

THÈSE
PRÉSENTÉE
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS VII
LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE DOCUMENTAIRE ET LINGUISTIQUE

POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR DE 3ÈME CYCLE
PAR
MIREILLE P I O T

ETUDE TRANSFORMATIONNELLE DE QUELQUES CLASSES DE
CONJONCTIONS DE SUBORDINATION DU FRANÇAIS

- AVRIL 1978 -

SOUS LA DIRECTION DE MAURICE GROSS

MP
78

THÈSE
PRÉSENTÉE
À L'UNIVERSITÉ DE PARIS VII
LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE DOCUMENTAIRE ET LINGUISTIQUE
POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR DE 3ÈME CYCLE
PAR
MIREILLE P I O T

ETUDES TRANSFORMATIONNELLE DE QUELQUES CLASSES
DE CONJONCTIONS DE SUBORDINATION DU FRANÇAIS

- AVRIL 1978 -

SOUS LA DIRECTION DE MAURICE GROSS

JURY : MM. A. CULIOLI
M. GROSS
R. MARTIN
J. STEFANINI

AVANT PROPOS

Je tiens à exprimer ma gratitude à Maurice Gross pour m'avoir permis en m'accueillant dans l'équipe du L.A.D.L. de traiter deux grands thèmes en syntaxe du français, pour d'anciennes discussions sur ces thèmes, et pour avoir bien voulu diriger cette thèse.

J'ai une dette particulière envers Jean Stéfanini et Gilles Fauconnier qui ont accepté de lire page après page de la quasi-totalité d'un premier manuscrit. Leurs commentaires et critiques ont été très féconds : ils ont permis en particulier les corrections nécessaires, et un certain approfondissement dans la mesure où il en a été tenu compte; en même temps, ils ont constitué un précieux encouragement. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance.

Je tiens à remercier également MM. Antoine Culioli et Robert Martin qui ont bien voulu faire partie du jury.

Enfin je remercie tous ceux qui m'ont aidée à divers titres, et tout particulièrement : Nathalie Bély, Claire Blanche-Benveniste, Jean-Paul Boons, Bertrand du Castel, Bernard Cerquiglini, André Chervel, Jean-Claude Chevalier, Alice Davison, Simone Delesalle, José Deulofeu, Oswald Ducrot, Annibale Elia, Joe Emonds, Bernard Fradin, Muriel Geffriaud, Jacqueline Giry, Franz Guenther, Alain Guillet, Anne Zribi-Herz, Arlette Jacquin,

Richard Kayne, Christian Leclère, Laurence Lentin, M.-Anne Nau,
Dominique de Négroni, Hans Obenauer, Annie Prieur, Alain Rey,
Alain Rouveret, Nicolas Ruwet, Morris Salkoff, Christine Sirdar
Iskandar, Philippe Vasseux, Jean-Roger Vergnaud, Marie Thérèse
Vinet et Jean-Marie Marandin.



Présentation

le travail dont nous présentons ici un fragment s'inscrit dans la perspective de l'élaboration d'un dictionnaire syntaxique du français menée par le Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique du C N R S. Un certain nombre de travaux ont déjà été effectués dans ce sens par Gross ([1]: Grammaire transformationnelle, [2]: Méthodes en syntaxe), Picabia (Et. transform. des constr. adj. du franç.), Giry (Analyse syntax. des Constr. du verbe FAIRE), Boons, Guillet, Leclère (La struct. des phrases simples en français).

Le cadre syntaxique théorique est globalement celui de Harris et de Chomsky ; et la perspective générale, celle envisagée par J. Stéfani dans "Modèle transformationnel et linguistique historique"¹. En effet, nous recherchons à travers leur description systématique une analyse de l'ensemble des conjonctions de subordination du français qui envisage la situation et le fonctionnement actuels tout en tenant compte des justifications diachroniques ou de la mise en relation avec des états de langue distincts, qui sont nécessaires à la complétude de la description. Il s'agit donc à partir des moyens d'investigation et de formulation nouveaux fournis par la grammaire transformationnelle (Chomsky, Harris) de mettre en lumière le parti que la connaissance synchronique peut tirer de l'histoire de la langue, en particulier en montrant combien problème historique et problèmes des niveaux de langue sont étroitement liés. L'étude de nos conjonctions de subordination, doit-on le dire ? était un terrain privilégié pour la mise en valeur de ce phénomène.

(1) Communication à l'IRIA, Paris, 1970, parue in : The Formal Analysis of Natural Languages. Eds Gross, Halle, Schützenberger, Paris, Mouton, 1973.

- En ce qui concerne l'entreprise d'élaboration du dictionnaire syntaxique du français, les arguments sont suffisamment explicites chez Gross pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir plus en détail ici. Un dictionnaire syntaxique tente de caractériser les items lexicaux (les mots) par les propriétés syntaxiques qui leur sont associées (les types de phrases dans lesquels ils peuvent figurer). Une conjonction de subordination (Conjs), par exemple, sera définie par les différents types de structures de phrase où elle apparaît et la nature des éléments que contiennent en outre ces phrases (c'est à dire la distribution). Or, la mise en évidence des propriétés syntaxiques des conjonctions apparaît dans le contraste entre les différentes formes et propriétés de la phrase qu'elles introduisent (qui est traditionnellement désignée comme subordonnée). Syntactiquement, en effet, la jonction opérée par ces morphèmes conjonctifs entre deux phrases laisse la phrase primaire, ou principale, inchangée alors que la phrase introduite par la conjonction (la subordonnée) est susceptible de modifications de formes très diverses. (D'où notre présentation sous formes de tables dans lesquelles sur chaque ligne figure une conjonction de subordination en compagnie des diverses structures syntaxiques possibles pour la subordonnée figurées par les colonnes). Le travail a donc consisté à comparer les propriétés des Conjs. Ainsi ont été mises en évidence des variations de forme de la phrase attachée à celles-ci, des différences de construction internes aux différentes Conjs, le rôle possible de certaines transformations.

Toutefois, contrairement aux études précédentes portant par exemple sur les verbes ou les adjectifs, ce ne sont pas les différentes formes et propriétés de la phrase subordonnée qui déterminent le découpage du lexique des conjonctions de subordination en différentes classes. Il y a à cela, en effet, un obstacle majeur, inconnu des études précitées. Lorsque nous avons

affaire, effectivement, à des verbes ou à des adjectifs, nous nous trouvons face à des classes de mots parfaitement homogènes du point de vue morphologique. Tel n'est pas le cas pour les conjonctions de subordination parmi lesquelles nous trouvons des items d'origine morphologique très différente¹ soit verbale (participes ou gérondifs), soit nominale (ou encore pronominale, associés ou non aux prépositions), soit proprement adverbiale. Et cette différence d'origine morphologique, sans lien aucun avec les notions sémantiques associées à ces items, entraîne des différences très nettes de formes et de propriétés pour la subordonnée qu'ils introduisent. Aussi, en ce qui concerne très précisément cette étude et contrairement aux autres, chaque table ne peut correspondre à une classe de structures. De fait, on trouve souvent une grande variété de structures à l'intérieur d'une même table de Conjs en correspondance avec la diversité de nature morphologique des éléments qu'elle contient.

Nous avons donc abordé d'emblée l'étude des Conjonctions de subordination du français par un travail préalable de classification : non d'après leur comportement syntaxique immédiatement observable (c'est à dire les propriétés distributionnelles et les plus formelles), mais sur la base d'une recherche de correspondance entre le contenu sémantique des items en question et certaines propriétés syntaxiques ou de type syntactico-sémantique moins évidentes à première vue².

Le relevé systématique de ces propriétés en correspondance avec un contenu sémantique donné pour chaque conjonction

(1) La seule définition des Conjs, sur laquelle nous reviendrons au § suivant, et purement syntaxique, fonctionnelle : une classe de mots-outils servant à conjoindre deux phrases.

(2) qui concernent toujours essentiellement la subordonnée.

de subordination permet de surcroît de considérer comme totalement indépendants les uns des autres certains de ces morphèmes conjonctifs morphologiquement identiques mais dont à la fois le comportement syntaxique et le contenu sémantique diffèrent. Ainsi nous avons, par exemple, distingué trois conjonctions comme, que nous avons déterminées comme suit :

- une conjonction comme (8) (appartenant à la classe 8, des "comparatives") : en correspondance avec un contenu sémantique particulier s'observent des propriétés syntaxiques spécifiques¹ de cette classe, par exemple dans les phrases :

(a') Il a répondu comme nous

(a'') Il a répondu comme nous l'avons fait

qui sont synonymes de :

(a) Il a répondu comme nous avons répondu

cù (a') et (a'') apparaissent obtenues par effacement ou pronominalisation dans la subordonnée (introduite par la conjonction "comparative") de l'élément identique à celui de la principale, c'est à dire ici le verbe : avons répondu. Ce type de réductibilité très particulier distingue nettement cette Conjs comme (8) des deux autres qui introduisent une subordonnée sans possibilité aucune de réduction et/ou de substitution de forme.

- Une conjonction comme (5) (appartenant à la classe 5, des "temporelles") qui diffère nettement en sens de la précédente (puisque quasi synonyme de au moment (où P)) sans aucune possibilité de modification de forme de la phrase qu'elle introduit par exemple dans :

(1) Proches de celles observées dans le cas de coordination

Comme Marie arrivait au bas de l'escalier, elle est tombée

Comme Marie arrivait, Pierre est parti .

Cette Conjs comme (5) possède toutefois un certain nombre de traits syntactico-sémantiques très spécifiques, dont le plus important est sans doute l'incompatibilité avec cette Conjs(5) de la négation dans la subordonnée qu'elle introduit.

En effet, si l'on insère la négation dans les phrases précitées, l'on obtient :

- soit, pour la première, une séquence agrammaticale :

* Comme Marie n'arrivait pas au bas de l'escalier, elle est tombée

- soit, lorsque la cohérence sémantique est conservée, une phrase dans laquelle figure, au lieu de comme(5), la Conjs comme(1) "causale" :

Comme Marie n'arrivait pas, Pierre est parti

dont l'emploi n'apparaît pas soumis à ce type de contrainte¹.

Enfin, la conjonction comme(1) que nous venons d'évoquer (qui appartient à la classe 1, des "causales") qui diffère en sens des précédentes (puisque synonyme de étant donné (que P) avec d'autres traits syntactico-sémantiques spécifiques. Cette Conjs(1), qui figure par exemple dans les phrases :

(1) La Conjs comme(5) possède un certain nombre d'autres traits syntactico-sémantiques (que nous mentionnons en particulier par rapport à la Conjs comme(1) "causale") : contraintes sur les temps-aspect des deux phrases qu'elle connecte, contrainte sur l'emploi des V et prédicats statifs particulièrement dans la subordonnée, indifférence d'emploi en antéposition ou en postposition pour la subordonnée.

Comme j'étais parti, le petit prince a dit cela

Comme c'était dimanche, beaucoup de gens se promenaient

est d'usage plutôt littéraire et généralement usitée en antéposition avec la subordonnée qu'elle introduit (quoique pas obligatoirement). Nous avons vu qu'elle ne présente absolument aucune contrainte du type de celle(s) mentionnée(s) pour comme(5)¹ ce qui permet de les considérer comme totalement indépendantes l'une de l'autre. L'absence de réduction ou de substitution de forme pour la subordonnée qu'elle introduit permet de considérer également comme(1) comme totalement indépendante de comme(8).

Les exemples de cette sorte pourraient être multipliés. Ceux que nous présentons ici ne tendent qu'à l'illustration d'un certain type de résultat atteint par notre classification : la mise en relation de propriétés syntaxiques (ou syntactico-sémantiques) manifestes et spécifiques avec la sémantique particulière à telle ou telle conjonction. Nous avons ainsi déterminé huit classes (sémantiques) de conjonctions de subordination - celles qui sont traditionnellement désignées sous les vocables de : (1) "causales", (2) "finales", (3) "conséquentielles", (4) "concessives", (5) "temporelles", (6) "conditionnelles", (7) "additives-exceptives" (8) "comparatives" - auxquelles correspondent un ensemble de propriétés spécifiques observables au niveau, principalement, de la phrase qu'elles introduisent.

(1) La Conjs comme(1) "causale" possède en outre un certain nombre d'autres traits syntactico-sémantiques qui l'oppose à la Conjs comme(5) "temporelle". Nous renvoyons à l'étude que nous lui avons consacrée dans le § des "causales" pour plus de détails.

A partir de ce travail classificatoire préliminaire qui a porté sur l'ensemble des conjonctions de subordination du français, nous présentons ici les diverses particularités de quatre classes (sur les huit que nous avons déterminées). Au-delà de la simple description nous donnons dans cette étude des exemples de discussions de phénomènes qui sont axés sur les traits et cas les plus typiques de chacune de ces quatre classes : (1) "causales", (2) "finales", (5) "temporelles", (6) "conditionnelles". Et cela aussi bien en faisant intervenir des points de comparaison entre des éléments appartenant à ces quatre classes qu'entre ceux-ci et des éléments appartenant aux quatre autres classes.

Dans l'introduction développée qui suit (Chap.I) nous examinons les difficultés posées par une définition des conjonctions, et des conjonctions de subordination en particulier, notamment à travers un rappel historique sur les différentes théories grammaticales représentées par les études portant sur les conjonctions de subordination. Nous établissons ainsi un classement des données linguistiques préliminaires à cette étude.

Les principes intervenus dans la constitution de nos listes d'éléments (Conjs) sont explicités (Chap.II)

-en premier lieu, à travers les données de base et le choix que nous avons effectué;

-en second lieu, dans la délimitation de l'étude telle que nous l'envisageons;

-et enfin, pour l'essentiel des propriétés, dans l'exposé de la méthode utilisée.

Le chapitre III est consacré à la présentation et à la discussion de l'ensemble des propriétés qui apparaissent dans nos tables de constructions.

Enfin le chapitre IV comporte une étude fouillée des quatre classes de Conjs qui constitue le commentaire des tables.

o
o o
o o
o

NOTATIONS

Nous présentons ici l'essentiel des notations utilisées dans cette étude. Tous les symboles commencent par une majuscule.

A - A chaque fois qu'il apparaît nécessaire de distinguer la phrase principale de la phrase subordonnée, nous spécifions cette distinction au moyen des lettres i ou ii qui apparaissent en indice du symbole P (qui représente une phrase).

Ces indices ont été déterminés à partir de la position syntaxique de ces phrases par rapport à la conjonction dans la phrase complexe. Ainsi, nous écrivons :

- P_i pour la phrase principale (ou matrice)

- P_{ii} pour la phrase subordonnée (ou attachée à la conjonction).

Cette spécification est étendue aux éléments constituants de ces phrases :

V_i = verbe principal de la phrase principale (ou matrice)

V_{ii} = verbe principal de la phrase subordonnée (ou attachée à la conjonction).

En outre le symbole N qui représente un groupe nominal, apparaît obligatoirement indicé à la fois d'une lettre (i ou ii) et d'un chiffre (0, 1, 2). Les indices-lettres indiquent l'appartenance des constituants aux phrases principale ou subordonnée ; alors que les indices numériques (qui apparaissent immédiatement

Dans notre notation, le symbole

Conj = Conjonction. Des spécifications peuvent apparaître. Nous avons ainsi utilisé Conjco pour "Conjonction de coordination", Conjcp pour "conjonction comparative", et Conjs pour "Conjonction de subordination".

B - Une série de symboles représentent des séquences de plusieurs éléments lexicaux formant des constituants et sont utilisés comme notations spécifiques de la description des constructions de la phrase subordonnée :

- P représente une phrase simple ;
- où P représente une relative introduite par où ;
- que représente une phrase imbriquée, précédée de que :
complétive ou relative, dont le verbe principal est à l'indicatif ;
- que Psubj représente une phrase imbriquée précédée de que :
complétive ou relative, mais dont le verbe principal est au subjonctif ;
- V Ω est en général une construction composée d'un verbe à l'infinitif et de ses compléments éventuels Ω . Cette notation est précisée de la manière suivante :
les indices numériques des N sont utilisés pour localiser la position du sujet de l'infinitive :
v⁰ Ω , v¹ Ω , v² Ω ;

- V-ant Ω est en général une construction composée d'un verbe au participe présent (noté par le suffixe -ant) et de ses compléments éventuels Ω . Cette notation est précisée de la même manière : les indices numériques des N sont également utilisés pour localiser la position du sujet du verbe au participe présent : V⁰-ant Ω , V¹-ant Ω , V²-ant Ω ;
- V-pp Ω est une construction composée d'un verbe au participe passé (noté par le -pp) et de ses compléments Ω . Cette notation peut également être précisée par les indices numériques utilisés pour localiser la position du sujet du verbe au participe passé : V⁰-pp, V¹-pp, V²-pp ;
- V-n Ω représente une construction nominale complexe traditionnellement désignée par les termes de "nominalisation" ou "phrase nominalisée".

C - Enfin une série de symboles représentent des parties du discours :

- Adj : Adjectif
- Adv : Adverbe. Des spécifications peuvent apparaître ; soit d'ordre proprement sémantique, nous avons ainsi utilisé Adv_t pour "adverbe de temps", Adv_m pour "adverbe de manière" ; soit d'ordre syntactico-sémantique, ainsi : Adv_{sym} qui signifie "adverbe

pris dans la classe des adverbes symétriques" ;
soit d'ordre syntaxique, ainsi : Advconj pour
"adverbe conjonctif."

Dét : Déterminant (articles, "adjectifs" possessifs,
quantifieurs, ou encore déterminants complexes).
Des spécifications peuvent apparaître ; ainsi nous
avons utilisé Ddéf pour déterminant "défini" (le,
ce), Dind pour déterminant "indéfini" (un).

Modif : Modifieur de conjonction (quantifieurs adverbiaux
seulement, même, ..., ou adjectivaux : seul, ...).

N : Substantif. Des spécifications peuvent apparaître
Nhum signifie "substantif pris dans la classe des
substantifs humains", N-hum signifie "substantif
pris dans la classe des substantifs non-humains" ;
N_t signifie "substantif pris dans la classe des
substantifs de "temps"".

Prép : Préposition

Pro : Pronom (quoi, cela, là).

T : Temps

V : Verbe

Enfin, le symbole E : représente la séquence vide. Nous
avons utilisé la notation Dét = E pour noter par exemple l'absence
de déterminant devant une forme nominale complexe (V-n_Ω) en pré-
sence de certaines Conjs.

D - Signes conventionnels

- * : note les phrases inacceptables.
- ? : note un degré d'acceptabilité douteux. On trouvera la combinaison ?* pour une séquence qui semble plus proche de l'inacceptabilité que de l'acceptabilité.
- ↔ : note toute relation entre plusieurs phrases, paraphrastique, transformationnelle ou non.
- (...+...) Les parenthèses contenant plusieurs éléments séparés par le signe "+" indiquent une possibilité de choix entre ceux-ci. Par exemple la formule

(a) Conjs (que + où) P = A chaque fois (que + où) Pierre part

correspond aux deux structures

(a') Conjs que P = A chaque fois que Pierre part

(a'') Conjs où P = A chaque fois où Pierre part .

Lorsqu'une formule correspond à plusieurs structures l'astérisque peut affecter un ou plusieurs éléments de la formule ; il sera alors placé sur celui ou ceux qui rendent les structures inacceptables. Par exemple dans la formule

(b) (Nio hum + *Nio-hum) Vi Conjs V^o =

(Pierre + *le vent) souffle
afin d'attiser la flamme

l'astérisque indique que la phrase

(b') *Nio-hum Vi Conjs V^oΩ = *Le vent souffle afin d'attiser la flamme

est inacceptable. En revanche, la phrase

(b'') Nio hum Vi Conjs V^oΩ = Pierre souffle afin d'attiser la flamme

est acceptable.

Quand le symbole E apparaît à l'intérieur de parenthèses, l'utilisation de l'astérisque est différente. Placé sur un élément, il indique que sa présence rend la structure inacceptable.

Ainsi la formule

(c) Conjsque Adj (E + *de VΩ)

se développe en :

(c') Conjs que Adj

(c'') *Conjs que Adj de VΩ

c'est-à-dire qu'en présence de ces Conjs l'élément Adj en question n'accepte pas de complémentation infinitives.

Si l'astérisque est placé sur le symbole E, il indique que l'élément relié par "+" à ce symbole est obligatoirement présent. La formule

(d) Conjs (E + que) V-ant Ω

signifie alors

*Conjs V-ant Ω

Conjs que V-ant Ω

Ceci revient à dire que l'élément que est obligatoire comme

pour : Bien (*E + que) travaillant beaucoup,

I - INTRODUCTION

1.1. Définition de la conjonction

Le mot conjonction a deux acceptions selon que l'on se rapporte au sens "verbal" ou au sens nominal de ce mot. Lorsque l'on parle de la conjonction de deux phrases, ou de deux phrases sous la conjonction, l'on fait référence à l'opération qui a pour résultat de conjoindre deux phrases. (Il s'agit donc là à proprement parler du sens "verbal" de ce mot). En revanche, lorsque l'on parle d'une ou des conjonction(s), il s'agit des éléments d'une classe grammaticale de mots invariables qui ont pour fonction de conjoindre deux phrases (et donc du sens "nominal" de ce mot).

Traditionnellement, en effet, on distingue à l'intérieur des parties du discours des classes de mots dits sémantiquement pleins tels que verbes, substantifs, adjectifs, ...) et des classes de mots dits purement grammaticaux, servant d'outils de liaison. A cette dernière catégorie appartiennent visiblement les conjonctions, comme les prépositions. Du point de vue de leur distribution, les conjonctions apparaissent comme des mots qui se trouvent entre des phrases c'est à dire entre deux verbes à temps fini, ainsi : et, ou, parce que, ... ; alors que les prépositions ne se trouvent qu'entre des mots qu'elles servent à relier entre eux.

Dans le présent travail, il sera question essentiellement

du second sens de ce mot dans la mesure où il s'agit de l'étude des classes de conjonctions (de subordination)¹. Cependant, il est non moins évident qu'à partir du moment où cette recherche concerne une catégorie de mots purement grammaticaux ou fonctionnels, leur étude d'un point de vue syntaxique se situe automatiquement en étroite corrélation avec celle de l'opération même qu'implique la présence de ces items dans des constructions.

*

En se plaçant d'un point de vue purement fonctionnel, les conjonctions sont indispensables dans un discours normalement constitué pour la clarification et la spécification des relations entre phrases ; comme le sont à leur niveau, les autres mots grammaticaux (articles, prépositions, auxiliaires, pronoms, ...). Mais non dans le style télégraphique par exemple où, par nécessité de brièveté, seuls sont conservés les items dits sémantiquement pleins (porteur d'un contenu), et où, entre autres, les conjonctions sont éliminées au profit de la juxtaposition de phrases simples.

*

*

(1) Objet du lexique-grammaire

1.2. La distinction : coordination/subordination.

a. Bref rappel historique sur les théories concernant les conjonctions.

Ainsi qu'il ressort des travaux consacrés à l'étude des théories grammaticales en France et/ou qui ont abordé le problème de ces notions¹, aucun progrès ne se fait jour avant le milieu du siècle dernier quant à l'étude même des conjonctions par rapport aux définitions dûes aux Anciens. Ceux-ci définissaient en effet les conjonctions comme des mots servant à lier et à ordonner, à l'opposé des prépositions qui ne font que lier.²

Par la suite, dans la tradition grammaticale, on ne trouve en effet, que de pures distinctions de sens éminemment variables selon les auteurs qui classent ces mots. Par exemple, chez L. Meigret²;

- les copulatives, comme : et, aussi, ainsi, que ;
- les disjonctives, comme : ou, ... ;
- les continuatives ou conditionnelles, comme : si, selon, que, ... ;
- les causales, comme : parce que, parque, donc, dont, etc... ;
- les négatives, comme : ni ;
- les adversatives, comme : mais, toutefois, combien que, à tout le moins, ains, ... ;

(1) Entre autres, G. Antoine (op. cit.), A. Chervel (op. cit.)
S. Delesalle (op. cit.).

(2) Entre autres Apollonios, Donat, Priscien et Duns Scott.

(3) Cités par G. Antoine (op. cit.).

- les exceptions, comme : sinon, et que, ... ;
- les adjonctives, comme : pendant, tandis que ;

ou encore chez P. de la Ramée :¹

- les énonciatives qui sont congrégatives (copulatives ou conditionnelles) ou ségrégatives (discrétives ou disjonctives) ;
- les ratiocinatives (rationnelles ou causales),

Pour deux siècles encore, leurs successeurs n'apporteront aucune amélioration à cet état de fait, puisque même au XIX^e siècle (et ce, jusqu'en 1860²) l'on ne trouve qu'un classement purement notionnel de ces outils de liaison :

"Conjonctive ou copulative, alternative, adversative, restrictive, causative, conclusive, hypothétique ou conditionnelle"³... ou purement formel avec la distinction "conjonctions" et "locutions conjonctives". (Paradoxe, s'il en est, si l'on songe à la vocation purement fonctionnelle de cette catégorie de mots).

La raison de cette extraordinaire confusion est l'approche exclusivement sémantique de cette partie du discours pour laquelle la syntaxe n'intervenait pas. En effet, ce classement sémantico-logique en, par exemple, "causatives" : car et parce que, "adversatives" : mais, quoique, etc...) n'est que le reflet du cadre

(1) Cités par G. Antoine (op. cit.)

(2) Cf Chervel (op. cit.)

(3) Cf. Antoine (op. cit.)

logico-sémantique alors de rigueur pour l'étude grammaticale et de l'inexistence de la syntaxe en tant que telle¹.

Aucune trace des mots "coordination" et "subordination" jusque-là ; seuls, au niveau de l'analyse logique de la phrase, les termes de phrases "composées" et de phrases "complexes" contiendront en germes l'esquisse d'une théorie de la coordination et de la subordination chez les meilleurs auteurs². Ces termes seront d'ailleurs conservés dans la tradition grammaticale jusqu'à la grammaire générale qui les reprend³ comme sous-tendant la distinction entre combinaison de phrases par imbrication d'une phrase (dépendante ou subordonnée) dans une autre (principale ou matrice), et combinaison de phrases demeurant indépendantes sous la conjonction (donc coordonnées). En sorte que l'effet d'une conjonction de coordination est une phrase composée, et l'effet d'une conjonction de subordination est une phrase complexe.

La définition de la subordination et par là de la coordination, et la distinction correspondante au niveau des conjonctions, qui ont lieu à la fin du XIX^e siècle dont la conséquence directe de l'extension de l'analyse logique au-delà du cadre de la

(1) Cf. Antoine (op. cit.)

(2) Cf. Beauzée, Grammaire générale et raisonnée, Paris, 1767

(3) Cf. par exemple M. Isaacs (in op. cit., p. 3-4-5) et R. Langacker, Language and its structure, Harcourt-Brace and World Inc., New-York, 1970

proposition¹. En effet, à la suite de la théorie fonctionnelle, on assiste à l'extension d'une grammaire des fonctions basée sur les mots interrogatifs, qui impose le système des compléments circonstanciels² (ou adverbiaux) aux propositions jouant le même rôle au niveau de la phrase, et ce, par le biais des mêmes critères³ : c'est à dire les questions auxquelles sont susceptibles de répondre les propositions subordonnées circonstancielles. Et les propositions coordonnées et conjonctions de coordination ne se définissent que par opposition aux premières.

Il faut attendre le début du XX^e siècle, essentiellement avec les héritiers des comparatistes, pour voir s'élaborer une tentative de définition, dans leurs différences, des conjonctions de subordination et des conjonctions de coordination par l'accumulation d'un certain nombre de tests.

Entre-temps un certain nombre de remarques seront introduites par les grammairiens sur le comportement des conjonctions de subordination. Ainsi Clédat (in op. cit. [1] p. 117-118) signale le fait qu' "un même rapport peut être exprimé soit par une conjonction devant une proposition subordonnée, soit par une préposition devant un substantif...", et que d'autre part " il peut

(1) Cf. G. Antoine (op. cit.) et A. Chervel (op. cit.).

(2) Qui répondent aux différentes questions sur les circonstances : quand ?, pourquoi ?, comment ?, etc...

(3) Cf. Chervel (op. cit.).

se faire que, dans un complément circonstanciel, il ne soit pas nécessaire d'exprimer le substantif qui doit suivre la préposition parce que l'idée est suffisamment indiquée par le contexte (...) la préposition (...) devient alors adverbe, car elle exprime à elle seule le complément circonstanciel et elle n'est plus préposée à un nom". Ces observations correspondent à certains traits de comportement (syntaxiques) caractéristiques d'un certain nombre de Conjs et qui sont comme tels, représentés dans nos tables : par exemple la possibilité d'un emploi dit "prépositionnel" correspond à la propriété notée V - n Ω (et parfois Nhum), alors que l'emploi adverbial est noté par la propriété [Pro z.] ou par la propriété Adv.

*

B. Analyse des critères de différenciation donnés par les études grammaticales plus récentes faisant intervenir le point de vue syntaxique :

Pour la première fois, en effet, les grammairiens du début du XX^e siècle tentent de définir le processus de subordination par rapport au processus de coordination en comparant le comportement des phrases introduites par une Conjs à celui des phrases introduites par une Conjco. C'est ainsi que parmi les premiers traits susceptibles de caractériser le comportement des Conjs, E. Lerch puis M. de Bær et A. Séchehaye retiendront :

(1) Cités par G. Antoine (op. cit.)

1. - la possibilité pour la phrase introduite par une Conjs de figurer en réponse à une question posée sur celle-ci. L'exemple donné qui sera repris dans la suite par tous les grammairiens¹ concerne l'opposition entre car (Conjco) et parce que (Conjs). En effet, à la question Pourquoi n'est-il pas venu ?, on ne peut répondre : *-Car il était malade ; alors que l'on peut répondre : -Parce qu'il était malade.

Ce trait était donc considéré comme un premier test pour déterminer une différence de comportement entre Conjco et Conjs. Cependant, ces auteurs avaient tout simplement omis de considérer d'autres items, par exemple puisque qui, quoique fonctionnant comme une Conjs, ne possède pas ce trait² (pour un certain nombre de raisons dont il sera question au §IV.1.6.).

-
- (1) Cf. entre autres, et parmi les derniers, J. Pinchon (in : Le Français dans le monde, p. 44 - 45, juillet, août 1973, n° 98) et A. Lorian (op. cit. [3]). Il est intéressant de noter au sujet de l'opposition car/parce que que la Conjco car était une Conjs (par son fonctionnement) en ancien français, de même que l'équivalent anglais for qui a subi le même passage de Conjs à Conjco du vieil anglais à l'anglais moderne. Or ce cas de passage d'un processus à un autre apparaît absolument unique pour le français comme pour l'anglais. La confrontation avec d'autres langues serait intéressante sur ce point.
- (2) L'absence de cette propriété et de quelques autres dans le cas de puisque conduiront d'ailleurs O. Ducrot et le groupe $\lambda-1$ à y voir une Conjco davantage qu'une Conjs, point de vue que nous ne partageons pas ainsi que nous le verrons.

2. La permutableté adverbiale de la phrase introduite par une Conjs (c'est à dire de la séquence Conjs Pii). Ce trait, hérité de la tradition logico-sémantique qui assimile le comportement de ces compléments circonstanciels¹ à ceux des adverbes, explique d'ailleurs le nom d' "adverbiaux" généralement attribué² à ces séquences, de préférence à celui de "subordonnées" qui englobe alors pour toutes les études grammaticales aussi bien relatives, interrogatives indirectes et complétives que les phrases introduites par nos Conjs. L'exemple fourni concerne toujours l'opposition car et parce que (i.e. Conjco et Conjs) ; en effet, l'on ne peut dire :

*Car il est malade, il ne viendra pas

alors que l'on peut dire :

Parce qu'il est malade, il ne viendra pas.

Or pour ce second trait, qui apparaît comme un test de portée beaucoup plus générale pour caractériser l'ensemble des Conjs, nous

(1) Répondant aux questions sur les "circonstances".

(2) Cf. par exemple Sandfeld qui, après avoir établi différentes possibilités de classement à l'intérieur des subordonnées (d'après leur forme, leur fonction, leur sens) retiendra la seconde de ces possibilités et attribuera le nom de "compléments adverbiaux" à ces propositions circonstanciennes, donc introduites par des Conjs.

nous pouvons cependant donner un certain nombre de contre-exemples puisqu'une classe entière de Conjs y échappe, celle des "conséquentielles" (notre table 3), comme le montre par exemple:

(Pierre a été très malade, si bien que nous ne sommes pas sortis)

- *Si bien que nous ne sommes pas sortis, Pierre a été très malade

3.- Un troisième trait, apparu dans des études plus récentes⁽¹⁾, fait intervenir la possibilité qu'ont les Conjs d'être précédées d'un certain type d'adverbes (nos Modif) alors que cette possibilité est exclue avec les Conjs:

Elle l'a fait, seulement parce qu'elle le voulait bien

Elle l'a fait,*seulement car elle le voulait bien

Là encore, comme pour le premier test, certains auteurs négligent le fait que ce trait n'est pas pertinent pour toutes les Conjs (cf. encore, entre autres, le cas de puisque (& IV.1.6.) ou de quoique)⁽²⁾.

(1) Entre autres, J.Pinchon (op. cit.), A.Boriau (op. cit. 1 et 3).

(2) M.Isaacs (in op. cit.) reprend ce test en indiquant qu'il est intéressant de constater que précisément les Conjs qui peuvent être associées à ces Modif sont celles qui peuvent également figurer en réponse aux questions alors que les autres non.

4.- Un quatrième trait, observé par M. de Boer et A. Secheyay, est la possibilité de coordonner deux phrases introduites par une même Conjs, mais non par une Conjco. Ainsi:

Il se croit tout permis parce qu'il est beau et parce qu'il est riche

mais non:

Il se croit tout permis car il est beau*et car il est riche.

Ce dernier test apparaît de loin le plus concluant dans la mesure où il s'applique sans restriction à toutes les Conjs. Cependant, il ne permet pas d'établir une différence nette entre les Conjs d'une part et les Conjco d'autre part, dans la mesure où figurent parmi les coordonnants un assez grand nombre d'adverbes conjonctifs du type de aussi, donc, ..., qui sont également susceptibles d'être conjoints par et, etc...

5.- Un cinquième trait, lié au précédent, apparaît cette fois tout à fait spécifique des Conjs, il s'agit de la possibilité dans le cas de coordination de phrases introduites par une même Conjs de substituer à la seconde le morphème que:

Il se croit tout permis parce qu'il a de l'argent et parce que nous sommes là pour l'aider

Il se croit tout permis parce qu'il a de l'argent et que nous sommes là

pour l'aider.

Et ce trait offre ceci de particulièrement intéressant qu'il est également observé pour les Conjs qui n'introduisent pas une phrase précédée de que (ou qui ne contiennent pas ce morphème dans leur forme, comme parce que ou lorsque par exemple), puisque nous avons par exemple:

Comme le bateau arrivait et comme le soleil avait disparu, nous nous sommes préparés pour la recevoir

Comme le bateau arrivait et que le soleil avait disparu, nous nous sommes préparés pour la recevoir.

Alors que les trois premiers tests, et dans une certaine mesure le quatrième, sont plutôt de nature distributionnelle, ce cinquième et dernier test apparaît assez différent⁽¹⁾. En effet, l'apparition, en lieu et place de la 2^e occurrence de la Conjs, du morphème que pose certains problèmes. Si toutes les Conjs étaient normalement associées à ce morphème devant la phrase qui leur est attachée, il serait très naturel de supposer tout simplement l'effacement, sous la conjonction, de la seconde occurrence de la Conjs devant le que introduisant alors la phrase subordonnée. Mais tel n'est pas

(1) A la fois G. Antoine (op. cit.) et M. Isaacs (op. cit.) notent qu'il existe un autre trait, très révélateur et spécifique de la subordination pour l'allemand: la permutation du verbe en fin de la phrase subordonnée; alors que ce trait n'existe ni pour l'anglais, ni pour le français.

le cas, puisque nous avons les exemples fournis par les Conjs quand, comme et si qui n'apparaissent pas normalement, associées à une phrase introduite par que.

Le problème posé par l'apparition de cette forme que n'a jamais été soulevé, à notre connaissance, par les études grammaticales sur le français qui se sont contentées jusqu'alors de constater le phénomène en reconnaissant sa portée pour l'identification des Conjs.

*

C. Apport de la grammaire transformationnelle.

Parmi les études plus récentes, celles consacrées par la grammaire transformationnelle à la conjonction de phrases, principalement par coordination, ont mis en valeur un certain nombre de phénomènes importants pour la distinction coordination / subordination.

1. Ces travaux ont de façon primordiale mis l'accent sur l'importance de la 2ème phrase (celle précédée de la conjonction), dans la mesure où celle-ci, dans la coordination comme dans la subordination, apparaît susceptible de modifications ou de substitutions de

forme alors que la première phrase (dans l'ordre linéaire) reste inchangée. Mais si, dans l'un comme dans l'autre cas (coordination comme subordination), la phrase qui précède la conjonction peut subir des modifications de forme, ces modifications diffèrent sensiblement selon la nature du processus en cause.

Ainsi, il apparaît que dans la coordination tout le matériel identique et coréférent à celui de la première phrase (Pi) peut être effacé dans la seconde (Pii), et notamment le sujet⁽¹⁾. En sorte que nous avons la phrase :

(a) Pierre dépense sans compter, mais est insolvable

qui est acceptable après effacement du sujet en présence de la Conjco mais, alors que la séquence :

(b) *Pierre dépense sans compter, quoiqu'(est + soit) insolvable

est agrammaticale : le sujet de Pii ne pouvant être effacé en présence de la Cons quoique.

(1) La différence de comportement sur ce point entre Conjco et Conjs a également été notée en particulier par B. Hall Partee (in op. cit., p. 2).

- En revanche, dans la subordination, le matériel identique est coréférent à celui de la 1ère phrase ne peut être simplement effacé dans la seconde.

Lorsqu'il s'agit du sujet comme dans l'exemple précité, celui-ci ne pouvant être effacé ne peut être que pronominalisé :

Pierre dépense sans compter, quoiqu'il
(est + soit) insolvable,

ou alors l'effacement de ce sujet entraîne obligatoirement en corollaire la modification de la forme de la seconde phrase, par exemple telle que dans la phrase :

Pierre dépense sans compter, quoiqu'étant
insolvable

où nous avons une construction au participe présent.

En présence d'autres Conjs d'autres formes sont susceptibles d'apparaître dans ce cas, par exemple :

Pierre ne s'inquiète plus, à force
d'être insolvable,

où en présence de la Conjs à force de l'on a, avec l'effacement du sujet, l'apparition d'un prédicat à l'infinitif⁽¹⁾.

(1) On trouvera des exemples de ces phénomènes dans notre § III,2 : Propriétés transformationnelles.

- Or, toutes ces modifications de forme de la seconde phrase sont absolument exclues en présence des conjonctions de coordination dans la mesure où précisément l'on ne peut coordonner que des éléments ou des constituants de même nature et de même rang; l'on ne peut donc avoir de forme telle que par exemple :

*Pierre dépense sans compter mais étant insolvable,

ni non plus de coordination entre une phrase à T fini et un prédicat à l'infinitif.

-Enfin, en présence d'un certain nombre de Conjs il est possible de substituer à une forme phrastique à temps fini soit une forme nominale complexe (que nous avons notée V-n Ω) soit une forme pronominale (e.g. cela), ainsi que nous l'observons par exemple dans les phrases :

Pierre ne s'inquiète plus, à cause (de ce) qu'il est insolvable

↔ Pierre ne s'inquiète plus, à cause de son insolvabilité

↔ Pierre ne s'inquiète plus, à cause de cela .

Et ces dernières substitutions de forme sont bien entendu exclues en présence des Conjco.

- Le point intéressant ici est l'invariance de sens observée entre toutes ces différentes formes attachées à une même Conjs qui apparaissent du point de vue transformationnel comme autant de déformations subies par la phrase qui lui est normalement attachée, au lieu d'être envisagées sous l'angle inverse : celui de la grammaire traditionnelle qui détermine en ce cas et uniquement d'après leur distribution des fonctions différentes pour un même item (nos Conjs). Ainsi, Clédat :

"Les adverbess qui expriment des idées relatives, comme avant, après, etc., deviennent des prépositions ou des conjonctions de subordination quand le second terme de la relation est exprimé par un substantif ou une proposition qui suit : "Il est arrivé avant l'orage, avant que l'orage ait éclaté". Mais si le second terme de la relation est exprimé dans la proposition qui précède, ces adverbess deviennent des conjonctions de coordination :

Quatre mots seulement,

Après ne me répons qu'avecque cette épée.

C'est ainsi que la coordination de temps peut être

marquée par les adverbes avant, après, depuis, etc. :
"Il est parti enchanté ; depuis il nous a écrit deux fois (...)"⁽¹⁾

Sans rejeter totalement le point de vue distributionnel qui définit des fonctions différentes pour un même item, l'approche transformationnelle permet de saisir au contraire l'unité de fonctionnement de ce même item et la nature de l'opération effectuée à travers les différentes formes et modifications de forme qui lui sont associées.

Cependant toutes les observations que nous venons de noter quant aux modifications de forme susceptibles d'intervenir dans la 2ème phrase attachée à la conjonction, dans le cas de coordination ou de subordination, ne valent pas pour tous les items conjonctifs. En effet, un certain nombre de Conjco et de Conjs ne permettent aucune modification quelle qu'elle soit de la phrase qui leur est attachée. Pour n'en citer que quelques-unes, pour les Conjco nous avons car, or, ..., par exemple :

(1) In op. cit. [1], p. 151.

*Pierre dépense sans compter, car est insolvable

*Pierre dépense sans compter, or est insolvable

pour les Conjs, citons entre autres : tant, pourvu, surtout, etc...⁽¹⁾

Donc, l'apport de la grammaire transformationnelle est bien d'avoir permis par une approche et des moyens d'investigation nouveaux un certain nombre de phénomènes peu ou mal décrits jusqu'alors. Mais ces phénomènes ne peuvent suffire pour caractériser toutes les Conjs et toutes les Conjco, même s'ils se révèlent d'une importance essentielle pour la compréhension des processus en jeu dans l'un et l'autre cas.

(1) Enfin, quelques rares Conjs permettent certains effacements de manière analogue aux Conjco. Ce sont : quand et si, par exemple dans :

Pierre vient, (quand + s')il peut (venir + E),
ou dans : Si j'épouse une femme avare, elle ne me ruinera pas ; si une joueuse, elle pourra s'enrichir ; si une prude, elle ne sera pas emportée ; si une emportée, elle exercera ma patience ; si une coquette, elle voudra me plaire ; si une galante, elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer..."

(La Bruyère, Les Caractères).

De plus, nous avons un cas à peu près intermédiaire entre les Conjs et Conjco. Il s'agit des conjonctions "comparatives" (ou Conjcp), qui présentent en effet un certain nombre de possibilités de réductions de la phrase qui leur est attachée de façon analogue à celles observées en présence des Conjco : c'est-à-dire par simple effacement dans la 2ème phrase des éléments identiques et coréférents à ceux de la 1ère. Comparer ainsi :

Pierre voyage au-dessous plus que
(Pierre + il) voyage au-dessus de
terre

+ Pierre voyage au-dessous plus qu'au
dessus de la terre

et :

Pierre voyage au-dessous et (Pierre
+ il) voyage au-dessus de la terre

+ Pierre voyage au-dessous et au-dessus
de la terre.

Toutefois, malgré le fait que l'ensemble des réductions de la phrase qui leur est attachée soit de même nature que celles observées en présence des Conjco, nous avons inclus ces conjonctions "comparatives" comme une classe de nos Conjs dans la mesure où elles

présentent une majorité de traits communs avec celles-ci. En effet, et en premier lieu, ces Conjcp, qui permettent la quasi-totalité de réductions observées en présence des Conjco, ne permettent cependant pas l'effacement pur et simple du sujet (Niio) de la phrase qui leur est attachée comme le permettent ces dernières puisque :

*Pierre rit plus que pleure

est exclu, alors que :

Pierre rit (et + ou) pleure,

ainsi que nous l'observons en présence des Conjs le sujet, lorsqu'il est identique, ne peut être que pronominalisé :

Pierre rit plus qu'il ne pleure,

En outre, ces Conjcp avec la phrase qui leur est attachée possèdent la permutabilité adverbiale :

Pierre, plus qu'au-dessus de la terre,
voyage au-dessous

Plus qu'au-dessus de la terre, Pierre
voyage au-dessous

Enfin, dans le cas d'une coordination de phrases

introduites par une même Conjcp, nous avons la possibilité que la 2ème occurrence de la Conjcp n'apparaisse pas, le que étant cependant conservé :

Pierre rit plus qu'il (ne) pleure et
plus qu'il (ne) chante

↔ Pierre rit plus qu'il (ne) pleure et
qu'il (ne) chante

cas formellement analogue à celui observé en présence des Conjs (quoiqu'analysable de manière différente)⁽¹⁾.

Les progrès réalisés pour l'approche du processus même en cause dans le cas d'une conjonction de phrases par coordination ou par subordination du fait de l'analyse des diverses formes et/ou modifications de forme de la phrase attachée à une conjonction ne sont cependant pas les seuls points à l'actif des méthodes de la grammaire transformationnelle.

2. En effet, l'approche transformationnelle a permis de relever un trait d'importance dans la jonction opérée par l'un de ces items (Conjs ou Conjco) entre deux phrases : l'indépendance de la phrase attachée à la

(1) Cf. étude ultérieure.

conjonction par rapport à la première phrase. Ce trait commun aux deux processus (coordination et subordination) était généralement admis comme allant de soi pour le premier alors qu'il se révèle essentiel pour le second de ces processus, dans la mesure où il constitue un critère de différenciation sans appel entre les phrases introduites par une Conjs et toutes les autres sortes de "propositions" ou "phrases subordonnées" de la grammaire traditionnelle.

Sont ainsi écartées de l'étude des Conjs des formes superficiellement parfois très proches (l'on en trouvera un certain nombre d'exemples dans notre paragraphe II.3.: Délimitation de l'étude) : - les (propositions) relatives (qui sont en dépendance directe d'un N de la phrase antécédente) ; - les (propositions) complétives (qui sont des compléments du verbe de la phrase primaire ou principale comme le montrent en particulier les contraintes restreignant leur emploi à certaines classes particulières de verbes).

Ce trait de non-dépendance de la phrase attachée à une Conjs par rapport à la phrase dite principale a par exemple pour conséquence directe d'éliminer certaines erreurs de la grammaire traditionnelle telles que celle de Clédat par exemple. Cet auteur reconnaissait

en effet, avec les classes de Conjs que nous avons recensées : "causales", "finales", "temporelles", etc., une classe de "conjonctions de lieu" qu'il ne semble pas être le seul à introduire et limitée à un seul item, "l'adverbe conjonctif" : où. Ex. : je vais où vous allez"⁽¹⁾. L'erreur en question est tout à fait explicable si l'on songe que du point de vue sémantique il n'y a aucune raison pour ne pas avoir à côté des Conjs "de temps", des Conjs "de lieu". D'autre part (outre leur origine morphologique), du point de vue syntaxique, des items comme où et quand ont un certain nombre d'emplois en commun et il pouvait sembler tout à fait justifié superficiellement de considérer leur comportement comme en tous points analogue, vu l'absence de moyens d'investigation et de méthode qui caractérisait alors la grammaire. En revanche, il est aujourd'hui exclu de recenser un item comme où à titre de Conjs de "lieu" parmi les Conjs du français : sa présence dans une phrase complexe dépendant du choix du verbe principal ou de la subordonnée, quand ce n'est pas des deux.

Toutefois, nous avons recensé dans nos classes

(1) In op. cit. [1], p. 163.

de Conjs "temporelles" et "conditionnelles" un certain nombre d'items conjonctifs qui ont la forme de groupes nominaux prépositionnels auxquels est attachée une forme où P. Mais la présence de ces formes Prép Dét N (où P) apparaît en premier lieu absolument indépendante du choix des verbes (qui peut être y compris un impersonnel du type de il pleut).

Ensuite, nous avons toujours, avec ces formes, et en cas de coordination de deux phrases introduites par la même Conjs, la possibilité de substituer la variante que à la seconde occurrence de l'une de ces Conjs :

Pendant tout le temps où on était là
et qu'il écoutait, rien ne s'est produit
≡ Pendant tout le temps où on était là
et (pendant tout le temps) où il
écoutait, rien ne s'est produit ;

alors que cette reprise par que est exclue dans le cas d'une coordination de deux phrases introduites par où (conjonction "de lieu" de Clédat) :

Je vais (là) où vous allez et où vous
pensez la rencontrer

≡ *Je vais (là) où vous allez et que
vous pensez la rencontrer⁽¹⁾.

De l'ensemble des traits dégagés par les études grammaticales traditionnelles faisant intervenir le point de vue syntaxique et par la grammaire transformationnelle, nous pouvons donc retenir l'essentiel pour une définition des Conjs :

- la permutableté adverbiale qui leur est généralement attribuée (mais ne leur est pas spécifique et ne vaut pas pour toute une classe d'entre elles) ;

- des modifications ou substitutions de forme de la phrase qui leur est attachée (qui leur sont spécifiques par rapport aux Conjco, mais ne caractérisent pas toutes les Conjs) ;

(1) la même remarque peut être fait dans le cas d'une coordination des constructions interrogatives indirectes ou apparentées :

Je (ne sais + demande) où il va et (où + *que)
vous allez

Je (ne sais + demande) s'il y va et (si + *que)
vous y allez

Je (ne sais + demande) quand il y va et (quand +
*que) vous y allez

- l'indépendance de la phrase qui leur est attachée par rapport à la principale (en particulier par rapport au y de la principale) ;

- et enfin, et surtout, la possibilité de substituer la variante "que" à une seconde occurrence d'une Conjs dans le cas de coordination de deux phrases introduites par la même Conjs.

*

* *

3. Définition, et schéma général, de la conjonction de subordination.

✱ Etant donné ce que nous avons établi précédemment, nous dirons donc qu'une Conjs est : un mot-outil, introducteur d'une phrase à temps fini dont le contenu est indépendant de la phrase principale, et dont la forme générale peut être déduite comme étant X que P à partir de l'existence de la variante que en cas de coordination, quelle que soit la forme précise de la Conjs envisagée. Nous traiterons alors le cas des Conjs : quand (5) (6), comme (1) (5) (8), et si, comme celui de simples accidents de nature morphophonémique⁽¹⁾.

(1) Et a fortiori celui des Conjs "figées" : lorsque, parce que, puisque, ...

En ce qui concerne le problème posé par l'existence de la forme que reprenant une Conjs en cas de coordination, deux attitudes sont possibles :

a - considérer, comme nous le faisons, que nous avons affaire à une "variante" de forme de la Conjs, une sorte de pro-Conjs (comme il existe des pronoms, un pro-Verbe (faire), des pro-adverbes (ainsi, alors, ...) qui apparaît dans le cas d'une coordination de phrase à temps fini ;

ou

b : considérer que la forme que est obtenue par une règle d'effacement qui affecte la 2ème occurrence de la Conjs devant que, toujours dans le cas d'une coordination de phrases à temps fini ; ce que suppose E. Klima⁽¹⁾ par exemple. Et l'on suppose alors que l'absence de que en présence des formes quand, comme et si, lorsqu'il n'y a pas coordination est due à quelque règle marginale spécifique de ces itemps. Ceux qui formulent cette hypothèse relient la présence de cette forme, que, supposée sous-jacente ou exprimée en présence de toutes les Conjs, au fait que la phrase ainsi introduite est à un temps fini et l'absence systématique de que au fait que la phrase n'est pas à

(1) Op. cit. ; repris également par R. Kayne (op. cit. [2])

un temps fini. Or, nous avons montré que la forme que est conservée pour au moins une classe de Conjs devant une phrase à temps non fini : au participe présent pour la classe (4) des "concessives". Et il semble bien que la présence de que ne soit pas exclue dans le cas d'une coordination de deux phrases au participe présent introduites par l'une de ces Conjs (4) :

Bien qu'étant malade et que n'ayant pas mangé depuis deux jours, Pierre a encore des couleurs

même si ces phrases sont assez lourdes, et plutôt que :

Bien qu'étant malade et n'ayant pas mangé depuis deux jours, Pierre a encore des couleurs.

En revanche, dans le cas d'une coordination de prédicats à l'infinitif⁽¹⁾ ou de formes nominales

(1) Des formes telles que avant que de sont archaïques, ainsi que le notent entre autres, R. Kayne (op. cit. [2]) et H. Obenauer (op. cit) mais surtout sont héritées de l'appartenance de cette Conjs au système, en ancien français, des Conjcp "comparatives" et donc à rapprocher des formes telles que plutôt que de (cf. Nyrop, op. cit., qui note cet emploi avec celui de (pas) assez que de).

complexes (V-n Ω) introduites par une même Conjs la forme que n'apparaît pas (comme lorsqu'il n'y a pas coordination) mais nous avons :

Du fait de la venue de Pierre et de son proche départ, tous les autres projets ont été annulés

et

Du fait d'être parti tard et de s'être arrêté en route, Pierre a mis longtemps cette fois avant d'arriver

c'est-à-dire que le second membre est introduit par la Prép associée à la Conjs construite sur un groupe nominal (de en l'occurrence) qui est donc répétée devant le 2ème prédicat à l'infinitif ou la 2ème forme nominale complexe. Les phrases où la Prép ne serait pas répétée devant le 2ème membre coordonné apparaissent d'ailleurs moins naturelles :

?Du fait de la venue de Pierre et son proche départ, tous les autres projets ont été annulés

?Du fait d'être parti tard et s'être arrêté en route, Pierre a mis longtemps avant d'arriver

comme si l'on avait affaire à une sorte d'apposition ou de parenthèse au lieu d'une coordination de phrases introduites par un même Conjs.

En ce qui concerne la Conjs avant, pour laquelle la Prép de apparaît avec le prédicat à l'infinitif qui est de forme de V° Ω (et non V° Ω), nous ne pouvons avoir de coordination sans la présence de la Prép de bien sûr :

Avant d'avoir été engagé et de s'être mis au travail Pierre vagabondait de ci de là

?*Avant d'avoir été engagé et s'être mis au travail, Pierre vagabondait de ci de là

*

* *

II. PRINCIPES METHODOLOGIQUES

2.1. La méthode d'analyse.

Le cadre théorique, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut (Présentation), est celui de la grammaire transformationnelle. La structure syntaxique est première; et les phénomènes nouveaux sont dégagés, le plus souvent, en contrastant des paires de phrases.

Cette méthode permet sous certaines conditions:

-a) de relier entre elles deux phrases ayant le même sens mais différentes par l'ordre structurel de leurs éléments sémantiquement pleins et éventuellement par des changements dans les éléments dits sémantiquement vides (préposition, conjonction que, etc...). L'existence de telles paires suggère alors que l'on établisse une transformation entre ces deux phrases avec pour première justification le fait que les propriétés distributionnelles des éléments sémantiquement pleins sont les mêmes dans les deux cas.

L'exemple le plus souvent cité est celui des couples "actif" - "passif".⁽¹⁾ La principale relation véritablement transformationnelle envisagée dans notre étude est celle que l'on observe couramment par exemple entre les deux phrases:

(*Le vent + Pierre) souffle afin
qu'il attise le feu

(*Le vent + Pierre) souffle afin
d'attiser le feu

(1) Encore qu'il soit aujourd'hui de rigueur de ne plus citer ce cas comme celui d'une transformation.

(qui comporte une opération de réduction de la complétive attachée à une Conjs sous condition d'identité des sujets).

Nous pouvons encore citer l'opération mi-distributionnelle mi-transformationnelle de pronominalisation qui substitue à une séquence un pronom (e.g. cela) sans changement de sens, en contexte approprié⁽¹⁾, par exemple dans la paire:

Pierre viendra, avant que Marie s'en aille

Marie (s'en ira + doit s'en aller);
avant cela, Pierre viendra.

De plus, la phrase:

Marie (s'en ira + doit s'en aller);
avant, Pierre viendra

est reliée transformationnellement à la deuxième phrase de cette paire par une opération d'effacement du pronom ([Pro z.]).

-b) cette méthode permet de rendre compte du fait perçu intuitivement que deux phrases de structure superficiellement identique peuvent avoir un sens différent. Si ces deux phrases ont des propriétés syntaxiques différentes révélées par l'examen de leurs distributions et l'application de transforma-

(1) C'est à dire à une seconde occurrence dans l'ordre linéaire de la séquence en question (= que Marie s'en aille).

tions qui montrent un comportement syntaxique différent, alors il est justifié de les rapporter à deux structures de base différentes.

Si l'on veut par exemple rendre compte de la différence de sens perçue entre les deux phrases suivantes:

Marie souffle très fort, pour attiser le feu

Marie souffle très fort, pour avoir attisé le feu,

on peut d'abord observer que l'on peut substituer à pour dans la première phrase la Conjs afin de (le même sens étant conservé) alors que cette substitution est exclue pour la 2^e phrase:

Marie souffle très fort, afin d'attiser le feu

*Marie souffle très fort, afin d'avoir attisé le feu;

on peut ensuite comparer la nature éventuelle du sujet de la principale: alors qu'un sujet dont la nature sémantique est "non-humain" ou "non volontaire", tel que le vent, est exclu pour la première phrase, il est au contraire naturel pour la deuxième phrase:

*Le vent souffle très fort, (afin

de + pour) attiser le feu⁽¹⁾

Le vent souffle très fort, pour avoir
attisé le feu.

Enfin, on peut aussi comparer la position du sujet de l'infini-
tive selon les deux interprétations :

Je te gifle, (pour + afin de) m'en-
tremettre de ce qui ne me regarde
pas

Je te gifle, (pour + *afin de) t'en-
tremettre de ce qui ne te regarde
pas

et nous constatons que la réduction sous condition d'identité
des sujets (Niio = Ni1) vaut pour les deux interprétations, alors
que la réduction sous la condition Niio = Ni1 est exclue pour
l'interprétation correspondant à la première phrase, ce qui est
confirmé par le caractère inacceptable de la séquence où figure
afin de. Vu cet ensemble de phénomènes (et quelques autres) la
solution est donc de dire qu'il y a au moins deux⁽²⁾ Conjs pour

(1) cette séquence est acceptable avec une interprétation "figu-
rée" où le vent est en quelque sorte personnifié.

(2) Il en existe même, en effet, une troisième que nous avons
distinguée comme pour (3) "conséquentielle", cf. en particulier
t.2. -

qui correspondent à ces deux phrases: la première à laquelle peut être substituée afin de, caractérisée par un sujet "volontaire" ou "actif" dans la principale et qui n'autorise la réduction à l'infinitif que sous la condition d'identité des sujets; la seconde, avec un sujet dont la nature est indifférente, autorise la réduction à l'infinitif sous la condition Niio = Ni1 aussi bien que sous la condition Niio = Nio.

Nous employons dans la présente étude les termes de "transformation" et de "propriété transformationnelle" de la même façon. En effet, une "transformation" est aussi une "propriété transformationnelle" dans la mesure où elle est susceptible de s'appliquer à une forme et de figurer dans l'ensemble de propriétés caractérisant cette forme.

*

*

*

2.2. Les données de base

1. Différentes sortes de données:

1.1. Les dictionnaires: Dans le but d'inventorier les conjonctions de subordination nous avons eu recours en premier lieu aux dictionnaires (LITTRE, ROBERT, le D.F.C., le Petit Robert, le Larousse de Langue Française). Un premier inconvénient propre à cette source de données est la confusion quasi totale quant aux dénominations adoptées suivant l'ouvrage en cause. On trouve ainsi un même item répertorié comme "adverbe", comme "conjonction"; tel autre tantôt comme "locution prépositive", tantôt comme "locution conjonctive", ou parfois comme "expression".

Un second inconvénient (lorsque le premier est surmonté) de cette source de données est que n'y est jamais mentionné la distinction entre conjonction de coordination ou de subordination⁽¹⁾. La seule distinction dont il est fait mention est la différence entre conjonction et locution conjonctive: critère purement formel hérité, nous l'avons vu, d'une vieille tradition grammaticale mais sans intérêt aucun du point de vue de la syntaxe, c'est à dire du comportement, de la construction de ces items par rapport aux phrases qu'ils conjoignent. Le seul

(1) A l'exception des tableaux syntétiques du Larousse de Langue Française intitulés "grammaire linguistique" et consacrés à "l'expression de la cause (le but,...)" où, sous la rubrique "propositions subordonnées", on trouve mention de quelques conjonctions de subordination.

indice, lorsqu'il existe, qui différencie à première vue les conjonctions de subordination des conjonctions de coordination est la présence du que accolé à certaines d'entre elles. Mais ceci, bien sûr, ne vaut pas pour tous les items puisque nous avons également parmi les Conjs: comme⁽¹⁾, quand et si en particulier pour lesquels cette marque distinctive n'existe pas. De plus, l'autre critère implicite possible pour établir dans la quasi totalité des cas⁽²⁾ la distinction entre coordination et subordination: l'antéposition par rapport à la principale de la subordonnée introduite par la Conjs - n'est pratiquement jamais illustré dans les exemples, lorsqu'il y en a.

Certaines informations sont cependant fournies par les dictionnaires traditionnels dans la mesure où ceux-ci donnent quelques exemples de la complémentation de ces Conjs. Mais ces indications sont généralement d'une très grande pauvreté si l'on considère tout ce que nous avons dit plus haut. De fait, ce qui est en cause ici est le manque de précision ou l'absence totale de l'appareil analytique utilisé qui conduit à de graves lacunes. Le phénomène que nous nous employons à faire surgir des parentés de constructions (par exemple entre emploi conjonctif, prépositionnel et adverbial pour un même item) ne peut être mis en évidence que si l'ensemble des constructions correspondant à chaque item en emploi conjonctif est examiné systématiquement avec les différentes distributions et les changements structuraux que ces constructions peuvent comporter. Ainsi: alors que pour notre part nous avons opéré un regroupement autour d'une même conjonction de subordination des différentes

(1) Parfois même étiqueté "adverbe".

(2) A l'exception de la classe des "conséquentielles" pour laquelle cette propriété est exclue.

possibilités de complémentation qui lui sont éventuellement associées (les différentes formes de la subordonnée): phrase à temps fini (introduite ou non par que), réductions de celle-ci (infinitivale ou participiale ou autres), phrase nominale complexe, éléments pronominaux, etc...; au contraire, tous les dictionnaires, lorsqu'ils en font mention, signalent par exemple les deux dernières possibilités de complémentation (nominale et pronominale) sous une autre rubrique en instituant même une autre entrée intitulée "préposition" comme s'il s'agissait là d'un autre item, totalement indépendant par rapport au premier. Ce qui revient, bien sûr, à compliquer inutilement la situation. Ce même reproche peut être étendu à la présence de la rubrique "adverbe" pour un même item toujours sans mention d'une corrélation ou non avec la conjonction alors que celle-ci peut exister en certains cas; mais effectivement pas toujours, ce qui fonde d'autant plus la nécessité de marquer ce lien lorsqu'il existe.

Dans leur quasi-totalité, les grammaires et études syntaxiques traditionnelles, qui constituent la seconde source de données, n'échappent pas à ce défaut.

1.2. Les grammaires et études syntaxiques traditionnelles récentes du français: Les défauts que nous avons mis en évidence en dernier lieu pour les dictionnaires se retrouvent pour les grammaires et études syntaxiques traditionnelles du français. Ils apparaissent toutefois sous une forme différente due à la présentation différente de ce type d'ouvrages, mais leur fondement est bien le même: le manque de précision, quand ce n'est pas l'indigence extrême, de l'appareil analytique utilisé qui conduit à de graves lacunes.

Dans leur présentation, les grammaires et études syntaxiques traditionnelles récentes diffèrent, à première vue, en effet profondément des dictionnaires, mais surtout parce que l'indétermination ne règne plus quant à la répartition entre conjonctions de subordination et de coordination: elles font l'objet de chapitres distincts, pas toujours d'après des critères explicites, mais en tout cas sont nettement séparées. Et, au travers, ou agrémentées, d'exemples nous sont ainsi fournies des listes; souvent incomplètes, il est vrai. Mais la présentation (différente) elle-même révèle les défauts que nous avons signalés en dernier lieu pour les dictionnaires: les conjonctions de subordination ne sont généralement pas étudiées nommément, mais apparaissent à titre d'exemple au cours de l'étude consacrée aux phrases ou propositions subordonnées dont le classement interne est sémantique. Et lorsqu'elles apparaissent en tant que telles, il s'agit toujours d'un chapitre séparé de celui des phrases ou propositions subordonnées qui ne donne lieu le plus souvent qu'à une simple liste où l'on retrouve généralement la distinction conjonction/locution conjonctive, parfois agrémentée de vagues considérations sur leur origine morphologique. Mais le lien n'est ainsi jamais fait explicitement entre ces items et les caractéristiques des subordonnées, et à plus forte raison entre ces dernières et l'origine morpho-syntaxique des items en question⁽¹⁾.

Aussi, cette présentation révèle bien de toutes façons

(1) Ce que nous croyons être l'un des résultats de notre recherche si l'on pense par exemple aux conditions d'extension de la classe des "finales" que nous avons mise à jour à partir de la corrélation entre ces divers phénomènes.

les mêmes défauts: dans le chapitre des subordinées ne sont le plus souvent indiqués que les items en emploi conjonctif; lorsqu'un emploi prépositionnel est mentionné il ne l'est généralement que lorsqu'il s'agit d'items différents de ceux qui figurent en emploi conjonctif; et enfin, la relation des items en emploi conjonctif avec un éventuel emploi adverbial est exclue dans ce chapitre qui n'est consacré qu'à un certain type de phrase complexe et non à d'autres structures.

De plus, le chapitre intitulé "propositions subordinées" autorise un inventaire de forme plus large que celui des conjonctions de subordination, puisque l'on trouve généralement recensées pêle-mêle avec ces dernières un certain nombre de compléments phrastiques (du type de: à V Ω , en V-ant Ω , ... e.g. pour les "causales") qui sont en fait des compléments de verbe (liés à certaines classes de verbes) sans que cela ne soit dit ou même envisagé la plupart du temps. Là encore est en cause le défaut d'appareil analytique.

Enfin, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les listes qui sont présentées dans ces ouvrages, ou qui sont fournies à travers les exemples qu'ils donnent de ces items, sont par force lacunaires jusqu'il ne s'agit le plus souvent que d'exemples ou au mieux d'inventaires restrictifs car soumis aux critères de la norme.

De telles contraintes n'existant pas en ce qui nous concerne, nous avons pu établir un inventaire relativement exhaustif en particulier en comblant les lacunes présentées par ces sources.

2.-Choix effectués:

Parmi les données hétéroclites rassemblées à partir des grammaires et études grammaticales traditionnelles et des dictionnaires, nous nous sommes employé à regrouper effectivement le plus grand nombre d'items nécessaires à la complétude de la description. Cette classe de mots, les conjonctions, est en effet traditionnellement définie comme un exemple de classes "fermées" (par opposition aux classes dites "ouvertes" d'items lexicaux tels que les verbes, substantifs, etc... qui peuvent toujours recevoir de nouveaux éléments). Or nous pensons démontrer au moins en partie à la fin de la présente recherche toute la relativité d'une telle définition appliquée à l'objet de notre étude. Pour cela, outre le rassemblement des données à partir de ces diverses sources, nous avons systématiquement tenté de rechercher si une possibilité d'emploi conjonctif, apparemment exclue, n'existait pas pour certains items dont les sources en cause ne mentionnaient que des exemples en emploi prépositionnel. Tel est par exemple le cas de Conjs comme affaire de, ou au temps de, et d'un nombre non négligeable d'autres items, la plupart du temps exclus dans l'emploi conjonctif pour des raisons, avouées ou non, de purisme, de norme.

Or, de telles raisons sont éminemment nuisibles, non seulement à la constitution d'un inventaire exhaustif, mais encore et surtout à la complétude de la description et aux analyses qui peuvent donc être proposées des phénomènes observés pour l'ensemble des conjonctions de subordination, tout autant que pour la définition d'une classe particulière. L'étude développée qui suit (cf. § IV) en apporte, à notre avis, la preuve pour chacune des quatre classes. Nous avons donc regroupé dans nos classes des items correspondant à divers niveaux de langue, et cela d'autant plus que, par exemple,

des items considérés comme "vieillis" ou "littéraires" apparaissent en fait d'un usage toujours vivace dans des parlars régionaux ou dits "populaires". Nous en donnerons pour exemple des Conjs telles que un coup, à cause de ou à rapport à, pour ne citer que celles-ci.

Parfois notre regroupement comprend des items considérés comme très marginaux, parce qu'appartenant à des parlars non standards (archaïsants, ou populaires, ou administratifs). Notre objet ce faisant est toujours de montrer que l'observation de phénomènes pouvant être spécifiques et caractéristiques d'une classe donnée, concerne un certain nombre d'items, même si celui-ci reste restreint étant donné le nombre relativement petit d'éléments figurant dans chaque classe de Conjs. Nous pensons ici par exemple aux alternances caractéristiques de la Prép antécédente aux N d'une classe particulière:

ainsi par et pour que l'on retrouve non seulement comme composantes de Conjs (1) ("causales") construites sur les N raison, motif, ..., mais aussi pour d'autres Conjs (1) construites sur une forme pronominale (analysable d'ailleurs comme substitut de ces N): pour cela seul, par cela seul, pour cela même, par (ce)la même, qui sont ressenties comme très "lourdes" ou "gauches". De même les alternances entre à et sous comme composantes associées à certains N de Conjs (6):

sous (la + cette + E) condition de/à (la + cette + E)
condition de

sous (la + cette + E) réserve de/à la réserve de
auxquelles nous pouvons adjoindre:

sous peine de/à peine de
même si cette dernière Conjs (6) n'est plus usitée que dans la langue juridique.

Nous avons d'ailleurs opéré de la même façon en ce qui concerne les divers types de complémentation phrastique (ou non) possibles pour nos Conjs. Une telle attitude nous a permis par l'observation de phénomènes dans leur ensemble (à la fois dans le temps et sans les limites d'un parler standard particulier) d'aboutir à des régularisations importantes de phénomènes apparemment exceptionnels. Nous pensons, par exemple, ici à l'alternance caractéristique en (où + que) P caractéristique de la quasi totalité des "temporelles". Et, en effet, pour raffiner la description et l'analyse des phénomènes en jeu, la prise en compte de l'existence de ces formes ou éléments généralement considérés comme marginaux a souvent été pour nous très éclairante du point de vue de l'approche du système des conjonctions dans son ensemble. En fait, répétons-le, notre recours à ces différents états ou niveaux de langue ne se justifie pour nous que par la recherche et la nécessité d'une analyse d'ensemble de l'état actuel des phénomènes en jeu, et ce, dans une perspective panchronique; c'est à dire qui puisse même permettre d'au moins entrevoir les conditions de fonctionnement et d'extension de ces classes d'éléments conjonctifs traditionnellement décrites comme "fermées".

2.3. Délimitation de l'étude.

Dans l'étude des conjonctions de subordination nous avons recensé à côté des formes traditionnellement et quasi exclusivement répertoriées comme telles (quand, parce que, ...) des expressions prépositionnelles analysables selon la forme Prép N Prép construites avec des complétives⁽¹⁾ et/ou des infinitives. Ces groupes nominaux prépositionnels quand ils sont construits avec un complément substantival de N ne donnent pas lieu au possessif:

J'abandonne tout, à la réserve
de (ce projet + Pierre)

→ *J'abandonne tout à sa réserve.

et ne se comporte^{nt} donc plus comme des N dits normaux⁽²⁾:

La réforme a été faite au détri-
de (Pierre + ce projet)

→ La réforme a été faite à son
détriment.

Comparer ainsi:

(1) Ou des relatives. Cf. Propriétés, &III.2.

(2) Cf. Gross(3)[G.N.].

(a) Je l'ai fait dans l'intention
de ce programme

(a') →* Je l'ai fait dans son intention.

vs.

(b) Je l'ai fait à l'intention de
(Pierre + ce programme)

(b') → Je l'ai fait à son intention.

En (b) le groupe nominal de N est source du possessif et le groupe nominal prépositionnel à l'intention de est un complément circonstanciel du V et non une Conjs, à la différence de dans l'intention de qui est une Conjs (2) ("finale").

Notre choix de ces items à composante nominale⁽¹⁾ se justifie par l'observation d'un continuum entre les formes les plus figées telles que: afin de (qui va jusqu'à la soudure en une seule forme), à condition de, ..., et les autres formes qui présentent des degrés de lexicalisation très variables: (à (la + cette) condition de, ...), notion que nous pouvons préciser et définir en termes des possibilités qu'a le N (sur lequel sont construites ces Conjs) d'accepter des déterminants. Nous renvoyons sur ce dernier point aux Propriétés (&III.1.: entrées construites sur un N).

(1) Qui répondent par ailleurs à la définition que nous avons donnée de la Conjs à la fin du &I.Introduction.

Le phénomène représenté par ce continuum l'est non seulement au niveau de l'histoire de la langue mais encore au niveau synchronique avec la coexistence dans la quasi-totalité des classes de Conjs de formes telles que:

<u>afin de</u>	<u>à cette fin de,</u>
<u>à condition de</u>	<u>à (la + cette) condition de,</u>
<u>sous prétexte de</u>	<u>sous (le + ce) prétexte de,</u>
<u>...</u>	

Et ce phénomène rejoint d'ailleurs l'observation faite par Harris sur les classes prétendûment fermées d'éléments à propos desquelles il dit⁽¹⁾:

"Même les petites classes qui remplissent le rôle de constantes transformationnelles, comme les prépositions et les conjonctions, qui ont toujours été considérées comme des objets de la grammaire qu'on ne pouvait étendre, peuvent recevoir de nouveaux éléments dans des sous-ensembles particuliers de phrases, augmentant ainsi la dimension de la grammaire pour ces phrases. La création de nouveaux éléments de P (prépositions) et de C (conjonctions) est rendue possible parce que certaines séquences grammaticales de morphèmes ont les mêmes voisinages à l'intérieur d'un sché-

(1) In op.cit.[2].p.172.

ma de phrase que P ou C.

Par exemple, dans le langage total, un opérateur φ_1 suivi de S peut être rattaché, à l'aide de quelque C effacé à un autre S, ce qui a pour effet que l'opérateur φ_1 apparait entre les phrases, comme s'il s'agissait d'une conjonction. Ainsi:

[qu-: J'ai promis à une condition. La condition est qu'il promette aussi → J'ai promis à une condition qui est qu'il promette aussi.]

Ceci devient, après application de φ_2 sur qui est: J'ai promis à la condition qu'il promette aussi, où à la condition que fonctionne comme C. De telles séquences de morphèmes peuvent être considérées comme des éléments de C, non seulement parce qu'elles apparaissent entre deux phrases, mais aussi parce que les similarités requises entre les deux phrases, ou les conditions imposées sur les phrases ultérieures, sont précisément du même type que celles qu'exige C."

L'ensemble des faits, illustrant ce continuum, que nous présentons au niveau de nos quatre classes de Conjs vient donc tout à fait à l'appui de l'observation de Harris. Or, si des formes d'allure très figée, telles que afin de, sont généralement répertoriées par les grammairiens comme Conjs, il n'en est pas toujours de même pour d'autres formes d'allure moins figées, du type à la réserve de, par exemple.

Mais surtout leur statut n'est pas posé clairement par les grammairiens traditionnels lorsqu'ils les recensent, généralement au chapitre des subordonnées.

*

*

*

A la différence des études traditionnelles (cf. & précédent-"les données"), nous avons écarté de l'étude des Conjs un nombre non négligeable de formes recensées par les grammairiens à divers titres, et notamment dans les études consacrées aux propositions subordonnées⁽¹⁾. En effet, leur recensement comporte pêle-mêle avec les Conjs des formes qui ne répondent pas à la définition de celles-ci (cf. &I. Introduction).

-Nous avons ainsi écarté d'emblée des groupes nominaux prépositionnels très proches morphologiquement comme sémantiquement parfois de nos Conjs; par exemple avec pour (but + dessein + idée + ...) de qui apparaissent très proches de dans le (but + dessein + idée + ...) de qui sont des Conjs (2). En effet, ce type de groupes nominaux prépositionnels apparaît subir beaucoup plus difficilement l'antéposition ou l'insertion adverbiale:

?*Avec pour (but + dessein + idée + ...) d'aérer la pièce, Pierre ouvre la fenêtre

(1) Cf. en particulier le Bidois (in op.cit.).

?*Pierre, avec pour (but + dessein + idée + ...) d'aérer la pièce, ouvre la fenêtre,

?*Avec pour (but + dessein + ...) qu'il pleuve, les croyants disent des prières

?*Les croyants, avec pour (but + dessein + ...) qu'il pleuve, disent des prières,

par comparaison avec:

Dans le (but + dessein + idée + ...) d'aérer la pièce, Pierre ouvre la fenêtre

Pierre, dans le (but + dessein + idée + ...) d'aérer la pièce, ouvre la fenêtre,

Dans le (but + dessein + ...) qu'il pleuve, les croyants disent des prières

Les croyants, dans le (but + dessein + ...) qu'il pleuve, disent des prières.

Et d'autre part, et surtout, ces groupes nominaux prépositionnels apparemment similaires à nos Conjs (2)

ont un comportement nettement différent en ce qui concerne les possibilités de pronominalisation ou de faire référence à la phrase qui leur est attachée. Ainsi, avec nos Conjs (2) nous avons noté:

1) la présence de la forme déictique démonstrative Prép ce N-là comme par exemple, en parallèle à la phrase:

Pierre est revenu, dans l'(idée + ...) de repartir aussi vite,

dans les phrases:

Repartir aussi vite; dans cette (idée + ...) là, Pierre est revenu

Repartir aussi vite; Pierre est revenu, dans cette (idée + ...)là:

mais aussi éventuellement:

2) La possible substitution du pronom cela à la phrase attachée à ces Conjs (2):

Repartir aussi vite; dans l'(idée + ...) de cela, Pierre est revenu

Repartir aussi vite; Pierre est revenu, dans l'(idée + ...) de cela

quoique cette seconde éventualité apparaisse un peu moins naturelle que la première (parce que plus "gauche" ou "lourde").

En revanche, en présence des groupes nominaux prépositionnels apparemment similaires cette (seconde)

éventualité est exclue⁽¹⁾ puisque nous n'avons pas, en parallèle à la phrase:

Pierre est revenu avec pour (idée + ...) de repartir aussi vite,

de séquences telles que:

*Repartir aussi vite; Pierre est revenu avec pour (idée +....) de cela

*Repartir aussi vite; avec pour (idée + ...) de cela, Pierre est revenu;

ni même telles que:

*Repartir aussi vite; Pierre est revenu avec pour (idée + ...) cela

*Repartir aussi vite; avec pour (idée + ...) cela, Pierre est revenu;

mais plutôt des séquences du type de:

Repartir aussi vite; Pierre est revenu avec cela pour (idée + ...)

mais non:

*Repartir aussi vite; avec cela pour (idée + ...), Pierre est revenu

qui sont donc très différentes de celles observées avec nos Conjs (2).

(1) La première l'étant de toutes façons puisque nous n'avons pas affaire ici à un groupe nominal précédé d'un déterminant "défini".

- Nous avons de même exclu des compléments prépositionnels tels que à V¹Ω, en V⁰ antΩ et de V⁰Ω qui figurent par exemple dans les phrases:

(A toujours parler + en parlant toujours) de ses soucis, Pierre ennuie Paul,

(A voir + en voyant) son air sombre, j'ai reconnu qu'il était en colère,

(A lui voir + en lui voyant) une si triste mine, elle éclata de rire,

D'avoir fait cela, Marie exulte,

D'avoir dû faire cela, Pierre hurle,

et sont pourtant caractérisés par la permutable adverbiale.

Cependant ces adverbiaux qui ont cette caractéristique des compléments de phrase sont en fait des compléments de verbe étant donné qu'ils sont limités à certaines classes sémantiques de verbes qui correspondent en particulier aux tables ((4) et (6), et (8) et (9)) de verbes à compléments complétifs de Gross.⁽¹⁾

*

(1) Cf. [M.S.] , & IV.

- Nous avons également éliminé, malgré une origine morphologique commune, des items (e.g. d'origine participiale) qui n'ont par exemple qu'un emploi prépositionnel et non conjonctif: e.g. concernant pour lequel on observe:

concernant (Nhum + V-n Ω)

= concernant (la venue de Pierre + Pierre), ...,

mais non:

concernant que P

= *concernant que Pierre vient, ...;

alors que pour les Conjs de même origine morphologique l'on a par exemple:

Considérant (que Pierre vient + la venue de Pierre),.... .

- Ou encore des items toujours analysables selon la forme V-ant ou V-é, c'est à dire d'origine participiale, mais auxquels est attachée cette fois une forme que P:

Etant (admis + reconnu + entendu + ...)que P, ...,

mais qui diffèrent de Conjs morphologiquement identiques, par exemple étant donné, par les traits suivants:

- l'apparition d'un complément du type de par tout le monde étroitement lié à la forme participiale:

Etant (admis + reconnu +...) par
tout le monde que P

= Que P étant (admis + reconnu +...)
par tout le monde,

exclu avec la Conjs:

*Etant donné par tout le monde que P⁽¹⁾

= *Que P étant donné par tout le monde;⁽¹⁾

-la présence de phénomènes d'accord avec un substantif
pour les formes participiales:

La solution à adopter étant admise

= Etant admise la solution...,

et non:

*La solution à adopter étant admis

= *Etant admis la solution...;

alors que ce phénomène est exclu en présence de la Conjs:

*Etant donné la solution à adopter,...⁽¹⁾

*La solution à adopter étant donnée,...

(1) Cette forme est acceptable mais dans une autre interprétation que celle où figure la Conjs étant donné: c'est à dire avec un vrai participe.

puisque l'on a :

Etant donné la solution à adopter,
Pierre est parti

sans possibilité de permuter la Conjs étant donné autour du substantif, ce qui est au contraire le cas pour les formes participiales précédentes;

-enfin, la modification par bien est possible pour les formes participiales :

Etant bien (admis + posé + reconnu + ...) que P,

alors qu'elle est exclue pour les Conjs :

(1) Etant donné : *Etant bien donné que P, ...,

(6) Posé : *Bien posé que P,

... .

*

-Nous avons enfin encore écarté de cette étude la conjonction que qui est susceptible de figurer seule, en liaison avec certaines intonations, dans des phrases qui apparaissent synonymes de phrases où figurent des Conjs véritables, recensées dans nos tables. Par exemple :

- Ote-toi de là, que je m'y mette!

(synonyme de : Ote-toi de là, (pour + afin)
que je m'y mette),

- (Dormirais + dors)-tu, que je ne t'entends plus?

(synonyme de: (Dormirais + dors)-tu, (parce-que + puisque) je ne t'entends plus?),

- Il ne partira pas, qu'il ne m'm'ait entendu!

(synonyme de: Il ne partira pas, sans qu'il ne m'ait entendu).

En effet, nous analysons toutes ces phrases où figure la conjonction que isolément comme obtenues par effacement d'un élément de la classe de Conjs en cause devant que (ou par substitution de que à l'un de ces éléments: appartenant aux classes (2), (1) et (6), respectivement); c'est à dire à partir des phrases synonymes de celles où figure que isolément. Ce phénomène est d'ailleurs à rapprocher de celui observé dans la coordination de phrases introduites par une même Conjs où l'on constate la présence, éventuellement, de la variante que en lieu et place de la 2^e occurrence de la Conjs en question.

En outre, la séquence introduite par que ne possède pas la permutabilité adverbiale:

*Que je m'y mette, ôte-toi de là!

*Que je ne t'entends plus, (dor-

mirais + dors)-tu?

*Qu'il ne m'ait entendu, il ne
partira pas!

qui caractérise en revanche les phrases où figurent
les Conjs:

(Pour + afin) que je m'y mette,
ôte-toi de là!

(Parce que + puisque) je ne t'en-
tends plus, (dormirais + dors)-tu?

Sans qu'il ne m'ait entendu, il
ne partira pas!

L'effacement de la Conjs (ou sa supplétion par la varian-
te que) en liaison avec certains schémas d'intonation
s'accompagne donc d'une certaine contrainte quant au
positionnement de la phrase introduite par que par
rapport à la principale, qui exclut donc la permuta-
bilité adverbiale.

*

*

*

2.2. La présentation en tables.

Nous avons représenté le fragment de "lexique-grammaire" du français objet de cette étude au moyen de matrices binaires (i.e. de tableaux rectangulaires de signes + et -). Les tables figurant dans cette étude sont désignées par les lettres: Conjs (1), Conjs (2), Conjs (5), Conjs (6).

Nous rappelons ici (cf. & 1 = Présentation) qu'à la différence des travaux précédents effectués dans cette perspective chaque table correspond non à une classe de structure mais à une classe sémantique. Nous n'avons donc pas ici de propriété syntaxique (structure) définitionnelle d'une table comme cela peut être le cas en ce qui concerne les V, Adj ou N. (Sauf peut-être pour la classe 2 des "finales", encore que la forme que Psubj de la complémentation ne suffise pas à elle seule à la caractériser).

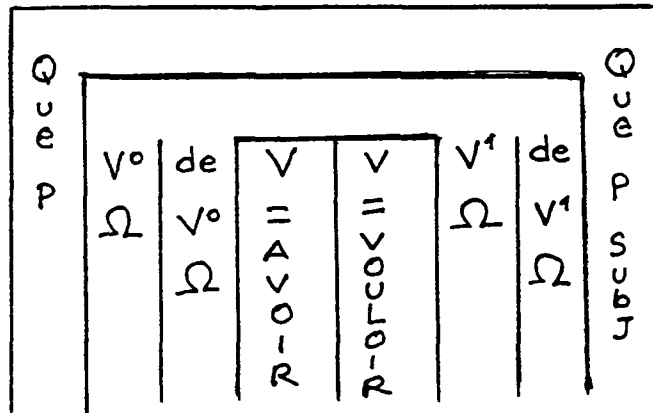
Notre présentation en tables des Conjs correspond à ce que nous avons dit du dictionnaire syntaxique qui tente de caractériser les items lexicaux (en l'occurrence les Conjs) par les propriétés syntaxiques qui leur sont associées, c'est à dire pour les Conjs: principalement par les formes et propriétés de la phrase qui leur est attachée (la subordonnée). Ainsi sur chaque ligne de ces tableaux figure une Conjs, avec la préposition qui lui est éventuellement associée, en compagnie des diverses structures syntaxiques possibles pour la subordonnée qui sont figurées par les colonnes.

Chaque colonne peut être interprétée comme représentant une structure Conjs lii (c'est à dire la Conjs, et éventuellement sa Prép, avec sa complémentation de type phrastique: proposition subordonnée, ou non: N subordonné, etc...) dans laquelle une conjonction de subordination peut entrer. Le signe + à l'intersection d'une ligne Conjs et d'une colonne propriété indique que cette Conjs possède cette propriété, le signe - indique que cette Conjs n'a pas cette propriété.

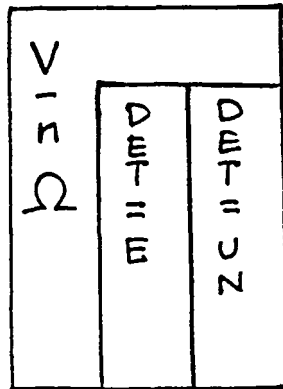
Les propriétés sont regroupées en fonction de leur nature; des cartouches horizontaux spécifient la nature de la structure qu'elles affectent (Conjs, Modif de la conjonction, proposition subordonnée, N subordonné, pronoms) ou le phénomène affectant la complémentation auquel elles se réfèrent (Pronominalisation, question, etc...). Cf. sur ce point la figure ci-dessous:

CONJ		COMPLEMENTATION									
MODIF CONJ		PROPOSITION SUBORDONNÉE			<u>N</u> subord.	Pronoms		Pron.	Quest.		
seulement conj	conj seulement	P	Que P subj	V ^o Ω	N hum	Quoi	ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
simple	seul	Que P	de V ^o Ω	V = avoir	LUL	cela	ce N la'	CONJ	que l'Nt?		
conj même	Prép	de V ^o Ω	V = vouloir	V ¹ Ω	V-n-Ω	Dét = E	ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		de V ¹ Ω	V ¹ Ω	de V ¹ Ω			ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		N hum					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		LUL					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		V-n-Ω					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		Dét = E					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		Quoi					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		ce la					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		la'					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		LPRO 2.7					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		PRÉP ce N la'					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		CONJ					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	
		que l'Nt?					ce la	ce N la'	CONJ	que l'Nt?	

Nous ne donnons ces informations au moyen de termes évidents que dans le but de faciliter la lecture des tables. Toutefois, ces cartouches fournissent également une information structurelle: le cartouche Proposition subordonnée par exemple recouvre différents types de phrase (notamment P et que P ou que Psubj) et leur regroupement en colonne sous ce cartouche signifie que ces différents types de phrases s'excluent. Les symboles employés en tête des colonnes désignent les propriétés (distributionnelles ou transformationnelles) analysées dans la 3^{ème} partie de cette étude. Les propriétés syntaxiques ne sont pas toujours indépendantes les unes des autres: ces dépendances sont spécifiées par des imbrications de colonnes (ou dessous-colonnes); par exemple les restrictions sur le V des infinitives apparaissent généralement ainsi:



ou encore sur le Dét antécédent à la complémentation V-nΩ:



Nous avons parfois spécifié dans les colonnes regroupées par le cartouche Modif l'ordre d'apparition des éléments Modif et Conjs l'un par rapport à l'autre lorsque nous avons fait état volontairement des deux ordres de possibilités: Conjs Modif et Modif Conjs. En revanche, lorsque nous ne l'avons pas fait, les indications portées dans les colonnes Modif doivent être lues à leur place dans l'ordre linéaire, c'est à dire comme venant à la suite de la Conjs (dans l'ordre Conjs Modif) ainsi que tout le reste de la complémentation. Ceci vaut pour les Modif seulement et même. En ce qui concerne les Modif qui ont une forme adjectivale et qui n'apparaissent donc qu'avec les Conjs qui sont construites sur un N (tels que: bon, excellent, seul, simple, précis, exact,...) nous n'avons jamais spécifié leur position par rapport à la Conjs étant donné que cette position est en général extrêmement contrainte auprès du N: seul et simple se placent par exemple obligatoirement entre le Dét et le N; bon et excellent généralement de même; alors que précis et exact apparaissent plutôt à droite du N.

Nous avons distingué au tableau 5 des "temporelles" le cas de l'apparition éventuelle d'un Nt (i.e. moment, temps,...), que nous avons indiqué au moyen d'une colonne spécifique le Nt (dépendante de la colonne où P), du cas où le Nt figure comme composante obligatoire dans l'entrée (e.g. : à compter du Nt de, du temps de,...). La spécification de cette propriété le Nt en colonne dépendante de la propriété où P correspond en effet par exemple au cas des formes:

avant le Nt où P

qui sont observées en parallèle aux formes:

avant (le Nt + E) que P :

où le Nt n'est pas inclus dans l'entrée, parce que facultatif devant la forme que P alors qu'il est obligatoire devant la forme où P. Le signe + dans la colonne le Nt en dépendance de la propriété où P signale donc cette propriété pour ces entrées.

Pour les entrées qui comportent un Nt dans leur forme même, cette propriété n'apparaît pas; ce qui sera signalé par le signe -, puisque nous avons directement le parallèle:

à compter du Nt [(où + que) P].

Un nom de transformation peut aussi figurer dans une colonne. Ce nom est alors considéré comme une abréviation pour la structure transformée. Nous avons ainsi [pcz.] pour: Conjs que P,

[Extraction C'est...Qu] pour: C'est Conjs Pii que Pi, etc...

Les colonnes avec lesquelles ces structures sont accouplées sont facilement repérables. Ce sont soit des colonnes directement dominantes (cas de [extraction C'est...Qu] qui intéresse toute la complémentation en bloc), soit des structures limitées à certains types de complémentation (cas de [pcz.] qui ne s'applique qu'à que P et/ou que Psubj).

Les propriétés syntaxiques ne sont pas toutes de même nature ainsi que nous l'avons dit plus haut. Certaines colonnes correspondent à des conditions placées sur les transformations; ainsi V = avoir et V = vouloir sont des conditions placées sur la transformation de réduction:

$$\underline{\text{que P(E +subj)}} \rightarrow \underline{\text{(E + de) v}^i\Omega}.$$

Et elles sont notées comme dépendantes de la structure transformée.

Ces tables font apparaître sur le même plan des propriétés distributionnelles comme le choix des Modif, des propriétés transformationnelles comme les réductions de complétives, la pronominalisation ou l'extraction dans C'est...Qu..., et des propriétés plus lexicales comme Nhum pour le N subordonné. Il s'agit là essentiellement d'une commodité de présentation. Ainsi une ligne de table correspond à un paradigme syntaxique. Mais cette interprétation de la suite des colonnes nous permet surtout de faire figurer dans

une table des structures sans que nous soyons obligés de spécifier les relations qu'elles entretiennent entre elles: ce qui correspond par exemple à l'attitude que nous adoptons pour l'instant vis à vis des différents liens qui pourraient exister entre les différentes structures de la proposition subordonnée et les propriétés particulières du \underline{N} subordonné figurées par la colonne $\underline{V-n\Omega}$. L'état d'avancement des recherches sur ce point ne permet pas, en effet, d'envisager de façon très précise les conditions de l'opération qui relierait ces constructions.

*

III. LES PROPRIETES

Nous présentons dans ce chapitre les diverses propriétés avec leurs particularités, apparaissant dans nos tables de constructions et brièvement évoquées au § Notations ainsi que dans la "Présentation en tables" (cf. chap. IV).

Les propriétés décrites dans ce chapitre sont les propriétés distributionnelles et transformationnelles qu'ont dégagées les études les plus récentes.

Il est un certain nombre d'entre elles que nous ne ferons qu'évoquer parce qu'elles ont été amplement traitées ailleurs : -soit dans nos Commentaires de tables de constructions, où nous en avons reporté la discussion, lorsqu'elles sont spécifiques de l'une d'elles ; soit dans des études antérieures, en particulier pour les propriétés caractéristiques des complétives pour lesquelles nous renvoyons au moins partiellement à la Grammaire transformationnelle et à Méthodes en Syntaxe. Dans ce dernier cas, néanmoins nous mettrons l'accent principalement sur les différences et spécificités de ces propriétés observées dans nos tables, par rapport à celles observées pour les compléments de verbes.

Nous avons cependant introduit un certain nombre de propriétés nouvelles, telles que les Modif, la propriété V - n Ω et les formes de la question, dont il sera fait état à leur place dans le cours de ce chapitre.

III. - 1. Les propriétés distributionnelles

1.1 Les Conjs :

Les entrées des tables sont constituées par des conjonctions de subordination. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il ne s'agit nullement d'unités morphologiques simples et bien caractérisées. Au contraire, leur origine morphologique est très diverse. Nous n'avons en effet, pas affaire à une classe d'éléments morphologiquement homogènes (tels que les V, Adj ou N) mais à une classe syntaxique d'éléments morphologiquement très diversifiés. Nous avons ainsi :

1.1.a. des entrées constituées d'un seul élément :

soit un adverbe comme dans le cas de : surtout, tant, sitôt, etc...
soit une Prép comme sans, depuis, pour, etc... . Mais nous analysons ce dernier cas (la présence d'une préposition isolément en tant qu'entrée conjonctive) comme issu d'un groupe nominal prépositionnel dont le N a été effacé (voir sur ce point nos analyses de pour(1), pour (2), et des "temporelles" : §5.2.). Cette analyse ramène donc le cas de ces entrées prépositionnelles au cas des entrées qui ont la forme de groupes nominaux prépositionnels que nous examinons en suivant.

1.1.b. Des entrées construites sur un substantif (N)
ou plus rarement sur un pronom.

1) Un nombre important d'entrées dans chaque classe ont en effet la forme de groupes nominaux, prépositionnels ou non, plus ou moins figés. Nous posons pour ces entrées la forme générale :
(Prép + E) (Ddéf + E) N Prép.

- En ce qui concerne la Prép antécédente au N, celle-ci n'apparaît en effet pas toujours selon les Conjs en cause. Mais nous avons pu montrer en particulier grâce au recours à l'histoire de la langue sa présence originelle dans tous les cas (cf. table 2 et table 5 et 6 principalement, qu'il s'agisse de : crainte de, de : faute de, ou de : du moment de (5) pour ne citer que ces exemples.

- La non-apparition du Ddéf devant le N peut être également un indice sur l'état plus ou moins figé des entrées conjonctives qui ont cette forme ; et particulièrement bien sûr lorsque nous avons en parallèle l'existence d'une entrée identique où le Ddéf est conservé comme par exemple pour

<u>à condition de</u>	<u>à (la + cette) condition de</u>
<u>afin de</u>	<u>à (la + cette) fin de.</u>

Cependant le test le plus sûr quant au caractère non figé de ces entrées conjonctives de forme nominale (prépositionnelles ou non) est la possibilité d'avoir une forme déictique démonstrative, puisque nous avons des contrastes comme :

<u>à (la + cette) condition de (6)</u>	<u>à cette condition-là</u>
<u>au moment de (5)</u>	<u>à ce moment-là</u>
<u>dans le but de (2)</u>	<u>dans ce but-là</u>
<u>pour la raison de (1)</u>	<u>pour cette raison-là</u>

et

<u>au défaut de (6)</u>	<u>*à ce défaut-là</u>
<u>au cas de (6)</u>	<u>*à ce cas-là</u>
<u>au lieu de (4)</u>	<u>*à ce lieu-là,</u>

mais aussi comme :

<u>du moment de (5)</u>	<u>de ce moment-là</u>
et :	
<u>du moment (1)</u>	<u>*de ce moment-là</u>

C'est à dire que nous avons ainsi parfois des entrées qui ont la forme d'un groupe nominal prépositionnel et comportent un Ddéf, mais sans la possibilité de substituer à ce dernier la forme déictique démonstrative dans le cas de pronominalisation ; ce qui constitue un indice sur le caractère figé de ces entrées.

2) Enfin, un petit nombre d'entrées sont construites sur un pronom avec une Prép antécédente. Nous ramenons le cas de ces dernières entrées à celui des entrées précédentes, qui ont la forme de groupes nominaux prépositionnels, dans la mesure où nous avons pu démontrer que la forme pronominale apparaît toujours, pour ces quelques cas très précis (cf. table 1 : pour cela (seul + même)),

par (ce) là même, par cela seul), comme substitut à des N particuliers (en l'occurrence : motif, cause, raison).

1.1.c. Entrées comportant un symbole :

Quelques entrées contiennent des symboles représentant des classes grammaticales avec des spécifications sémantiques. Nous avons ainsi le symbole Nt que nous avons mentionné précédemment pour quelques entrées = à compter du Nt de, à dater du Nt de, à partir du Nt de, mais qui apparaît aussi pour une autre entrée au bout de Dnum Nt associé à un autre symbole : Dnum. Ce dernier symbole indique la présence obligatoire d'un Dét de la classe des "numéraux-cardinaux" pour cette entrée. Tous ces symboles sont utilisés pour indiquer que l'un quelconque des éléments de la classe qu'ils représentent peut figurer comme composante des entrées en question.

1.1.d. Entrées verbales

Un certain nombre d'entrées enfin sont construites sur des formes verbales à caractère non fini :

- participiales (au passé ou au présent), telles que : vu, étant donné, considéré, considérant, supposé, posé, moyennant, durant, pendant, maintenant, comptant bien sur, ... ;
- ou au gérondif, telles que : en admettant, en attendant, ... ;
- ou infinitivales précédées d'une Prép : à supposer,

1.1.e. Les Prépositions :

Les prépositions, qui sont toutes de forme simple, associées à certaines Conjs et figurant devant leur complémentation, sont représentées explicitement dans une colonne spéciale, à leur place. De fait, ces Prép apparaissent exclusivement en compagnie d'entrées construites sur un substantif, à l'exception près d'une entrée d'origine verbale : comptant bien sur.

Remarque : Dans le cas des entrées qui ne comportent qu'une Prép, isolément, (cf. 1.1.a.), et qui sont donc analysables comme obtenues par effacement d'un N défini, la Prép qui figure dans ces entrées est la Prép antécédente au N en question et non la Prép qui lui serait associée en colonne, qui disparaît elle-même avec ce N. Ainsi, e.g. pour(1) est analysable par effacement d'une séquence telle que : la raison de, le motif de,

1.2. Les Modif :

Parmi les modifieurs de Conjs nous avons indiqué en gros deux sortes d'éléments :

- d'une part, les modifieurs de nature adverbiale du type de même, seulement, ..., qui peuvent modifier les Conjs de toute origine (Adv, N, Prép, V-ant, ...) et ne sont pas contraints quant à leur position auprès des Conjs ; ils peuvent figurer aussi bien à droite qu'à gauche de celles-ci. De leur position, toutefois, dépend bien évidemment leur portée. Lorsqu'ils figurent à gauche de la Conjs

ils portent sur la Conjs et la phrase qui leur est attachée, c'est-à-dire la séquence Conjs Pii ; alors que lorsqu'ils figurent à droite de la Conjs ils semblent porter plus spécifiquement sur celle-ci.

Nous n'avons spécifié en colonne généralement que deux de ces Modif possibles : seulement et/ou même. D'abord parce que ce sont les plus fréquents et souvent les plus représentatifs. Ensuite parce que la compatibilité d'un seul Modif est souvent difficile à tester pour l'ensemble des Conjs lorsque celui-ci est de type particulier. Nous avons cependant indiqué le Modif adverbial précisément pour la table 5 parce qu'il semble relativement spécifique de cette classe et corrélé au Modif adjectival précis, caractéristique également de cette classe des "temporelles".

- D'autre part, nous avons indiqué quelques Modif de nature adjectivale qui ne sont susceptibles de modifier que les Conjs construites sur des N. Parmi ces Modif, nous avons en général fait figurer seul et simple : soit en colonnes distinctes lorsqu'ils diffèrent dans leur comptabilité avec les Conjs d'une même classe (cas des tables 2 et 6), soit en une même colonne (cas de la table 1), lorsque leur compatibilité est identique pour tous les éléments d'une même classe. Nous avons omis la spécification du Modif simple pour la classe 5 dans la mesure où ce Modif est exclu pour tous les éléments de cette classe. Nous avons, de plus, fait figurer pour certaines classes des Modif proprement spécifiques de chacune d'elles, par exemple bon et excellent

pour la table 1 ainsi que précis et exact pour la table 5, parce que ces Modif concernent un nombre important d'éléments de ces classes. Ainsi nous n'avons pas fait figurer en colonne pour la table 6 le Modif exprès(se) qui concerne à peu près exclusivement les Conjs (6) à la condition de, sous la condition de pour cette table sans apparaître pour autant propre à celle-ci puisqu'il semble concerner également des éléments de la classe 2 : aux fins de, dans le but de,

Certains de ces Modif adjectivaux apparaissent étroitement liés aux Modifs adverbiaux correspondants. Ainsi : seul/seulement, simple/simplement, exact/exactement, précis/précisément, exprès/expressément, ..., mais non : bon/*bonnement, excellent/*excellerment,

1.3. La proposition subordonnée

La cooccurrence des formes P, où P, (E + ce) que P(E+subj) avec une Conjs constitue à proprement parler une propriété distributionnelle. De plus, ces formes (et principalement la forme P par rapport aux autres) apparaissent généralement en distribution complémentaire. Mais, en fait, parmi ces formes, seule la forme P ne peut être considérée comme dérivée par des opérations d'effacement et donc comme obtenue par transformation. Aussi reportons nous l'examen des autres formes : relatives (Où P, que P(E + subj)) et complétives (que P(E + subj)), à la seconde partie de ce chapitre.

En ce qui concerne très précisément la forme P, ce type de complémentation phrastique, non imbriquée par que ou où, est associé à des morphèmes conjonctifs particuliers de deux sortes :

- soit tels que : quand, comme, si, que nous considérons comme des accidents morphologiques par rapport aux Conjs auxquelles est attachée une forme introduite par que (ou où, cf. 1er chapitre) ;

- soit tels que : parce que, puisque, lorsque, pour lesquels la forme que introduisant la phrase attachée à ces Conjs apparaît aujourd'hui soudée "en bloc" avec elles-ci.

Cependant, ce type de phrases, P, qui n'est généralement corrélé à aucune autre propriété pour ces Conjs, apparaît lié pour certaines d'entre elles, (parce que et puisque) à des formes dérivées par des opérations d'effacement ($V^0, 1$ ant Ω , et $(Adj + V^0, 1 + (Prép + E) N + Adv) \Omega$), donc elles-mêmes obtenues par transformation, dont nous traiterons dans la seconde partie de ce chapitre. Nous savons que cette propriété P est exclue en présence de tous les éléments de la classe des Conjs "finales".

Enfin, nous avons indiqué pour la Conjs quand(6) une contrainte de temps-mode, T = conditionnel (obligatoirement) qui permet de considérer cette Conjs(6) comme totalement indépendante de quand(5).

1.4. Le N "subordonné" :

Nous avons spécifié sous ^{de} ce cartouche essentiellement deux propriétés qui sont observables pour nos classes de Conjs.

Nous n'examinerons dans cette 1ère partie que la propriété Nhum réservant le cas de la propriété V - n Ω (beaucoup plus complexe) à la seconde partie de ce chapitre, d'autant qu'il apparaît plus ou moins en corrélation avec les propriétés de pronominalisation que nous traiterons là.

La propriété Nhum signale la possibilité d'un complément de type "humain"¹ associé à certaines Conjs : e.g. à cause de Pierre, avant Pierre, sans Pierre,

La propriété lui qui figure en colonne dépendante n'apparaît pas entièrement corrélée à Nhum puisque nous avons des contrastes comme :

<u>du temps de Pierre</u>	/	<u>*du temps de lui</u>	<i>de son temps,</i>
<u>rapport à Pierre</u>	/	<u>?*rapport à lui</u>	

*

*

2. LES PROPRIETES TRANSFORMATIONNELLES

2.1. La proposition subordonnée

Les relatives (où P et que P(E + subj)) et complétives (que P(E + subj)) sont dérivées par des opérations d'effacement²

1) On trouvera chez Gross (M. S.) une discussion de cette notion sémantique.

2) Cf. Gross (M. S.) et (G. T.)

et sont donc considérées comme obtenues par transformation. ² Nous n'avons pas établi de distinction au moyen de colonnes spécifiques entre relatives et complétives : la différenciation est observable au niveau des autres propriétés corrélées à ces 2 types de que P.

*

2.1.1 Les relatives

Les relatives sont de la forme où P ou de la forme que P (E + subj). L'apparition de la forme où P est limitée à la présence d'un antécédent nominal dans l'entrée, alors que la forme que P (E + subj) est susceptible d'apparaître avec ou sans antécédent nominal.

La présence des relatives à antécédent nominal où P ou que P(E + subj) est corrélée aux propriétés Prépce N-là, c'est-à-dire à la présence de la forme déictique (pour ces entrées de forme Prép Dét N Prép) pour faire référence à la phrase qui leur est attachée, et Prép quel N ? dans le cas de formation de la question (propriétés que nous examinerons aux § Pronominalisation et Question).

(2) cf. Gross (M.S.) et (G.T.)

2.1.1.a. où P

La forme où P n'apparaît qu'en présence de certaines Conjs parmi celles qui ont la forme Prép Dét N.

Cette propriété est en fait limitée à deux classes de Conjs : les Conjs(5) "temporelles" et quelques-unes des Conjs(6) "conditionnelles".

- Cette propriété est observée pour toutes les Conjs(5) qui ont donc la forme Prép Dét N, c'est à dire dans deux cas :

- soit lorsqu'un Nt figure dans l'entrée, et cette forme où P apparaît alors obligatoirement dans la langue moderne¹. Par exemple : du temps où P, au moment où P ; alors que l'on observerait en même contexte dans la langue classique la forme que P : du temps que P, au moment que P. Cette forme que P étant toujours usitée dans des parlers dits "populaires" ou régionaux", nous avons également signalé cet usage au moyen du signe "+" dans la colonne correspondante de manière à indiquer cette alternance (où + que)_P pour ces Conjs(5).

- Soit lorsque la possibilité d'avoir éventuellement un Nt est indiquée en une colonne spécifique en dépendance de où P pour certaines Conjs(5) auxquelles est généralement attachée une forme que P(Γ + subj) (dont le Nt antécédent a été effacé et qui a toutes les caractéristiques des complétives¹. Là encore la présence

1) Cf. § IV.5. les "temporelles".

de où P est étroitement corrélée à la présence du Nt puisque par exemple nous avons des contrastes comme :

avant que Psubj / *avant où P(fut)

mais : avant le Nt où P(fut)

- Cette propriété est également observée pour quelques Conjs(6) construites sur des N particuliers : soit le N cas (qui apparaît également dans la table 5), soit les N supposition et hypothèse.

Remarque : Ces Conjs(6) ont toutes la forme Prép Ddéf N de, c'est à dire de groupes nominaux prépositionnels "définis", à la différence des Conjs(5) pour lesquelles la nature du Dét était indifférente. Ceci est peut-être une explication du fait que les Conjs(5) construites sur le N fois avec un Ddéf apparaissent avec une forme où P alors que les Conjs(6) formées sur le même N avec un Dind, (des + quelque)fois, n'ont pas cette propriété où P, mais seulement la propriété que P. Une autre explication de ce fait serait plutôt que ces Conjs(6), qui sont usitées dans des parlers dits "populaires", sont très figées d'où la présence de que et non de où.

Enfin la présence de où n'apparaît pas corrélée à la présence de certaines Prép particulières puisque nous avons par exemple au tableau 6 :

au cas (où + que)P mais : à la condition (*où + que)P
dans le cas(où + que)P
pour le cas(où + que)P et dans d'autres tableaux :
pour la raison (*où + que)P
etc... .

L'ensemble de ces Conjs auxquelles est attachée une forme où P possède cette propriété en alternance avec la propriété que P(E + subj) ; c'est à dire que la phrase attachée à ces Conjs(5) et (6) est une relative dont le pronom peut être, indifféremment que ou où selon les niveaux et états de langue. Toutes les Conjs auxquelles est attachée une relative n'ont pas cette propriété, puisque certaines ne sont introduites que par que, autrement dit : apparaissent associées à une forme que P(E + subj).

2.1.1.b. que P(E + subj).

La forme que P(E + subj) peut apparaître ainsi que nous l'avons dit ci-dessus avec ou sans antécédent nominal dans l'entrée.

- outre le cas que nous venons de mentionner où cette forme apparaît en alternance avec où P aux tableaux 5 et 6, il existe d'autres tableaux, avec le tableau 6, où la forme que P(E + subj) apparaît seule avec un antécédent nominal dans l'entrée. Nous en avons donné des exemples :

à la condition (*où + que) P (E + subj) et pour la raison(*où + que)P
tirés des tableaux 6 et 1 respectivement ; nous pouvons y ajouter

encore : à cause (*où + que)P, par le fait (*où + que)P,

Le subjonctif qui est susceptible d'apparaître dans ces relatives semble plus ou moins lié à certains déterminants ou à la présence de certains Modif.

- Les cas les plus fréquents où la forme que P apparaît sans antécédent nominal sont ceux où les entrées sont construites en particulier sur des Adv :

alors que P, tant que P, surtout que P, présentement que P, lors même que P ; mais aussi sur quelques formes d'origine verbales à supposer que P, moyennant que P, pendant que P,

Dans tous ces cas la relative apparaît comme une sorte de modifieur attaché à la Conjs, toujours à l'indicatif (et exceptionnellement (classe 6) au conditionnel) mais non au subjonctif.

Remarque 1 : De même que pour la forme P, nous avons parfois spécifié en colonnes dépendantes des formes où P et que P des contraintes en temps-mode T = futur et/ou T = conditionnel particulières à certaines classes : les "temporelles"(5) et "conditionnelles" (6).

Remarque 2 : Nous avons spécifié dans deux cas au moyen d'une colonne (E + de) V Ω notant cette propriété l'apparition d'une forme réduite à sujet "indéterminé" ou "non spécifié" en présence de deux de nos Conjs, auxquelles est attachée une forme que P(E + subj) relative pour au moment de (au tableau 5) et

probablement complétive pour en admettant (au tableau 6).

Nous avons en effet cette interprétation dans les phrases :

Paul sera bientôt prêt, en admettant d'avoir fini
à 1'heure

Pierre a cassé la machine, au moment de partir.

*

*

2.1.2. Les complétives

Les complétives ont la forme (ce) que P (E + subj), c'est à dire à l'indicatif et/ou au subjonctif. Leurs propriétés sont suffisamment connues¹ pour que nous ne fassions ici que les évoquer (voir en particulier les réductions). Nous nous contenterons le plus souvent d'observer les quelques différences présentées par la complémentation de nos Conjs par rapport aux complétives compléments de verbes.

2.1.2.a. Complétives à l'indicatif : (ce) que P

Exemples :

Pierre pleurera (à cause (de ce) + dès) que

Marie viendra

*Pierre pleurera (à cause de ce + dès) que Marie
viene.

*

(1) Voir en particulier (G.T.) et (M.S.)

2.1.2. b. Complétives au subjonctif : (ce) que Psutj

Exemples :

Pierre s'esclaffera (dans le but (de ce) + avant
que Marie vienne

*Pierre s'esclaffera (dans le but (de ce) + avant
que Marie viendra.

La présence du subjonctif dans les complétives attachées à nos Conjs semble dépendre en gros d'au moins trois sortes de phénomènes:

1) - de la nature du sujet de la principale (Nio) : "actif", ou "volontaire" en corrélation avec les constructions spécifiques des N sur lesquels sont construites certaines Conjs ; ce qui est, par exemple, le cas de la classe presque toute entière des "finales" :

(Pierre + *le vent) souffle dans le but que le feu
soit attisé

En soufflant, (Pierre + *le vent) a (le + pour)
but que le feu soit attisé

(cf. pour les détails, la classe 2 : § IV.2.) ;

2) - de certains déterminants associés à certains modifieurs (cf. aussi (G.T.) et (M.S.) :

Du fait que Pierre est là, tout va bien

Du simple fait que Pierre soit là, tout va bien ;

3) - le marqueur subj correspond en certains cas aussi à des marques de temps particulières :

. au futur, pour la table 5, ce qui est indiqué par l'alternance :

Pierre arrive avant le moment où Marie partira

= Pierre arrive avant que Marie parte

(où le futur dans la relative correspond au subj dans la complétive),

. au futur ou au conditionnel, pour la table 6 :

J'accepte à condition que vous viendrez me voir

et : J'ai accepté à condition que vous viendriez me voir

= J' (accepte + ai accepté) à condition que vous veniez me voir .

*

En présence de certaines Conjs l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif est possible :

- soit selon le niveau de langue adopté :

La corde a cassé à force qu'il a tant tiré

(populaire)

La corde a cassé à force qu'il ait tant tiré

(niveau dit soutenu)

- soit parfois avec l'introduction d'un élément sémantique particulier :

Il sort, sous (le + E) prétexte que vous pourrez parler un peu plus librement

Il sort, sous (le + E) prétexte que vous puissiez parler un peu plus librement.

Dans tous ces cas, nous avons indiqué les deux possibilités.

*

- Nous trouvons dans toutes nos classes des Conjs auxquelles est attachée une forme (ce) que P (E + subj) qui a les propriétés des complétives, dont la réductibilité caractéristique à une infinitive et la pronominalisation selon la règle (ce) que P → cela. Cependant nous n'avons qu'une seule classe de Conjs dont tous les éléments sans exception partagent ces propriétés. Il s'agit de la classe des "finales".

Encore faut-il noter que pour la plupart des Conjs qui ont la forme Prép Ddéf N Prép et qui partagent ces propriétés caractéristiques des complétives, l'on observe également les propriétés Prép ce N-là (c'est à dire la forme déictique démonstrative)

et Prép quel N ?, qui apparaissent plutôt caractéristiques des relatives.

* * *

2.1.3. Les réductions de Prépositions : [pc z.]

La présence d'une Préposition devant une forme ce que P (E + subj) est toujours liée à la présence d'un antécédent nominal exprimé ou non dans l'entrée.

La règle [pc z.] efface normalement cette préposition et le ce de la complétive (cf. (G.T.) et (M.S.))¹ :

Pierre fait le zouave à dessein de ce que Marie s'énerve

[pc z.] : → Pierre fait le zouave à dessein que Marie s'énerve,

et elle n'opère pas lorsque le complément est infinitival, substantival, ou pronominal :

Pierre fait le zouave à dessein d'énerver Marie

(1) La forme entière Conjs Prép ce que P(E + subj) était souvent conservée jusque dans la langue classique telle que dans l'exemple : ... A cause de ce que la force n'en faiblit pas

cité par Haase (in op. cit. S138, 5°, Rem.III) ; cf. également les nombreux exemples fournis par E. Borlé (in op.cit.). Cependant l'application de la règle [pc z.] n'est pas limitée au français moderne puisque concurremment à des formes telles que la précédente la forme à cause que P était attestée dès le XVI^e siècle.

Pierre fait le zouave à dessein de l'énervement
de Marie

Pierre fait le zouave à dessein de cela.

*Pierre fait le zouave à dessein énerver Marie

*Pierre fait le zouave à dessein l'énervement de
Marie

*Pierre fait le zouave à dessein cela.

Toutefois, en ce qui concerne nos Conjs cette règle opère non
seulement lorsque la complémentation a toutes les caractéristiques
des complétives, mais également lorsque la complémentation possède
des propriétés en général caractéristiques des relatives
(comme Prép ce N-là et Prép quel N ?) :

Pierre a tout oublié, pour la simple raison de ce
ou'il est parti précipitamment

[pc z.] : → Pierre a tout oublié, pour la simple raison qu'il
est parti précipitamment .

Nous sommes en effet amené , pour régulariser les phénomènes
observés, à considérer que [pc z.] s'applique également dans ce
cas étant donné que nous avons :

Pierre a tout oublié, pour la simple raison de son
départ précipité

Pierre a tout oublié, pour la simple raison de cela,

c'est à dire la présence de la préposition lorsque le complément est substantival ou pronominal.

(Et cependant, ainsi que nous l'avons dit, nous avons avec les Conjs de ce type également les propriétés Prép ce N-là et Prép quel N ? :

Pierre a tout oublié pour cette simple raison-là

Pour quelle raison Pierre a-t-il tout oublié ?

Les prépositions effaçables par [pc z.] sont généralement de et à ; nous devons noter aussi un cas où la Prép est sur pour la Conjs comptant bien sur (ce que Psubj).

- Enfin, nous devons noter que dans un nombre relativement restreint de cas la règle [pc z.] ne s'applique pas en présence de la Prép à puisque nous avons par exemple :

<u>d'ici à ce que Pierre vienne</u>	et :	<u>d'ici que Pierre vienne</u>
mais : <u>jusqu'à ce que Pierre vienne</u>		* <u>jusque que Pierre vienne</u>
<u>quitte à ce que Pierre vienne</u>		* <u>quitte que Pierre vienne</u>
<u>sauf à ce que Pierre vienne</u>		* <u>sauf que Pierre vienne</u>

(cf. t. 6)

*

*

2.1.4. Les réductions de complétives

Les formes de base Qu P subissent plusieurs types de réductions. Nous donnons ici quelques indications sur les différentes formes réduites représentées dans les tables. Nous renvoyons pour l'essentiel à nos commentaires de tables.

2.1.4.1. Réductions à (E + de) $V^i \Omega$

a. Forme des infinitives :

Les complétives (ce)Qu P peuvent se réduire à l'une des deux formes $V^i \Omega$ ou de $V^i \Omega$ selon le cas (l'indice i donne la position du sujet, ce dont il sera fait état ci-dessous : E.).

Les prépositions de et à précédant la forme ce Qu P ne sont pas affectées par la réduction ; nous considérons donc que, pour le cas général¹, nous avons affaire à la réduction

$$\underline{\text{ce Qu P}} \rightarrow \underline{V^i \Omega}$$

1) Sauf la Prép sur pour la Conjs comptant bien sur puisque nous avons :

Comptant bien (sur ce) que Pierre réagisse, Marie s'indigne hautement

*Comptant bien sur faire réagir Pierre, Marie s'indigne hautement

Comptant bien faire réagir Pierre, Marie s'indigne hautement

alors que cette Prép est conservée devant la complémentation substantivale ou pronominale :

Comptant bien sur ((une + la) réaction de Pierre + cela), Marie s'indigne hautement

Etant donné le caractère unique de cette exception parmi toutes les Conjs, nous nous bornons à le signaler ici : (cf. également Gross, [M.S.]).

Ceci reste vrai même quand [pc z.] s'applique, ainsi que nous l'avons vu précédemment.

La forme de V Ω apparaît en présence de trois Conjs : avant, en admettant, en attendant, pour lesquelles nous avons par exemple :

Pierre ferme la porte, (en attendant + avant) que Marie arrive

Pierre ferme la porte, (en attendant + avant) (l'arrivée de Marie + cela)

*Pierre ferme la porte, (en attendant + avant) de (l'arrivée de Marie + cela)

*Pierre ferme la porte, (en attendant + avant) partir

Pierre ferme la porte, (en attendant + avant) de partir

c'est à dire que la Prép de n'apparaît pour ces Conjs qu'associée à la complémentation infinitivale.

b. Positions du sujet de l'infinitive

L'indice i de Vⁱ renvoie à une position de Nⁱ dans la phrase : Nⁱ est alors interprété comme sujet de l'infinitive (E + de) V Ω

La position du sujet de l'infinitive est variable ($V^i = V^o + V^1$) autrement dit : le sujet de l'infinitive peut être celui de la principale ($V^i = V^o$), ou il peut être un complément de la principale ($V^i = V^1$) (prépositionnel ou non-); et nous avons de plus la situation que nous avons déjà signalée au § des relatives où l'infinitive à un sujet "indéterminé" ou "non spécifié".

*

2.4.1.2. Contraintes sur le verbe de la complétive :

Nous avons indiqué un certain nombre de contraintes en temps-mode variant en fonction de la Conj_s en cause. La présence du subjonctif (notée par le marqueur subj), ou de T = futur et/ou de T = conditionnel, en sont autant d'exemples. Dans chacun de ces cas la signalisation en colonnes de telles contraintes indique que ces temps-mode sont obligatoires pour la subordonnée introduite par l'une de nos Conj_s. Ces phénomènes constituent donc des cas de contraintes de forme et diffèrent totalement des phénomènes dits de "concordance des temps" dont nous avons exclu par principe l'étude à ce stade de notre recherche.

Alors que les colonnes (E + de) $V^{o,1} \Omega$ signifient que le verbe à l'infinitif peut ne pas comporter l'auxiliaire avoir ; la colonne V = avoir que nous avons introduite en dépendance des précédentes pour deux classes seulement ((1) les "causales" et

(2) les "finales") signifie que le verbe à l'infinitif peut comporter l'auxiliaire avoir (ou être). L'introduction de cette propriété dans ces deux classes nous permet d'expliciter une différence de comportement sur ce point entre elles. Et elle contribue en particulier à rendre plus évidente la différence de comportement entre pour (1) et pour (2).

Nous avons encore indiqué une contrainte "modale" dont le caractère est nettement sémantique :

V_iⁱ vouloir

toujours dans ces deux classes, et dans la même intention.

- Enfin, la propriété avoir V^o Ω correspond à la réduction de la complétive à l'indicatif associée à des Conjs(5). Cette réduction diffère de la propriété V = avoir dans la mesure où elle correspond à une contrainte de la forme, obligatoirement au passé, de cette réduction et cette contrainte est conservée y compris lorsque le Vii comporte certains modaux comme pouvoir, vouloir, ...) :

*Paul sort, après (travailler + vouloir travailler)

Paul sort, après avoir (travaillé + voulu travailler).

Nous avons donc indiqué au moyen du signe "+" dans la colonne avoir V^o Ω (avec le signe "-" dans la colonne V^o Ω),

cette propriété particulière qui correspond en effet non seulement à une contrainte de temps (sémantique) mais surtout à une contrainte de forme transmise par ces Conjs(5).

*

2.1.4.3. Les autres réductions de que P

D'autres réductions de la forme que P apparaissent limitées à une classe, celle des "temporelles" (tableau 5), et dans cette classe à une sous-classe particulière de Conjs(5) : celles qui sont liées à une interprétation (sémantique) d'antériorité de la subordonnée qu'elles introduisent (Pii) par rapport à la principale (Pi).

Ces formes réduites, qui ont la forme de constructions superficiellement non verbales, sont de trois sortes :

- (a) Niic (V-pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω
(c'est à dire sans effacement du sujet de Pii)
- (b) (V^{o,1} - pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω
(c'est à dire avec effacement du sujet de Pii)
- (c) que (V^{o,1} - pp + Adj) .

Ces constructions correspondent aux formes que nous observons respectivement dans les phrases :

- (a') Une fois Pierre (content + libéré de ses soucis + le maître des lieux + sur ses gardes), on repartira,
- (b') Sitôt (sûr de son fait + libéré de ses soucis + le maître des lieux + sur ses gardes), Pierre trouvera la vie belle,

- (c') Dès que dites, les choses sont faites
Faites signe, aussitôt que possible .

Une importante caractéristique de ces constructions, à l'exception de celles du dernier type (c), est l'effacement du que antécédent à la phrase qu'introduisent ces Conjs(5) par exemple dans les phrases :

- (a'') Une fois que Pierre sera (content + libéré de ses soucis + le maître des lieux + sur ses gardes), on repartira
- (b'') Sitôt qu'il sera (sûr de son fait + libéré de ses soucis + le maître des lieux + sur ses gardes), Pierre trouvera la vie belle

dont ces formes peuvent être considérées comme les transformées.¹

Pour rendre compte de ces formes réduites, trois sortes d'hypothèses peuvent être envisagées :

a. La dérivation suggérée par Gross ([G.T.¹, p. 122) qui consisterait à utiliser les règles :

Pi, Conjs que Nio T être (V-pp + Adj + (Prép + E)
N + Adv) Ω

(1) les formes source pour les phrases (c') seraient :

Dès qu'elles sont dites, les choses sont faites
Faites signe, aussitôt que faire signe sera possible .

$\left[\underline{\text{que T z.}} \right] : \rightarrow \underline{\text{Pi, Conjs Niio être (V-pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega$

$\left[\underline{\text{être z.}} \right] : \rightarrow \underline{\text{Pi, Conjs Niio (V-pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega$

pour rendre compte des formes (a) (les formes (b) seraient alors obtenues par simple effacement supplémentaire de Niio, sous condition d'identité, par exemple en même temps que que T). Nous avons écarté cette solution (a) pour un certain nombre de raisons dont nous donnons les détails au § IV.5.1.2, 3, 4.

b. On pourrait envisager également la présence sous-jacente d'une forme verbale abstraite telle que être (différente de la construction infinitive supposée précédemment et obtenue sous la condition d'identité des sujets) qui serait effacée avant la présence d'un support et où le temps n'apparaîtrait pas. Mais l'absence de données nous permettant de vérifier cette hypothèse nous conduit à l'écarter également.

c. Nous avons envisagé une autre solution pour traiter ces constructions (a) qui reviendrait à adopter les transformations suivantes :

$\underline{\text{Pi, Conjs que Niio T être (V-pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega$

$\left. \begin{array}{l} \left[\underline{\text{que z.}} \right] \\ \text{et} \\ \left[\underline{\text{T} \rightarrow \underline{\text{ant}}} \right] \end{array} \right\} : \rightarrow \underline{\text{Pi, Conjs Niio étant (V-pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega$

le résultat de ces deux transformations s'appliquant corollairement étant une forme intermédiaire non attestée à laquelle s'appliquerait la transformation :

[étant z.] : → Conjs Nio (V-pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω

(les formes (b) seraient obtenues de la même manière avec effacement supplémentaire de Nio sous condition d'identité avec un élément de la principale).

Cette dérivation nous apparaît, en effet, comme beaucoup plus naturelle dans la mesure où les formes intermédiaires :

Une fois Pierre étant (content + libéré de ses soucis + le maître des lieux + sur ses gardes), on repartira,

Sitôt étant (sûr de son fait + libéré de ses soucis + le maître des lieux + sur ses gardes), Pierre trouvera la vie belle,

quoique non attestées, apparaissent d'allure plutôt pléonastique, et non tout à fait inacceptables comme les formes où figurerait la forme infinitive (par exemple dans l'hypothèse (a)).

Outre cette première raison, insuffisante à elle seule pour motiver fortement ce stade intermédiaire avec -ant, le recours à l'histoire de la langue nous a permis de trouver une sorte de seconde raison, ou plutôt une confirmation indirecte de ce phénomène dans des états de langue plus anciens. Indirecte, parce qu'en

l'état actuel des données à notre disposition, ce phénomène semble affecter principalement en ancien français les Conjs(5) avant et après en dehors de quelques Conjs "temporelles" disparues depuis : ainz ou ainçois, devant, endroit, parson¹. En fait, il est permis de penser que l'on peut rajouter à cette liste un certain nombre d'autres Conjs(5) encore, puisqu'aucun recensement véritable et systématique de ces formes n'existe à ce jour. Nous en donnerons pour exemple la Conjs(5) dessus que nous avons recueillie au hasard de nos lectures² de non-spécialiste. Nous devons d'ailleurs l'essentiel de nos informations à Tobler³ et quelques autres à Weerenbeck⁴.

Tobler fournit, en effet, une assez longue liste d'exemples⁵ (tirés de divers auteurs ; liste qu'il intègre d'ailleurs telle quelle à chaque entrée correspondante du Tobler-Lommatzsch) où ces Conjs apparaissent associées à des constructions participiales, au présent ou au passé, avec un sujet exprimé.

(1) Citées par TOBLER, in op. cit.

(2) Citée par le Grand Larousse de la Langue Française à l'article "lexique-grammaire" : le gérondif, dans l'exemple : Ne se falront duscu'as membres perdant. (= Ils seront fidèles à eux-mêmes jusqu'à la perte de leurs membres).

(3) In op. cit.

(4) In op. cit.

(5) Provenant essentiellement de Chansons de Gestes

En donnant cette liste d'exemples tirés de l'ancien français, Tobler mentionne explicitement à la fois leur similitude de comportement et leur origine commune avec les exemples provenant de la langue classique (par exemple avant ce jour fini, après un sceptre acquis), ou même plus récents (vers huit heures, après la nuit tombée ... (Zola), aussitôt cette lettre reçue ..., après la constitution jurée ..., ...) et d'autres exemples empruntés aux langues romanes (dopo levato il sole ; logo depois de realisada a fuga ; después de levantado el sol ; ...) qui ont tous la même origine.

Telle est d'ailleurs l'attitude de tous les comparatistes de l'époque (Diez, Meyer-Lübke, Stimming, Nyrop, Regula, Weerenbeck, Lerch, ...) qui mentionnent en gros les mêmes faits (de l'ancien français au français moderne en passant par les autres langues romanes) en y voyant un héritage ou un développement à partir des constructions absolues du latin introduites par une préposition. Ils divergent en général totalement, cependant, sur les analyses qu'ils proposent de ces constructions, avec d'ardentes polémiques centrées principalement sur la nature de ces formes en -ant (en particulier entre Diez et Tobler) : les uns tenant pour un gérondif prépositionnel accompagné de son sujet (Nyrop, Meyer-Lübke, Stimming), les autres pour une construction participiale (avec des divergences sur la nature et la fonction du participe : de "durée" (Tobler), sans indication de "durée" (Weerenbeck), en apposition

au substantif lui-même directement régi par la préposition (Tobler), ou expression absolue formant un tout avec le substantif (Diez, Weerenbeck). Un seul point commun à toutes ces analyses : aucun de ces grammairiens ne pose le problème de la liaison de ces constructions avec les formes phrastiques à temps fini attachée à ces Conjs(5) c'est à dire l'éventualité que ces constructions soient analysables en termes de constructions réduites obtenues par effacement d'une forme verbale sous-jacente (soit à l'infinitif, soit au participe présent pour les constructions avec des participes passés). Tous demeurent dans le cadre des théories sur la syntaxe latine, où l'élément introductif de ces constructions est une préposition et non une Conjs. Le fait que certaines des constructions citées par Tobler pour l'ancien français, par exemple, sont introduites par des éléments qui n'apparaissent, semble-t-il, que dans le rôle d'une préposition (parson en particulier) est évidemment un argument en faveur de cette thèse, encore qu'il ne soit pas définitif. Un seul de ces grammairiens toutefois apporte un point de vue qui rejoint dans une certaine mesure le nôtre : il s'agit de Diez¹. Sans, lui non plus, relier ces constructions participiales explicitement aux constructions phrastiques parallèles, ce comparatiste propose une analyse dans laquelle "le participe redevient participe conjoint par un changement syntaxique"¹. Ainsi pour rendre compte d'une séquence telle que après la nuit tombée, ce grammairien suggère que nous avons une construction normale après tomber et que, dans le cas où nous avons comme dans la séquence précitée un sujet exprimé

(1) Selon ce qu'en rapporte Weerenbeck (in op. cit. p. 170-176)

-étant donné qu'une séquence telle que après la nuit tomber (c'est à dire avec un infinitif associé à un sujet exprimé) est exclue en français - la forme verbale, en l'occurrence tomber, prend la forme d'un participe "devenu conjoint d'un absolu".

Il s'agit donc, toujours à partir des constructions latines (à la fois modèles et quasi formes-source) cependant, cette fois, d'une analyse où ces constructions participiales (après ces affaires réglées ..., après ma lettre écrite ..., depuis la lettre reçue, vers huit heures, après la nuit tombée ..., ...) sont envisagées comme provenant d'un changement, d'un réarrangement syntaxique qui affecte la forme verbale à partir d'une forme de base non phrastique : c'est à dire introduite par une préposition et non par une Conjs¹.

Notre point de vue diffère de celui de ce grammairien essentiellement en ce qui concerne la forme de base envisagée, puisque notre point de départ est la forme phrastique à temps fini attachée à ces Conjs(5) dont ces constructions participiales ne sont considérées que comme des formes dérivées.

(1) Encore que Weerenbeck se plaise à souligner qu'en proposant cette analyse Diez a vraisemblablement pensé aux constructions latines et même "au fait que le participe latin s'adjoignait quelquefois des conjonctions, même à l'ablatif absolu, par exemple Augustus Neapolim traiecit, quamquam morbo variante."

De fait, étant donné l'état actuel des connaissances en ce qui concerne le fonctionnement, la syntaxe de l'ancien français, l'ensemble des faits que nous avons présenté dans ce domaine ne saurait constituer qu'un élément d'appréciation indirect pour l'analyse que nous présentons de ces constructions. Notre argument principal en faveur d'une dérivation mettant en jeu l'effacement de étant est le caractère beaucoup plus naturel des formes intermédiaires (même si non attestées) puisqu'elles apparaissent comme plutôt redondantes ou pléonastiques et non franchement inacceptables comme le serait une forme avec être. C'est de ce point de vue que l'existence des constructions participiales au présent (ou au passé) en ancien français nous est apparue d'un certain intérêt ; parce que cette existence même montrait qu'une telle hypothèse n'était pas totalement sans correspondance dans l'histoire de la langue.

*

*

*

2.1.4.4. Les réductions de P :

A la différence des précédentes réductions (§2.1.4.1,2,3) d'autres réductions n'affectent que la forme P, autrement dit elles ne mettent pas en jeu l'effacement de que. De plus, ces réductions

n'opèrent que sous la condition d'identité du Nio avec un élément de la principale (Nio ou Ni1) ; c'est à dire que l'on ne trouve pas de réductions avec un sujet exprimé, ce qui était le cas au § précédent des formes (a). Enfin, l'on ne trouve ces réductions qu'associées à un petit nombre de Conjs :

- deux Conjs(1) : parce que et puisque,
- trois Conjs(4) : bien (que) , encore (que) , quoique ,

qui apparaissent cependant comme les plus usitées et caractéristiques de ces deux classes ("causales" et "concessives").

En ce qui concerne la forme de ces cinq Conjs nous devons noter que la forme que apparaît soudée avec les deux Conjs "causales" (cf. sur ce point § IV.1.1.). En revanche, pour les Conjs "concessives", si quoique apparaît bien comme une forme soudée "en bloc", tel n'est pas le cas de bien(que) et encore(que) comme le montre la possibilité d'insérer un élément (et jusqu'à une phrase) entre les Conjs(4) d'une part (bien et encore) et que d'autre part :

Bien, dit-il, que nous n'ayons pas eu de chance,...,
Encore, d'ailleurs, que beaucoup d'améliorations
devront être apportées à ce projet,

Aussi avons-nous choisi de considérer que ces Conjs(4) sont de la forme : bien, encore, et même quoi (par convention), et que leur est

attachée une phrase de forme que P, c'est à dire introduite par que. Aux "causales" est donc attachée une phrase de forme P, alors qu'aux "concessives" est attachée une phrase de forme que P. Cependant, ainsi que nous l'avons dit, les réductions en cause n'affectent pas le que, mais simplement la forme P (introduite ou non par que). Les formes réduites que nous trouvons ainsi associées à ces cinq Conjs sont de deux types :

- soit (a) des constructions participiales au présent,

notées : $V_{-}^{\circ 1}$ ant Ω

- soit (b) des constructions superficiellement non verbales

(comparables à celles observées ci-dessus au §2.1.4.3.(b))

notées : $(V_{-}^{\circ 1} pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) \Omega$

*

- (a) En ce qui concerne les réductions du 1er type, nous considérons que partant de Conjs (que) P = Conjs (que) Niio Tii Vii Ω nous obtenons :

Conjs (que) V_{-}° ant Ω , (Pi)

\equiv Bien que travaillant tard le soir, (Pierre n'a pas de mal à se réveiller le matin),

et :

Conjs (que) V₁ant Ω , (Pi)

\equiv Parce que s'évanouissant à tout propos, (j'ai dû soigner Pierre).

C'est à dire que la transformation que nous indiquons met en jeu l'effacement de Nio et T avec apparition de l'affixe -ant pour la forme verbale non tensée.

Remarque 1 : Nous n'avons jamais en effet de séquences telles que :

*(Bien + parce) que Pierre étant malade, je viendrai ,

c'est à dire où le Nio serait conservé, parce que non identique (et coréférent) à un élément (Nio ou Ni₁) de la principale ; alors que de telles séquences sont observées lorsque des constructions participiales figurant dans des phrases complexes ne sont pas introduites par des Conjs (cf. § IV. 1.1 ...) ou sont introduites par des Conjs(5) (cf. § précédent).

Remarque 2 : L'observation que nous faisons de la présence de que , qui est conservé devant la construction réduite au participe présent associée à ces Conjs, apparaît en contradiction avec la remarque de R. Kayne (in op. cit. [3] , p. 128n) signalant que : "La non-apparition du que dans : je l'ai vu courant à toute vitesse est lié au caractère non fini du verbe". L'auteur note lui-même d'ailleurs ces cas d'exception (in op. cit. [2] p. 53, III)

mais il en donne en gros trois sortes d'explications possibles :

- a) soit que la règle d'insertion de que soit étendue à certains participes présents dont ceux-ci ;
- b) soit que le verbe est tensé¹ au moment de l'application de la règle d'insertion de que (et nous verrons ici que nous apportons un contre-argument à cette hypothèse²) ; soit encore que le que dans ces cas précis n'est pas dû à la règle d'insertion de que mais est plutôt une composante de ces Conjs "composées" : bien que, quoique. Or nous avons vu que sur ce dernier point notre analyse est totalement à l'opposé puisque nous présentons des arguments

(1) l'argument du placement de la négation auprès du V^{o,1} ant

est subtil, mais il ne tient pas compte du fait que ce placement n'est pas limité au cas du participe présent introduit par nos Conjs mais concerne également toutes les constructions participiales au présent puisque nous avons :

Je l'ai vu ne courant pas très vite

Ne pesant pas 100 Kgs, Pierre n'a pu se présenter pour
cette offre

Pierre n'étant pas sorti ce soir-là, vous n'avez pu
le rencontrer

et non : *Je l'ai vu ne pas courant très vite

*Ne pas pesant 100 kgs, Pierre ...

*Pierre ne pas étant sorti ce soir-là, vous ...

- (2) Voir plus bas à propos de (b) les constructions superficielle-ment non-verbales.

pour la séparation des Conjs bien et encore d'une part et que d'autre part, donc en deux éléments : que étant ici l'introducteur de la subordonnée P (que celle-ci comporte un V à désinence finie ou non finie). D'autant que l'argumentation développée pour considérer une majorité de Conjs comme composées de deux éléments séparés (e.g. avant que P) sur la base de la substitution possible à que P de V-n Ω (avant son départ) ou d'une forme infinitive (avant de partir), par opposition à un tout petit nombre de Conjs (de classes différentes) qui seraient composées d'un seul élément (e.g. bien que) sous prétexte que l'on n'observe pas, dans leur cas, de formes :

*Bien (que) peser 100 Kgs, Jean ...

*Bien son départ, Jean ...;

une telle argumentation, disons-le, ne tient pas si l'on observe de près le comportement de l'ensemble des Conjs (outre les raisons d'ordre morpho-syntaxiques que nous avons pu donner de ces phénomènes. En effet, il faudrait alors comparer non seulement les deux types de Conjs caractérisées par ces différents types de réductions, mais aussi tenir compte des nombreux cas de Conjs qui ne comportent aucune possibilité de réduction ou de substitution de forme pour la phrase qui leur est attachée.

- (b) En ce qui concerne les formes réduites superficiellement non verbales : $(V_{0,1} - pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) \Omega$

qui sont d'apparence strictement identique à celles envisagées au § précédent, nous avons fait le choix, cependant, de les traiter séparément de celles-ci dans la mesure où intervient un élément de différenciation important. En effet, au § précédent, ces formes associées à des Conjs(5) apparaissent obtenues par application d'une transformation qui met en jeu l'effacement du que introducteur de la phrase (non réduite) ; alors qu'ici ces formes apparaissent associées à des Conjs(1) ou à des Conjs(4) sans effacement de que, qui est donc au contraire conservé dans la forme réduite.

D'autre part, nous analysons ces formes réduites comme obtenues directement à partir des précédentes : $V \overset{0,1}{-} \text{ant } \Omega$ (pour $V = \text{être}$) par simple effacement de étant. En sorte que nous proposons la dérivation :

$$\underline{\text{Pi, Conjs (que) Niio T être (V-pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega}$$

$$\left[\begin{array}{l} \text{Niio z.} \\ \text{et} \end{array} \right] : \rightarrow \underline{\text{Pi, Conjs(que) étant (V } \overset{0,1}{-} \text{pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega}$$

$$\left[\text{T } \rightarrow \text{ant} \right] : \rightarrow \underline{\text{Pi, Conjs(que) (V } \overset{0,1}{-} \text{pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega}$$

qui est identique à celle proposée au § précédent pour les mêmes formes, mais avec la différence que les formes intermédiaires en étant sont bien attestées cette fois, même si elles apparaissent lourdes ou gauches (comme toutes les constructions participiales

au présent). Le fait qu'elles soient ressenties comme lourdes ou gauches est certainement d'autant plus accentué que nous avons les formes où étant est effacé. En effet, une séquence telle que :

Parce qu'étant au courant des faits, Pierre est intervenu à bon escient

apparaît beaucoup plus difficile que :

Parce qu'au courant des faits, Pierre est intervenu à bon escient ;

mais lorsque l'on a affaire à une construction négative, la phrase avec étant devient beaucoup plus acceptable :

Parce que n'étant pas au courant des faits, Pierre ne cesse de gaffer,

et apparemment davantage que :

? Parce que pas au courant des faits, Pierre ne cesse de gaffer .

Nous proposons ainsi une analyse de ces formes réduites superficiellement non verbales par simple effacement de étant à partir des formes précédentes. Nous aurions pu proposer une autre analyse de ces formes réduites en considérant que s'appliquerait à la même forme de base :

Pi, Conjs(que) Niio T être(V-pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω

une transformation qui mettrait en jeu, cette fois, l'effacement de Nio T être simplement.

Cependant, à la fois pour des raisons d'économie dans la description et pour un certain nombre d'autres raisons que nous avons données ou que nous allons voir en suivant, nous préférons la solution par effacement de étant à partir des formes intermédiaires $V_{-ant}^{0,1} \Omega$.

En dehors des raisons déjà exposées, nous pouvons apporter deux types d'arguments, nous semble-t-il, à l'appui de cette dernière solution.

Un premier type d'argument pourrait être tiré de l'observation d'un certain type de phénomène (qui mériterait d'être envisagé plus systématiquement, notamment en divers types de phrase). Ce phénomène est le suivant : dans les structures du type N_c est Dét N Modif, c'est à dire où le N à droite de être est modifié par un Adj ou un complément, il est apparemment absolument exclu que le N figure sans Dét :

Richard est (l' + un + *E) acteur consacré de
l'écran

Cisneros est (l' + *E) (ami privilégié + amant)
de la reine

Ulysse est (le + un + *E) héros de l'Odyssée

Pallas est (la + *E) déesse de la sagesse

Il est (le + *E) maître légal de l'affaire

Or, de telles constructions, où le N figure sans Dét,
sont tout à fait possibles en présence de nos Conjs :

Encore que (l' + un + E) acteur consacré de l'écran,
Richard/gardé une belle simplicité

Cisneros, parce qu' (ami privilégié + amant) de la
reine, avait toute occasion pour exercer le pouvoir

Ulysse, parce que héros de l'Odyssée, a quelque
chose de rustique

Elle lui reprochait l'autorité que, quoique (le + E)
maître légal de l'affaire, il n'exerçait pas sur
elle

Pallas, bien que (la + E) déesse de la sagesse,
passait pour folle en Grèce;

aussi bien, semble-t-il, que pour les constructions participiales
complexes en étant :

Etant (un + l' + E) acteur consacré de l'écran,
Richard/gardé encore une belle simplicité

Cisneros, étant (l' + E) (ami privilégié + amant)
de la reine, avait tout occasion pour exercer le
pouvoir

Ulysse, étant (le + un + E) héros de l'Odyssée,
a quelque chose de rustique

Elle lui reprochait l'autorité qu'étant (le + E) maître légal de l'affaire, il exerçait sur elle Pallas, étant (la + E) déesse de la sagesse, passait pour folle en Grèce .

Ces Conjs(1) et (4) et les constructions complexes en étant paraissent donc permettre la présence ou l'absence du Dét antécédent au N modifié. Et ce type de phénomène concerne aussi les constructions participiales en étant introduites par nos Conjs(1) et (4). Ce qui nous apparaît intéressant dans ce type de phénomène (sur lequel nous n'avons pu trouver malheureusement la moindre étude) est la similitude apparente de comportement entre les constructions superficiellement non verbales introduites par ces Conjs et les constructions complexes en étant en même temps que leur différence commune avec le comportement de la structure :

N₀ est Dét N Modif.

Encore que ce premier type de phénomène ne puisse constituer qu'un élément indirect en faveur de notre solution (dans la mesure où il est toujours possible de supposer que l'effacement de T être entraîne en corollaire cette éventuelle absence du Dét antécédent au N) il méritait cependant d'être signalé. Et cela, d'autant plus qu'il constitue un élément de différenciation entre les constructions où le V = être a de toute évidence un caractère fini (autrement dit : est tensé) d'une part, et d'autre part les

constructions participiales (introduites ou non par une Conjs) et ces constructions superficiellement non verbales introduites par nos Conjs .

Il semble donc bien acquis que sur ce point le comportement de toutes ces dernières constructions diffère de celui des constructions où le V a une désinence finie.

Un second type d'argument en faveur de notre hypothèse, constituant une indication sans doute plus intéressante, concerne les phénomènes de coordination. On sait, en effet, qu'il est possible de coordonner des constituants dits de même rang et en tout cas de même nature. Or, il apparaît que nous pouvons avoir par exemple :

Parce que très riche et vivant à la campagne, Marie peut se permettre de nombreux loisirs agrémentés d'occupations intéressantes

Encore que n'ayant jamais vécu à la ville et ennemi de la nouveauté, il se tient au courant de tout

Quoique toujours ivre et ronchonnant sans cesse, Pierre n'est pas si désagréable dans le fond ;

alors que la conjonction d'une forme réduite en étant avec une forme non réduite (i.e. où figure T être) est, de toute évidence, absolument exclue :

*Parce qu'elle est très riche et vivante à la campagne, Marie peut se permettre ...

*Encore que n'ayant jamais vécu à la ville et il est ennemi de la nouveauté, il se tient au courant de tout

*Quoiqu'il soit toujours ivre et ronchonnant sans cesse, Pierre n'est pas si désagréable dans le fond.

Par ailleurs, ce même type de phénomène (la possibilité de conjoindre les formes superficiellement non verbales de type :
(V^{o,1} - pp + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω et les formes en étant)
s'observe pour d'autres constructions telles que par exemple :

Je (vois + imagine) Pierre incapable de dire un mot et mourant de peur

Pierre incapable de dire un mot et mourant de peur, nous avons dû prendre la situation en mains .

Or, si l'on suppose parfois pour la première de ces constructions un effacement de T être¹ sans apparition de l'affixe -ant devant Adj Ω, cette éventualité semble ici exclue puisque nous pouvons avoir :

(1) L'effacement de qui est semble bien exclu ici puisque :

? *Je (vois + imagine) Pierre qui est incapable de dire un mot et mourant de peur

Je (vois + imagine) Pierre n'étant pas capable de
dire un mot et mourant de peur

? *Je (vois + imagine) Pierre n'être pas capable de dire
un mot et mourant de peur .

De même, pour la seconde de ces constructions nous pouvons avoir :

Pierre étant incapable de dire un mot et mourant de
peur, nous avons dû prendre la situation en mains

comme :

Pierre n'étant pas capable de dire un mot et mourant
de peur, nous avons dû prendre la situation en mains .

Et nous pouvons avoir des constructions du même type, bien entendu, avec nos Conjs :

Parce que n'étant pas très riche et vivant à la
campagne, Marie ...

Encore que n'ayant jamais vécu à la ville, et
n'étant pas ennemi de la nouveauté, ...

Quoique n'étant pas toujours ivre et riant sans
cesse,

*

*

*

2.2. Le N subordonné :

. La propriété V - n Ω , et les propriétés en dépendance de celles-ci : Dét = E et Dét = un sont des propriétés complexes : à la fois distributionnelles et transformationnelles. En effet, on peut les considérer comme comportant :

- une opération de substitution d'une complémentation nominale à une complémentation phrastique (ce qui constitue donc une opération distributionnelle),
- et des opérations d'effacement éventuellement (de déterminant par exemple) en même temps que de dérivation ou en tout cas mettant en jeu des correspondances complexes (selon l'analyse adoptée)¹ qui sont donc des opérations transformationnelles.

. De plus, ces propriétés apparaissent corrélées aux propriétés de pronominalisation (en cela, notamment) qui sont des propriétés complexes de même type (cf. § 2.3. ci-dessous).

. Enfin, ces propriétés apparaissent corrélées à l'existence d'une complémentation phrastique obligatoirement introduite par que et attachée à des Conjs analysables selon la forme

(1) Dans l'une ou l'autre analyse : dérivation ou substitution, cette propriété V - n Ω est de toute façon de type transformationnel, dans la mesure où même l'opération (distributionnelle) de substitution s'effectue dans des conditions (l'invariance du sens) qui sont de type transformationnel.

Prép (Ddéf) N Prép²: au moment de son arrivée, à cause de son départ (c'est à dire construites sur un substantif), ou selon les formes V - é ou V - ant (c'est à dire sur des participes présent ou passé) :

Etant donné son proche engagement, ...

Comptant bien sur la venue de Pierre, ...

à une exception près (voir ci-après).

L'analogie constaté sur ce point entre le comportement des entrées construites sur un participe et les entrées construites sur un substantif permet de supposer l'effacement auprès des premières (V-ant ou V-é) d'un substantif existant originellement, ainsi que nous avons pu le reconstruire pour certaines entrées d'origine participiale de la table 5 :

pendant (le moment de) son séjour, ...

ou : durant (le temps de) les vacances, ...

(mais non : *Maintenant (le temps de) les vacances,...)

ni : *maintenant les vacances, ...).

ou comme nous pouvons l'établir de façon quasi-certaine par le recours à l'histoire de la langue dans le cas de la Conjs⁶ posé,

(2) Ou à des Conjs qui ont la forme Prép (e.g. pour, sans, ...) qui sont analysables comme obtenues, après effacement de la séquence (Ddéf)N Prép, à partir de celles-ci.

pour laquelle est attesté au XVI^e siècle la variante posé le cas de, ce qui fournit par exemple :

posé même (le cas d')un refus de sa part

. En effet, la propriété V - n Ω (et donc Dét = E, Dét = un) apparaît exclue pour un certain nombre de Conjs :

- d'une part, pour la Conjs (d'origine participiale) :

maintenant (ainsi que nous venons de le voir) ;

- et, d'autre part et surtout, en présence de la quasi totalité des Conjs construites sur un adverbe, que leur soit attachée une forme de phrase introduite par que ou sans que :

*(Quand + comme) son départ, ...

*(Bien + tant) son départ, ...

*A peine son départ, ...

à quelques très rares exceptions près :

Sitôt son départ, ...¹ .

(1) Ici aussi il est possible de supposer l'effacement d'un substantif (e.g. le (moment + temps + ...) de à droite de la Conjs(5) sitôt qui possède la propriété V - n Ω en dépit de son origine adverbiale.

- a. La propriété V - n Ω signale le cas général observé en présence des Conjs (quelle que soit la classe en cause) : c'est à dire l'absence de contraintes quant à la présence ou à la nature du Dét antécédent au V - n (qui peut être "défini" aussi bien qu'"in-défini").

- b. En revanche, la propriété Dét = E en dépendance de V - n Ω signale une contrainte sur la présence du Dét qui apparaît exclu en présence d'une seule Conjs(1), à force de, puisque l'on a :

A force d'allées et venues incessantes, Pierre se fatigue,

et non : *A force des allées et venues obligatoires pour son travail, Pierre se fatigue

ni : *A force de ses allées et venues, Pierre se fatigue .

Par comparaison par exemple avec à cause de appartenant à la même classe :

*A cause d'allées et venues incessantes, Pierre se fatigue

A cause des allées et venues obligatoires pour son travail, Pierre se fatigue

A cause de ses allées et venues incessantes, Pierre se fatigue .

La même propriété Dét = E caractérise certaines Conjs(6), sous réserve de, sous peine de, en cas de, à charge de, ... ; mais à la différence de la situation observée, pour à force de, cette propriété n'apparaît pas exclusive de toute autre, puisque ces Conjs(6) possèdent également la propriété Dét = un.

c. La propriété Dét = un signale un cas de contrainte sur la nature du Dét qui est obligatoirement "indéfini". Cette propriété également en dépendance de V - n Ω, reflète la situation observée en présence de la quasi totalité des Conjs(6), par exemple les phrases :

J'accepte, à (la) condition d'une aide de votre part

On agrée votre participation, (à charge + sous réserve) d'un apport de capitaux de votre part

On a échaffaudé ce système, sous condition d'une fluctuation des monnaies ;

mais non les séquences :

*J'accepte, à (la) condition de votre aide

*On agrée votre participation, (à charge + sous réserve) de votre apport de capitaux

*On a échaffaudé ce système, sous condition de la fluctuation des monnaies

qui correspondraient à la propriété V - n Ω .

Cette propriété Dét = un apparaît donc bien exclusive de la propriété V - n Ω. Aussi le cas général représenté par V - n Ω a-t-il toujours été testé dans nos Commentaires de Tables avec un Dét "défini" (possessif, ou défini : le, la, ...).

*

*

*

2.3. Pronominalisation

- Comme la propriété précédente (V - n Ω), la pronominalisation apparaît comme une opération complexe (mi-distributionnelle, mi-transformationnelle). Elle comporte en effet : - une opération de substitution d'un pronom à une complémentation phrastique (dans le cas de nos Conjs) sans changement de sens¹, dans des contextes appropriés (autrement dit donc, une opération distributionnelle) ;

et - des opérations de réduction, éventuellement, ou encore d'effacement du pronom, ainsi que nous le verrons en suivant (qui sont donc des opérations transformationnelles).

Le contexte approprié dans le cas de nos Conjs peut être défini comme suit :

dans une phrase à trois membres du type

(1) L'invariance de sens étant, nous l'avons dit plus haut à propos de V-n Ω, une condition de type transformationnel à cette opération formelle de substitution.

Pi, (E + et) Conjs Pii, Piii

≡ Pierre viendra, (E + et) moyennant que Pierre
viendra, Marie dormira

lorsque Pii est coréférent à Pi, ainsi que dans l'exemple ci-dessus, la seconde occurrence de Pi (c'est à dire Pii) peut être pronominalisée.

- Egalement comme la précédente propriété (V - n Ω), la pronominalisation apparaît corrélée à l'existence d'une complémentation phrastique obligatoirement introduite par que et attachée à des Conjs analysables selon la forme Prép Dét N Prép (c'est à dire construites sur un substantif), ou selon les formes V-é ou V-ant¹ (c'est à dire sur un participe présent ou passé) ; ce qui exclut donc les Conjs construites sur un adverbe (aux rares exceptions près de sitôt, aussitôt, pas plus tôt, ...).

1. Les Pronoms

L'apparition de diverses formes de pronoms en compagnie des Conjs a donc été recensée. Nous observons en général comme substitut des formes Qu P les pronoms qui remplacent habituellement des substantifs.

a. Mais nous avons aussi le pronom quoi qui ne s'utilise que rarement comme substitut de N :

(1) A la même exception près : maintenant .

Pi ; moyennant que Pii, Piii

→ Pi ; moyennant quoi, Piii

(Pierre viendra ; moyennant que Pierre viendra,

Marie dormira

→ Pierre viendra ; moyennant quoi, Marie dormira).

- la forme quoi apparaît généralement limitée à la présence de Conjs extrêmement figées, ou monosyllabiques, du type de :
à cause de, moyennant, sans, faute de, après,

Nous devons noter une particularité de ce substitut aux formes Qu P :
alors que les séquences Conjs Qu P sont modifiables par les Modif
même ou seulement figurant à droite ou à gauche de la Conjs :

Avant même qu'on le lui dise, ...

Moyennant même qu'on le paiera, ...

Sans même qu'il le sache, ... ,

la présence du pronom quoi exclut la présence de ces Modif :

*Avant même quoi, ...

*Même avant quoi, ...

*Moyennant même quoi, ...

*Même moyennant quoi, ...

*Sans même quoi, ...

*Même sans quoi,

En revanche, le pronom cela (dont il sera question ci-après) autorise très naturellement ces Modif :

<u>Avant même cela, ...</u>	<u>Même avant cela, ...</u>
<u>Moyennant même cela, ...</u>	<u>Même moyennant cela, ...</u>
<u>Sans même cela, ...</u>	<u>Même sans cela, ...</u>

- Enfin, une caractéristique très importante de ce substitut (quoi) aux formes Qu P est le caractère extrêmement contraint du positionnement de la séquence Conjs quoi.

En effet, alors que toutes les séquences Conjs Pro, comme les séquences Conjs Qu P et Conjs V -R Ω, sont caractérisées par la permutableté adverbiale autour de la séquence Piii (de la phrase à trois membres que nous avons définie pour structure de départ) :

- Pierre viendra ; (et + E) avant (que Pierre vienne + la venue de Pierre + cela), Marie dormira
- ↔ Pierre viendra ; (et + E) Marie dormira, avant (que Pierre vienne + la venue de Pierre + cela)
- ↔ Pierre viendra ; (et + E) Marie, avant (que Pierre vienne + la venue de Pierre + cela), dormira ;

au contraire, la séquence Conjs quoi doit figurer obligatoirement telle que dans la structure de départ :

Pierre viendra ; (? *et + E) avant quoi, Marie dormira¹

(1) Nous devons remarquer à ce propos que nous ne pouvons guère introduire le coordonnant et dans la structure où apparaît le pronom quoi, ce qui fournit avec l'impossibilité d'adjonction des Modif auprès de ce même pronom une indication intéressante sur le processus même qui est en cause ici à la différence des autres pronoms.

*Pierre viendra ; Marie dormira, avant quoi

*Pierre viendra ; Marie, avant quoi, dormira .

Les autres processus de pronominalisation sont les suivants :

b. la règle observée avec les complétives :

(ce) que P → cela. Ainsi,

Pierre veut que Paul se mette en colère ; (et + E)

pour que Paul se mette en colère, Pierre rit

→ Pierre veut que Paul se mette en colère ; (et + E)

pour cela, il rit.

L'apparition du pronom cela comme substitut de la forme Cu P apparaît entièrement corrélée à la propriété V - n Ω puisque nous avons par exemple :

à cause de sa venue / à cause de cela

à cause de son départ / étant donné cela

moyennant sa grâce / moyennant cela

sitôt son arrivée / sitôt cela

alors que :

*maintenant son séjour / *maintenant cela

*bien son départ / *bien cela

*à peine son arrivée / *à peine cela

C. La règle (à ce) que P → là observable en présence de certaines Conjs introduisant une forme (ce)que P précédée de la Prép à . Ainsi :

D'ici (à ce) que Pierre vienne, tout sera fait

→ D'ici là, tout sera fait

Cette propriété concerne les Conjs(5) d'ici à et jusqu'à ; mais non les Conjs(6) quitte à, sauf à par exemple, puisque nous n'avons pas :

Quitte à ce que Pierre vienne, ...

→ *Quitte là, ...

Or, la propriété [pc z.] apparaît associée à la forme (ce)que P qu'introduisent les premières de ces Conjs, alors que les dernières n'ont pas cette propriété.

Cependant, nous ne pouvons relier à la propriété [pc z.] la présence du pronom là étant donné que nous avons par exemple :

rapport (à ce) que P / rapport à cela

et non : *rapport là .

En fait, le pronom là apparaît également pour une autre Conjs (qui appartient à la classe 4 des "concessives"¹) loin de ;

(1) Et dont l'étude ne figure donc pas dans le présent travail limité à 4 classes de Conjs sur les huit définies.

et le point commun de ces trois formes d'ici à, jusqu'à, loin de, semble être leur contenu sémantique, en particulier le fait qu'ils peuvent s'interpréter sémantiquement comme mettant en jeu une indication "spatiale".

*

2. Autres formes

-a. [Pro z.] En présence de certaines Conjs le pronom cela peut être effacé :

Avant que Pierre soit là, tu dormiras

[Pro] : → Avant cela, tu dormiras

[Pro z.] : → Avant, tu dormiras .

-b. Prép ce N - là : Nous avons encore noté la possibilité d'avoir une forme déictique démonstrative associée à certaines Conjs analysables selon la forme Prép Ddéf N Prép : Ainsi :

Pierre dormira, après le moment que P

Pierre dormira après ce moment - là.

En effet, certaines de ces formes Prép Ddéf N Prép sont porteuses de coréférence comme les groupes nominaux dits normaux ; sauf cependant pour les plus figées de ces formes, puisque nous avons par exemple :

dans le cas de / dans ce cas-là,
à la condition de / à cette condition-là,

... .

alors que nous n'avons pas :

au lieu de / *à ce lieu-là,
au défaut de / *à ce défaut-là,

... .

*

*

*

2.4. La [question] :

Nous avons encore noté l'existence et la forme des pronoms interrogatifs susceptibles d'intervenir lorsque l'on forme une question sur les formes Qu P associées aux Conjs.

La présence des pronoms interrogatifs apparaît généralement corrélée aux propriétés V - n Ω et de pronominalisation qu'ont certaines Conjs dans la mesure où nous avons par exemple :

Moyennant (sa grâce + cela) / Moyennant quoi ?

Avant (son arrivée + cela) / Avant quoi ?

Sitôt (son départ + cela) / Sitôt quoi ?

et :

*Maintenant (son séjour + cela) / *Maintenant quoi ?

*Bien (son départ + cela) / *Bien quoi ?

Cependant, nous avons également :

Etant donné (son départ + cela) / *Etant donné quoi ? .

Aussi le processus de formation de la question apparaît-il différer sensiblement en particulier du processus de pronominalisation. Nous avons évoqué le cas de ces formes étant donné, ..., au SIV.1.5 qui leur est consacré dans le commentaire de nos tables. Notre conclusion est la suivante : le processus de formation de la question met en cause la structure de constituants des phrases auxquelles il est susceptible de s'appliquer. Et il est en particulier exclu pour toutes les phrases où la séquence Conjs que P a le comportement d'un adverbe de phrase, et non le comportement d'un adverbe constituant de phrase plus ou moins lié au verbe de la principale.

Nous avons, de plus, spécifié selon la façon dont les Conjs sont représentées, leur contexte exact. Nous avons ainsi :

a. le pronom quoi, qui figure en une séquence Conjs quoi ? ;

A cause de quoi, Pierre fera-t-il cela ?

b. les questions en quel, avec la séquence Prép quel N ?, pour celles des Conjs analysables selon la forme Prép Dét N Prép.

Ainsi :

A compter de quel moment, Pierre viendra-t-il ?

A quelle condition, Marie travaillera-t-elle ?

etc... .

Cependant, nous devons noter que cette forme n'est pas entièrement corrélée à la forme déictique Prép ce N-là, puisque nous avons des contrastes comme :

De ce temps-là, Marie travaillait.

*De quel temps, Marie travaillait-elle ?

De ce fait (*là), Marie est partie.

*De quel fait, Marie est-elle partie ?

c. Autres formes :

Nous avons enfin noté pour la table 5 certaines formes spécifiques : Conjs ?, Conjs quand ?, Conjs combien de temps ? pour lesquelles nous renvoyons au commentaire spécifique de cette table de "temporelles" (§IV.5.4.)

*

*

*

IV - LES COMMENTAIRES DE TABLES

1. Les conjonctions "causales"

Cette classe correspond à celle des Conjs qui ont un sens "causal". Les différences (syntaxiques) observables entre ces Conjs(1) au niveau de la forme de la phrase qui leur est attachée apparaissent correspondre aux différences de forme (morphologique) intervenant entre ces Conjs(1).

- C'est ainsi qu'au § 1.1. nous trouvons un premier groupe comprenant celles des Conjs(1) les plus usitées comme les plus figées auxquelles correspond une phrase de forme simple (i.e. P, sans que). Ce sont : parce que et puisque. La forme P qui leur est attachée apparaît réductible de manière caractéristique à une construction participiale au présent (que nous notons par : $\underline{V_{pp}^{0,1}}$ ant Ω) ou encore à des constructions superficiellement non verbales (notées : $(\underline{V_{pp}^{0,1}} + \text{Adj} + (\text{Prép} + \text{E}) \text{N} + \text{Adv}) \Omega$).

Ces constructions réduites sont obtenues en présence de parce que sous condition d'identité des sujets, ou bien sous condition d'identité du sujet du Vii et d'un complément du Vi, c'est-à-dire avec $\underline{Niio = Nio + Ni1}$; alors qu'en présence de puisque elles ne peuvent être obtenues que sous condition d'identité des sujets, c'est-à-dire lorsque $\underline{Niio = Nio}$.

- Au § 1.2. nous considérons un second groupe de Conjs(1) : celles qui ont la forme générale Prép (Ddéf + E) N de (c'est-à-dire qui sont construites sur des N particuliers, ainsi du fait de, à force de, ...) et auxquelles est attachée une phrase de forme que P (E + subj) (i.e. une complétive à l'indicatif ou au subjonctif). Cette forme que P (E + subj) possède en effet la réductibilité caractéristique des complétives à un prédicat à l'infinitif (noté : $v^0, {}^1\Omega$). Ce type de réduction est ici aussi obtenu sous condition d'identité des sujets, c'est-à-dire avec Nio = Nio, ou du sujet du Vii et d'un complément du Vi, c'est-à-dire Nio = Ni1 ; à l'exception de quelques-unes de ces Conjs(1) construites sur des N au contenu sémantique particulier.

. Figure également dans ce second groupe, la Conjs pour (1) (à laquelle est attachée une forme que P obligatoirement à l'indicatif) qui possède toutes les propriétés caractéristiques de ce 2ème groupe de Conjs (1). Nous proposons ici une analyse de cette Conjs(1) à partir d'une forme sous-jacente Pour Ddéf N de (qui est celle d'autres Conjs(1) du groupe suivant (1.3)) c'est-à-dire comme obtenue par effacement d'un N défini spécifique de cette classe de "causales".

- Au §1.3. nous trouvons un groupe composite de Conjs(1) : - soit formées à partir de formes participiales (présent ou passé) : vu, attendu, considérant, ... ; soit construites sur

des N particuliers : à cause de, rapport à, (par + pour) (le motif + la raison), ... ; - soit encore construites sur des formes pronominales avec adjonction d'un Modif (seul ou même) précédées des Prép par et pour, ainsi : pour cela (seul + même), par (ce)là même, par cela seul.

A ce troisième groupe de Conjs(1) est attachée une phrase de forme que P à l'indicatif qui ne possède pas la réductibilité caractéristique des complétives à une infinitive. Cependant il apparaît possible, en présence de ces Conjs(1) de substituer à la forme que P une complémentation nominale complexe (notée V-n Ω) et/ou le pronom cela (pour certaines d'entre elles) : propriétés également partagées par les Conjs(1) du groupe précédent (§1.2).

- Enfin, au §1.4 nous avons essentiellement un dernier groupe de Conjs(1) extrêmement figées auxquelles est attachée une forme de phrase imbriquée par que à l'indicatif (i.e. : que P) qui n'est susceptible d'aucune réduction et/ou substitution de forme (que ce soit nominale ou pronominale). Les Conjs(1) qui figurent dans ce dernier groupe apparaissent comme des formes extrêmement figées et doivent être considérées comme totalement indépendantes de Conjs de forme morphologiquement identique qui appartiennent à d'autres classes et auxquelles sont attachées des formes de phrase qui sont en revanche caractérisées par la possibilité de réduction et/ou substitution de forme. Ainsi, les Conjs(1) : du moment, dès l'instant, d'autant (plus + moins + mieux),

Nous avons adjoint à ce dernier groupe la Conjs(1) comme à laquelle est attachée une forme P sans possibilité de réduction et/ou substitution de forme. Le cas plus complexe de cette Conjs(1) sera d'ailleurs examiné plus en détail et en faisant intervenir pour son analyse un certain nombre d'autres aspects dont il sera plus amplement question au § 1.6. .

- Au § 1.5., nous observons l'existence et la forme des pronoms interrogatifs qui permettent associés à certaines Conjs(1) de former une question sur la subordonnée (Pii) introduite par ces Conjs(1). De plus, nous relient la possibilité (ou l'impossibilité) de former une question sur le complément introduit par une Conjs(1) à la structure de constituants des phrases dans lesquelles figure cette Conjs(1), et en particulier à la nature du complément adverbial constitué par la Conjs(1) et la subordonnée qu'elle introduit.

- Enfin, au § 1.6. nous abordons d'un point de vue un peu différent l'étude de ces Conjs(1) "causales". Nous y considérons les résultats fournis par l'application de neuf tests qui portent :

- soit sur la séquence Conjs Pii, c'est à dire la subordonnée introduite par l'une de ces Conjs(1) ;

- soit sur l'ensemble de la phrase complexe, c'est-à-dire sur la séquence : Pi, Conjs Pii.

L'application de tels tests avait déjà été prise en compte dans des études portant spécifiquement sur les cas de parce-que et puisque (cf. sur ce point, entre autres, les études de A. Lorian, R. Martin, et O. Ducrot pour le français⁽¹⁾ et de A. Davison pour l'anglais⁽¹⁾). Toutefois, cela n'avait jamais encore été étendu, avec confrontation des résultats, aux autres éléments de cette classe de Conjs(1).

Or l'analyse du comportement de l'ensemble de ces Conjs(1) de ce nouveau point de vue, permet de définir des différences syntactico-sémantiques importantes qui déterminent deux sous-classes à l'intérieur de cette classe de "causales". Ces deux sous-classes sémantiques sont en effet bien délimitées, même si certaines données sont susceptibles d'intervenir accessoirement pour modifier sur un point précis le comportement particulier de l'une de ces Conjs(1)⁽²⁾.

Ces différences syntactico-sémantiques dans leur comportement et la détermination des deux sous-classes qui en résulte apparaissent enfin en corrélation au moins superficielle avec un autre aspect de ces Conjs(1) : leur origine morphologique.

(1) In op. cit.

(2) Nous pensons en particulier ici aux préférences d'emploi en antéposition de la séquence Conjs(1) Pii, selon la Conjs(1) en question, et à ce qui en résulte lorsque l'ordre préférentiel n'est pas réalisé (problème évoqué dans ce § 1.6).

Sur ce dernier point, la confrontation avec les autres classes de Conjs (objet de cette étude) est susceptible d'offrir des indications intéressantes.

*

*

*

1.1. Conjs P

Nous envisageons en premier lieu le cas de deux Conjs(1) auxquelles est attachée une forme Pii = P (i.e. non imbriquée par que) associée à des types de réductions particuliers.

- En 1.1.1. nous examinons le cas de l'éventuelle réductibilité de cette forme P à des constructions au participe présent, notées comme les propriétés : V⁰ant Ω et V¹ant Ω . Les propriétés Ayant V⁰ppΩ et Ayant V¹ppΩ qui leur sont associées indiquent simplement que les auxiliaires du passé sont autorisés pour ces réductions au participe présent.

- En 1.1.2 , nous traitons le cas des complémentations superficiellement non verbales susceptibles d'apparaître en présence de ces deux Conjs(1) :

$$\underline{(V_{-pp}^{0,1} + \text{Adj} + (\text{Prép} + E) N + \text{Adv})\Omega}$$

*

1.1 Deux Conjs(1) apparaissent donc corrélées à une forme Pii = P. Il s'agit des plus usitées de ces Conjs "causales" : parce que et puisque.

Le que figurant dans les Conjs(1) puisque et parce que doit être considéré comme partie intégrante de ces Conjs(1) (et non comme introducteur de la phrase Pii). Cette analyse est corroborée :

- en premier lieu, par l'orthographe qui "soude" la Conjs puisque ;

- en second lieu, elle se justifie particulièrement pour la Conjs(1) parce que par l'impossibilité d'insertion d'un modifieur quelconque (e.g. Adv, ...) entre les éléments parce, d'une part, et que, d'autre part :

* Parce, (hélas + d'ailleurs + ...), que Pierre est venu.

De même que nous n'avons pas :

* Puis, (hélas + d'ailleurs + ...), que Pierre est venu.

L'impossibilité d'insertion d'un Modif entre la Conjs et la forme que P différencie essentiellement ces Conjs(1) (auxquelles est attachée une forme Pii = P), des autres Conjs(1) auxquelles est attachée une forme que P pour lesquelles l'insertion d'un tel modifieur est en revanche autorisée :

Du fait, (hélas + d'ailleurs + ...), que Pierre est venu.

Cette possibilité d'insertion d'un Modif est d'ailleurs généralement observée auprès des Conjs de toute classe corrélées à une forme Pii = que P, e.g. la Conjs (3) :

De telle sorte, (hélas + d'ailleurs + ...), que Pierre est venu ;

le modifieur en question pouvant prendre l'allure d'une phrase ;
e.g. dans :

∩
De sorte, quand je dus partir pour Paris, que nous n'avions d'autres souvenirs que ces quelques instants.

- La Conjs (1) parce que est à distinguer de la séquence par ce que où figure le pronom neutre ce, "détaché" de la Prép par dans l'orthographe. Comparer e.g. les phrases :

- (a) Je suis informé parce que vous me l'avez dit
- (b) Je suis informé par ce que vous m'avez dit

En (a), il est possible de substituer à la Conjs(1) parce que d'autres formes de Conjs(1), substitution impossible à réaliser dans le cas de (b) où l'on a affaire à une relative ayant pour antécédent ce.

*

*

*

- 1.1.1 a. les propriétés $\underline{V_{-ant}^{o,1} \Omega}$
b. les propriétés $\underline{\text{Ayant } V_{pp}^{o,1} \Omega}$

Les deux Conjs(1) appartenant à ce premier groupe sont caractérisées par une éventuelle réduction de la forme P qui leur est attachée à une construction au participe présent.

Cette construction est obtenue soit sous condition d'identité des sujets : ce qui correspond à la notation $\underline{V_{-ant}^o \Omega}$, soit sous condition d'identité du sujet du Vii et d'un complément du Vi : ce qui correspond à la notation : $\underline{V_{-ant}^1 \Omega}$.

Les propriétés : $\underline{\text{Ayant } V_{pp}^o \Omega}$ et $\underline{\text{Ayant } V_{pp}^1 \Omega}$ indiquent que dans les mêmes conditions les auxiliaires du passé sont autorisés pour la réduction au participe présent.

*

Remarque :

Les constructions participiales au présent adjointes à ces Conjs(1) ne relèvent pas d'un usage courant. Elles appartiennent plutôt à la langue littéraire, ou encore au style administratif⁽¹⁾ ou journalistique, et sont généralement ressenties comme lourdes ou gauches⁽²⁾.

(1) On trouvera des exemples d'emploi de ces constructions entre autre dans P. MIMIK (in op. cit.).

(2) Ces constructions apparaissent le plus fréquemment en insertion, en particulier entre le sujet et le V, dans la principale.

Elles sont néanmoins grammaticalement tout à fait possibles et interviennent à ce titre dans la description et l'analyse entreprises ici.

Nous devons noter une différence entre parce que et puisque au niveau de leur comportement face à cette éventuelle complémentation au participe présent.

- En effet, la première autorise cette réduction pour Niio = Nio ou pour Nio = Ni1 ce qui correspond aux propriétés V^o-ant Ω et V¹-ant Ω . Ainsi :

Moi, parce que ne m'embarrassant d'aucun préjugé, je t'ai choisi pour ce rôle,

transformée de :

Moi, parce que je ne (m'embarrasse + me suis embarrassé + m'embarrasserai) d'aucun préjugé, je t'ai choisi pour ce rôle

(i.e. pour Niio = Nio)

Ou :

Toi, parce que ne t'embarrassant d'aucun préjugé, je t'ai choisi pour ce rôle,

transformée de :

Toi, parce que tu ne (t'embarrasses + t'es embarrassé + t'embarrasseras) d'aucun préjugé, je t'ai choisi pour ce rôle (i.e. pour Niio = Ni1)

- En revanche, pour la dernière de ces Conjs(1) :

puisque, il est possible d'avoir une réduction de la forme de :

Puisque s'étant mise rapidement au courant des problèmes, Marie s'y consacrera désormais

i.e. obtenue sous la condition Niio = Nio, comme transformée de :

Puisqu'elle s'est mise rapidement au courant des problèmes, Marie s'y consacrera désormais ;

mais non, semble-t-il, de la forme de :

? *Puisque s'étant mise rapidement au courant des problèmes, on les confiera désormais à Marie

séquence qui serait obtenue sous la condition Niio = Ni1. En présence de cette Conjs(1) la propriété V¹ant Ω (et par conséquent Ayant V¹pp Ω) serait donc exclue.

Une différence semble en effet ressortir de la comparaison avec l'emploi de parce que dans les mêmes séquences :

Parce que s'étant mise rapidement au courant des problèmes, Marie s'y consacrera désormais

Parce que s'étant mise rapidement au courant des problèmes, on les confiera désormais à Marie

qui ont la même acceptabilité, pour Niio = Nio et pour Niio = Ni1 donc .

- En résumé, nous avons posé pour ces deux Conjs(1)

la transformation :

$$\begin{array}{l} \underline{\text{Pi, Conjs Nio T V } \Omega} \\ \rightarrow \underline{\text{Pi, Conjs V-}^{\circ,1}\text{ant } \Omega} \end{array}$$

qui met en jeu l'effacement de Nio et de T avec apparition de l'affixe -ant, sous la condition d'identité du Nio soit avec le Nio (sujet du Vi) soit avec le Ni1 (un complément du Vi) en présence de parce que ; cette réduction ne s'opérant en présence de puisque que sous la condition d'identité des sujets.

*

*

*

1.1.2 Les propriétés :

$$\underline{(\text{V}_{\text{pp}}^{\circ,1} + \text{Adj} + \text{Prép} + \text{E}) \text{ N} + \text{Adv}) \Omega}$$

correspondent à des types de complémentation superficiellement non verbale observées en présence des mêmes Conjs(1), c'est-à-dire : parce que et puisque.

Ainsi nous avons les phrases :

- (i) Puisque (mieux organisée + relativement sérieuse + plus au fait des problèmes), Marie s'y consacrera désormais
- (ii) Parce que (joueuse + trop belle + indécise + rarement là + sur ses gardes), Marie sera éliminée

(iii) Parce que (détenteur de la plus belle rade + stratégiquement essentiel + réellement fortifié + le plus proche des lieux d'engagement), Bonaparte convoitait le port de Toulon.

Or, dans ces constructions, les éléments N, Vpp, Adj ou Adv apparaissent en accord soit avec Nio (cf. (i)), soit avec Ni₁ (cf. (ii) et (iii)) : c'est à dire en accord avec le sujet ou avec un complément du Vi. Et ces éléments sont ceux qui se retrouvent toujours dans des phrases du type :

Nio est (V_{pp} + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω .

Une hypothèse pour traiter les constructions (V_{pp} + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω observables en présence de ces Conjs(1) pourrait être de les analyser comme obtenues par simple effacement des éléments Nio T être (en présence de ces Conjs(1)) à partir des phrases :

Nio est (V_{pp} + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω .

Il existe cependant des raisons, ainsi que nous l'avons vu à propos des constructions V^o-ant¹ Ω au chapitre "Propriétés", pour repousser cette hypothèse.

Il existe encore une autre possibilité d'analyse, celle que nous faisons nôtre, qui est de considérer ces constructions (i), (ii), (iii) comme obtenues à partir de formes telles que :

- (i') Puisqu'étant (mieux organisée + relativement sérieuse + plus au fait des problèmes), Marie s'y consacrera désormais
- (ii') Parce qu'étant (joueuse + trop belle + indécise + rarement là + sur ses gardes), Marie sera éliminée
- (iii') Parce qu'étant (détenteur de la plus belle rade + stratégiquement essentiel + réellement fortifié + le plus proche des lieux d'engagement), Bonaparte convoitait le port de Toulon ;

c'est-à-dire comme obtenues à partir de réductions de la forme des précédentes : $V_{-ant}^{\circ,1} \Omega$ avec $V_{ii} = \hat{e}tre$ et $N_{iio} = N_{io} + Ii1$.

Et à ces dernières formes (i'), (ii'), (iii') s'appliquerait alors la règle [étant z.]

Pour les détails de l'analyse nous renvoyons au chapitre "Propriétés"(1) où nous traitons le cas général de ces constructions $V_{-ant}^{\circ,1} \Omega$ et $(V_{-pp}^{\circ,1} + Adj + Prép + E)N + Adv) \Omega$.

En résumé, nous avons été amené à adopter la dérivation suivante :

$$\left. \begin{array}{l} \underline{Pi, Conjs N_{iio} T \hat{e}tre (V_{pp} + Adj + (Prép + E) N + Adv) \Omega} \\ \left[\underline{N_{iio} z.} \right] \\ \text{et } \left[\underline{T \rightarrow ant} \right] \end{array} \right\} \rightarrow \underline{Pi, Conjs \hat{e}tant (V_{pp}^{\circ,1} + Adj + (Prép + E)N + Adv) \Omega}$$

(1) Nous y envisageons les différences entre différentes analyses possibles.

$\left[\begin{array}{l} \text{étant } z_i \rightarrow \text{Pi, Conjs (V}_{pp}^{\circ,1} + \text{Adj} + (\text{Prép} + \text{E})\text{N} + \text{Adv})_{\Omega} \\ \text{dont l'avantage est de rendre compte des propriétés:} \\ \text{(V}_{pp}^{\circ,1} + \text{Adj} + (\text{Prép} + \text{E}) \text{N} + \text{Adv})_{\Omega} \text{ à partir des pro-} \\ \text{priétés : } \underline{\text{V}_{pp}^{\circ,1} \text{ ant } \Omega} \text{ par simple effacement de } \underline{\text{étant}} \\ \text{(=V}_{pp}^{\circ,1} \text{ ant)} \text{ limitée au cas où } \underline{\text{Vii}} = \underline{\text{être}}. \end{array} \right.$

Remarque :

En ce qui concerne les temps restructurables (ou sous-jacents) sous les formes réduites associées à ces deux Conjs ⁽¹⁾, nous n'avons spécifié aucune contrainte (du type de celle spécifiée pour les Conjs ⁽⁵⁾ associées à de telles réductions) par exemple telle que : identité des temps de Vi à Vii.

En effet, si nous considérons la phrase :

(a) Parce que (sur ses gardes+indécise+joueuse),
j'éliminerai Marie,

les phrases :

(b) Parce qu'elle est (sur ses gardes+indécise+joueuse),
j'éliminerai Marie.

(c) Parce qu'elle était (sur ses gardes+ indécise+joue-
se), j'éliminerai Marie.

aussi bien que la phrase :

(d) Parce qu'elle sera (sur ses gardes+indécise+joue-
se), j'éliminerai Marie.

(ou même les phrases :

(e) Parce qu'elle (a+avait+aura) été (sur ses gardes +
indécise+joueuse), J'éliminerai Marie.

où figurent les auxiliaires du passé) peuvent toutes être considérées comme source possible pour (a).

Du fait de cette indétermination quant au T précis effacé, les réductions observées en présence de ces Conjs (1) diffèrent des réductions de formes analogues rencontrées en présence des Conjs (5).

En effet, en présence des Conjs(5) partageant la propriété de ce type de réduction :

$(V_{pp}^{\circ,1} + \text{Adj} + (\text{Prép} + E) N + \text{Adv}) \Omega$

les contraintes de temps doivent être satisfaites entre Vi et Vii. Cette contrainte de temps est une propriété de ces Conjs(5) puisque :

Une fois qu'elle (* était +*est +sera) (sur ses gardes +indécise+joueuse), j'éliminerai Marie,

i.e. cette contrainte est observable sur la phrase qui est source pour la transformée :

Une fois (sur ses gardes+indécise+joueuse), j'éliminerai Marie.

En revanche, en présence des Conjs(1) : le caractère indéterminé du T effacé dans ce type de réduction rappelle la situation observée en présence des mêmes Conjs (1) dans les réductions au participe présent rencontrées en 1.1.1; où la désinence non finie -ant apparaît substituable à T = présent+imparfait+futur.

Cf. par exemple la phrase :

Plus qu'astucieuse, puisqu'ayant réussi à se débarrasser des importuns, Marie a droit à nos félicitations

qui peut avoir pour source les phrases:

Plus qu'astucieuse, puisqu'elle (avait+a+aura) réussi à se débarrasser des importuns, Marie a droit à nos félicitations.

Remarque 2.

Un second phénomène est observable en présence de ces Conjs (1) :

- que ce soit pour les réductions au participe présent :
V-ant Ω ou Ayant Vpp Ω

- Aussi bien que pour les réductions de forme :
(Vpp+Adj+(Prép+E) N+Adv) Ω

La condition d'identité des sujets ou du sujet de Vii et d'un complément du Vi est obligatoirement requise.

En effet, a) Il n'existe pas en présence de ces Conjs (1) de réductions à des constructions au participe présent qui soient de forme :

N (V-ant +Ayant Vpp) Ω ,

c'est-à-dire dont le sujet ne serait pas effacé.

Par exemple du type de :

* Parce que le maître (chantant+ayant chanté), les souris dansent

ou de:

* Parce que le maître (étant+ayant été) absent, les souris dansent

(=toutes formes qui sont inacceptables).

En revanche, ce type de constructions participiales au présent avec un sujet exprimé se rencontre hors la présence de Conjs :

Le maître (chantant+ayant chanté), les souris dansent

Le maître (étant+ayant été) absent, les souris dansent.

b) Il n'existe pas non plus de réductions de forme :

N (V_{pp} + Adj + (Prép+E) N + Adv)Ω

(i.e avec sujet exprimé)

associées à ces Conjs (1), par exemple du type de :

* Parce que le maître (endormi+furieux+sans méfiance+docteur), les souris dansent.

ou de :

* Parce que la route (déterminée+libre+sans entraves), nous repartons.

En revanche, ce type de construction est observé en présence des Conjs (5):

Une fois le maître (endormi+furieux+sans méfiance+docteur), les souris dansent

Une fois la route (déterminée+libre+sans entraves), nous repartons,

ou encore sous forme de constructions absolues sans Conjs :

Le maître (endormi+furieux), les souris dansent

La route (déterminée+libre), nous repartons.

R.B: Ces dernières constructions absolues sans Conjs semblent d'ailleurs présenter un certain nombre de restrictions quant à la nature et à la classe de l'élément qu'il est possible d'adjoindre au N sujet. (Nous reportons à un article ultérieur une étude plus approfondie de ces constructions avec ou sans Conjs qui déborde le cadre de l'étude envisagée ici sur quelques Conjs) .

*

*

*

1 . 2 . Nous abordons ici un second groupe de Conjs (1), celles qui entrent dans le cadre :

Conjs que P (E + Subj)

avec des propriétés particulières à la forme que P (E + Subj).

En effet, la forme que P (E + Subj), à l'indicatif ou au subjonctif (cf § 1.2.1), attachée à ces Conjs (1) a toutes les propriétés des complétives: c'est-à-dire en particulier (cf § 1.2.2.a.b) la réduction à une infinitive, et la pronominalisation par application de la règle (ce) que P → cela (cf § 1.2.4). Ces Conjs (1) possèdent également la propriété V-n Ω (cf § 1.2.3).

A l'exception de pour (1), les Conjs (1) appartenant à ce second groupe sont toutes de la forme : Prép (Ddéf+ E) N de, c'est-à-dire construites sur des N particuliers.

- Ainsi, pour Prép = de + par, nous avons les Conjs (1) formées sur le N fait : du fait de, par le fait de;

- Pour Prép = sur + sous, nous avons les Conjs (1) formées sur le N prétexte : sous (le + ce) prétexte de, sous prétexte de, sur le prétexte de.

- Pour Prép = sous associée au N couleur, nous avons la Conjs (1) : sous couleur de (figée sans Ddéf).

- Et enfin, avec Prép = à associée au N force, la Conjs (1) à force de, également figée sans Ddéf.

Les Conjs pour (1) apparaît avec un ce obligatoirement antécédent à la forme que P. La présence du ce obligatoire et la forme obligatoirement que P (i.e complétive à l'indicatif (≠ que P subj)) distinguent essentiellement pour (1) de la Conjs pour (2)⁽¹⁾ (cf § 2.2.a,b).

Nous analysons cette entrée pour (1) qui apparaît dans la suite pour ce que P à partir d'une forme primitive comportant un N défini dont le ce représente la trace.

Ce N défini peut être l'un quelconque des N appartenant à cette classe de "causales" qui figurent associées à la Prép pour comme Conjs (1), ainsi : pour (la raison + le motif)(de ce) que P ; auxquels on peut rajouter le N cause sur lequel était construite la Conjs (1) pour cause(de ce) que P disparue vers la fin du XVI^e siècle et conservée seulement dans un emploi prépositionnel figé : pour cause de (maladie + décès +...).

Une telle analyse est confirmée par les propriétés particulières de la forme ce que P attachée à pour (1) qui diffèrent des propriétés de la forme (ce) que P subj attachée à pour (2).

Cette analyse apparaît en outre confirmée par une autre différence entre ces deux Conjs (qui est également observable sur les classes de N supposés sous-jacents à ces formes).

Ainsi nous pourrions dire globalement (tout en tenant compte des réserves que nous avons émises sur cette caractérisation grossière à propos de pour (2)) que la Conjs pour (2) impose une contrainte qui

(1) Pour laquelle le ce antécédent à la forme que P subj, qui était présent en ancien français, a complètement disparu au XVII^e siècle (Cf : notre classe 2, des "finales")

pourrait être (très imparfaitement) définie comme de type Nic=Khum oblig :

*(Pierre + * le vent) souffle violemment, pour attiser le feu,

c'est-à-dire une contrainte sur la nature du sujet de la principale;

- en revanche, en présence de pour (1) un tel type de contrainte ne s'observe pas, puisque :

Pour avoir attisé le feu, (Pierre + le vent) a soufflé violemment

i.e. le sujet de la principale peut être indifféremment du type de Nhum ou N-hum (y compris (le fait) que F).

Or, nous avons montré pour la classe des "finales" que l'existence d'une telle contrainte (imparfaitement caractérisée comme de type : Nio Nhum oblig)

apparaît en relation avec la propriété qu'ont les N sur lesquels sont construites ces Conjs (2) ("finales")

à apparaître associées à avoir dans la construction :

Pierre a pour (fin+desssein+..) (que P subj + de V°Ω)

où No = Khum,

mais non dans la construction :

* Que P subj a pour (fin+desssein+..) (que Psubj + de V°Ω)

où No = que P .

En revanche, les N sur lesquels sont construites les Conjs (1) ("causales") précitées partagent la propriété d'entrer dans la construction :

Pierre a pour raison + motif +) que P

ou dans la construction :

Que P subj a pour (raison+motif+...) que P

C'est-à-dire aussi bien avec :

No = Nhum ou avec No = que P

1.2.1 La propriété que P(E + subj)

A l'exception de pour (1) à laquelle est attachée une complétive obligatoirement à l'indicatif (i.e. :que P), les Conjs (1) de ce groupe apparaissent associées à une complétive qui peut être soit au subjonctif, soit à l'indicatif.

Les deux complétives que P et que P subj sont susceptibles d'apparaître pour la même Conjs (1).

Deux phénomènes sont susceptibles d'intervenir dans la distribution du subjonctif⁽¹⁾ :

. Soit l'introduction d'un élément sémantique particulier, ainsi e.g. dans la phrase :

(a) Il sort sous (le+E) prétexte que vous pourrez bavarder un peu plus tranquillement

par rapport à la phrase :

(b) Il sort, sous (le+E) prétexte que vous pourrez bavarder un peu plus tranquillement,

. Soit une variation entre des niveaux de langue, e.g. pour à force de la différence entre la phrase :

(c) A force qu'il ait tant tiré sur la corde, elle a fini par casser.

(dans le parler du français dit "cultivé").

et la phrase :

(d) A force qu'il a tant tiré sur la corde, elle a fini par casser.

(1) Nous ne mentionnerons pas ici le présence de Modif (seul, unique ...) qui peut intervenir également, mais qui représente un phénomène plus général.

(qui relève d'un parler dit "populaire" du français.)

* *

1.2.2. a. Les Propriétés $(E+de) V^{0,1} \Omega$.

La complétive que P(E+subj) attachée à ces Conjs (1) est réductible à l'infinitive correspondante sous la forme : $V^{0,1} \Omega$. (La forme de $V^{0,1} \Omega$, c'est-à-dire une apparition de la Prép de devant le prédicat à l'infinitif, est en effet exclue en présence de ces Conjs (1)).

La plupart de ces Conjs (1) permettent la réduction à l'infinitif pour Niio = Nio + Nil, sauf celles construites sur les N couleur et prétexte qui mettent en jeu la condition Niio = Nio, c'est à dire d'identité des sujets, pour la réduction à l'infinitif. Ainsi nous avons bien par exemple la phrase :

(Du seul fait + à force) de m'en aller, je te rends malheureux ,

transformée de la phrase :

(Du seul fait + à force), que je m'en aille, je te rends malheureux ;

c'est-à-dire une réduction de forme $V^0 \Omega$, qui met en jeu la condition Niio = Nio.

Ou encore la phrase :

(Du seul fait + à force) de t'évanouir, on ne te prendra pas au sérieux,

transformée de la phrase :

(Du seul fait + à force) que tu t'évanouisses, on ne te prendra pas au sérieux

c'est-à-dire une réduction de forme V^1_{Ω} , obtenue sous la condition $N_{iio} = N_{i1}$.

Et, si l'on observe bien des phrases du type de :

Je m'offrirai ce voyage, sous (couleur+le prétexte) de m'en retourner chez moi,

(transformées des phrases :

Je m'offrirai ce voyage, sous (couleur+le prétexte) que je m'en retourne chez moi)

c'est-à-dire avec une réduction de forme V_{Ω} obtenue sous la condition d'identité des sujets;

en revanche, des séquences du type de :

* Je te gifle, sous (le prétexte+couleur) de t'être suffisamment évanoui pour la journée

(qui seraient obtenues sous la condition $N_{iio} = N_{i1}$)

semblent totalement exclues en présence de ces quelques

Conjs (1) construites sur les N prétexte et couleur,

alors que les phrases qui en seraient source :

Je te gifle, sous (le prétexte+couleur) que tu t'es suffisamment évanoui pour la journée sont naturelles et attestées.

Une différence est donc observable entre les possibilités de réduction autorisées en présence de ces dernières Conjs (1) (construites sur les N prétexte et couleur) et celles autorisées par les autres Conjs (1) de ce groupe. Cette différence est à mettre au compte du contenu sémantique particulier de ces Conjs (1): sous couleur de, sous (le + E) prétexte de, sur le prétexte de.

1.2.2.b. Les propriétés V=avoir Et V=vouloir.

La propriété V=avoir indique que les auxiliaires du passé sont autorisés dans la réduction à l'infinitif en présence de ces Conjs (1).

La propriété V=vouloir indique que ce modal est également autorisé dans la forme réduite à l'infinitif.

Nous avons noté l'existence de ces deux propriétés (de nature sémantique) partagées par toutes ces Conjs (1) dans la mesure où elles interviennent pour confirmer la distinction entre pour (1) qui les possède et pour (2) ("final") qui ne possède pas ces propriétés.

Remarque : il est à noter que l'emploi des formes "causales" en pour ce que P est d'usage archaïsant et littéraire, ce qui explique le caractère peu courant des exemples que nous en donnons pour l'illustrer (au contraire de la forme réduite en pour V^{0,1} Q qui est très usitée). Les formes en pour ce que P sont également parfois conservées dans l'usage régional ou populaire.

Ainsi nous avons les phrases :

- (i) On l'admirait beaucoup, pour (avoir résisté + résister) à toutes les pressions
et (ii) On l'a puni, pour avoir voulu résister
qui apparaissent comme transformées des phrases :

(i') On l'admirait beaucoup, pour ce qu'il (avait résisté+résistait) à toutes les pressions.

et (ii') On l'a puni pour ce qu'il a voulu résister
et n'ont d'autre interprétation que celle correspondant à l'emploi de pour (1) "causal".

En effet, les phrases (i) et (ii) où figure pour (1) diffèrent très nettement dans l'interprétation de séquences telles que :

(iii) On l'admirait beaucoup, pour qu'il (résistât + résiste) à toutes les pressions

et (iv) On l'a puni pour qu'il (veuille+voulût) résister

dont elles ne peuvent être considérées comme les transformées. Dans les séquences (iii) et (iv), dans la mesure où celles-ci sont acceptables, figure en effet la Conjs pour (2) "finale"

*

*

*

1.2.3. Les propriétés V-n Ω et Dét = E

Toutes les Conjs (1) appartenant à ce groupe possèdent la propriété d'une éventuelle complémentation nominale, notée par V-n Ω pour toutes à l'exclusion de à force de en présence de laquelle nous avons noté la propriété Dét = E, ce qui indique une contrainte sur la présence du Dét en présence de cette Conjs (1).

Ainsi nous avons par exemple :

(Du seul fait+sous prétexte) de sa venue prochaine,
Pierre a perturbé tous les plans

-(Du seul fait+sous prétexte) qu'il(vienne+vient) prochainement,
Pierre a perturbé tous les plans.

Mais nous observons en revanche :

A force d'allées et venues, Pierre se fatigue,
et non :

* A force de ses allées et venues, Pierre se fatigue,
alors que :

Du seul fait de ses allées et venues, Pierre se fatigue,

et non :

* Du seul fait d'allées et venues, Pierre se fatigue.

De même :

A force de patience, Pierre finira par réussir

et : * A force de sa patience, Pierre finira par réussir;

alors que :

Du fait de sa patience, Pierre finira par réussir
et : * Du fait de patience, Pierre finira par réussir.

que ce soit donc une complémentation nominale complexe au singulier ou au pluriel, cette Conjs (1) possède la particularité de ne pas autoriser la présence d'un Dét devant le V-n .

*
* *

1.2.4 Pro

Les substituts possibles à la forme que P (E +subj) dans le cas de la pronominalisation de la forme attachée à ces Conjs(1) sont les suivants :

- D'une part, le pronom quoi, par exemple pour :
Pierre réussira à force de travailler

l'on observe :

Il travaille. A force de quoi, Pierre réussira.

- D'autre part, le pronom cela généralement observé avec les complétives. Ainsi pour :

Marie s'amusera, du fait que Pierre ne soit pas là
il est possible d'avoir :

Marie s'amusera, du fait de cela

ou encore : Du fait de cela, Marie s'amusera.

Ou bien pour : Pierre a été puni, pour ce qu'il n'avait pas répondu justement

l'on observe : Pierre a été puni, pour cela,

ou encore : Pour cela, Pierre a été puni

- En outre, il existe pour les Conjs(1) de forme Prép Ddéf N de la possibilité d'une forme déictique démonstrative, ainsi pour :

Pierre s'énerve, sous le prétexte qu'il est en retard
l'on a : Pierre s'énerve, sous ce prétexte-là
ou encore : Sous ce prétexte-là, Pierre s'énerve;
et, semble-t-il pour : Marie est très fatiguée, du fait
qu'elle a beaucoup travaillé
(i.e. en présence de la Conjs(1) du fait de)
l'on observe aussi bien : Du fait de cela, Marie est
très fatiguée,
que : De ce fait (-?là), Marie est très fatiguée
ou : Marie est très fatiguée, de ce fait (-?là).

- Enfin, parmi ces Conjs(1), seule à force de possède la propriété [Pro z], c'est-à-dire d'effacement de la forme pronominale cela et de la Prép (de) antécédente. Par exemple pour :

Pierre réussira, à force de travailler

l'on peut supposer :

Pierre réussira à force de cela

(ou : A force de cela, Pierre réussira)

puis :

[Pro z.] Pierre réussira, à force,
(ou encore : à force, Pierre réussira).

*

*

*

1.3. Le troisième groupe de Conjs(1) entre dans le cadre : P, Conjs que P.

Cependant , la forme que P attachée à ces Conjs(1) n'apparaît pas réductible (à la différence du groupe précédent).

Ces Conjs(1) possèdent toutefois les propriétés V-n Ω et de pronominalisation qui les différencient des Conjs(1) du groupe suivant (cf. § 1.4.).

Nous trouvons dans ce troisième groupe :

- Soit des Conjs formées à partir de formes participiales (présent ou passé); ainsi :

attendu, considérant, considéré, étant donné, vu.

Ces formes appartiennent plutôt qu'au français standard à la langue juridique et/ou populaire.

- Soit des Conjs construites sur des N :

. Ou bien sans Dét antécédent ainsi: à cause de et rapport à (la seconde particulièrement, figée sans Prép antécédente, d'emploi populaire) ;

. Ou bien qui ont la forme générale Prép Dééf N de :

- Nous avons ainsi pour Prép = par + pour⁽¹⁾ avec le N raison, les Conjs (1) : pour la raison de, par la raison de;

- pour la Prép = pour et le N motif, la Conjs(1): pour le motif de.

Ces dernières Conjs(1) sont généralement ressenties comme lourdes et gauches. Il est possible d'adjoindre au N sur lesquelles elles sont construites un modif particulier à cette classe de N tel que : excellent, bon,...

(1) L'alternance entre les Prép par et pour pour marquer la "cause" a souvent été notée dans la littérature grammaticale du français (G. Guillaume, E. Spang-Hanssen, etc .., in op. cit.)

1.3.1 . La propriété que P.

A ces Conjs est attachée la forme que P, c'est à dire à l'indicatif:

Pierre est sorti, (pour l'excellente raison + à cause)
que vous pourrez parler un peu plus librement,
excluant généralement le subjonctif (i.e. que P subj):

* Pierre est sorti, (? pour l'excellente raison + à
cause) que vous puissiez parler un peu plus librement.

Cette forme que P ne possède pas la réductibilité, caractéristique des complétives, à un prédicat à l'infinitif : que celui-ci soit de forme $(\Xi + \text{de}) V^0 \Omega$ ou de forme $(\Xi + \text{de}) V^1 \Omega$, ces types de réduction sont exclus en présence de tout ce groupe de Conjs(1).

En effet, l'on n'observe pas en présence de ces Conjs(1) de formes telles que :

* (Vu+ étant donné) (de + E) (rire + avoir ri), Pierre s'est trahi,

* A cause de (rire + avoir ri), Pierre s'est trahi,

* (Pour + par) la simple raison de (rire + avoir ri)
Pierre s'est trahi;

alors que les phrases qui en seraient source :

(Vu + étant donné) qu'il(rit + a ri) Pierre s'est trahi,

A cause qu'il (rit + a ri), Pierre s'est trahi,

(Pour + par) la simple raison qu'il (rit + a ri),

Pierre s'est trahi,

sont naturelles et attestées.

Comparez en particulier les différences entre les Conjs(1) (par + pour) la raison de et (par le + du) fait de, par exemple, qui appartient au groupe précédent de Conjs(1) ; La forme que P(E + Subj) attachée à cette dernière est en effet réductible :

(Par le + du) simple fait de (rire + avoir ri), Pierre a toujours tort

= (Par le + du) simple fait qu'il (rit + a ri), Pierre a toujours tort,

alors que ne l'est pas la forme que P attachée à la première (construite sur le N raison).

* *

1.3.2 V-n Ω

Toutes ces Conjs(1) possèdent en revanche la propriété d'une complémentation nominale complexe puisque :

(Vu + étant donné + à cause de) son rire, Pierre s'est trahi,

(Pour + par) la simple raison de (son + un) départ précipité, Pierre a tout oublié.

*

1.3.3 Pro

- Parmi ce groupe de Conjs(1), celles formées à partir de formes participiales comme celles de forme Prép Ddéf N de excluent la possibilité d'une pronominalisation de que P par le pronom quoi. Ainsi face à :

Pierre s'abrite, (vu + considérant) que la pluie va tomber

l'on a pas : La pluie va tomber ;

* (vu + considérant) quoi, Pierre s'abrite.

En revanche, cette possibilité est observée en présence des Conjs(1), construites sur des N, figées sans Dét; par exemple pour :

Pierre s'abrite, (à cause (de ce) + rapport (à ce)) que la pluie va tomber

l'on peut observer : La pluie va tomber ;

(A cause de + rapport à) quoi, Pierre s'abrite.

- Le pronom cela apparaît en présence de toutes ces Conjs(1). Ainsi pour :

Pierre s'abrite, (vu + à cause (de ce) + rapport (à ce)) que la pluie va tomber

où l'on a : La pluie va tomber ;

(Vu + à cause de + rapport à) cela, Pierre s'abrite.

Cependant , pour les Conjs(1) de forme

Prép Ddéf N de :

Pierre s'abrite, pour la raison qu'il va pleuvoir
on observe plus difficilement:

? Pour la raison de cela, Pierre s'abrite

(ou : Pierre s'abrite, pour la raison de cela);

mais l'on a en revanche la possibilité d'une forme
déictique démonstrative:

Pour cette raison-là, Pierre s'abrite

(ou : Pierre s'abrite, pour cette raison-là).

*

*

*

1.4.

Nous trouvons dans ce dernier groupe des Conjs(1) d'allure extrêmement figée sans possibilité de modification ou de substitution de forme de la phrase qui leur est attachée: - que cette phrase soit imbriquée par que, c'est à dire que P, à l'indicatif, pour le plus grand nombre de ces Conjs(1) traitées au § 1.4.1;

- ou que cette phrase ait la forme P : cas de la Conjs(1) comme que nous envisageons au § 1.4.2.-

1.4.1.

La quasi totalité des Conjs(1) appartenant à ce dernier groupe est donc caractérisée par une seule possibilité de complémentation : la forme que P à l'indicatif qui leur est attachée.

En effet, cette forme que P n'est pas réductible à une infinitive, et il n'est pas possible de lui substituer une complémentation nominale (i.e. V-n.S.) ou quelque forme pronominale.

Dans ce groupe nous trouvons :

- a)- des Conjs(1) de forme Prép Pro Modif avec
Prép = par + pour, Pro = (ce) - là et Modif = seul + même.

Nous avons fait figurer le Modif (même ou seul) dans ces entrées, parce que leur présence

n'est pas optionnelle comme pour les Conjs(1) de forme Prép Ddéf N de (e.g. pour la (seule + E) raison de) mais obligatoire pour ces Conjs(1) construites sur un Pro.

En outre, alors qu'il est généralement possible en ce qui concerne les Conjs(1) construites sur un N de substituer au Modif seul le Modif simple, tel n'est pas le cas en ce qui concerne les Conjs(1) construites sur un Pro.

Nous avons ainsi recensé les Conjs(1) :
par cela seul, par (ce)là même, pour cela (seul+même)
qui figurent par exemple dans les phrases :
Je ne puis rien dire de tout cela, pour cela même que je n'en sais rien
Par cela même que la science fonde cette doctrine, cette doctrine suppose la science
Ces gens sont réputés impossibles, pour cela seul qu'ils ne partagent pas les opinions généralement admises
Par cela seul qu'on a prouvé que Robespierre a été un tyran, je demande son arrestation .

Ces phrases dans lesquelles figurent des Conjs(1) de forme Prép Pro Modif sont généralement considérées comme lourdes ou gauches; elles sont cependant usitées ainsi que l'attestent de nombreux exemples relevés dans la littérature française et/ou cités par nombre de grammairiens français.

Dans le cas de ces Conjs(1) (et étant donné la présence de Prép = par + pour), la forme Pro peut être analysée comme correspondant (à titre de

substitut) aux N définis raison ou motif ou encore fait qui forment eux-mêmes avec ces Prép pour et par d'autres Conjs(1) que nous avons rencontrées au § précédent.

En sorte que ces Conjs(1) de forme Prép Pro Modif apparaissent comme des formes intermédiaires entre les Conjs(1) de forme Prép Ddéf N de (c'est à dire construits sur des N) et les formes conjonctives les plus usuelles et figées de cette classe de "causales" : parce que et pour(ce) (1).

Ces dernières formes (parce que et pour(ce)) sont en effet analysables comme provenant primitivement de formes pronominales telles que les premières (pour ce)la(seul+ même), par cela seul, ...) mais figées sans Modif.

Une forme telle que par cela (que P) dont l'emploi alterne avec par ce (que P) (cette conjonction n'étant pas encore soudée) est d'ailleurs attestée au XVI^e siècle⁽¹⁾.

Il est à noter que c'est précisément en présence des Conjs(1) les plus figées et usitées de cette classe⁽²⁾ que s'observe le plus grand nombre de possibilités de réduction et/ou de substitution de forme pour la phrase (de forme P ou que P) qui leur est attachée. En revanche, les Conjs(1) de forme Prép Pro Modif n'autorisent aucune de ces possibilités.

Cependant, du fait même de leur nature pronominale ces Conjs(1) de forme Prép Pro Modif

1) Cf. Borlé (in op. cit.)

2) C'est à dire Parce que et pour(ce)(1)

partagent la propriété que nous avons noté au moyen de la colonne Adv qui représente la possibilité d'un emploi anaphorique de ces Conjs dans des structures complexes du type de :

Je n'en sais rien; pour cela même, je ne puis rien dire de tout cela,

La science fonde cette doctrine; par (ce)la même, cette doctrine suppose la science

Ces gens ne partagent pas les opinions généralement admises; pour cela seul, ils sont réputés impossibles,
On a trouvé que Robespierre a été un tyran; par cela seul, je demande son arrestation.

Dans ces structures, la Conjs, qui est en effet susceptible de figurer dans toutes les positions adverbiales par rapport à la seconde phrase (dans l'ordre linéaire), réfère à la première.

b) - Dans ce groupe également, nous trouvons des Conjs (1) formées à partir d'items primitivement de sens "temporel", qui appartiennent à cette classe de "causales" en construction avec une forme que P figée.

En effet, à ces Conjs(1): dès là, dès l'instant, du moment, est attachée une forme que P non réductible, non pronominalisable et sans correspondant de forme nominale (i.e. : V-n Ω).

En revanche, les Conjs(5) ("temporelles") correspondantes⁽¹⁾ possèdent la propriété d'une alternance de construction en (où + cue)P, la propriété V-n Ω, et une possibilité de substitut pronominal (voir classe des "temporelles").

(1) Sauf Dès là(1) qui n'a plus de correspondant pour la langue moderne dans la classe des "temporelles".

c) - Nous trouvons enfin ici des Conjs(1) (primitivement de sens "proportionnel") : d'autant, d'autant (plus + moins + mieux), surtout.

Les Conjs d'autant (plus + moins + mieux) doivent être considérées comme totalement indépendantes de formes superficiellement analogues mais qui correspondent en fait à des formes proches des "comparatives", c'est à dire de la classe 8.

Ainsi, par exemple, une phrase telle que :
Votre chance s'envole d'autant plus que le temps passe vite

a deux interprétations auxquelles correspondent deux intonations différentes.

. Dans l'interprétation(a) la phrase est prononcée avec une pause dans l'intonation entre Votre chance s'envole (c'est-à-dire la principale) et la Conjs(1) d'autant plus à laquelle est attachée la subordonnée : que le temps passe vite. Ainsi :

(a) Votre chance s'envole # d'autant plus que le temps passe vite.

Dans cette interprétation, d'autant plus(1) apparaît donc "soudeé" à la phrase qui lui est attachée en une séquence Conjs Pii.

Cette séquence apparaît permutable en antéposition ou en insertion par rapport à Pi :

D'autant plus que le temps passe, votre chance s'envole

Votre chance, d'autant plus que le temps passe, s'envole.

En outre, le remplacement de cette Conjs

d'autant plus(1) par les Conjs(1) d'autant ou surtout en même contexte fournit une paraphrase.

En revanche, dans l'interprétation (b) la phrase est prononcée avec une pause entre d'autant plus et la phrase qui suit (que le temps passe vite = que Pii)
Ainsi :

(b) Votre chance s'envole d'autant plus # que le temps passe (plus + E) vite .

Dans cette interprétation, d'autant plus peut occuper toutes les positions d'un adverbe par rapport à la principale (Votre chance s'envole), et forme avec la subordonnée que Pii une suite discontinue:
D'autant plus votre chance s'envole # que le temps passe (plus + E) vite,
Votre chance d'autant plus s'envole # que le temps passe (plus + E) vite.

De plus, dans cette interprétation, d'autant plus peut être mis en relation avec la présence éventuelle dans la subordonnée (que Pii) d'éléments tels que : plus, moins, mieux, davantage (qui sont eux-mêmes susceptibles pour les trois premiers d'être éventuellement modifiés par d'autant :

Notre chance s'envole d'autant plus # que le temps passe (d'autant + E) (plus + moins) vite).

L'intervention éventuelle des éléments (d'autant) plus, moins, ..., dans la subordonnée apparente cette dernière forme aux "comparatives" doubles, par exemple :

(Plus + moins + ...) le temps passe vite, (et + E) plus votre chance s'envole

synonyme de la précédente.

En outre, avec cette interprétation, d'autant plus est susceptible de figurer dans des phrases complexes sans que avec une valeur référentielle. Par exemple dans la phrase :

Le temps passé (plus + E) vite. (Et + E)

d'autant plus votre chance s'envole

où d'autant plus occupe des positions adverbiales par rapport au 2^o membre de phrase dans l'ordre linéaire :

Le temps passe (plus + E) vite. (Et + E) votre chance d'autant plus s'envole

Le temps passe (plus + E) vite. (Et + E) votre chance s'envole d'autant plus.

Dans ces phrases d'autant plus apparaît obtenu par des opérations de réduction de phrases complexes analysables par effacement de que cela où cela renvoie à la phrase du contexte de gauche, c'est à dire :

le temps passe (plus + E) vite. Ainsi :

= Le temps passe (plus + E) vite. (Et + E) votre chance s'envole d'autant plus (que cela + que le temps passe (plus + E) vite.

Sur ce dernier point, d'autant plus ..que Pii présente une analogie certaine avec les formes "comparatives" pour lesquelles on observe par exemple :

Pierre écrit (autant + plus) qu'il parle

et :

= Pierre parle. (Et + E) il écrit (autant + plus) ((que cela + qu'il parle) + E)

En revanche, les Conjs(1) d'autant (plus + moins + mieux) ne sont pas susceptibles de figurer dans des phrases complexes sans que avec une valeur référentielle ni associées à une forme pronominale, puisque la séquence :

* Le temps passe vite. D'autant plus cela, votre chance s'envole.

(où serait appliquée la règle (ce) que P + cela observable avec les complétives) est exclue.

*

1.4.2.

Nous avons adjoint enfin à ce dernier groupe de Conjs(1), la Conjs comme(1) à laquelle est attachée une phrase de forme P, sans autre possibilité de complémentation de quelque forme que ce soit.

Cette Conjs "causale", d'usage plutôt littéraire et généralement usitée en antéposition avec la subordonnée qu'elle introduit par rapport à la principale⁽¹⁾, figure par exemple dans les phrases :

Comme j'étais parti, le petit prince a dit ces mots,
Comme c'était le dimanche, beaucoup de gens se promenaient,

et doit être considérée comme totalement indépendante à la fois de comme(8) "comparative" et de comme (5) "temporelle".

En effet, la Conjs comme (8) est nettement caractérisée par les éventuelles réductions de la phrase qui lui est attachée:

(1) Encore que nous émettions quelques réserves sur le caractère traditionnellement décrit comme "obligatoire" de l'antéposition de comme "causale" et de la subordonnée que cette Conjs introduit, ainsi que nous aurons l'occasion d'en reparler plus avant dans l'étude de cette Conjs(1).

Il parle comme nous avons parlé

à des formes spécifiques de la classe des "comparatives":

Il parle comme nous avons fait

Il parle comme nous

Il parle comme cela

c'est-à-dire obtenues par pronominalisation ou effacement du matériel identique à celui de la principale.

En ce qui concerne la Conjs (5) "temporelle", la phrase de forme P qui lui est attachée apparaît sans possibilité de modification ou de substitution de forme d'aucune sorte, à l'instar de comme (1). Elle en diffère cependant nettement par un certain nombre de traits syntactico-sémantiques spécifiques, dont le plus important est sans doute l'incompatibilité avec comme (5) de la négation dans la subordonnée que cette Conjs introduit, alors qu'à cet égard le comportement de comme (1) apparaît complètement indifférent à la présence ou non de la négation. En effet, si l'on insère la négation dans des phrases telles que :

Comme Marie arrivait au bas de l'escalier, elle est tombée

et :

Comme Marie arrivait, Pierre est parti;

l'on obtient : - soit pour la première, une séquence douteuse:

? Comme Marie n'arrivait pas au bas de l'escalier, elle est tombée

- soit, lorsque la cohérence sémantique est conservée, une phrase dans laquelle, au lieu de comme(5), figure la Conjs comme (1) "causale" :

Comme Marie n'arrivait pas, Pierre est parti

dont l'emploi n'apparaît pas soumis à ce type de contrainte.

Cette incompatibilité de comme (5) avec la négation est le plus souvent mise au compte du sémantisme de comme(5) qui marque une coïncidence ou une simultanéité entre les deux phrases que cette Conjs connecte. Ce sémantisme particulier est également invoqué pour expliquer l'emploi indifférencié de cette Conjs(5) en antéposition ou en postposition avec la subordonnée qu'elle introduit par rapport à la principale; alors que l'antéposition préférentielle de la séquence introduite par comme(1) "causale" s'expliquerait par le caractère d'antériorité que marque sémantiquement cette Conjs(1) pour cette séquence par rapport à la principale.

Le sémantisme de comme(5) est d'ailleurs en corrélation étroite avec un second trait syntactico-sémantique important : les contraintes que cette Conjs(5) impose sur les temps et aspects des deux phrases qu'elle connecte⁽¹⁾; contraintes qui n'existent pas en présence de la Conjs "causale" comme(1).

Un troisième trait syntactico-sémantique apparaît directement lié au précédent : la présence généralement constatée d'un V appartenant à la classe sémantique des V de mouvement (V-mt) ou plus globalement à une classe de V d'action dans la subordonnée introduite par comme(5), ou parfois dans la principale; ceci excluant en tout cas l'emploi des V et prédicats

(1) L'examen très détaillé et précis de ces contraintes, qui déborde le cadre encore étroit de cette recherche, sera l'objet d'une prochaine étude. Nous pouvons déjà indiquer cependant sommairement la nécessité sinon d'une totale identité des T du moins de la coextensivité du T de la principale à celui de la subordonnée en présence de cette Conjs(5).

statifs en présence de comme(5), alors qu'une telle contrainte n'est pas observée en présence de comme(1) "causale" :

Comme Pierre est idiot, je l'évite,
Comme j'avais honte, je suis parti.

Outre les Conjs comme(8) et comme(5) dont elle doit être considérée comme totalement indépendante, la construction de la Conjs "causale" comme(1) doit être distinguée de différentes constructions superficiellement analogues.

En premier lieu, elle doit être distinguée de constructions telles que :

(a) Vous (savez + voyez + n' imaginez pas) comme
il vous aime

(apparentées aux questions indirectes)
qui sont synonymes de :

(a') Vous (savez + voyez + n' imaginez pas) combien
il vous aime.

Dans des constructions telles que (a) com-
bien apparaît donc substituable à comme, ce qui ne saurait être le cas pour les constructions où figure comme(1) :

Je les ai choisi pour vous, comme je sais que vous
les aimez

* Je les ai choisi pour vous, combien je sais que vous
les aimez

qui est en revanche quasi-synonyme de parce que
(ou étant donné).

De plus, la séquence comme(1) Pii est permutable par rapport à la principale :

Comme je sais que vous les aimez, je les ai choisi
pour vous

Je les ai choisis, comme je sais que vous les aimez, pour vous;

alors que la séquence introduite par comme synonyme de combien n'est pas permutable.

* Comme il vous aime, vous (savez + voyez + n'imaginez pas).

En second lieu, les constructions où figure comme(1) sont à distinguer de constructions superficiellement analogues comme :

(b) On le (tient + prend) comme (très habile + un bon poète)

et (parfois de plus sémantiquement très voisines) comme :

(c) On a rejeté cette oeuvre comme beaucoup trop violente

et :

(d) Elle était protégée par l'église comme appartenant à une vieille famille de la région,

qui sont synonymes respectivement de :

(b') On le (tient + prend) pour (très habile + un bon poète)

(c') On a rejeté cette oeuvre parce que beaucoup trop violente

(d') Elle était protégée par l'Eglise parce qu'appartenant à une vieille famille de la région.

Dans le cas de la 1^o de ces constructions (b) pour et comme sont substituables l'un à l'autre et introduisent des compléments de V qui ne sont pas permutable par rapport au V principal :

* Comme très habile, on le (tient + prend)

* Comme un bon poète, on le (tient + prend)

cas qui diffère donc totalement de l'emploi de la Conjs comme(1) ainsi que nous l'avons vu.

Dans le secons cas : celui des constructions (c) et (d), où comme est paraphrasable par parce que en même contexte la séquence introduite par comme est au contraire permutable par rapport à la principale de manière identique :

{ Comme beaucoup trop violente, on a rejeté cette
oeuvre,
On a rejeté, comme beaucoup trop violente, cette
oeuvre,

{ Comme appartenant à une vieille famille de la région,
elle était protégée par l'Eglise,
Elle était protégée, comme appartenant à une vieille
famille de la région, par l'Eglise.

Il n'apparaît donc pas possible d'unifier le traitement en ce qui concerne ces deux séries de constructions en comme ((b) d'une part et (c) (d) d'autre part) puisque les dernières sont permutable alors que la première ne l'est absolument pas.

En outre, en ce qui concerne les constructions où comme apparaît paraphrasable par parce que, l'on observe l'existence de constructions au participe présent, de type $V_{-}^{0,1}$ ant Ω :

- (c) Cette oeuvre a été rejetée, comme étant beaucoup trop violente,
- (d) Elle était protégée par l'Eglise, comme appartenant à une vieille famille de la région,
- (e) Comme étant (le plus proche + le détenteur de la plus belle rade + ...), Bonaparte convoitait le port de Toulon,

ou encore des constructions de type $(V^{0,1}_{pp} + \text{adj} + (\text{Prép} + E) N + \text{Adv})\Omega$:

- (c') Cette oeuvre a été rejetée comme beaucoup trop violente
(e') Comme (le plus proche + le détenteur de la plus belle rade), Bonaparte convoitait le Port de Toulon

qui paraissent obtenues à partir des précédentes par effacement de étant.

Or, toutes ces constructions, qui apparaissent comme des transformées des phrases :

- (c'') Cette oeuvre a été rejetée, comme elle était beaucoup trop violente
(d'') Elle était protégée par l'Eglise, comme elle appartenait à une vieille famille de la région
(e'') Comme il était (le plus proche + le détenteur de la plus belle rade + ...), Bonaparte convoitait le port de Toulon

sont tout à fait synonymes des constructions parallèles en parce que.

L'existence de ce parallèle complet entre les réductions associées à parce que et celles associées ici à comme, et la parfaite synonymie existant entre elles, nous avaient donc amené au début de notre recherche à considérer ces réductions comme autant de propriétés spécifiques de la Conjs "causale" comme (1) : ce que nous avons indiqué par exemple, au § 5 consacré aux "temporelles", à propos de comme(5) ; § entièrement rédigé bien antérieurement à celui-ci.

Cependant, dans une approche plus systématique de la classe des Conjs(1) où nous avons mis en jeu un certain nombre de critères correspondant à des propriétés nettement syntactico-sémantiques cette fois,

et non superficiellement syntaxiques, nous avons été amené à reconsidérer complètement le problème de ces réductions en regard de comme(1).

En effet, les résultats obtenus à partir de neufs tests syntactico-sémantiques, que nous appliquons à l'ensemble des Conjs(1) au § 1.6, font apparaître - à travers une nette différence de comportement entre la Conjs comme(1) et le comme associé aux formes réduites - l'existence de deux comme qui ont une interprétation 'causale' mais qui sont sémantiquement distincts, correspondant à deux sous-classes différentes de Conjs(1).

Ainsi la Conjs comme(1) (sans complémentation de forme réduite) a, vis à vis de ces neufs tests un comportement strictement analogue à celui de puisque, étant donné, ...; alors que le comme associé aux formes réduites a un comportement tout à fait analogue à celui de parce que, pour(1), ... Or, l'on sait combien ces dernières Conjs(1) diffèrent des premières; une littérature non négligeable tant pour le français que pour l'anglais ayant été consacrée en particulier aux différences sémantiques entre parce que et puisque. Et il serait, de fait, extrêmement surprenant qu'un même item, comme en l'occurrence, possédât lorsqu'il est associé à des formes réduites des propriétés syntactico-sémantiques exactement opposées à celles qui sont les siennes lorsque la complémentation est une phrase non réduite.

Nous avons donc une Conjs comme(1) dont la

seule complémentation possible est une phrase non réduite.

En ce qui concerne les constructions $V^{0,1}$ ant Ω et $(V^{0,1}_{pp} + \text{Adj} + (\text{Prép} + E) N + \text{Adv})\Omega$ associées au comme qui a l'interprétation causale et un comportement analogue à parce que, il est possible de proposer une autre analyse. On pourrait par exemple supposer ⁽¹⁾ que les constructions telles que (c), (d) et (e) sont des formes réduites obtenues par transformation respectivement de :

Cette oeuvre a été rejetée, parce qu'on la considérait comme étant beaucoup trop violente

Elle était protégée par l'Eglise, parce qu'[?](on + elle) la considérait comme appartenant à une vieille famille de la région

Bonaparte convoitait le port de Toulon, parce qu'[?](on + il) la considérait comme étant (le plus proche + le détenteur de la plus belle rade),.

c'est à dire qu'elles seraient obtenues par effacement devant comme d'une séquence parce qu'(on + il/elle) (le + la) considérait, en sorte que le comme ici présent serait celui associé à une certaine classe sémantique de V (tels que considérer, regarder, etc...), et l'interprétation "causale" de telles constructions serait donc due à la présence du parce que sous jacent. De plus, l'effacement d'une telle séquence introduite par parce que expliquerait la permutabilité de la séquence comme $V^{0,1}$ ant Ω figurant dans ces constructions puisque les "causales" en parce que sont permutable.

(1) Comme nous l'a suggéré G. Fauconnier .

Toutefois, si une telle analyse apparaît comme relativement plausible, une question reste posée: celle de la relation entre ces constructions présumées sous-jacentes et la forme qui en serait elle-même source.

Et il ne peut s'agir ici de la forme source qui en a été proposée ailleurs⁽¹⁾, qui nous fournirait les phrases :

Cette oeuvre a été rejetée, parce qu'on la considérait comme si elle était beaucoup trop violente,
Elle était protégée par l'Eglise, parce qu' (on + elle) la considérait comme si elle appartenait à une vieille famille de la région,
Bonaparte convoitait le port de Toulon, parce qu' (on + il) le considérait comme s'il était (le plus proche + le détenteur de la plus belle rade).

Car l'introduction de cette forme-source, c'est à dire comme si P, pour les constructions comme $V^{0,1} \text{ ant } \Omega$, produit par rapport à celles-ci une interprétation nettement déviante. De fait, plutôt qu'à une interprétation "causale", nous avons alors affaire à une interprétation "hypothético-comparative" totalement absente des constructions comme $V^{0,1} \text{ ant } \Omega$.

Nous avons là une première difficulté, non négligeable, sur le plan sémantique, à laquelle vient se surajouter une seconde : le choix du V associé à comme pour les constructions en comme $V^{0,1} \text{ ant } \Omega$.

En effet, ce type de constructions comme

(1) Cf Gross, {G.T.} p.122 et {M.S } p.67, qui propose une forme comme si P pour source de comme (V- ant + Adj) Ω en présence de ces V particuliers.

V^{0,1} ant Ω n'apparaît pas uniquement lié à une classe particulière de V. Ainsi, nous avons par exemple des phrases telles que :

Et, comme allant au devant d'une question, elle répondit ... ,

qui paraissent, contrairement au cas précédent, plus ou moins en rapport de paraphrase avec des phrases comme :

Et, comme si elle allait au devant d'une question elle répondit... .

Or, dans toutes ces dernières phrases, les formes comme si P aussi bien que comme V^{0,1} ant Ω ne sont pas liées à une classe sémantique particulière de V mais sont tout à fait indépendantes du V principal; de plus, elles possèdent la propriété de permutabilité par rapport à la phrase principale.

La situation est encore compliquée par l'existence de formes en comme si P sans réductions correspondantes en comme V^{0,1} ant Ω :

Elle danse comme si elle devait mourir demain ⁽¹⁾

* Elle danse comme devant mourir demain.

En définitive, notre propos ne peut être ici de donner une analyse rendant compte des formes comme V^{0,1} ant Ω qui nécessiterait une étude systématique et très fouillée de l'ensemble de ces constructions par rapport aux constructions comme si P (ce qui pourrait être le sujet d'une thèse) mais simplement, d'indiquer

(1) Toutes ces formes en comme si P apparaissent obtenues par effacement d'1 2^o occurrence (au conditionnel) du V principal entre comme et si :

Elle danse comme elle danserait si elle devait mourir demain c'est à dire que nous analysons cette forme comme si P non en termes de forme complétive (cf. Gross in op. cit.) mais comme constituée de la Conj "comparative" comme qui modifierait une autre Conjs : si, à laquelle est attachée la phrase qui suit (P). D'où l'interprétation "hypothético-comparative" de ces constructions comme si P .

des points de discussion ou les problèmes soulevés par l'existence de telles formes.

Et ce, d'autant plus, bien sûr, que nous avons éliminé (sur la base des neuf tests syntactico-sémantiques) toute relation entre ces formes au participe présent associées à comme et la Conjs comme(1) "causale" qui est l'objet véritable de notre étude.

*

*

*

1.5. { Question }

Du point de vue de la {question} cette classe de Conjs(1) appelle les remarques suivantes :

1) Ni les Conjs(1) appartenant au 1^o groupe (§ 1.1.), ni celles du 4^o groupe (§ 1.4.) ne sont susceptibles d'apparaître avec un pronom interrogatif permettant de poser la question sur la phrase qui leur est attachée.

2) En présence des Conjs(1) du 3^o groupe construites sur des formes participiales le pronom interrogatif quoi n'est pas autorisé :

* Vu quoi Pierre viendra-t-il ?

* Etant donné quoi Pierre le fera-t-il ?

3) En revanche le pronom interrogatif quoi peut être utilisé pour former la question sur la subordonnée en présence de toutes les Conjs(1) appartenant au 2^o groupe (§ 1.2) et des Conjs(1) du 3^o groupe qui ont la forme Prép(Ddéf) N (de + à).

Ainsi :

- A (cause + force) de quoi, Pierre réussira-t-il ?
- Du fait de quoi, l'ai-je rendu malheureux ?
- Sous(couleur + prétexte) de quoi, Pierre est-il venu ?
- Rapport à quoi, on va rentrer les foins ?

- Avec la Conjs pour(1) le pronom interrogatif quoi apparaît sous une forme "soudée" : pourquoi ? qui contraste avec l'emploi de ce même pronom associé à la Conjs pour(2) "finale" sous la forme détachée : pour quoi ?

4) Enfin, pour celles des Conjs(1) du 2° et du 3° groupe qui ont la forme Prép Ddéf N de, on a la possibilité de substituer le Dét interrogatif quel au Ddéf pour poser la question sur la phrase attachée à ces Conjs(1).

Par exemple :

- (Sous + sur) quel prétexte, Pierre est-il venu ?
- Pour quel(le) (raison + motif), Pierre vient-il ?

Une exception est cependant à noter pour les Conjs(1) construites sur le N fait : en présence de ces dernières l'utilisation du Déf quel pour former la question sur la subordonnée que ces Conjs(1) introduisent est exclue .

* (De + par) quel fait, l'ai-je rendu malheureux ?
Ces formes apparaissent en effet comme sémantiquement déviantes par rapport à l'emploi des Conjs(1) : du fait de, par le fait de .

*

Nous observons ainsi globalement un contraste entre deux groupes de Conjs(1) : celles en présence desquelles il est possible de former une question sur la subordonnée qu'elles introduisent (§ 1.2 et une partie de 1.3) et celles en présence desquelles cette possibilité est exclue.

Si nous confrontons ces faits à ceux observés pour les autres classes de Conjs, nous constatons qu'une même inexistence de pronoms interrogatifs⁽¹⁾ se retrouve pour les Conjs(1) qui introduisent une subordonnée de forme P (non imbriquée par que) et celles qui sont construites sur des Adv : les Conjs(1) des § 1.1. et 1.4 n'échappent pas au cas général.

En revanche, en ce qui concerne les Conjs(1) du groupe 1.3 construites sur des participiales. l'impossibilité de former une question avec le pronom quoi sur la subordonnée qu'elles introduisent n'apparaît, de toute évidence, pas en corrélation avec la possibilité de pronominalisation en cela cependant observable en présence de ces mêmes Conjs(1) puisque nous avons des contrastes comme :

étant donné cela vs. *étant donné quoi ?
vu cela . *vu quoi ?⁽²⁾

Et, de fait, la possibilité de pronominalisation en cela est en corrélation directe avec le type de complémentation autorisé en présence des Conjs c'est à dire une complémentation nominale complexe (V-n Ω) correspondant à la forme que P qu'elles introduisent normalement.

La possibilité ou non de former une question en quoi sur la subordonnée introduite par les Conjs(1) dépend donc d'un autre type de phénomène.

(1) Comme des pronoms définis anaphoriques : (cela, ...)

(2) Alors que nous avons pour les autres Conjs(1), par exemple :

- à cause de cela et - à cause de quoi ?

Si l'on considère que la formation de la question met en jeu le déplacement d'un élément constituant d'une phrase, dont les différents compléments, et pour le cas qui nous occupe la subordonnée introduite par une Conjs(1), la solution est à rechercher du côté de la structure de constituants des phrases dans lesquelles figurent ces Conjs(1), et en particulier du côté de la complémentation adverbiale représentée par la Conjs(1) et la subordonnée qu'elle introduit par rapport à la phrase principale et à son verbe.

En effet, encore que soit toujours, et traditionnellement, relevée l'indépendance des compléments adverbiaux introduits par des Conjs par rapport au V de la phrase principale (sous le couvert de la notion de complément de phrase par opposition à celle de complément de verbe⁽¹⁾), l'indépendance ainsi notée apparaît cependant toute relative en certains cas. En particulier, le fait qu'il soit possible de former une question sur le complément adverbial introduit par certaines Conjs(1) indique certains traits de comportements caractéristiques quant à la nature syntaxique de ce complément adverbial.

En effet, les morphèmes interrogatifs portent

(1) L'on retrouve par exemple ces notions chez Gross (G.T.) : pp 63-64) et Cornulier (in op.cit. p. 147 et ss.) : l'utilisation de ces notions se révèle en effet parfois commode pour caractériser un ensemble de différences dans le comportement syntaxique entre complément (obligatoire) de verbe ou complément (facultatif) dit "de phrase".

toujours sur un élément constituant (et non sur un élément se trouvant en dehors (ou à côté)) d'une phrase. Ainsi, ceux des adverbes sur lesquels il est possible de former une question à l'aide d'un morphème interrogatif sont ceux qui apparaissent comme plus ou moins liés au verbe d'une phrase, qui correspondent aux compléments circonstanciels (temps, lieu, manière, etc...).

La possibilité de formation de la question est au contraire absolument exclue dans le cas des adverbes de phrase (du type de: probablement, heureusement, ...) qui sont analysables⁽¹⁾, comme modificateurs de la phrase toute entière, à partir d'une phrase supérieure dans une forme sous-jacente supposée, et sont donc tout à fait indépendants par rapport au V de la principale.

Or, la situation observée entre les deux types de complémentation introduite par les Conjs(1), selon qu'elles excluent toute possibilité de formation de la question ou qu'elles l'autorisent, est exactement celle observée entre les deux types d'adverbiaux : adverbes de phrase et adverbes-compléments circonstanciels d'un verbe .

Il suffit pour s'en convaincre d'observer le comportement de ces différentes Conjs(1) en le comparant à ces deux types d'adverbes par rapport à un certain nombre d'autres transformations, dont il sera plus amplement question au § 1.6., mais dont nous pouvons donner ici un échantillon. Ainsi l'application de

(1) Cf. Chomsky (Aspects ...), N. Ruwet (in op. cit., 1968), S.J. Keyser (in op. cit.), P.A. Schreiber (in op. cit.) pour les détails.

l'extraction dans C'est ... Qu donne les mêmes contrastes que ceux observés précédemment pour la formation de la question :

- * C'est étant donné cela que Pierre le fera
- * C'est vu cela que Pierre le fera

{ C'est à cause de cela que Pierre le fera
C'est pour cette raison-là que Pierre le fera;
contrastes que nous trouvons entre les types d'adverbes correspondants :

- * C'est probablement que Pierre le fera
- * C'est vraiment que Pierre le fera

- (C'est malhablement que Pierre le fera
- (C'est ici que Pierre le fera.

Les résultats fournis par l'application de cette transformation (l'extraction dans c'est ... Qu) aussi bien que ceux fournis par un certain nombre d'autres transformations (au § 1.6.) rejoignent donc les phénomènes observés à propos de la question.

Un autre phénomène peut être apporté à l'appui de notre thèse : l'impossibilité pour le type de complémentation adverbiale de phrase d'intervenir comme modifieur d'une partie seulement de la phrase principale (et non de la phrase toute entière). Ainsi, si nous comparons les phrases :

Vous êtes idiot de vous ennuyer, parce qu'il est parti

et :

Vous êtes idiot de vous ennuyer, puisqu'il est parti

il apparaît nettement, en ce qui concerne la 1^o phrase qu'il est possible d'interpréter la subordonnée introduite par parce que soit comme modifiant l'ensemble de la principale : vous êtes idiot de vous ennuyer, soit comme modifiant seulement la complémentation infinitive de vous ennuyer du V principal; alors que cette dernière interprétation est absolument exclue pour la deuxième phrase, c'est à dire pour la subordonnée introduite par puisque qui ne peut intervenir que comme modifieur de la phrase toute entière. (1)

En définitive, l'analyse de la complémentation introduite par une Conjs comme complémentation adverbiale, circonstancielle, est soutenue par une longue tradition s'appuyant sur des phénomènes tels que la possibilité de formation de la question.

En revanche, l'analyse que nous faisons de la complémentation adverbiale, introduite par celles des Conjs(1) qui excluent toute possibilité de formation de la question comme adverbe de phrase est très rare et relativement récente : elle n'a été soutenue à notre connaissance, et sur la base d'autres critères syntaxiques (cf. § 1.6), que par R. Martin. (2)

*
* *

(1) On trouvera d'autres exemples chez R. Martin (in op. cit.) de ce type de phénomène, de même que chez O. Ducrot (in op. cit.).

(2) In op. cit. .

1.6.

Nous abordons ici l'étude de cette classe de Conjs(1) toute entière à travers un certain nombre de tests syntactico-sémantiques qui permettent de définir, par la mise en évidence d'un comportement différent, deux sous-classes à l'intérieur de cette classe de "causales".

La définition de ces deux sous-classes de "causales" apparaît reposer sur une différence dans le mode de jonction opéré par ces Conjs(1) corrélée à un contenu sémantique approprié. Et, de fait, nous retrouvons ainsi la distinction déjà évoquée au § 1.5., à propos de la formation de la question, entre adverbe de phrase et adverbe relativement lié au V principal, selon le comportement de la séquence Conjs(1) Pii envisagée.

Les tests que nous avons regroupés ici, et que nous avons brièvement mentionnés à propos de comme(1) et du § 1.5, n'apparaissent que pour un petit nombre dans la littérature grammaticale du français. La grande majorité d'entre eux ont été développés dans des études plus récentes sur le français⁽¹⁾ ou sur l'anglais⁽²⁾. L'usage que nous en faisons se

(1) Entre autres, A. LORIAN, R. MARTIN, O. DUCROT, ... (in op. cit.)

(2) A. DAVISON, ... (in op. cit.)

situe toutefois dans une perspective un peu différente dans la mesure même où nous en considérons l'application à l'ensemble des Conjs(1), "causales", et non à quelques cas particuliers tels que parce que et puisque . De là, nous sommes conduit à envisager des conclusions quelque peu différentes de celles formulées jusqu'alors, notamment dans la confrontation avec les quelques autres classes de Conjs que nous étudions.

*

Nous avons classé ces tests en deux groupes selon qu'ils portent spécifiquement sur la séquence Conjs Pii, c'est à dire sur la subordonnée introduite par une Conjs(1), ou qu'ils portent sur l'ensemble de la phrase complexe prise "en bloc".

*

A - Les six tests qui forment un premier groupe et portent donc spécifiquement sur la séquence Conjs Pii sont les suivants :

1.- La possibilité pour la séquence Conjs Pii de figurer en réponse à une question posée au moyen de pourquoi ? , ou à cause de quoi ? , sous prétexte de quoi ? , etc ... (ce premier test apparaissant évidemment très lié à la possibilité de formation de la question évoquée au §IV. 1.5) :

Tel est le cas pour la majorité des Conjs(1) ainsi que le montre le tableau auquel nous renvoyons p.209 . ci-dessous :

A- Liste des Conjs(1) appartenant au premier groupe
(ou à la première sous-classe)

<u>à cause de</u>	<u>pour cela (seul + même)</u>
<u>à force de</u>	<u>pour(la + cette) raison de</u>
<u>du fait de</u>	<u>pour(le + ce) motif de</u>
<u>par (ce) là même</u>	<u>rapport à</u>
<u>par cela seul</u>	<u>sous couleur de</u>
<u>parce que</u>	<u>sous (le + ce) prétexte que</u>
<u>par (la + cette) raison de</u>	
<u>par (le + ce) fait de</u>	<u>sous prétexte de</u>
<u>pour (ce)</u>	<u>sur le prétexte de</u>

B- Liste des Conjs(1) appartenant au second groupe
(ou à la seconde sous-classe) :

<u>attendu</u>	<u>dès l'instant</u>
<u>comme</u>	<u>du moment</u>
<u>considérant</u>	<u>étant donné</u>
<u>considéré</u>	<u>puisque</u>
<u>d'autant</u>	<u>surtout</u>
<u>d'autant (plus, moins, mieux)</u>	
<u>dès là</u>	

Nous avons par exemple les paires questions-réponses :

- Pourquoi Pierre ne viendra(-t-il) pas ?
- (Parce qu'on ne l'a pas invité + sous prétexte qu'il ne sera pas à Paris ce jour-là) ⁽¹⁾

(1) Contrairement à ce qu'en dit A. Lorian parce que n'est pas la seule Conjs(1) employée au début d'une réponse après une question en pourquoi (Cf. in op. cit. p. 30), puisque nous pouvons apporter un certain nombre de contre-exemples à cette affirmation. C'est la réponse ci-dessus en sous prétexte ...

En revanche, en présence des quatre Conjs(1), (précisément celles en présence desquelles la possibilité de poser la question avec quoi est exclue), le possibilité pour la séquence Conjs(1)Pii de figurer en réponse à la question :

Pourquoi Pierre ne viendra (-t-il pas) ?
-*(Puisqu'on ne l'a pas invité + vu qu'il ne sera pas à Paris ce jour-là).
apparaît également exclue⁽¹⁾.

2. - La possibilité d'adjoindre un Modif (tel que : seulement, même, précisément, ...) à gauche de la séquence Conjs Pii :

Cette possibilité est vérifiée en présence des Conjs(1) possédant la propriété précédente (ce que montre le tableau auquel nous renvoyons'. Par exemple :

(Précisément + seulement) parce qu'on ne l'a pas invité, Pierre ne viendra pas,
(Justement + sans doute) sous le prétexte qu'il ne sera pas à Paris ce jour-là, Pierre ne viendra pas;
alors que :

* (Précisément + seulement) puisqu'on ne l'a pas invité, Pierre ne viendra pas⁽²⁾.

(1) L'exclusion de cette possibilité pour la séquence introduite par ces Conjs(1) est à relier au caractère présuppositionnel de la subordonnée que ces Conjs(1) introduisent.

(2) Toutes ces séquences prononcées sans ruptures d'intonation entre le Modif et la Conjs(1) .

Cette propriété n'est donc pas non plus observée en présence des Conjs(1) qui ne possèdent pas la précédente.

Or, nous avons les mêmes contrastes⁽¹⁾ entre adverbess liés au V :

Pierre gagnera (sans doute + probablement)
(avec modestie + habilement)

et adverbess de phrase :

* Sans doute (franchement + naturellement), Pierre
gagnera⁽²⁾,

(ces derniers n'étant pas modifiables par un autre Adv), ce dernier fait est donc un argument de plus en faveur de la thèse que nous soutenons.

3. - La possibilité de soumettre la séquence Conjs Pii à l'extraction dans C'est...Qu :
En présence des Conjs(1) possédant les deux propriétés précédentes, la séquence Conjs Pii est normalement soumise à {Extraction C'est...Qu } :

C'est précisément pour la raison qu'ils ne sont pas
venus nous voir qu'il faut changer d'amis,

C'est à force de travailler que Pierre s'est rendu
malade,

C'est sous couleur de travailler que Pierre est

(1) Comme l'a souligné R.Martin .(in op.cit .)

(2) Ces séquences sont acceptables lorsque les Adv franchement et naturellement sont des Adv liés au V et non des Adv de phrase.

parti tout seul;

alors qu'en présence des autres Conjs(1) elle ne peut être soumise à l'extraction :

*C'est du moment qu'ils ne sont pas venus qu'il faut changer d'amis, (1)

*C'est vu qu'il est malade que Pierre ne viendra pas.

Et nous retrouvons ici les mêmes contrastes entre ad-
verbes liés au V et adverbes de phrase :

C'est (avec modestie + habilement+ici) que Pierre
gagnera,

*C'est (probablement+ franchement) que Pierre
gagnera .

4 . - De même, la possibilité d'une mise en relief de la séquence Conjs Pii à l'aide de la reprise par et cela (Conjs Pii) où cela reprend une première occurrence de la principale (Pi) . Ainsi :

Il faut changer d'amis ; et cela (précisément + E)
pour la raison qu'ils ne sont pas venus nous voir,

(1) Cette séquence est acceptable dans l'interprétation correspondant à la présence de la Conjs "temporelle" du moment(5):
C'est du moment (où + qu')ils ne sont pas venus qu'il faut
changer d'amis,

Conjs(5) analysable comme obtenue après effacement de à (partir +dater + compter) devant du moment(5).

Nous reviendrons plus loin sur cette différence entre les Conjs "causales" et "temporelles". En effet, cette propriété (parmi d'autres) est vérifiée pour toutes les "temporelles" alors qu'elle ne l'est pas pour les "causales" morphologiquement identiques. Ce qui constitue un trait de différenciation supplémentaire, et particulièrement intéressant, ainsi que nous le verrons.

(2) Ces séquences sont acceptables avec une analyse différente qui ne met pas en jeu l'extraction dans C'est...Qu : c'est alors un pronom ayant son antécédent à l'extérieur de la phrase; ou encore, dans le cas où franchement est un Adv lié au V.

Pierre s'est rendu mala_de ; et cela, à force
de travailler

Pierre est parti tout seul ; et cela sous
couleur de travailler

alors que :

* Il faut changer d'amis ; et cela, du moment
qu'ils ne sont pas venus ⁽¹⁾

* Pierre ne viendra pas ; et cela, vu qu'il
est malade,

Ici encore les Conjs(1) possédant les propriétés précédentes apparaissent posséder également cette dernière propriété alors qu'elle n'est pas observée pour les Conjs(1) qui ne possèdent pas les précédentes.

Et à nouveau les mêmes contrastes sont observables entre adverbés liés au V et adverbés de phrase :

Pierre a gagné, et cela (avec honnêteté +
habilement)

Pierre a gagné, et cela *(probablement +
franchement ⁽²⁾)

Remarque :

Ce type de reprise par et cela (Conjs Pii) est à distinguer de formes telles que :

*Il faut changer d'amis, et pour la raison
qu'ils ne sont pas venus

(1) Cf. note (1) page 212.

(2) La séquence avec franchement est acceptable lorsque cet Adv est un Adv lié au V et non pas un Adv de phrase.

* Pierre s'est rendu malade, et à force de travailler

* Pierre est parti, et sous couleur de travailler

où la Conjco et relierait la subordonnée introduite par la Conjs(1) directement à la principale : une coordination de cette sorte est en effet totalement exclue pour cette classe de Conjs(1), alors qu'elle est autorisée en présence des Conjs(3)⁽¹⁾.

5 . - La possibilité pour la séquence Conjs Pii d'être soumise à la question en Est-ce ...Qu ...? (test analogue à celui de l'extraction qui déplace la subordonnée introduite par la Conjs(1) entre les éléments Est-ce et Qu).

Est-ce pour la raison qu'ils ne sont pas venus qu'il faut changer d'amis ?

Est-ce à force de travailler que Pierre est tombé malade ?

Est-ce sous couleur de travailler que Pierre est parti tout seul?

alors que :

* Est-ce du moment qu'ils ne sont pas venus qu'il faut changer d'amis ?(2)

* Est-ce (d'autant + vu) qu'il est malade que Pierre ne viendra pas

Ici, encore les mêmes Conjs(1) partagent cette propriété ainsi que les précédentes, alors que les autres ne possèdent pas plus celles-ci que les

(1) Cf. étude à paraître sur les "conséquentielles"

(2) Cf note (1) page 212.

précédentes .

Et nous observons toujours les mêmes contrastes entre les Adv liés au V et les Adverbes de phrase :

Est-ce (avec modestie + habilement + ici) que Pierre gagnera ?

* Est-ce (probablement + franchement)⁽¹⁾ que Pierre gagnera ?

6 . - La possibilité d'adjoindre la négation non pas à gauche de la séquence Conjs Pii (qu'elle modifie donc), en particulier pour former la suite contrastive : non(pas) Conjs Pii, mais Conjs Pii
Ainsi :

Il faut changer d'amis, (non) pas parce qu'ils ne sont pas venus, mais parce qu'ils se sont révélés peu fidèles,

Pierre s'est rendu malade, non(pas) à force de travailler, mais à force de s'inquiéter pour son travail,

Pierre est parti tout seul, non(pas) sous couleur de travailler, mais sous couleur de pouvoir téléphoner en paix,

alors que :

* Il faut changer d'amis, non(pas) du moment qu'ils ne sont pas venus, mais du moment qu'ils se sont révélés peu fidèles⁽²⁾

(1) Cf. note (2) p. 211,

(2) Cf. note (1) p. 212.

- * Pierre ne viendra pas, non(pas) étant donné qu'il est malade, mais étant donné qu'il n'en a aucune envie.

Cette dernière propriété apparaît ainsi encore partagée par celle des Conjs(1) qui partagent les propriétés précédentes, alors qu'elle est exclue pour celles des Conjs(1) ne possédant pas les précédentes.

Et les mêmes contrastes s'observent entre Adv liés au V et Adv de phrase :

Pierre gagnera, non(pas) avec modestie, mais habilement

- * Pierre gagnera, non(pas) probablement, mais franchement .

Pour première conclusion, au vu des résultats fournis par ces six tests, nous avons donc une nette différence de comportement entre deux groupes, ou sous-classes, de Conjs(1). Cette différence est observable au niveau du comportement de la subordonnée introduite par une Conjs(1), c'est à dire de la séquence Conjs Pii .

Ainsi, le comportement de la subordonnée introduite par une Conjs(1) appartenant à un premier groupe, que nous pouvons caractériser comme partageant toutes les propriétés correspondant à ces six tests, apparaît comme celui d'un constituant dans la phrase complexe relativement lié au constituant verbal de la principale: avec la possibilité de figurer en réponse à la question formée sur ce complément, ou d'être détaché comme le peuvent les compléments de ce type;

ce qui correspond au comportement d'un adverbe relativement lié au V ainsi que nous l'avons observé.

Au contraire, le comportement de la subordonnée introduite par une Conjs(1) appartenant au second groupe(qui ne possède donc aucune des propriétés énoncées ci-dessus) apparaît comme celui d'un constituant de la phrase complexe qui jouit d'une relative indépendance par rapport à la phrase principale : comportement analogue à celui d'un adverbe (refusant toute modification adverbiale de phrase, et les détachements opérables dans le cas des compléments liés au V principal).

Les trois derniers tests que nous envisageons en suivant ne font que confirmer ce premier résultat.

*

*

*

B - Les trois tests qui viennent compléter la série des six premiers portent en revanche sur l'ensemble de la phrase complexe (c'est à dire sur la séquence Pi Conjs Pii) alors prise comme "un bloc" Ce sont les suivants ⁽¹⁾:

1 . - La possibilité que l'interrogation porte sur la phrase complexe dans son entier, et non sur l'un de ses constituants (que ce soit la principale ou la subordonnée introduite par la Conjs(1)).

En effet, si nous considérons la séquence :

Est-ce que Pierre sera hospitalisé (du fait + pour la raison) qu'il est gravement malade?

nous avons une première possibilité d'interprétation où l'interrogation apparaît porter sur la séquence toute entière avec une intonation montante sur l'ensemble.

Il existe, en outre, pour cette même séquence une seconde possibilité d'interprétation où l'interrogation ne porte que sur le premier membre de la séquence c'est-à-dire la principale :

(1) Ces trois tests apparaissent dans l'article du groupe λ - ℓ et de O. Ducrot (op.cit.) pour le français et A. Davison pour l'anglais. Nous partageons certaines des conclusions de O. Ducrot. Notamment en ce qui concerne le rôle de parce que et les aspects sémantiques de puisque, dont son caractère méta-linguistique ou discursif (Cf. également sur ce point R.Martin in op. cit. et J. Rey-Debove, in op. Cit.). En revanche, nous sommes en profond désaccord avec les conclusions de cet article quant à une prétendue quasi-identité de comportement (syntaxique) de car et puisque (Cf. P. 253) allant jusqu'à ajouter que la "véritable opposition syntaxique se situe entre parce que et car et puisque de l'autre" (p. 254 in op. cit.)

Est-ce que Pierre sera hospitalisé [?] (du fait + pour la raison) qu'il est gravement malade?

avec une rupture dans l'intonation montante qui porte spécifiquement sur ce premier membre et non sur l'ensemble de la séquence comme précédemment.

Cette double possibilité d'interprétation et particulièrement la première (où l'interrogation porte sur l'ensemble de la phrase complexe), est vérifiée pour toutes les Conjs(1) dont nous avons vu qu'elles partageaient les six propriétés précédentes : c'est à dire les Conjs(1) appartenant au 1° groupe.

En revanche, en présence des Conjs(1) appartenant au 2° groupe (qui ne possèdent donc pas les six propriétés précédentes) nous n'observons qu'une seule interprétation possible pour la séquence :

Est-ce que Pierre sera hospitalisé [?] (puisque + d'autant qu') il est gravement malade

= celle où l'interrogation porte sur le premier membre seulement de cette phrase complexe (avec rupture d'intonation correspondante).

En effet, toute possibilité d'interprétation où l'interrogation porterait sur l'ensemble de la séquence prise comme un "bloc" est exclue en présence de ces Conjs(1), qui ne possèdent donc pas non plus cette dernière propriété.

2 . - La possibilité que la négation ne ... pas introduite dans la principale porte sur l'ensemble de la phrase complexe.

Ainsi, si nous considérons la séquence :

Pierre ne viendra pas parce qu'il est malade
celle-ci a deux interprétations possibles.

- Dans la première interprétation, la négation porte seulement sur la principale (Pi) avec une pause dans l'intonation entre Pierre ne viendra pas (principale) et parce qu'il est malade (subordonnée introduite par la Conjs(1))

Pierre ne viendra pas # parce qu'il est malade.

En revanche, dans la seconde interprétation, la négation porte sur l'ensemble de la phrase complexe (principale et subordonnée introduite par la Conjs(1)), et il est possible de préciser cette interprétation en adjoignant à cette séquence un membre contrasté :

Pierre ne viendra pas parce qu'il est malade,
mais pour une autre raison.

Or cette seconde possibilité d'interprétation apparaît en présence de toutes les Conjs(1) possédant les précédentes propriétés. Elle est en revanche exclue en ce qui concerne la séquence :

Pierre ne viendra pas (puisqu' + vu qu') il
est malade

où l'on n'observe qu'une seule possibilité d'interprétation en présence des Conjs(1) appartenant au 2° groupe : celle où la négation porte sur le V de la principale (Pi) avec une rupture d'intonation après celle-ci.

Et il n'existe pas en présence de ces Conjs(1) (qui ne possèdent pas les propriétés précédentes), de possibilité d'interprétation telle que celle où la négation porterait sur l'ensemble de la phrase complexe.

3. - La possibilité que la phrase complexe dans sa totalité entre dans le champ d'un quantificateur introduit en tête de celle-ci.

Au contraire, seule la seconde interprétation est possible en présence des Conjs(1) qui ne possèdent pas les huit propriétés précédentes, c'est à dire celles appartenant au 2^o groupe, puisque par exemple la séquence :

Peu de personnes se déplaceront, (d'autant + étant donné) qu'il fait beau

n'a qu'une seule interprétation : celle où le quantificateur joue exclusivement sur la principale et non sur l'ensemble de la phrase complexe.

L'application de ce neuvième test confirme donc les observations antérieures :

- Le premier groupe de Conjs(1) partage donc toutes les propriétés correspondant à ces neuf tests,
- alors que le second groupe de Conjs(1) n'en possède aucune.

- De ces trois derniers tests nous pouvons tirer les conclusions suivantes : le résultat produit par l'application de ces règles ({Interrogation}{Négation}et{Quantification}) à la phrase complexe c'est à dire à la séquence Pi, Conjs Pii, est différent selon le groupe de Conjs(1) auquel appartient la Conjs qui figure dans cette séquence.

- Ainsi, en présence des Conjs(1) du premier groupe l'application de ces règles fournit dans chaque cas une phrase ambiguë dont l'une des interprétations fait apparaître l'unité sémantique éventuellement de la phrase complexe (prise alors comme "un bloc" sous l'effet de ces règles), alors que l'autre interprétation révèle deux composants sémantiques : d'une part la principale (Pi), et d'autre

part la subordonnée introduite par la Conjs(1) (Conjs Pii) qui s'applique à la principale.

- En présence des Conjs(1) du second groupe en revanche, nous n'avons qu'une seule interprétation possible : la seconde, celle qui correspond à l'existence des deux composants sémantiques distincts. C'est à dire qu'il n'existe pas en présence de ces Conjs(1) de fonctionnement sémantique en "bloc" de la phrase complexe : celle-ci reste donc constituée de deux composants sémantiques successifs sous la conjonction.

Et la situation observée ici sur le plan sémantique rejoint donc ce que nous avons précédemment observé sur le plan syntaxique : le comportement d'adverbe de phrase de la subordonnée introduite par les Conjs(1) du 2° groupe auprès de la principale (indépendance syntaxique comme sémantique donc), par opposition au comportement adverbial (relativement lié au V principal) de la subordonnée introduite par les Conjs(1) du 1° groupe qui montre l'unité syntaxique aussi bien que sémantique opérée par ces Conjs(1) dans les phrases complexes.

L'indépendance syntactico-sémantique des phrases introduites par les Conjs(1) du 2° groupe (puisque, étant donné, ...) est d'ailleurs à relier aux aspects sémantiques spécifiques souvent notés de ces Conjs(1) : le caractère présuppositionnel de la subordonnée qu'elles introduisent⁽¹⁾ et/ ou leur

(1) Cf. R. Martin (in op. cit. p. 111- 114), O. Ducrot (in op. cit., p. 275-279; et séminaire 1976-1977, non publié), A. Davison (in op. cit., 1970, p. 193-199; et 1976, p. 9 et ss.), J.L Morgan (in op. cit., p. 169). Egalement dans la littérature grammaticale traditionnelle, cf C.Ayer (in op. cit., p. 649) et E. Borlé (in op. cit.; p. 69-77).

caractère méta-linguistique⁽¹⁾ et métadiscursif, ces Conjs(1) pouvant porter sur des modalités d'énonciation.

Or, ceci constitue une différence importante avec les Conjs(1) du premier groupe qui ne présentent pas ces aspects sémantiques. De l'ensemble des aspects sémantiques spécifiques des Conjs(1) du 2° groupe, Ducrot infère leur statut de "marqueur d'actes de paroles"⁽²⁾ face au caractère proprement d'"opérateur" des Conjs(1) du 1° groupe qui servent à "constituer une idée nouvelle à partir des deux idées qu'elles relie"⁽³⁾.

- Les différences de fonction correspondant aux aspects sémantiques spécifiques de ces différentes Conjs(1) ont souvent été mises en relation avec une autre de leurs caractéristiques : la position ressentie comme préférentielle de la subordonnée qu'elles introduisent par rapport à la principale, antéposition (pour le 2° groupe : comme(1), étant donné, puisque, ...) ou postposition (pour le 1° groupe : parce que pour la raison de, ...).⁽⁴⁾

Nous préférons parler de position "préférentielle" et non "obligatoire" contrairement à ce qui

(1) Cf R. Martin (in op. cit., p. 108-111), O. Ducrot () et J. Rey-Debove (in op. Cit. p.).

(2) Cf également A. Davison, in op. cit. 1976.

(3) In op. cit. p. 254-255.

(4) Cf A. Lorian, in op. cit. p. 55-71.

se dit traditionnellement pour comme(1) par exemple.

En effet, y compris chez ceux qui parlent de position obligatoire, l'on trouve de nombreux contre-exemples à cette règle. Ainsi, A. Lorian (in op. cit. p. 61 et ss.) qui après avoir présenté comme obligatoire l'antéposition de comme(1) et de la subordonnée qu'elle introduit, cite des exemples d'emploi (de Rabelais jusqu'à "une tendance moderne"⁽¹⁾ représentée par M. Aymé et le style administratif) qui démontrent l'existence d'une postposition toujours possible même si elle s'accompagne d'un effet sémantique quelque peu différent de l'emploi en antéposition. Le fait que les aspects sémantiques particuliers de ces différentes Conjs(1) soient susceptibles de variations à cause des variations de position a trop souvent été noté⁽²⁾ pour que nous y revenions davantage. Disons que cette dernière donnée, la position, est donc susceptible d'intervenir pour modifier accessoirement l'effet sémantique de la conjonction dans l'un de ces contextes précis, sans cependant remettre en cause fondamentalement la répartition entre les deux sous-classes.

Enfin, nous devons évoquer un dernier point en ce qui concerne la répartition des Conjs(1): les différences syntactico-sémantiques qui nous ont permis la détermination des deux sous-classes en question

(2) Cf A. Lorian in op. cit. p55-71; O. Ducrot in op. cit. p. 279 - NB 1; A. Davison, in op. cit. p. 8-9 et ss.

(1) L'explication de cette tendance soit-disant moderne serait plutôt à trouver dans la prise en compte de plus en plus nette du langage parlé par les écrivains aussi bien que par les grammairiens.

apparaissent en corrélation avec un autre aspect de ces Conjs(1): leur origine morphologique.

En effet, nous pouvons remarquer que toutes les Conjs(1) appartenant au 1° groupe sont de la forme Prép(Ddéf)N, c'est à dire construites sur des groupes nominaux prépositionnels définis (y compris parce que ou pour cela (seul + même), par là même, ...) qui sont analysables comme issues de formes de ce type.

Au contraire, toutes les Conjs(1) du 2° groupe sont issues de formes adverbiales ou participiales, à une exception près - elle-même extrêmement significative. Il s'agit en effet de la Conjs du moment (1), qui est d'origine substantivale comme les précédentes, mais qui contraste comme forme extrêmement figée avec du moment(5) "temporelle".

Ainsi, nous avons face à du moment(5) qui partage toutes les propriétés la définissant comme "opérateur", (cf. les 9 tests précités), la Conjs du moment(1) qui apparaît en revanche comme "un marqueur d'actes de parole", cette forme très figée ne possédant aucune des caractéristiques attachées à son origine substantivale - que ce soit sur le plan syntaxique (aucune possibilité de réduction et/ou de substitution de forme pour la phrase qui lui est attachée) - ou sur le plan sémantique (l'exclusion de son fonctionnement comme "opérateur").

Il semblerait donc qu'il faille voir un lien entre la nature nominale des Conjs(1) du 1°

groupe et la possibilité en leur présence d'une lecture unifiée de la phrase complexe, jointe au phénomène de leur dépendance plus ou moins nette (avec la subordonnée qu'elles introduisent) par rapport au V de la principale. De même qu'il faudrait voir un lien entre la nature "adverbiale" ou "participiale" des Conjs(1) du 2^o groupe et le fait qu'elles ne permettent pas une lecture unifiée de la phrase complexe mais se définissent comme des "marqueurs d'actes de parole", introduisant des séquences qui ont le fonctionnement d'adverbe de phrase.

La confrontation avec les autres classes de Conjs, que nous avons étudiées ici, est susceptible d'offrir des indications intéressantes. Il apparaît effectivement que le type de phénomène observé pour les Conjs(1) semble confirmé à première vue par le cas des Conjs(2) "finales" qui répondent positivement aux 9 tests, fonctionnent donc comme des "opérateurs" et sont de nature "nominale", sauf précisément la Conjs(2) comptant bien qui est de nature "participiale". Toutefois, nous devons remarquer que toutes les Conjs(5), quelle que soit leur origine morphologique (participiale, adverbiale ou nominale) partagent toutes les propriétés permettant de les définir comme des "opérateurs". Il semblerait donc que si l'origine morphologique joue bien un rôle, celui-ci puisse être contre-balancé par d'autres facteurs, par exemple d'ordre sémantique ou encore syntactico-sémantique, mais qui demanderait à être précisé par la confrontation à toutes les autres classes de

Conjs, cette fois, et non plus limité à celles dont nous présentons une première description ici.

Ainsi, si dans la classe 5 des "temporelles" toutes les Conjs apparaissent comme des opérateurs quelle que soit leur origine morphologique (et elles s'opposent donc en cela aux Conjs(1) morphologiquement identiques), il faut également observer que des Conjs(5) peuvent s'opposer par ce même trait à des Conjs(4) morphologiquement identiques. Tel est le cas de alors(4) "concessive" qui apparaît comme un "marqueur d'actes de parole" par opposition à alors(5) défini comme un "opérateur".

Il semble donc bien que le rôle de l'origine morphologique soit nettement contre-balancé par le sémantisme propre à telle classe de Conjs, en l'occurrence le sémantisme des Conjs(4) "concessives" dont le comportement syntactico-sémantique est celui d'un adverbe de phrase avec le statut de "marqueur d'actes de parole", au lieu du comportement plus lié au V de la principale, qui est celui d'alors(5) ("temporelle") avec le rôle d'"opérateur".

*

*

*

2. Les conjonctions "finales"

Nous présentons ici diverses particularités d'une classe de conjonctions de subordination traditionnellement dénommées "finales", que nous appellerons désormais Conjs(2).

Les Conjs de cette classe sont syntaxiquement et sémantiquement homogènes.

2.1.1 Elles sont regroupées, en premier lieu, par la propriété suivante : la forme obligatoirement que Psubj⁽¹⁾ (i.e. ≠ que P ou de P) de la phrase qui leur est attachée, corrélée à l'interprétation d'une "finalité" poursuivie par le sujet de la phrase matrice, i.e. Nio.

2.1.1 A cette interprétation est liée une seconde propriété à laquelle nous donnerons la caractérisation, imparfaite et provisoire, d'être une contrainte du type Nio = Nhum oblig.

En effet, alors que le Nio (i.e. le sujet de la subordonnée) est non-contraint en classe, le sujet de Pi (i.e. Nio)² présente la particularité caractéristique d'être, pour ce tableau de Conjs (2), de type MM. Ainsi :

(1) Pierre souffle violemment, afin d'attiser le feu
est une phrase naturelle.

1) Cette propriété est une contrainte transmise par les N (exprimés ou sous-jacents) formants des Conjs (2) (cf. infra p.21)

2) I.e. de la phrase matrice.

Maïs la séquence :

(2)*Le vent souffle violemment, afin d'attiser le feu³

où Nio = N-hum n'est pas autorisé,⁴ fait apparaître que les Conjs(2) restreignent Nio puisque les composantes de base :

(i) Le vent souffle violemment

et (ii) Le vent attise le feu

sont des séquences toutes deux acceptables pour No = N-hum.

En revanche, pour la position Niio le N est non-contraint en classe puisque :

(3) Pierre s'enfuit, pour que (Marie + cette lettre + le fait de refuser cette mission) ne lui nuise pas.

Remarque 1

Nous observons cependant des phrases telles que :

(4) Ces tapis sont imprégnés d'une solution (afin de - pour) les nettoyer plus facilement.

(5) Les portes s'entr'ouvraient sur son passage, histoire de mieux l'observer

(6) Des pommes cuisent à feu doux, à dessein d'en faire de la confiture

3) Nous ne tenons volontairement pas compte de l'interprétation où le N "non-humain" serait personnifié : cas de phrases que nous excluons de notre description comme sémantiquement déviant.

4) Cette restriction sur la nature du Nio est en fait, également une propriété liée aux N (sous-jacents ou exprimés) formants des Conjs (2).

qui ne contreviennent qu'en apparence à l'observation faite ci-dessus à propos de la catégorie de N en position Nio déterminée par les Conjs (2).

En effet, les phrases (4), (5), (6) peuvent être considérées comme obtenues, respectivement, par application :

- de [passif], à la structure :

(4') On imprègne les tapis d'une solution, (afin de + pour) les nettoyer plus facilement,

- de [se moyen] à la structure :

(5') On entr'ouvrait les portes sur son passage, histoire de mieux l'observer!

- et de [Ø-moyen] à la structure :

(6') On cuit des pommes à feu doux, à dessein d'en faire de la confiture.

... où le sujet de Vi apparaît comme le pronom (indéfini humain) on dans la structure de base.

Le fait que la contrainte : Nio = Nhum oblig¹ intervient au niveau de la structure de base se déduit donc de ces exemples de transformations par [passif], [Ø-moyen], [se-moyen].

Une confirmation en est fournie par l'observation que : 1) une séquence telle que :

? Marie a été bien effrayée par ces propos, afin qu'elle travaille

1) Transformation moyenne de Harris (cf. in : Papers in Structural and transformational linguistics, D. Reidel and Co., Dordrecht Holland, 1970, pp. 542-543)

- n'est susceptible d'une interprétation que comme transformée de :

On a bien effrayé Marie par ces propos, afin qu'elle travaille

(i.e. où le sujet de Vi serait le pronom sous-jacent on),

- et non de la séquence :

*Ces propos ont bien effrayé Marie, afin qu'elle travaille

où Nio = N-hum n'est pas autorisé, alors que les composantes de base :

(i) Marie a été bien effrayée par ces propos

↔ Ces propos ont bien effrayé Marie

et (ii) Marie travaille

sont des phrases naturelles et observées.

Et 2), de plus, on^{pe} peut trouver, en présence des Conjs (2), de phrase Pi, au passif, telle que :

*Pierre est tenaillé par une peur atroce afin qu'il travaille.

i.e. dont le sujet de Vi dans la forme de départ (avant [passif]) :

*Une peur atroce tenaille Pierre, afin qu'il travaille

serait obligatoirement de type N-hum (où la transformée n'est donc pas susceptible d'une interprétation par effacement de on). La contrainte violée dans la phrase active l'est également dans la phrase passive.

1. Avec toutes les réserves que nous avons pu formuler sur la caractérisation de ce type de contrainte.

De même, il est possible de ramener au même type d'analyse (4), (5), (6) le cas de phrases telles que :

(7) Des voitures attendent les voyageurs, (afin + en vue) de les conduire au lac,

phrase qui a l'interprétation :

(7') On attend les voyageurs (avec + dans) des voitures, (afin + en vue) de les conduire au lac,

sans cependant recourir nécessairement à l'utilisation d'une transformation particulière en ce cas (solution envisagée toutefois e.g. par Harris¹).

A ce type de phrases (i.e. : (4), (5), (6), (7)) on peut adjoindre aussi des exemples tels que ceux fournis e.g. par la chimie :

Le chlore perd un électron, afin de retrouver sa charge initiale²

L'eau monte dans le tube, afin d'équilibrer le mercure²

L'ensemble de ces exemples suggère que la contrainte que nous avions provisoirement (et imparfaitement) présentée comme du type Nio = Nhum oblig entre le Nio et les Conjs (2) pourrait être décrite comme mettant en jeu une relation (extra-linguistique) de "causalité". Nous dirons cependant, plus largement, qu'elle fait intervenir une interprétation recourant à la présence (ressentie intuitivement comme sous-jacente dans ces exemples) d'une sorte de "volonté supérieure" intervenant entre les deux procès en présence de ces Conjs (2).

1) Celui-ci suggère, en effet, de relier des phrases telles que (7) et (7') par application de la règle [instrumental] (cf. Ibid. pp. 542-543 et 589).

2)

exemples suggérés par Fauconnier

7

Une telle interprétation peut être mise en relief si l'on compare à une phrase naturelle telle que (7) la séquence :

(8)* Mon vélo m'attend (en bas + devant la porte), (afin + en vue) de me conduire au lac.

En effet, alors que la phrase (matrice) de base :

Mon vélo m'attend (en bas + devant la porte)

prise isolément est une phrase naturelle, la séquence (8) où elle est suivie d'une subordonnée introduite par une Conjs (2) est inacceptable dans la mesure où l'interprétation par "volonté supérieure" sous-jacente est précisément exclue de ce type de phrase.

- Remarque 2

Nous remarquerons, en revanche que dans les phrases :

(9) La pluie était tombée tout le jour, pour ne cesser qu'au soir

et (10) La porte agace Marie, pour qu'elle la ferme

superficiellement analogues à celles où figurent la Conjs (2) pour mais acceptables avec Nio = N-hum, la forme pour qui y figure doit être considérée comme indépendante de pour (2). En effet, cette distinction peut être mise en évidence par l'emploi en parallèle dans les mêmes constructions d'autres Conjs (2), ainsi :

(9') * La pluie était tombée tout le jour, (afin + en vue) de ne cesser qu'au soir

et: (10') *La porte agace Marie, (à dessein + afin) qu'elle la
ferme

où la contrainte entre le Nio et les Conjs (2) afin de, à dessein de,
en vue de, est violée.

Nous analysons la phrase (10) comme obtenue à partir de la
structure :

(10'') La porte agace (Marie (assez + suffisamment + ...)) pour
qu'elle la ferme

i.e. par effacement d'un Advq particulier (assez + suffisamment + ...)
formant de la Conjs (3) pour.¹

Le cas de la phrase (9) présente un emploi d'une forme pour
sémantiquement apparentée à celui de pour (3) dans la phrase (10). Ces
deux formes pour présentent un même trait, qui les distingue de pour (1)
comme de pour (2) : l'impossibilité d'une permutation de la séquence
pour (que Psubj + VQ) en antéposition par rapport à Pi, puisque :

*Pour qu'elle la ferme, la porte agace Marie

*Pour ne cesser qu'au soir, la pluie était tombée tout
le jour

1) I.e. Conjs appartenant à la classe des "conséquentielles" ou "consécutives".

2.2. Aux deux propriétés définitionnelles de ce tableau :

- une complémentation de forme obligatoirement que Psubj
- le type de contrainte Nio = Nhum oblig

s'ajoute une troisième (que partagent également toutes les Conjs (2)) :

- la forme obligatoirement V°Ω (et non : V¹Ω) de l'éventuelle réduction de que Psubj à l'infinitif.

2.2.1 (E + de) V°Ω

La complétive réduite à une infinitive a, en effet, en présence des Conjs (2), obligatoirement Nio pour sujet :

Ainsi :

Je l'ai poussé, afin de m'en aller

transformée de la séquence :

Je l'ai poussé, afin que je m'en aille

(qui est plus que douteuse comme phrase et remplacée par la forme équivalente à l'infinitif).

En revanche, alors que la complétive est observée :

Je t'ai poussé, afin que tu t'en ailles,

dans le cas où Nio est identique et coréférent à Ni1 (complément de Vi), la forme infinitive correspondante est exclue :

*Je t'ai poussé, afin de t'en aller

(i.e. la propriété : V¹Ω).

De même, si l'on considère le cas des phrases :

- (i) Vous serez consigné toute la journée, en vue de vous apprendre à mentir,

(éventuellement¹ :

- (ii) Des voitures attendent les voyageurs, à dessein de les ramener à l'hôtel),

- (iii) La porte se rouvre, afin de laisser passer Marie,

- (iv) Ces pommes cuisent, dans le but de faire de la confiture,

la règle Niio = Nio y est conservée.

En effet, ces phrases sont obtenues respectivement à partir des séquences :

- (i') On vous consignera toute la journée en vue qu'on vous apprenne à mentir,

(éventuellement¹ :

- (ii') On attend les voyageurs (dans + avec) des voitures à dessein qu'on les ramène à l'hôtel)

- (iii') On rouvre la porte, afin qu'on laisse passer Marie,

- (iv') On cuit ces pommes, dans le but qu'on fasse de la confiture,

par application de [passif] , (éventuellement¹ [instrumental]), [se-moyen] , et [Ø-moyen] .

Dans ces phrases, les sujets sont coréférentiels avant application de ces règles ([passif] , etc...) à la structure de base.

1) Si l'on considère justifiée l'utilisation de la règle [instrumental] pour rendre compte de la relation entre les phrases (ii) (ii').

D'autre part, dans les structures où la phrase matrice (: Pi) a été passivée, le prédicat à l'infinitif attaché aux Conjs (2) peut également être passivé. Ainsi:

Ces tapis sont imprégnés d'une solution, en vue d'être ensuite nettoyés plus facilement

à partir de :

On imprègne ces tapis d'une solution, en vue qu'on les nettoie ensuite plus facilement.

De même, on observera la possibilité de trouver la phrase :

L'herbe a été mise en tas, afin d'être protégée de la rosée

(avec Pi et Pii au passif),

aussi bien que la phrase:

L'herbe a été mise en tas, afin de la protéger de la rosée

(où Pi est au passif et Pii à l'actif),

ou la phrase :

On a mis l'herbe en tas, afin de la protéger de la rosée

(où Pi et Pii sont à l'actif).

En revanche, la séquence :

? *On a mis l'herbe en tas, afin d'être protégée de la rosée

(où Pi est l'actif, Pii étant au passif, et où le Nio sujet de la forme passive est coréférent au Ni₁ de Pi à l'actif), est extrêmement douteuse si ce n'est inacceptable.

I.e. la condition Niio = Nio imposée obligatoirement par ces Conjs (2) pour la réduction de la complétive à une forme infinitive intervient préalablement à la possibilité de passiver le prédicat à l'infinitif attaché aux Conjs (2).

Il apparaît donc nécessaire qu'il y ait application de [passif] successivement aux deux phrases conjointes Pii et Pi, en sorte que les sujets soient coréférentiels pour la réduction à l'infinitive.

Un phénomène particulier à ce tableau de Conjs (2) est le suivant :

- la possibilité pour le sujet de la forme réduite à l'infinitif (= Niio) de référer en même temps qu'à Nio (sujet de Vi) également à Ni₁ (un complément, prépositionnel ou non, de Vi : ce complément Ni₁ étant lui-même susceptible de comporter un ou plusieurs actants).

Ce phénomène peut être mis en évidence par la présence en Pii d'Advsym (ensemble + séparément + ...) imposant un sujet pluriel ou composé pour le Vii.

Ainsi les phrases :

- (1) Afin de rester plus longtemps ensemble, Pierre la reconduisait
- (2) Le père attendait sa fille et son gendre, (dans l'intention + en vue) de se rendre ensemble à ce dîner

ou: (3) Le père attendait sa fille et son gendre, de crainte de se rendre (chacun + E) séparément à ce dîner

apparaissent respectivement comme transformées de :

(1') Afin qu'ils restent plus longtemps ensemble, Pierre la reconduisait

(avec ils se référant à Pierre et la : Nio et Ni₁),

(2') Le père attendait sa fille et son gendre, (dans l'intention + en vue) qu'ils se rendent ensemble à ce dîner

ou: (3') Le père attendait sa fille et son gendre, de crainte qu'ils se rendent (chacun + e) séparément à ce dîner

avec ils se référant à le père, sa fille et son gendre, i.e. Nio et Ni₁.

(ce dernier comprenant deux actants).

Remarque : La phrase (1') est susceptible d'une autre interprétation avec ils analysable comme référent indéterminé à des individualités dont il a été question dans un contexte précédent (i.e. \neq Pierre et la).

Dans cette interprétation un seul actant est nécessaire en Pi, e.g. dans la phrase :

(4) Afin qu'ils restent plus longtemps ensemble, Pierre s'est éclipsé

où Vi figure sans complément et où: ils \neq Pierre (i.e. Nio \neq Nio).

En revanche, l'interprétation qui correspond au cas avec ils indéfini est exclue pour la forme réduite, puisque la séquence correspondante :

(4') Afin de rester plus longtemps ensemble, Pierre s'est éclipsé

n'a d'interprétation que comme incluant Pierre (Nio) pour composante de Nio (sujet de l'infinitive), i.e. supposant alors un second actant qui serait effacé en Pi mais présent dans une phrase précédant celle-ci.

Ainsi, cette dernière forme réduite implique bien la possibilité de trouver pour composante du sujet de l'infinitive des actants de Pi différentes de Nio (i.e. ^{des}compléments du Vi : Ni₁, Ni₂,...) ou encore figurant dans une phrase précédente, mais à la condition expresse que ces actants soient associés en ce cas au Nio : ce dernier représentant donc la composante principale et essentielle du Nio pour la réduction à l'infinitive.

Les propriétés qui suivent (en 2.2.2 et 2.2.3) sont des propriétés sémantiques. Elles apparaissent corrélées aux deux premières propriétés (que Psubj et Nio = Nhum oblig) avec des particularités qui tiennent à la sémantique particulière des N formants des Conjs (2). Ainsi :

2.2.2 La propriété V = avoir, i.e. le comportement du Vii de l'infinitive avec les auxiliaires, apparaît en fait comme une propriété de la complétive et en relation avec la nature des N formants des Conjs (2).

2.2.3 La propriété V = vouloir, i.e. le comportement particulier du Vii à l'infinitif avec le modal vouloir qui est une propriété de la seule réduction (et non de la complétive) est une particularité observable en présence des Conjs (2) et également corrélée à la présence de certains de ces N définis sur lesquels ces Conjs sont construites.

2.2.2 V = avoir

a) Certaines des Conjs (2) autorisent la présence de l'auxiliaire avoir (ou être) pour le V du prédicat à l'infinitif.

b) en revanche, la majorité des Conjs (2) ne l'autorisent pas.

c) La suite démontre que ces contraintes sémantiques particulières présentées comme des dépendances de la forme infinitive sont en fait des contraintes sur le V de la complétive au subjonctif.

2.2.2.a. En présence d'un petit nombre de Conjs (2) formées sur les N peur et crainte, ou encore par la forme verbale comptant bien : aucune restriction ne s'observe sur la présence ou non de l'auxiliaire avoir (ou éventuellement être) associé au V.

Puisque, e.g. :

(1) Pierre écrit, de peur d'avoir compliqué la situation
aussi bien que :

(2) Pierre écrit, de peur de compliquer la situation .

La contrainte de forme donnée par la colonne V = avoir notant cette propriété du prédicat à l'infinitif correspond ici à une contrainte de temps par rapport au Vi (principal) au présent. Le Vii à l'infinitif est alors au passé, ce qui est indiqué par la possibilité d'adjoindre à l'auxiliaire avoir un Advt intrinsèquement passé (e.g. hier). Ainsi :

(1') Pierre écrit, de peur d'avoir compliqué la situation
(hier + ? en ce moment + *demain)

où, en revanche, l'adjonction d'un Advt présent (: en ce moment) apparaît douteuse et un Advt futur (: demain) exclu.

Nous avons donc noté cette propriété par le signe + dans la colonne correspondante (V = avoir) pour ces Conjs (2).

2.2.2.b. En revanche, en présence de toutes les autres Conjs (2), l'éventuelle réduction de la forme que P subj à l'infinitive correspondante apparaît comporter des restrictions sur la présence de l'auxiliaire avoir (ou être) associé au V du prédicat à l'infinitif avec un Advt intrinsèquement passé (e.g. hier).

Ainsi :

(3) Marie se tue au travail, dans le but d'en avoir fini
(*hier + ?*en ce moment) avec tout cela

est une séquence inacceptable avec V = avoir auquel est adjoind un Advt passé (hier) ou même présent (en ce moment).

En outre, les phrases :

(4) Marie se tue au travail, dans le but d'en finir avec
tout cela

(4') Marie se tue au travail, dans le but d'en finir
(*hier + ? en ce moment + demain) avec tout cela.

montrent que la réduction de forme (E + de) $V^{\circ}\Omega$ présente en présence de ces Conjs (2) les mêmes contraintes que celles observables en présence du groupe précédent de Conjs (2), puisque correspondant à (2) on a :

(2') Pierre écrit, de peur de compliquer la situation
(*hier + ? en ce moment + demain)

La propriété $V^{\circ}\Omega$ exclut donc un temps passé pour le V à l'infinitif, ce que démontre l'adjonction de l'Advt intrinsèquement passé hier en (2'). En revanche, la possibilité douteuse d'adjonction d'un Advt présent (en ce moment) ou possible d'un Advt futur (demain) indique à des degrés divers ces deux possibilités d'interprétation pour temps du V à l'infinitif.

- De même, l'adjonction d'un Advt futur est possible lorsqu'un auxiliaire (avoir ou être) est associé au Vii à l'infinitif puisque :

(5) Marie se tue au travail, dans le but d'en avoir
bientôt fini avec tout cela

est une phrase naturelle avec bientôt (Advt intrinsèquement futur).

Cette situation est comparable à celle observée en présence des réductions de la forme que Psubj attachée à certaines Conjs (5) :

Pierre écrit, avant d'avoir compliqué la situation
(*hier + *en ce moment + .demain)

où dans les mêmes conditions un Advt passé est exclu et un Advt futur possible.

Dans les deux cas, i.e. en présence de ces Conjs (5) comme en présence des Conjs (2), nous avons exclu la propriété V = avoir pour ces Conjs dans la mesure où la notation par le signe + de cette propriété dans nos tables de Conjs correspond à l'indication de temps passé pour l'auxiliaire vérifiée par l'adjonction d'un Advt correspondant.

2.2.2. c. Toutes ces contraintes de temps présentées en (i) comme en (2) comme des propriétés du prédicat à l'infinitif correspondent en fait à des contraintes sur le V de la complétive au subjonctif et indépendantes de la réduction de celle-ci.

Ceci peut être démontré comme suit :

- a) E.g. la structure :

(6) Marie se tue au travail, dans le but qu'elle en
(ait + eût) fini (*hier + *en ce moment + bientôt)
avec tout cela

correspond exactement à la situation observée au niveau des exemples (3) et (5).

Alors que la phrase :

(7) Pierre écrit, de peur qu'il (ait + eût) compliqué la
situation (hier + ? en ce moment + *demain),

dont la phrase (1), est la transformée présente exactement les mêmes contraintes de temps que (1').

- b) De même que dans les phrases :

(8) Marie se tue au travail, dans le but qu'elle en finisse
(*hier + ? en ce moment + bientôt) avec tout cela

- (9) Pierre écrit de peur qu'il (complique + compliquât)
la situation (*hier + ?en ce moment + demain)

(dont les phrases (4') et (2') sont respectivement les transformées)
s'observe le même type de contraintes.

Toutes ces contraintes observables sur le V de la complétive au subjonctif
comme sur la réduction à l'infinitif sont des contraintes de type sémantique
transmises par les N formants des Conjs (2).

2.2.3. V = vouloir

La contrainte notée par la colonne V = vouloir (où would
représente une classe de V aux propriétés syntaxiques et sémantiques homo-
gènes) porte en revanche exclusivement sur la réduction de la complétive
au subjonctif.

En effet, ces V du type would apparaissent acceptables dans la
complétive que Psubj attachée aux Conjs (2), puisque e.g. :

- (10) $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pierre écrit} \\ \text{J'ai écrit} \end{array} \right\}$, (dans le but + afin) qu'il veuille faire ce
travail

alors qu'ils ne le sont pas dans la forme réduite :

- (11) $\left\{ \begin{array}{l} * \text{Pierre écrit} \\ * \text{J'ai écrit} \end{array} \right\}$, (dans le but + afin) de would faire ce
travail

Cette contrainte de caractère très nettement sémantique est
observable en présence de toutes les Conjs (2) sauf celles formées sur les N
peur et crainte.

Ainsi la phrase :

(12) Pierre s'enfuit, de crainte de vouloir faire ce travail

comme la phrase :

(13) Pierre s'enfuit, de crainte qu'il veuille faire ce travail

montrent que V = vouloir est autorisé en présence de ces Conjs (2) particulières, de même que l'était précédemment en leur présence la propriété V = avoir.

2.3. V - n Ω

Nous avons conservé la notation et la propriété V - n Ω pour ce tableau de Conjs. Nous spécifions cependant ici le caractère généralement difficile d'une correspondance entre cette forme V - n Ω et la forme que Psubj.

En premier lieu, la possibilité de substituer une forme nominale complexe de contenu apparenté (notée V-n Ω) à la forme que Psubj est, en présence de certaines Conjs (2), exclue. Ainsi;

(1) *Je l'ai fait, afin de son départ.

vs.

(1') Je l'ai fait, afin qu'il parte

-En présence de la majorité des Conjs (2), cette substitution est le plus souvent difficile.

E.g. la phrase:

(2) J'ai pris ce livre, en vue de mon départ

ne correspond pas à la phrase :

(2') ≠ J'ai pris ce livre, en vue (que je parte + de partir).

Ou encore, la séquence :

(3) ?*J'ignore Pierre, dans (le but + l'intention + l'idée)
de son départ

est douteuse par rapport à la phrase :

(3') J'ignore Pierre, dans (le but + l'intention + l'idée)
qu'il parte

qui est naturelle.

Ces formes V - n Ω (e.g. in (2) et (3)), lorsqu'elles sont acceptables, en présence de ces Conjs (2) apparaissent sémantiquement nettement déviantes par rapport aux phrases (e.g. (2') et (3')) où figure la forme que Psubj.

Ce phénomène tient à la perte d'information du "temps-aspect" particulier porté par subj "actif" ou "non-passif" qui ne se retrouve pas au niveau de la forme nominalisée elle-même au contraire "non active" (1).

1) Ou "non-volontaire". Sur les relations nominalisations-passif,
Cf. Entre autres, Harris, in : Notes de Cours (1976) § III 2.8.1 p. 184)

Cette observation est vérifiée lorsqu'à la forme nominalisée correspond une séquence que Psubj au passif, e.g. dans;

(4) J'ai lutté, (en vue + dans le but) de ta réhabilitation

(4') J'ai lutté, (en vue + dans le but) que tu sois réhabilité

qui sont strictement équivalentes (du point de vue du sens comme de l'acceptabilité).

Cette spécificité du "temps-aspect" non-passif porté au niveau de subj pour les Conjs de ce tableau diffère du cas des autres tableaux de Conjs auxquelles est attachée une forme que Psubj. E.g. en présence des Conjs (5) ou des Conjs (1), où les paires de constructions :

(a) Je le (vois + ai vu), avant (de partir + que je parte)

(a') Je le (vois + ai vu), avant mon départ

et :

(b) Je le perds de vue, du fait que (je parte + de partir)

(b') Je le perds de vue, du fait de mon départ

sont strictement équivalentes.

Nous relierons cette particularité à la présence des Conjs (2) i.e. aux contraintes transmises par les N particuliers figurant comme leur essentielle composante (cf. infra ... p. 21 à 26)

- En revanche, les Conjs (2) formées sur les N peur et crainte semblent échapper à ce phénomène, puisque les phrases :

(5) Je le retiens, de peur qu'il parte

(5') Je le retiens, de peur de son départ

apparaissent équivalentes du point de vue du sens comme de l'acceptabilité. (Ici encore ces Conjs (2) diffèrent de toutes les autres Conjs (2) quant à leur comportement).

Toutes ces raisons nous ont conduit à conserver la notation V - n Ω pour cette classe de Conjs (2) tout en mentionnant le caractère généralement difficile, si ce n'est parfois nettement déviant, d'une correspondance entre cette forme V - n Ω et une séquence que Psubj "non-passive" ou "active".

2.4 [Pro]

Les substituts possibles à la forme que Psubj ne diffèrent pas pour cette classe de Conjs (2) des formes apparaissant généralement avec les différentes Conjs.

- D'une part, le pronom quoi, e.g. pour :

Pierre frappe, en vue de ce que Psubj

→ En vue de quoi, Pierre frappe

D'autre part; cela, par application de la règle
(ce) que P (E + subj) → cela, e.g. dans :

Pierre frappe, à dessein de ce que Psubj

→ Pierre frappe, à dessein de cela

(ou :→ A dessein de cela, Pierre frappe)

Enfin, la possibilité d'une forme déictique démonstrative pour les Conjs (2) de la forme Prép Ddéf N , e.g. pour :

Pierre frappe, dans le but de ce que Psubj

→ Pierre frappe, dans ce but-là

(ou :→ Dans ce but-là, Pierre frappe)

Nous noterons cependant une exception à ce cas général, en présence de la Conjs: pour (2) où sont conservées deux formes archaïques :

(pour) ce faire

et : (pour) ce

dont le placement apparaît contraint. En effet, ces formes peuvent intervenir entre la 1ère occurrence de Pii et Pi :

e.g. Le général veut attaquer, (pour ce faire + pour ce),
il ordonne d'avancer

alors que la position en fin de Pi apparaît exclue :

* Le général veut attaquer, il ordonne d'avancer,
(pour ce faire + pour ce).

Cette différence par rapport au placement de la séquence Conjs cela (qui peut figurer indifféremment en insertion comme en tête ou en fin, de Pi est un argument pour analyser la forme (pour) ce comme issue de (pour) ce faire (par effacement de faire) et non de (pour)cela.

2. 5. Structure et contenu des Conjs (2) .

2.5.1 Pour les Conjs (2) de forme Prép Ddéf N de,
i.e. construites sur des N définis (sémantiquement liés par la notion
intuitive de "finalité") la nature de la Prép antécédente à ces N
apparaît corrélée aux propriétés que partagent ces N d'entrer dans
différentes constructions où ils sont associés à avoir.

Ainsi, e.g. : 1) la présence de la Prép avec devant
certains de ces N définis (en fonction de Conjs (2)) coïncide avec la
propriété pour ces N de figurer dans la construction Nhum a le N de
(ce que Psubj + V°Ω) puisque parallèlement à la construction :

Pierre a (l'espoir + la crainte + le dessein + le but ...)
de (ce que Psubj + V°Ω)

on a les Conjs (2) :

[Pi], avec (l'espoir + la crainte + le dessein +
le but + ...) de (ce que Psubj + V°Ω)

alors que :

*Pierre a (l'effet + la vue + ...) de (ce que Psubj + V°Ω)

et ; *[Pi], avec (l'effet + la vue + ...) de (ce que Psubj
+ V°Ω)

2) De même, nous analyserons le cas de la Conjs (2) pour
comme obtenue par effacement de l'un quelconque des N définis appartenant
à cette classe, puisque tous ces N partagent la propriété d'entrer dans
la construction Nhum a pour N de (ce que Psubj + V°Ω)

Une telle analyse est corroborée historiquement par l'existence de formes telles que :

pour icelle fin de (ce que Psubj + V° Ω)

d'usage courant jusqu'à la fin du XVII^e siècle et antérieures à la forme pour que Psubj, qui date du milieu du XVII^e siècle¹ et qui les a supplantées dans l'usage moderne.

3) En ce qui concerne les variations entre les Prép à et dans devant ces N définis en fonction de Conjs (2), nous penchons pour l'hypothèse où la présence de ces Prép particulières serait corrélée à la présence de la forme gérondif observable dans la construction :

(i) En me poussant, Pierre a (la seule fin + l'intention + ...) que je tombe

qui est en rapport de la paraphrase avec :

(ii) Pierre me pousse, (à la seule fin + dans l'intention + ...) que je tombe

qui est encore observable dans la construction :

(iii) En me retenant, Pierre a la crainte que je tombe

qui est en rapport de paraphrase avec :

(iv) Pierre me retient, dans la crainte que je tombe .

1) Date à laquelle Ménage, Vaugelas, etc..., la déclaraient "nouvelle et provinciale", introduite et mise à la mode à la Cour par le Cardinal de Richelieu (cf. Brunot et Haase).

2) E. Borlé (in op. cit.) mentionne également l'emploi dans la langue du XVI^e siècle de la Conjs "finale" pour peur de synonyme de de peur de, notamment chez Marguerite d'Angoulême

4) Nous analysons les plus figées des Conjs (2) formées sur ces N comme ayant subi [Ddéf z.], ainsi e.g. :

afin de vs. à la seule fin de ²

à seule fin de (ou : aux fins de)

à dessein de vs. dans le dessein de

(mais non : *à seul
dessein de)

en vue de ¹ vs. dans la vue de

5) En outre, certaines Conjs (2) formées sur les N peur et crainte sont de la forme : Prép N de pour Prép = de + par ; ainsi :

(de + par) crainte de

et : (de + par) peur de

Les Conjs (2): peur de et crainte de sont susceptibles d'une analyse par effacement de l'une de ces Prép (de + par).

2) Dans la construction avec avoir où il est précédé d'un Ddéf le N fin nécessite l'adjonction d'un Modif (de type de seul, unique, ...) puisque :

*Pierre a la fin que Marie vienne (en faisant cela)

mais: Pierre a l'unique fin que Marie vienne (en faisant cela)

1) Il est possible de traiter des formes telles que les Conjs en vue de, en cas de, etc... en considérant que la Prép en est suivie devant le N (vue, cas) de l'article zéro. Toutefois nous penchons pour le traitement par effacement d'un article défini primitif pour ces Conjs qui apparaissent actuellement comme très figées et cela, d'autant plus qu'il est possible d'observer à côté de ces formes figées sans Ddéf des Conjs telles que : en ce temps de.

2.5.2. Egalement formées sur des N (affaire, histoire, question), on note la présence de Conjs (2) de la forme : Nde, ainsi :

affaire de, histoire de, question de .

Ces Conjs (2) de caractère figé, sans Prép ni Dét antécédents, appartiennent à un niveau de langue dit "familier" ou "populaire".

Les N sur lesquels sont construits ces Conjs (2) partagent la propriété de figurer dans une construction où la copule être apparaît entre le N et la complétive qui lui est attachée. Ainsi :

La (question + affaire + histoire) est pour moi de me soigner, en faisant cela

où le sujet de la complétive réduite est le complément N₁, de nature "humain", introduit par pour. Cette construction apparaît comme en rapport de paraphrase avec :

Je fais cela, (question + affaire + histoire) de me soigner

i.e. avec une construction mettant en jeu ces Conjs (2).

2.5.3. Les Conjs (2) : de manière à, de façon à, de sorte à, doivent être considérées comme indépendantes des Conjs (3) : de telle manière, de telle façon, de telle sorte (i.e. "conséquentielles" ou "consécutives").

1) En premier lieu, par leur forme même : on ne peut considérer les premières comme obtenues à partir des secondes par effacement du Dét = telle, puisque si l'on a les phrases :

Pierre souffle violemment, de (manière + façon + sorte) à (attiser le feu + ce qu'il attise le feu)

qui sont naturelles et observées avec les Conjs (2),
en revanche, les séquences :

* Pierre souffle violemment, de telle (manière + façon +
sorte) à (attiser le feu + ce qu'il attise le feu)

sont exclues.

Le caractère inacceptable de ces dernières séquences résulte :

- d'abord de la présence de la Prép à qui n'apparaît pas en présence des Conjs (3) devant la forme que P,
- ensuite, du fait que la forme que P attachée aux Conjs (3) corrélée à la présence du Dét = telle, n'est pas réductible à l'infinitive correspondante .

2) En second lieu, les Conjs (2) imposent subj à la forme que P :

Pierre souffle violemment, de (manière + façon + sorte)
à ce que le feu soit attisé

mais :

* Pierre souffle violemment, de (manière + façon + sorte)
à ce que le feu sera attisé

- alors que les Conjs (3) permettent Vii au futur :

Pierre souffle violemment, de telle (manière + façon
+ sorte) que le feu sera attisé

aussi bien que :

Pierre souffle violemment, de telle (manière + façon
+ sorte) que le feu soit attisé

3) Les Conjs (2) imposent Nio = Nhum oblig. puisque :

* Le vent souffle violemment de (manière + façon + sorte)
à attiser le feu,

- alors qu'en présence des Conjs (3) Nio est non-contraint en classe, puisque l'on observe :

Le vent souffle violemment, de telle (manière + façon
+ sorte) qu'il attise le feu

Le fait que le vent ait tourné lui donne plus de force.
de telle (manière + façon + sorte) qu'il attise le feu

aussi bien que :

Pierre souffle violemment, de telle (manière + façon
+ sorte) qu'il attise le feu

4) Enfin, en présence des Conjs (2), la séquence Conjs Pii est permutable en antéposition par rapport à Pi :

De (manière + façon + sorte) à attiser le feu, Pierre
a soufflé violemment

- alors ^{que} la présence des Conjs (3) exclut ce caractère de permutable pour la même séquence :

* De telle (manière + façon + sorte) qu'il a attisé le feu
Pierre a soufflé violemment.

Le trait principal qui distingue les Conjs (2) :
de (manière + façon + sorte) à [ce que Psubj] , à la fois des Conjs (3) :
de telle (manière + façon + sorte [que P (E + subj)] et des Conjs (8) :
(i.e. Conjcp ou "comparatives") de la même (manière + façon + sorte) que [P] ,
est la propriété : Nio = Nhum oblig. (associée à que Psubj).

Cette restriction sur la nature du Nio, n'apparaît, de fait, pas comme une propriété spécifique des N en question (: manière + façon + sorte), puisqu'elle est limitée à cette classe particulière de Conjs (2) et n'est pas observée lorsque ces N figurent (associés aux Dét. telle ou la même) comme formants de Conjs d'autres classes.

Une hypothèse pourrait rendre compte de ce phénomène particulier aux formes fonctionnant comme Conjs (2) : de (manière + façon + sorte) à ce que Psubj , i.e. de la contrainte Nio = Nhum oblig. Ce serait d'envisager que le ce antécédent à que Psubj et figurant à la suite des formes de (manière + façon + sorte) à représente la trace d'un N particulier effacé. Ce N (défini) particulier serait l'un quelconque des N définis (e.g. : fin, but, intention, ...) spécifiques de cette classe de Conjs (2).

En sorte que nous aurions les formes de base : de (manière + façon + sorte) à (cette fin + ...) que Psubj dont les formes : de (manière + façon + sorte) à ce que Psubj seraient dérivées par simple effacement d'un tel N.

La présence (exprimée ou sous-jacente) de ce N rendrait ainsi compte de ce cas de contraintes particulières par lui transmises, et inexplicables autrement, en présence des Conjs (2) : de (manière + façon + sorte) à.

Corrollement, et de façon accessoire par rapport à cette étude, nous pouvons noter que, parmi les types d'expressions de "circonstanciellés", la subordination mettant en jeu des conjonctions a, dans le cas des "finales" (i.e. nos Conjs (2)), un caractère remarquable parce qu'exceptionnel.

En effet, il n'est pas possible d'exprimer au moyen d'un autre processus¹ ce type de "circonstance" (i.e. la "finalité"). Cela se révèle en effet impossible, que ce soit au moyen de structures mettant en jeu des coordonnants, ou par l'emploi d'autres modes de subordination non conjonctionnels (e.g. des constructions prépositionnelles infinitives (du type : à V.Ω) ou participiales (gérondif : en V-ant.Ω)), alors que ces processus sont observés pour tous les autres types de "circonstances" (i.e. "cause", "conséquence", "concession", "temps", "condition", "comparaison") par ailleurs exprimables par des Conjs.

Ce phénomène est, vraisemblablement, également à relier à la sémantique particulière associée au rapport de "fin" déclenché, ainsi de manière unique par l'introduction des Conjs (2).

1) Nous ne mettrons assurément pas au compte d'un autre processus (que la subordination par Conjs) la possibilité d'exprimer le rapport "final" par l'emploi de la simple conjonction que en présence d'une phrase matrice à l'impératif : Assieds-toi, que nous puissions parler un peu !

Cette possibilité d'emploi de la Conjs que peut de fait être analysée par effacement devant que de l'une quelconque des Conjs de cette classe (Conjs (2)), e.g. :

Assieds-toi, (pour + afin) que nous puissions parler un peu !,
effacement explicable si l'on considère le contenu sémantiquement très proche de l'impératif en regard de nos Conjs (2).

5. Les conjonctions "temporelles"

5. Les Conjs de ce tableau sont sémantiquement homogènes. Elles sont traditionnellement désignées sous le vocable de "temporelles". Cette dénomination se justifie syntaxiquement :

(i) La séquence Conjs Pii (quelle que soit la Conjs (5) envisagée) est susceptible de donner lieu à la question :

Quand (= à quel moment) No V-il ?

ou de figurer en réponse à cette question.

(ii) Un nombre important de Conjs (5) apparaissent superficiellement formées à partir d'items lexicaux de temps :

- N = (temps, moment, heure, ...) prépositionnel ou non,
- V-ant (= pendant, ...)
- Advt (= tôt, ...), ou autres.

Indépendamment de ce phénomène qui ne saurait constituer une condition nécessaire et / ou suffisante pour l'appartenance à cette classe (cf. infra 5. 3. en même temps),

une seconde propriété commune à la plupart de ces Conjs (5) est la possibilité d'entrer dans les cadres :

Pi, Conjs que P (E + subj)

Pi, Conjs où P

dont les formes (que + où) P sont en relation de paraphrase.

Ces formes (que + où)P attachées aux Conjs (5) sont, en général, immédiatement précédées d'un N (exprimé ou sous-jacent) avec lequel elles entrent en construction. Ce N appartient à une classe "appropriée" de noms de temps (e.g. moment, ...) que nous noterons désormais par le symbole Nt.

Echappent à ce phénomène d'alternance de forme (que + où) P les entrées : alors (5), comme (5), lorsque, tant (5), aussi longtemps (5) maintenant, cependant (5), tandis, et enfin quand (5) qui représente cependant le morphème-type de la circonstancielle de temps. Nous reportons l'étude de ces huit formes au § 5.3.

Nous examinons, en revanche, au § 5.1. le cas des formes qui entrent dans les cadres : Pi, Conjs (que + où)P. En 5.1.a. figurent des entrées qui partagent en outre la propriété d'un emploi traditionnellement dénommé adverbial ; alors qu'en 5.1.b. sont groupées des Conjs (5) construites sur des groupes nominaux (prépositionnels ou non). En présence de ces dernières, il est possible de substituer aux phrases (que + où) P qui leur sont attachées, soit une complémentation nominale complexe (notée V-n Ω), soit une forme pronominale.

Pour celles d'entre elles qui ont la forme générale Prép Ddéf N_t de (i.e. où le N_t^{est} précédé d'un Dét défini), nous avons également noté une possibilité de complémentation qui a la forme V Ω , i.e. d'une infinitive à sujet indéterminé.

Au § 5.2. nous envisageons le cas des Conjs (5) les plus usuelles et les plus figées de ce tableau, qui entrent dans les cadres : Pi, Conjs (que + le N_t où) P. En effet, ces Conjs (5) présentent une variante notable par rapport aux précédentes : en regard d'une possible construction simple en que P s'observe une construction parallèle en le N_t où P, i.e. où la forme où P doit être obligatoirement précédée d'un N_t exprimé apparaissant entre la Conjs (5) et la forme où P. Ainsi :

Depuis que Pierre est parti, ...

Depuis le (moment + temps + ...) où Pierre est parti, ...

alors que : * Depuis où Pierre est parti, ...

Nous proposons ici une analyse qui, en rendant compte de cette distribution à première vue irrégulière, régularise ce phénomène apparemment exceptionnel de manière analogue au traitement donné au § 2.5. de la Conjs pour (2).

En présence de la plupart de ces Conjs (5), la forme que P, qui leur est associée, possède la réductibilité caractéristique des complétives à une infinitive. Selon le type de la complétive : que P (à l'indicatif) ou que Psubj (et ces deux types de complétives apparaissent correspondre à deux sous-classes sémantiques parmi ce groupe de Conjs (5)), on observe deux possibilités de forme pour la réduction à l'infinitif.

Ainsi, au § 5.2.1.1., i.e. en présence de certaines des Conjs (5) de ce groupe liées à une interprétation d'antériorité de Pii par rapport à Pi et auxquelles est attachée une forme que P à l'indicatif, la réduction est obligatoirement de forme : avoir V° Ω . I.e. le Vii à l'infinitif comporte obligatoirement les auxiliaires du passé. Nous démontrons que cette contrainte de forme exceptionnelle (inconnue avec les complétives compléments de V), correspond à une contrainte de temps.

(5.2.1.2.) Ces mêmes Conjs (5) partagent en outre les propriétés Nio (Vpp + Adj) Ω et Nio ((Prép + E) N + Adv) Ω i.e. d'une complémentation où un élément Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv est en accord avec un N (que nous analysons comme Nio) différent du sujet de la phrase matrice (Pi).

(5.2.1.3.) Certaines de ces Conjs (5) possèdent également les propriétés (Vpp^o + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω , i.e. d'une complémentation similaire à la précédente mais où le Nio est effacé comme identique et coréférent au sujet de la phrase matrice (Nio).

(5.2.1.4.) Enfin, quelques-unes parmi les Conjs (5) de cette sous-classe possèdent les propriétés que (Vpp^o + Adj) Ω , i.e. où que est conservé devant les éléments Vpp^o et Adj. Nous verrons que

la notation Adj recouvre dans ce dernier cas une réalité différente de celle observée dans les précédentes constructions où figurait ce symbole.

Les deux derniers types de complémentation que nous avons envisagés aux § 5.2.1.3. et 5.2.1.4., i.e.:

$(V_{pp}^{\circ 1} + \text{Adj} + (\text{Prép} + E) N + \text{Adv}) \Omega$

et : que $(V_{pp}^{\circ 1} + \text{Adj}) \Omega$

apparaissent liés à des traits sémantiques particuliers qui caractérisent les unes ou les autres des Conjs (5) appartenant à cette sous-classe caractérisées par la propriété que P, (i.e. d'une complémentation complétive à l'indicatif). Pour l'ensemble des propriétés observées en 5.2.1.2., 5.2.1.3. et 5.2.1.4., nous examinons différentes analyses tendant à rendre compte de ces constructions qui sont traditionnellement répertoriées comme constructions absolues¹ dans la nomenclature grammaticale du français.

En revanche, au § 5.2.2. figurent des Conjs (5) dont la complémentation de forme que Psubj (obligatoirement au subjonctif) est en parallèle avec une complémentation en le N_t où P obligatoirement au futur. La réduction de la forme que Psubj, pour cette sous-classe de Conjs (5), a la forme : (E + de) V^oΩ. La propriété (E + de) V^oΩ signifie (particulièrement par rapport à la propriété avoir V^oΩ) que ces Conjs (5) peuvent apparaître avec Vii à l'infinitif associé ou non aux auxiliaires (avoir ou être) : donc sans contrainte sur la forme de la réduction. La différence notée au niveau de la forme de la réduction à l'infinitif pour cette 2^e sous-classe de Conjs (5) correspond également à une différence de temps, ce qui est vérifié par l'adjonction des Adv_t correspondants : les Adv_t passé sont en effet exclus en présence des constructions correspondant à la propriété (E + de) V^oΩ, i.e. que le Vii à l'infinitif soit associé, ou non, aux auxiliaires (avoir ou être) du passé.

Au § 5.4., nous envisageons les formes spécifiques de la question applicable aux propositions circonstancielles introduites par les Conjs (5):

Aux divers pronoms interrogatifs déjà répertoriés dans les § précédents concernant les autres classes de Conjs, s'ajoutent, en effet, deux formes d'interrogation spécifiques de cette classe que nous avons signalées par les colonnes :

Conjs quand ? et : Conjs combien de Nt ?

1) Une étude plus systématique et détaillée de ces constructions, notamment par comparaison avec d'autres constructions absolues (ce qui dépasse le cadre de cette thèse de 3è cycle), est actuellement en préparation et fera l'objet, ultérieurement, d'un article.

(Des indications intéressantes pourront, par exemple, être retirées d'une comparaison avec la construction absolue en avec, cf. RUFET 1976).

5.1. Conjs (que + où) P

Nous trouvons un assez grand nombre d'entrées de ce tableau qui partagent les propriétés (que + où) P, i.e. d'une complémentation où les formes que P / où P sont en relation de paraphrase.

- En 5.1.1., nous considérons le cas de deux Conjs (5) : aujourd'hui, à présent, qui, outre ces propriétés ((que + où) P), connaissent un emploi (que nous avons noté au moyen de la colonne Adv) où elles sont traditionnellement dénommées adverbess de temps.

- En 5.1.2. figurent un nombre important de Conjs (5) qui sont formées de groupes nominaux (prépositionnels ou non) construites sur des N_t.

(5.1.2.a.) La propriété V - n Ω est observée en présence de celles des Conjs (5) construites sur les N_t : moment, temps, ... ; avec la variante Dét = E (qui note une contrainte sur l'apparition du Dét précédant le V-n pour les Conjs (5) construites sur le N_t cas. Seules les entrées formées sur le N fois ne possèdent pas la propriété V-n Ω

(5.1.2.b.) En présence de toutes ces Conjs (5) sans exception s'observe la possibilité de faire référence à la phrase P_{ii} qui leur est ordinairement attachée au moyen de la forme déictique démonstrative généralement observée avec les relatives.

(5.1.2.c.) La propriété V Ω, i.e. une complémentation infinitive à sujet indéterminé, est observée en présence de certaines Conjs (5) de forme Prép Ddét N_t de.

5.1.1. Les entrées : aujourd'hui et à présent entrent dans les cadres : Pi, Conjs (que + où) Pii. Ainsi,

(1) Je suis sorti à cinq heures, aujourd'hui (que + où)
Pierre est parti

(2) Nous pouvons repartir d'ici cinq minutes, à présent que
la route est libre

Ces deux Conjs (5) ont également un emploi dans des phrases complexes sans que ni où ; emploi où elles sont traditionnellement appelées adverbiaux (de temps) et où elles sont déplaçables dans la seconde phrase (dans l'ordre linéaire). Ainsi :

(1') Pierre est parti ; (et + mais + E) aujourd'hui, je suis
sorti à cinq heures

(1'') Pierre est parti ; (et + mais + E) je suis sorti,
aujourd'hui à cinq heures

(1''') Pierre est parti ; (et + mais + E) je suis sorti à cinq
heures, aujourd'hui

et : (2') La route est libre ; (et + E) à présent, nous pouvons
repartir d'ici cinq minutes

(2'') La route est libre ; (et + E) nous pouvons, à présent,
repartir d'ici cinq minutes

(2''') La route est libre ; (et + E) nous pouvons repartir
d'ici cinq minutes, à présent.

Et dans ces constructions qui sont synonymes des précédentes ((1), (2)), ces entrées apparaissent comme coréférentes à la première phrase dans l'ordre linéaire.

Une solution pour traiter ces constructions (1'), ..., (2'), ...)
pourrait être de les considérer comme obtenues à partir de la structure :

Pii, Conjs que Pii, Pi (où la forme que P serait une
complétive).

Structure à laquelle s'appliquerait la règle de pronomina-
lisation des complétives que P + cela (pour la 2ème occurrence identique
et coréférente de Pii)

→ Pii, Conjs cela, Pi

à laquelle s'appliquerait ensuite [Pro z.] :

→ Pii, Conjs, Pi

Le résultat étant une structure telle que les phrases ((1'),...) ou
les phrases ((2'),...).

Or, nous ne disposons pas de formes intermédiaire telles que :

(3) *Pierre est parti ; aujourd'hui cela, je suis sorti
à cinq heures

et

(4) *La route est libre ; à présent cela, nous pouvons
repartir

qui correspondraient à l'étape de pronominalisation (avant [Pro z.]).

Ces séquences sont en effet totalement exclues, mais pourraient éven-
tuellement être supposées.

Il est une autre solution, pour laquelle nous optons, qui

revient à prendre les formes (où + que) P attachées à ces Conjs(5) comme des relatives sans antécédent nominal, en sorte de modifieur. Dans ce rôle d'adverbe, (que nous avons noté au moyen de la colonne Adv) ces entrées : aujourd'hui, à présent de même que certaines entrées du groupe 5.3) ont alors, simplement, un emploi anaphorique.

5.1.2. - Figurent ici un grand nombre de Conjs(5) formées de groupes nominaux (prépositionnels ou non) construits sur des N_t qui partagent également les propriétés (que + où)P.

A la différence des deux précédentes Conjs(5), la plupart de ces entrées peuvent avoir en outre une complémentation nominale complexe (V-n Ω). De plus en présence de toutes ces Conjs(5) s'observe la possibilité de faire référence à la phrase qui leur est attachée au moyen de la forme déictique démonstrative. Une complémentation infinitive à sujet indéterminé (VΩ) peut s'observer pour certaines d'entre elles.

Parmi ces Conjs(5), nous trouvons en premier lieu des entrées construites sur des N_t, qui ont la forme générale :

Prép Dét N_t de :

pour Prép = (à + dans + en + sur + de + E)

et pour Dét = Ddéf (: le + ce)

ou = Dind (: un)

selon le N_t considéré, e.g. : moment, temps, jour, heure, ...

Nous n'avons fait figurer, à titre d'exemple, que les plus usitées comme entrées de cette table de Conjs. Nous renvoyons aux tableaux 1 et 2 qui suivent pour un aperçu des différentes possibilités associées à cette forme : Prép Dét N_t de .

sur	en	dans	de	à	
+	+	+	+	+	le moment
	+	+		+	un moment
+	+	+	+	+	l'instant
	+	+		+	un instant
	+	+	+	+	le temps
	+	+			un temps
	+	+		+	l'époque
		+		+	une époque
	+	+	+	+	l'heure
				+	une heure
	+	+		+	la saison
		+		+	une saison
			+	+	la minute
					une minute
		+		+	le mois
					un mois

Combinaisons : Prép x (Déf + Dind) Nt (où + que) P

1

- un	- le	- ce	
+	+	+	jour
+	+	+	matin
+	+	+	nuît
+	+	+	soir
+	+	+	fois
-	+	-	veille
+	+	+	fois
+	+	+	année

- fois	- fois	
+	-	à chaque
-	+	dans chaque
+	-	chaque
+	-	tou(te)s les
-	-	à tou(te)s les
-	+	dans tou(te)s les
+	-	la (1ère + dernière)

Tableau 3 Combinaisons: $Nt = (\text{fois} + \text{cas}) \times \text{Prép Dét}$

UNIVERSITÉ DE QUÉBEC - DÉPT. A. H. C. (100-1-0007) 1

Pour commentaire du tableau 1, nous pouvons résumer les observations suivantes :

a). Des trois Prép : à, dans, sur, susceptibles d'introduire un complément de "lieu" et/ou de "temps", la Prép : sur présente le maximum de restrictions sur les possibilités de son emploi associée à un N_t.

b). Nous analyserons la Prép de comme obtenue par effacement des éléments la précédant dans les séquences, très proches en sens, constituées d'un infinitif prépositionnel = à (compter + dater + partir) de

Ces séquences⁽¹⁾ figurent elles-mêmes comme entrées de cette table. Elles sont alors associées à une séquence de forme générale : Ddéf N_t, donnant

les Conjs(5) = à compter de Ddéf N_t
+ à dater de Ddéf N_t
+ à partir de Ddéf N_t.

La présence de Ddéf y est observable de manière analogue :

(A dater + E) du (moment + ...) (que + où) Pierre est venu
on n'a plus pu travailler

*(A dater + E) d'un (moment + ...) (que + où) Pierre est venu
on n'a plus pu travailler

i.e. le Dind un est interdit en présence de la Prép de aussi bien qu'en présence des séquences à (dater + ...) de.

(1) qui, sémantiquement, marquent un point de "départ" constitué par Pii pour Pi.

Le Dind un peut modifier les N_t figurant dans les entrées qui ont la forme Prép Dét N_t de lorsque Prép = à + dans, e.g. : (à + dans) un moment [(où + que) P]. En revanche, les Prép de et sur apparaissent incompatibles avec le Dind (: un) : *(d' + sur) un moment [(où + que) P].

Dans ce groupe figure également l'entrée au bout de Dnum N_t ⁽¹⁾, où le symbole Dnum représente un numéral cardinal : deux, trois,

Nous avons en outre fait figurer à titre d'exemple quelques entrées qui ont la forme Ddét N_t de (e.g. : le jour, le matin, la veille..) ou bien la forme Dind N_t de (e.g. : un jour, un matin,...). Toutes ces entrées construites sur les mêmes N_t apparaissent sans Prép antécédente.

Nous analysons ces Conjs(5), où Prép = E, comme obtenues après [Prép z.], pour Prép = à dans la forme initiale. Cette analyse est justifiée :

- en premier lieu, historiquement par la persistance de la Prép à en même conteste jusqu'au XVII^e siècle inclus⁽²⁾. (Le même phénomène est applicable aux Conjs(5) construites sur le N_t fois, ainsi que nous le verrons ci-dessous).

- en second lieu, l'emploi de à (comme expression neutre a souvent été noté⁽³⁾ en ce qui concerne l'expression de certains compléments de temps construits sur les mêmes N_t (les plus facilement associés à une idée ponctuelle).

(1) qui marque en revanche sémantiquement un point d'"arrivée" constitué par Pii.

(2) Cf. par exemple Haase.

(3) Cf. Notamment par SPANG-HANSEN, E. in : Les Prépositions Incolores du Français Moderne.

En sorte que nous posons comme formes de base pour ces entrées :

(à) le matin de, (à) le jour de, (à) la veille de.

(Nous renvoyons au tableau 3 pour un aperçu des différentes possibilités de Conjs(5) associées à la forme générale : (à) Dét N_t de).

Enfin, nous trouvons des entrées de forme : Prép Dét ï construites sur des ï particuliers : cas et fois. (Nous retrouverons ces ï associés à d'autres Dét dans la table Conjs(6), i.e. "conditionnelles"). Au niveau du présent tableau (Conjs(5)), ces ï apparaissent modifiés par des Dind spécifiques : chaque⁽¹⁾ et tous les⁽¹⁾. Nous avons ainsi pour Prép = dans et le ï cas, les Conjs(5) : dans (chaque + tous les) cas de ; et pour Prép = à et le ï fois, les Conjs(5) : (à) chaque fois, toutes les fois. Si la Prép à apparaît facultativement en français moderne devant la Conjs(5) (à) chaque fois, en revanche cette même Prép n'apparaît pas (dans la langue moderne) devant la Conjs(5) toutes les fois. Nous analysons cependant cette dernière entrée de manière identique à la précédente. Cette analyse est en effet justifiée par la présence de la Prép à devant toutes les fois jusqu'au XVII^e siècle inclus. Aussi cette dernière Conjs(5) doit-elle être considérée comme ayant subi Prép z. , avec Prép = à dans la forme initiale : à toutes les fois.

(1) qui ont un sens également "défini". Cf. Gross (G.N.)

5.1.2.a. - La propriété : V-n Ω

Toutes les entrées de la forme (Prép + E) Dét N_t, construites sur les N_t : moment, heure, ..., pour Dét = Ddéf + Dind, ou sur le N_t : cas, pour Dét = chaque + tous les, partagent la propriété d'entrer dans une construction où un groupe nominal complexe (noté = V-n Ω) apparaît dans la position des formes (que + où) P.

E.g. :

- (1) A compter du moment (où + que) Pierre apparaît, la vie devient infernale

et

- (2) A compter du moment de l'apparition de Pierre, la vie devient infernale

Pour les entrées construites sur le N_t cas, nous avons signalé, au moyen de la colonne Dét = E, une variante de la propriété V-n Ω. La propriété Dét = E note une restriction sur l'apparition du Dét modifiant le V-n en présence de ces entrées.

Ainsi, l'on observe :

- (3) Dans tous les cas (où + que) Pierre apparaît, la vie devient infernale

et (4) Dans tous les cas d'apparition de Pierre, la vie devient infernale ;

alors que :

- (4) *Dans tous les cas de l'apparition de Pierre, la vie devient infernale

est une séquence exclue (qui correspondrait à la propriété V-n Ω).

En revanche, nous n'observons pas, e.g. :

- (2) *A compter du moment d'apparition de Pierre, la vie devient infernale

(i.e. la propriété Dét = E pour les autres Conjs(5) de ce groupe).

Seules les entrées construites sur le N fois ne possèdent pas la propriété V-n Ω (ni non plus la variante Dét = E), puisque parallèlement aux phrases :

(5) Toutes les fois (où + que) Pierre apparaît, la vie devient infernale

les séquences :

(6) Toutes les fois de l'apparition de Pierre, la vie devient infernale

ou

(6') Toutes les fois d'apparition de Pierre, la vie devient infernale

ne sont pas observées (i.e. correspondant respectivement aux propriétés V-n Ω et Dét = E). Cette restriction, quant à une éventuelle complémentation nominale tient à la nature même du N fois. En effet, même lorsque ce N est modifié par un Ddéf la propriété V-n Ω n'est pas observée :

*La fois de l'apparition de Pierre, nul ne savait où donner de la tête

o

o o

5.1.2.b. - Toutes ces Conjs(5), qui ont la forme :
(Prép + E) Dét N de, partagent la propriété d'une possible substitution, à la complémentation (que + où) P qui leur est attachée, d'une forme pronominale coréférentielle (en contexte approprié).

Ainsi le pronom cela peut apparaître en présence de celles des Conjs(5) construites sur un N_t modifié par un Ddéf. Ainsi, parallèlement à :

(7) Au moment (où + que) Pierre est apparu, Marie était là

on observe :

(8) ?Au moment de cela, Marie était là

mais aussi :

(8') A ce moment-là, Marie était là

Cette dernière possibilité de faire référence à la phrase Pii attachée à ces Conjs(5), par l'emploi de la forme déictique démonstrative, est pour ces Conjs(5) la plus naturelle (la première au moyen du pronom cela, n'étant cependant pas exclue).

Dans le cas des entrées formées sur les N fois et cas modifiés par les Dind chaque et tous les cette seconde possibilité (i.e. la forme déictique démonstrative généralement observable avec les relatives) est la seule observée, puisque parallèlement à :

(9) (Dans tous les cas + (à) chaque fois) (où + que) Pierre apparaît, la vie devient infernale

on observe :

(9') (Dans tous ces cas + (à) chacune de ces fois)-là, la vie devient infernale

mais non :

(9'') *(Dans tous les cas + (à) chaque fois) de cela, la vie devient infernale.

o

o o

5.1.2.c. - Nous avons également indiqué en relation avec la forme que P attachée aux Conjs(5) qui ont la forme (Prép + E) Déf II_t la possibilité, pour certaines d'entre elles, d'une construction infinitive à sujet indéterminé :

Pi, (Prép + E) Ddéf N_t de V Ω
= (Paul + l'escalier) tombe, au moment de lever l'ancre
qui serait obtenue à partir de :
Pi, (Prép + E) Ddéf N_t (E + de ce) qu'on V Ω
= (Paul + l'escalier) tombe, au moment (E + de ce) qu'on
lève l'ancre

en utilisant la réduction : qu'on V Ω → V Ω sans condition de
contexte, i.e. de corréférence, pour on).

o
o o

Remarque : Il est à noter que la tendance moderne à privilégier l'emploi
de la forme où P en contexte droit d'une Conjs(5) de forme (Prép + E)
Dét N_t est inverse de l'usage classique où prévalait la construction
en que P associées aux mêmes Conjs(5).

Ainsi dit-on de nos jours :

au temps où P, à l'heure où P, (un + le) jour où P,...
de préférence à :
au temps que P, à l'heure que P, (un + le) jour⁽¹⁾ que P,...

Cette divergence entre l'usage moderne et l'usage classique
a été mentionnée par de nombreux auteurs ; nous citerons, entre autres,
Martinon et Haase.

Cette observation appelle, en corollaire, deux autres remarques
d'importance pour l'étude d'ensemble de nos Conjs :

(1) Formes qui sont cependant conservées dans le même emploi, dans l'usage
populaire et régional (y compris acadien) et que nous avons donc noté
en parallèle à la forme plus courante en où P pour nos Conjs(5).

- a) La forme que s'est conservée pour l'emploi des Conjs(5) les plus usitées où elle s'est figée avec effacement du N_t antécédent en présentant alors les principales propriétés caractéristiques des complétives (cf. infra § 5.2., e.g., depuis, avant, ...).

- b) Cette forme que P s'est, de plus, également conservée pour celles des Conjs primitivement "temporelles" où l'alternance de construction en où P n'existe pas pour le morphème conjonctif figé, appartenant à une autre classe de Conjs. Ainsi :

du moment (1) que P, dès l'instant(1) que P, ...,

qui appartiennent à la classe des Conjs(1) : "causales" , alors que l'alternance de construction que P/ où P s'observe en présence du morphème-conjonctif de temps correspondant, i.e. les Conjs(5) :

(à partir + E) du moment (5) (où + que) P,
dès l'instant (5) (où + que) P

dont l'emploi n'est pas figé.

La possibilité d'une alternance de construction en (où + que) P des Conjs(5) les différencient donc des morphèmes conjonctifs (morphologiquement identiques) appartenant e.g. à la classe des Conjs(1) "causales" qui ont l'unique possibilité de construction en que P. Dans ce cas précis, cette propriété syntaxique est donc essentielle pour la détermination de ces Conjs dans l'une ou l'autre classe. A cette propriété principale sont liées d'autres propriétés ainsi que nous l'avons mentionné au § 1. (Conjs(1)). En particulier lier en présence de ces Conjs(1), auxquelles est attachée une forme que P figée, ne sont pas observées les propriétés V-n Ω et Pro. Ces propriétés sont en revanche observées en présence des Conjs(5) auxquelles sont attachées les formes (que + où) P, ainsi que nous l'avons vu supra (§ 5.1.2.b., 5.1.2.c.).

5.2. - Conjs (que + le Nt où) P

Nous abordons ici le cas des Conjs(5) les plus usuelles et les plus figées de ce tableau. Ces Conjs(5) ont en parallèle à la complémentation en que P une complémentation en le Nt où P. Outre le problème soulevé par le cas de cette distribution apparemment irrégulière et pour lequel nous proposons une analyse (cf. ci-dessous), nous envisageons :

- au § 5.2.1., le cas de celles de ces Conjs(5) auxquelles est attaché une forme que P (à l'indicatif) en parallèle à une construction en le Nt où P. Divers autres types de complémentations tout particuliers à cette sous-classe sont décrits et analysés en 5.2.1.(1./2./3./4.).

- au § 5.2.2., le cas des Conjs(5) de ce groupe auxquelles est attaché une forme que P subj (obligatoirement au subjonctif) en parallèle à une construction en le Nt où P obligatoirement au futur. A ces propriétés doit être reliée une éventuelle complémentation à l'infinitif qui diffère de celle envisagée avec les Conjs(5) de la sous-classe précédente (en 5.2.1.1.).

o
o o

L'ensemble des Conjs(5), qui figurent ici (dans le § 5.2.), sont caractérisées par une alternance de forme apparemment irrégulière de la complémentation qui leur est attachée.

- Ainsi, à la différence des entrées précédentes pour lesquelles s'observait :

(1a) Pierre sort (au moment + à présent + aujourd'hui + ...)
(même + E) que Marie arrive

- (1b) Pierre sort (au moment + à présent + aujourd'hui + ...)
(même + E) où Marie arrive

i.e. où les formes (que + où) P sont directement attachées à ces Conjs(5) ;

- le même phénomène n'est pas directement observable en présence d'un certain nombre de Conjs(5), les plus figées comme les plus représentatives de ce tableau (5), puisque :

- (2a) Pierre sort (depuis + après + pendant + sitôt + ...)
que Marie arrive

mais :

- (2b) *Pierre sort (depuis + après + pendant + sitôt + ...)
où Marie arrive

En revanche, les formes :

- (2c) Pierre sort (depuis + après + pendant + sitôt + ...)
le (moment + ...) où Marie arrive

sont régulièrement attestées.

i.e. : ces Conjs(5) requièrent obligatoirement la présence d'un Nt précédant la forme où P : ce que nous avons indiqué au moyen du signe + apparaissant dans la colonne le Nt figurant en dépendance de la propriété où P.

La présence de séquence le Nt apparaît en revanche non nécessaire, et donc susceptible d'effacement, en tête de la forme parallèle que P (E + subj) attachée à ces Conjs(5). En sorte que les phrases (2a) sont analysables comme formes réduites des phrases :

(26) Pierre sort (depuis + après + pendant + sitôt + ...)
le (moment + ...) que Marie arrive

La présence du It sous-jacent est, en effet, formellement marquée dans les cas prépositionnels⁽¹⁾ pour la langue moderne devant la forme que P (E + subj) :

(d'ici + jusqu') à ce que P subj

par la présence du ce : au niveau de la résultante de forme complétive issue des formes primitives (non figées) :

(d'ici + jusqu') au (moment + ...) (où + que) P

où la séquence le It constitue une paraphrase du morphème ce .

De plus, la présence du It sous-jacent était également marquée formellement dans la langue médiévale et jusqu'au XVIII^e siècle auprès d'autres Prép que la Prép à. Ces Prép fonctionnent de nos jours comme Conjs(5) auxquelles est attachée une forme que P. Le phénomène du ce est attesté en présence de celles-ci jusqu'au XVIII^e siècle,⁽¹⁾ ainsi :

(dès + après + avant + depuis + ...) ce que P (E + subj)

que nous considérons comme formes intermédiaires (issue de la pronominalisation, puis effacement (y compris la trace) du It) avant l'étape actuelle :

(dès + après + avant + depuis + ...) que P (E + subj)

(1) Cf. Stéfanini, Gougenheim , Imbo, ...



D'un premier point de vue, purement descriptif, l'intérêt d'une signalisation de cette propriété n'est pas négligeable. Et ceci dans la mesure où les phénomènes de combinabilité ou, inversement, de contraintes restreignant l'emploi du Nt à gauche de la forme où P apparaissent peu clairs.

Ainsi, les cas d'apparition du Nt ne sont pas aisément déductibles de l'origine morphologique des items intervenant comme Conjs(5).

E.g. si l'on considère le parallélisme simple de forme : (où + que) P observable à droite de : aujourd'hui, en face de la construction obligatoirement Dét Nt où P alternant avec que P à droite de pendant et durant.

Ces trois entrées ont cependant en commun leur classement traditionnel comme adverbiaux.

Mais la différenciation observée entre aujourd'hui et pendant, durant, est également observable au niveau des autres traits syntaxiques caractérisant leur comportement.

En effet, l'indication du signe + en colonne le Nt à gauche de où P apparaît corrélée à un ensemble de propriétés :

- nous avons : *aujourd'hui le Nt où P

*aujourd'hui V-n

et : *aujourd'hui cela

- alors que nous avons :

pendant

+ durant le Nt où P

et :

pendant

+ durant (le Nt de + E) V-n Ω

où pendant et durant apparaissent dans un rôle de Prép en présence de V-n, avec pour conséquence la pronominalisation :

pendant

+ durant (le Nt de + E) V-n Ω

pendant

+ durant (le Nt de cela + ce Nt-là)

Parmi les Conjs(5) partageant les propriétés :

le Nt où P = que P

V-n s).

cela

seule la forme que P attachée aux entrées pendant, durant, au fur et à mesure de, à mesure de, n'apparaît pas posséder la réductibilité caractéristique des complétives à une infinitive, puisque :

(A mesure + pendant + ...) qu'on part, on a des regrets
mais : *(A mesure de + pendant + ...) partir, on a des regrets

o

o o

Outre les entrées : pendant, durant, à mesure de, au fur et à mesure de, nous trouvons associées aux cadres :

Conjs (le NT où + que) P

des entrées telles que : à peine, et celles construites sur l'Ant tôt : sitôt, aussitôt, pas plus tôt.

Nous avons représenté l'entrée à peine sous la forme (populaire) "soudée" : Pi, à peine que Pii pour la commodité de la représentation (particulièrement en tableau); tout en notant l'existence de la forme littéraire à peine Pi que Pii (non "soudée") associée à la permutation du Nio et du ppv en Pi, i.e. : à peine Nio V-il il que Pii.

Les entrées construites sur tôt avec adjonction d'un modifieur adverbial (de "degré") : sitôt (5), aussitôt (5), pas plus tôt (5) doivent être considérées comme indépendantes de : a) si tôt (8), aussi tôt (8), pas plus tôt (8) ; b) si tôt (4), aussi tôt (4) ; c) si tôt (3).

(i) Au niveau de la graphie d'abord, où : sitôt (5) et aussitôt (5) apparaissent formellement "soudées" par rapport à si tôt (3), (3), ou (4), et à : aussi tôt (8) ou (4).

(ii) Etant donné la nature de la forme que P qui leur est attachée ensuite :

. obligatoirement que P subj pour les formes susceptibles de figurer au tableau 4, e.g. :

Si tôt que je vienne, je serai toujours en retard

avec une réductibilité particulière :

Si tôt que venant, je serai toujours en retard

i.e. de forme : que V-ant Ω .

. que P à l'indicatif pour les tableaux (5), (3) et (3), mais avec des réductions ou des traits de comportement particuliers à chacun d'eux.

. Nous en donnerons pour exemple la forme de pronominalisation où s'applique la règle P → cela, e.g. à :

Il est venu aussi tôt qu'il l'a dit
→ Il est venu aussi tôt que cela

règle qui est caractéristique des formes comparatives : si tôt (3), aussi tôt (3), pas plus tôt (3).

. Ce cas de pronominalisation diffère de la règle utilisée avec les complétives (ce) que P → cela applicable en présence de : sitôt (5), aussitôt (5), pas plus tôt (5), e.g. :

(Aus)sitôt que j'arriverai, nous partirons
→ (Aus)sitôt cela, nous partirons

(iii) Enfin, contrairement au cas observable pour ce tableau (5), la forme que P attachée à si tôt susceptible de figurer au tableau (3) n'apparaît pas déplaçable en une séquence : sitôt que P (à la manière des Conjs des autres tableaux). Ainsi :

Il est venu, si tôt qu'il n'a trouvé personne
mais : *Si tôt qu'il n'a trouvé personne, il est venu
alors que pour le tableau (5) :
Sitôt que j'arriverai, nous partirons
aussi bien que :
Nous partirons, sitôt que j'arriverai

En effet, une propriété définitionnelle des Conjs(3) est la suivante : la forme que P = Pii reste obligatoirement la seconde dans l'ordre linéaire ; même si la Conjs(3) est elle-même permutable (seule), ainsi :

Si tôt il est venu, qu'il n'a trouvé personne .

L'entrée une fois appartenant à ce groupe de Conjs(5) qui partagent les propriétés (le Nt où + que) P, diffère d'une première Conjs(5) une fois appartenant au groupe précédent caractérisé par les propriétés (cù + que) P (i.e. sans Nt sous-jacent). Comparer ainsi :

Une fois (que + le moment où) Pierre est venu, Marie disparaît
et : Une fois (que + où) Pierre venait, Marie avait disparu

Les Conjs(5) : dès, depuis, après, qui partagent également les propriétés (le Nt où + que) P (avec que P à l'indicatif), appartiennent avec les Conjs(5) : avant, jusqu'à, d'ici à (dont la complémentation que P est au subjonctif) à une classe de mots opérateurs d'une mise en relation d'ordre linéaire. :

- . sémantiquement : "spatiale" ou "temporelle",
- . la différence s'observant syntaxiquement :
 - a). par la propriété de n'accepter qu'un complément nominal ("spatial") ; par rapport à :
 - b). la possibilité d'une complémentation de type complétif (ou de son équivalent nominal complexe : V-n). Cette propriété, qui est associée au sens "temporel", détermine le rôle de conjonctions de ces mots, donc leur intervention à ce titre dans le cadre de cette étude. Comparer ainsi :

(a) Je m'en vais (avant + jusqu'à + après + ...) (l'église + Pierre + la sincérité)

et:

(b) Je m'en vais (avant + jusqu'à + après + ...) ((ce) que Pierre arrive + son arrivée + l'écoeurement)

Egalement associées à une construction : que P subj (en parallèle à : le Nt où P) figurent en outre dans ce groupe de Conjs(5) :

. Une entrée construite sur une expression verbale (de sens temporel) : en attendant;

. Une expression figée construite sur le Nt : temps : ((juste) le temps de;

. et enfin, une forme composée d'allure figée : jusqu'à (tant + temps) de.

o

o o

(i) Nous avons vu qu'en présence des entrées pendant, durant, à mesure de, au fur et à mesure de, la forme que P (complétive à l'indicatif) n'apparaît pas réductible à une construction à l'infinitif.

(ii) En revanche, pour celles des Conjs(5) dont la complétive qui leur est attachée apparaît réductible à une infinitive; on note une différence entre elles selon la présence ou non du marqueur subj dans la phrase intriquée précédée de que.

Cette différence se manifeste au niveau des formes spécifiques de la réduction de ces complétives que P ou que P subj

. d'abord à l'infinitif

. ou encore à d'autres formes

en corrélation avec la sémantique particulière de ces Conjs(5).

(iii) Une troisième observation concerne les éventuelles réductions à l'infinitif.

En effet, une propriété définitionnelle de ce tableau de Conjs est la réductibilité de ces complétives sous la condition Niio = Nic (i.e. l'identité des sujets du Vi et du Vii) : e.g. Marie me verra, (avant de + après) s'en être expliquée, et non sous la condition : Niio = Ni1 puisque :

*Marie me verra, (avant de + après) m'en être expliqué

(i.e. le sujet de la forme réduite ne peut être l'un des compléments du Vi).

o

o o

5.2.1. Conjs (Dét Nt où + que) P :

Nous examinons ici le cas des entrées suivantes : dès, sitôt, aussitôt, pas plus tôt, depuis, après ⁽¹⁾ ⁽²⁾, qui se construisent avec une forme que P à l'indicatif (figée avec effacement du Nt antécédent).

5.2.1.1. - Cette forme que P à l'indicatif est éventuellement réductible à un prédicat à l'infinitif dont la forme ne peut être : *(E + de) V° Ω (i.e. sans contraintes sur la forme de la réduction à l'infinitif) mais obligatoirement : (E + de) avoir V° Ω .

(1) qui sont liées à une interprétation (sémantique) d'antériorité de Pii par rapport à Pi.

(2) La Conjs (5) après peut se construire également avec une forme que Psut_i en lieu et place de que P : nous renvoyons aux articles de J. Stéfanini pour une discussion de ce phénomène exceptionnel.

Cette restriction signifie que le prédicat à l'infinitif comporte ici obligatoirement la présence de l'auxiliaire avoir (ou éventuellement être) associé au Vii.

Ce qui diffère de la simple notation d'une contrainte de temps (telle que : le Vi étant au présent, le Vii à l'infinitif serait au passé), puisque :

- (1) Après (avoir dormi + s'être annoncé), Pierre s'en (va + allait + ira)

alors que :

- (2) *Après (dormir + s'annoncer), Pierre s'en va

Cette propriété qui constitue une contrainte de forme sur la réduction de que P à l'infinitive correspondante correspond ici à une contrainte de temps comme l'indique la possibilité d'adjoindre à avoir V° des Adv_t passé :

- (1') Après (avoir dormi + s'être annoncé) hier, Pierre s'en (va + allait + ira)

(que le Vi soit au présent ou au futur).

Cette propriété est conservée lorsque Vii comprend certains modaux (devoir, pouvoir, vouloir), puisque :

- (3) *Après (devoir + pouvoir + vouloir) (dormir + s'annoncer), Pierre s'en va

alors que :

- (-)
Après avoir (dû + pu + voulu) (dormir + s'annoncer), Pierre s'en va

Elle diffère donc du cas de réduction soumis à la présence d'auxiliaires ou de certains modaux, correspondant à la propriété Aux $V^0 \Omega$ (qui a été envisagé pour certaines complétives compléments complexes de V).

La notation par + et - respectivement dans les données avoir $V^0 \Omega$ et (E + de) $V^0 \Omega$ correspond à l'indication de cette contrainte particulière en présence de ces Conjs(5) : contraintes qui diffèrent de tous les cas envisagés avec les complétives compléments complexes de V .

Seules les entrées une fois et à peine n'apparaissent pas partager la propriété avoir $V^0 \Omega$ ((E + de) $V^0 \Omega$ étant formellement exclue), puisque les formes :

(5) ?*(Une fois + à peine) (avoir dormi + s'être annoncé)
Pierre s'en va

o
o o

Ces entrées partagent cependant avec les précédentes d'autres propriétés dont d'autres formes de réduction de la complétive à l'indicatif.

Nous envisageons ces différentes réductions en suivant :

- au § 5.2.1.2. les réductions qui correspondent aux cadres :

Ille (V^0_1 + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω
_{DD}

- au § 5.2.1.3. celles qui correspondent aux cadres :

(V^0_i + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω
_{DD}

- et enfin au § 5.2.1.4. celles qui correspondent aux cadres :

que (V^0_1 + Adj) Ω
_{DD}

o

2. En effet, toutes les Conjs(5) précitées : une fois, à peine, après, aussitôt, dès, depuis, pas plus tôt, sitôt, auxquelles est attachée une forme complétive à l'indicatif (que celle-ci soit ou non réductible à l'infinitive correspondante avoir V° Ω) entrent dans les cadres) :

Pi, Conjs Nio (Vpp + Adj) Ω

et

Pi, Conjs Nio ((Prép + E) N + Adv) Ω

Dans ces constructions, Nio = Nhum + Nhum (les complétives étant exclues de Nio). Et l'élément Vpp, ou Adj, ou (Prép + E) N, ou Adv, qui se retrouve toujours dans des phrases du type

Nio est (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv)

est toujours en accord avec Nio.

Ainsi dans les phrases :

(6a) (Une fois + dès) la route (déterminée + libre), nous repartirons

et (7a) (A peine + sitôt) Pierre (général + dans la place), nous assiégerons les lieux

qui apparaissent dérivées de :

(6b) (Une fois + dès) que la route (était + *est + sera) (déterminée + libre), nous repartirons

et (7b) (A peine + sitôt) que Pierre (était + ?*est + sera) (général + dans la place), nous assiégerons les lieux

i.e. pour Vii = être, et les contraintes de temps devant être satisfaites entre Vi et Vii.

Même dans le cas de deux de ces Conjs(5), où l'emploi de ces constructions appartient comme tournure archaïque à la langue littéraire :

Je m'en irai, après (la décision prise + cette affaire réglée)

(Depuis + après) (Pierre dans la place + mon père mort), la paix a disparu

elles sont cependant observées.

Une solution pour décrire le cas de ces constructions, e.g. (6a) et (7a), pourrait être de supposer la dérivation suivante⁽¹⁾ :

Conjs cue Niio T être (Vpp + Adj) + (Prép + E) N + Adv' Ω
[cue T z.] : → Conjs Niio être (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω

le résultat serait une forme intermédiaire non attestée à laquelle s'appliquerait la transformation :

[être z.] : → Conjs Niio (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω

Or, si la forme de base apparaît bien dans la langue, les formes intermédiaires :

(1) Hypothèse envisagée par Gross [G.T.] , p. 122

- (6c) (Une fois + dès) la route (être + avoir été) (déterminée + libre), nous repartirons
et (7c) (A peine + sitôt) Pierre (être + avoir été) (général + dans la place), nous assiégerons les lieux

sont agrammaticales.

Et nous n'avons aucune raison particulière qui puisse justifier leur utilisation ici.

Contrairement au cas de certains V à complémentation complexe⁽²⁾ décrits par Gross ([G.T.]⁽³⁾ et [M.S.]⁽⁴⁾), où supposer l'existence de telles formes intermédiaires est nécessaire : plusieurs transformations opérant sur elles, telles que la relativation, l'extraction, ..., de Niio.

La cooccurrence du Niio avec une forme infinitive dont il est le sujet (séquence agrammaticale en français) est explicable en ce cas par une opération de restructuration opérée sur la complétive. Le passage transformationnel, avec Niio sujet du Vii devenant complément direct du Vi (donc effacé en position sujet de la complétive), autorise la réduction de la complétive à l'infinitive correspondante.

Le cas de la complémentation attachée à nos Conjs(5) est entièrement différent de celui des compléments (directs) de tels V. En effet, le Niio n'est à aucun moment de la dérivation susceptible d'une analyse comme complément direct du Vi obtenu par un type d'opération (de restructuration) comparable au cas précédent. La présence de la Conjs(5) préservant la structure de la complémentation de type circonstanciel rend impossible cette transformation, et donc toute analyse s'y apparentant.

(2) limité aux complétives directes

(3) pp. 115-122

(4) pp. 177-179

Et il n'existe pas de cas pour le français où un No apparaisse en phrase simple en cooccurrence avec une forme verbale à l'infinitif dont il serait le sujet.

Pierre être (parti + idiot + professeur + là)

est une séquence agrammaticale.

En revanche, il existe des formes telles que :

Pierre étant (parti + idiot + professeur + là)

(avec No sujet d'une forme verbale au participe présent) qui sont des phrases naturelles.

Nous avons, de ce fait, envisagé une autre solution pour traiter ces constructions (6a), (7a), qui reviendrait à adopter les transformations suivantes :

Conjs Nio T être (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv)

$\left. \begin{array}{l} \left[\begin{array}{l} \underline{\text{que z.}} \\ \text{et} \end{array} \right] \\ \left[\underline{\text{T}} \rightarrow \underline{\text{ant}} \right] \end{array} \right\} \rightarrow \underline{\text{Conjs Nio étant (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv)}}$

le résultat de ces deux transformations s'appliquant corollairement étant une forme intermédiaire non attestée à laquelle s'appliquerait la transformation :

$\left[\underline{\text{étant z.}} \right] : \rightarrow \underline{\text{Conjs Nio (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega}$

Cette dérivation apparaît, en effet, beaucoup plus naturelle dans la mesure où les formes intermédiaires :

(6d) (Une fois + dès) la route étant (déterminée + libre),
nous repartirons

et

(7d) (A peine + sitôt) Pierre étant (général + dans la place),
nous assiégerons les lieux

quoique non attestées, apparaissent d'allure plutôt pléonastique, et non tout à fait inacceptables comme les précédentes (6c) et (7c) où figurait la forme infinitive.

Remarque : Le cas, que nous envisageons ici, de réduction d'une complétive à une éventuelle construction au participe présent, attachée à ces Conjs(5), diffèrerait des constructions participiales au présent attachées aux Conjs(3) et Conjs(4) (qui sont en revanche attestées) sur deux points particulièrement :

(i) - En premier lieu, la réduction opèrerait ici sur une forme que P avec effacement de que précédant la forme P attachée aux Conjs(5).

Alors que pour les tableaux (1) et (4) la réduction n'opère que sur la forme P : le que précédant éventuellement cette forme (cf. tableau 4) étant alors conservé dans la forme réduite.

Ainsi : Bien qu''étant + E) malade, Pierre est sorti
alors que : *Bien (étant + E) malade, Pierre est sorti

(ii) - En second lieu, les réductions sur la forme P attachée aux Conjs(1) et Conjs(4) ne sont autorisées que sous la condition Nio = Nio + Nil : i.e. de coréférence pour le Nio, effaçable donc dans la forme réduite. Et il n'existe pas de cas, comparable à celui de ces Conjs(5), où le Nio

des formes que P attachées à ces Conjs comme non coréférent, donc non effaçable, serait conservé dans la forme réduite, puisque :

*Quoique (h) Pierre (étant + E) malade, Marie est sortie
*Parce que (1) Pierre (étant + E) riche, les parents le reçoivent bien.

Remarque 2

Une seconde particularité est à noter à propos de ces constructions :

Conjs(5) Niio (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω .

En effet, à côté des phrases :

- (1) A peine la route libre, nous sommes repartis
- (2) Pas plus tôt Pierre installé, nous avons repris la route
- (3) Sitôt Pierre général, tout est rentré dans l'ordre
- (4) Une fois Pierre dans la place, on pourra faire tout ce qu'on veut

(qui correspondent aux constructions précitées qui sont partagées par tout ce groupe de Conjs(5))

- il est possible d'observer, en présence d'un certain nombre de ces Conjs(5), les phrases suivantes :

- (1') La route à peine libre, nous sommes repartis

- (2') Pierre pas plus tôt installé, nous avons repris la route
- (3') Pierre sitôt général, tout est rentré dans l'ordre
- (4') Pierre une fois dans la place, on pourra faire tout ce qu'on veut

Dans ces dernières phrases, la Conjs(5) semble, de manière superficielle, avoir subi une permutation à l'intérieur de la phrase qui lui est normalement attachée, e.g. in (1), (2), (3), (4).

Toutefois, ce type de phrases est totalement exclu en présence des Conjs(5) (après, depuis et dès) :

- (5') * $\left. \begin{array}{l} \text{Cette affaire après réglée} \\ \text{Mon père après mort} \end{array} \right\} \text{ je m'en irai}$
- (6') * $\left. \begin{array}{l} \text{La lettre depuis écrite} \\ \text{Pierre depuis dans la place} \end{array} \right\} \text{ la vie est devenue impossible}$
- (7') * $\left. \begin{array}{l} \text{La route dès libre} \\ \text{Pierre dès sur ses gardes} \end{array} \right\} \text{ nous repartirons}$

alors que les phrases :

- (5) Après (cette affaire réglée + mon père mort), je m'en irai
- (6) Depuis (la lettre écrite + Pierre dans la place), la vie est devenue impossible
- (7) Dès (la route libre + Pierre sur ses garde), nous repartirons

(où ces Conjs(5) introduisent la phrase qui leur est attachée) sont observées ; même si les deux premières appartiennent comme tournures archaïques à la langue littéraire.

Il n'apparaît pas possible de mettre en corrélation la possibilité pour certaines de ces Conjs(5) d'apparaître dans ce type de constructions (e.g. (1'), (2'), (3'), (4') où elles figurent dans la phrase qui leur est attachée) avec la propriété d'un emploi adverbial. En effet, certaines Conjs(5) : aussitôt, depuis, après, possèdent cette dernière propriété, alors qu'elle est exclue pour les autres : à peine, dès, sitôt, pas plus tôt, une fois. Sans aucune correspondance donc avec les constructions (1'), (2'), (3'), (4').

En revanche, nous relient les phrases (1'), (2'), aux phrases régulièrement observées :

(1'') La route est à peine libre que nous sommes repartis⁽¹⁾

(2'') Pierre n'est pas plus tôt installé que nous avons repris la route

en présence des Conjs(5) à peine et pas plus tôt.

Les phrases (1') et (2') sont alors analysables à partir de ces phrases (1'') et (2'') par simple effacement des éléments (n')est et que (avec substitution au que effacé d'une virgule).

(1) Forme populaire correspondant à la forme littéraire :

À peine la route est-elle libre que nous sommes repartis.

Nous étendons ce même type d'analyse aux phrases (3') et (4'), dans la mesure où les phrases parallèles avec sitôt⁽²⁾ :

(3") ?Pierre n'a sitôt été général que tout est rentré dans l'ordre

qui ne sont plus observées de nos jours, l'étaient au XVI^e siècle. Ainsi :

Le sophiste n'eut si toust achevé que Ponocrates et
Endemon s'esclaffèrent de rire⁽³⁾
(Rabelais, Gargantua)⁽⁴⁾

De là, pour la phrase (4') où figure la Conjs(5) une fois (sémantiquement très proche des précédentes), l'hypothèse d'une extension de construction plus ou moins par analogie avec les précédentes pourrait être alors avancée.

En revanche, cette extension analogique n'aurait pas joué pour les Conjs(5) après, depuis et dès (dont la dernière apparaît cependant particulièrement proche des précédentes : une fois, à peine, (aus)sitôt). En effet, ces trois Conjs(5) ne partagent pas la propriété de ce type de constructions : (1'), (2'), (3'), (4').

o
o o

(2) Et vraisemblablement aussi avec aussitôt.

(3) Cité par le Bidois.

(4) L'existence de telles constructions (cf. la présence de n') est vraisemblablement à relier au flottement entre les constructions comparatives avec si tôt et celles où sitôt est une forme temporelle.

Les Conjs(5) : une fois, à peine, aussitôt, pas plus tôt, sitôt
(i.e. les précédentes moins : dès, depuis, après) entrent également dans
les cadres :

Pi, Conjs (V_{pp}⁰ + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω

et

Pi, Conjs (V_{pp}¹ + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω

Ces constructions similaires aux précédentes apparaissent ici
obtenues sous la condition Niio = Nio ou sous la condition Niio = Ni1,
i.e. de coréférence du Niio avec un N de la phrase principale.

Ainsi dans les phrases :

(8a) (A peine + sitôt) (suggérées + dans l'air), les idées
affluaient

et

(9a) (Une fois + pas plus tôt) (prise au piège + chanteuse)
on l'éliminera

qui apparaissent dérivées de :

(8b) (A peine + sitôt) qu'elles (étaient + *sont + *seront)
suggérées + dans l'air), les idées affluaient

et

(9b) (Une fois + pas plus tôt) qu'elle (*était + *est + sera)
(prise au piège + chanteuse), on l'éliminera

(1) qui sont précisément celles qui entrent dans les constructions :
Niio Conjs(5) (V_{pp} + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω où la Conjs(5)
figure dans la phrase qui lui est normalement attachée.

i.e. pour Vii = être et les contraintes de temps de Vi à Vii étant satisfaites.

Une première solution pour décrire ces constructions consisterait à utiliser les règles :

$$\left[\begin{array}{l} \text{que Nio T z.} \\ \text{être z.} \end{array} \right] : \begin{array}{l} \rightarrow \text{Pi, Conjs que Nio T être (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega \\ \rightarrow \text{Pi, Conjs être (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega \\ \rightarrow \text{Pi, Conjs (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega \end{array}$$

Cette dérivation apparaîtrait beaucoup plus facile à justifier ici : la réduction de la complétive à l'infinitive correspondante mettant, naturellement, en jeu l'effacement du Nio (sujet de la complétive) coréférent.

Cependant, nous l'écartons pour deux raisons :

(i) - pour deux de ces Conjs(5) : une fois, à peine, les constructions à l'infinitif apparaissent inacceptables (cf. 15). Nous aurions éventuellement pu les supposer.

(ii) - en second lieu, une propriété définitionnelle des Conjs(5) est l'impossibilité de trouver une forme infinitive réduite d'une complétive sous la condition Nio = Ni1. I.e. où le sujet de l'infinitive serait coréférent à un complément du Vi : cas qui correspondrait aux formes intermédiaires supposées dont seraient dérivées les formes (9a).

Ceci constitue un argument important pour rejeter à nouveau cette solution par effacement d'une forme infinitive telle que celle observée au parag. 5.2.1.1.

Une seconde possibilité de traitement des constructions telles que

(8a), (9a), que nous avons été conduit à adopter ici également, est l'utilisation de la dérivation :

$$\left. \begin{array}{l} \left[\begin{array}{l} \text{que Nio z.} \\ \text{et} \\ \left[\begin{array}{l} \text{T} \rightarrow \text{ant} \end{array} \right] \\ \left[\text{étant z.} \right] \end{array} \right] \end{array} \right\} : \begin{array}{l} \underline{\text{Pi, Conjs que Nio T être (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega} \\ \rightarrow \underline{\text{Pi, Conjs étant (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega} \\ \rightarrow \underline{\text{Pi, Conjs (Vpp + Adj + (Prép + E) N + Adv) } \Omega} . \end{array}$$

Ainsi, correspondant aux formes réduites (8a) et (9a), les formes intermédiaires :

(8c) (A peine + sitôt) (étant + ayant été) suggérées + dans l'air),
les idées affluaient

(9c) (Une fois + pas plus tôt) (étant + ayant été) (prise au
piège + chanteuse), on l'éliminera

quoique non attestées, semblent ici encore pléonastiques, mais non inacceptabl.

Remarque : De plus, nous avons vu que cette réduction opérait également aux tableaux (1) et (4) pour Nio = Nio + Nil, étant données donc les mêmes conditions de contexte (i.e. de coréférence) pour Nio. (Les mêmes conditions sont généralement observables dans les constructions participiales subordonnées sans Conjs).

N.B. : Les Conjs(5) une fois, à peine, sitôt, aussitôt, pas plus tôt qui partagent cette propriété syntaxique :

Conjs (V_{pp}⁰¹ + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω

sont (parmi les Conjs(5) liées à l'interprétation d'antériorité de Pii par rapport à Pi) celles qui, sémantiquement, marquent en outre l'immédiateté dans la succession des deux procès (Pi, Pii).

o
o o

4. Enfin, les Conjs(5) dès, depuis, sitôt, aussitôt, pas plus tôt, entrent dans les cadres :

Pi, Conjs que (V_{pp}⁰ + Adj) Ω

et

Pi, Conjs que (V_{pp}¹ + Adj) Ω .

Les constructions réduites précédées de que associées à ces Conjs(5) sont limitées à (V_{pp}⁰¹ + Adj) Ω, i.e. aux cas où la forme réduite est constituée d'un V_{pp} ou d'un Adj.

Ainsi, dans les phrases :

(10a) (Depuis + aussitôt) que (payantes + suggérées), les idées affluaient

(11a) (Dès + sitôt) que (prise au piège + consentante), on l'éliminera

qui apparaissent comme transformées des phrases :

(10b) (Depuis + aussitôt) qu'elles (étaient + *sont + *seront)
(payantes + suggérées), les idées affluaient

(11b) (Dès + sitôt) qu'elle (*était + ?est + sera) (prise
au piège + consentante), on l'éliminera.

i.e. Pour Niio = Nio + Ni1, Vii = être, les contraintes de temps de Vi
à Vii étant satisfaites.

En effet, des réductions du type de : que ((Prép + E) N + Adv) *etc.*,
i.e. où la forme réduite serait un N (prépositionnel ou non) ou bien un
Adv précédés de que, sont exclues en présence de ces Conjs(5). Ainsi, e.g. :

(12a) * (Depuis + aussitôt) que (chimères + dans l'air), Les
idées affluaient

(13a) * (Dès + sitôt) que (chanteuse + sur ses gardes), on
l'éliminera ;

sont naturelles.

(i) Le fait que des formes réduites du type de (12a), (13a) soient
exclues constitue un premier argument pour rejeter une analyse qui dériverait :
e.g. les phrases (8a), (9a) à partir de phrases telles que (10a), (11a),
(au moyen d'une simple règle d'effacement de que).
i.e. les constructions (sans que) :

(V_{pp}⁰¹ + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω

à partir de : que (V_{pp}⁰¹ + Adj) Ω

alors que la construction : que ((Prép + E) N + Adv) Ω n'est pas observée.

(ii) Un second argument contre cette analyse est la présence de Conjs(5) différentes selon l'un ou l'autre cas (en dehors des entrées formées sur tôt).

En effet, certaines Conjs(5) qui partagent les propriétés :

(V_{pp}⁰¹ + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω (i.e. sans que), ainsi : une fois, à peine (cf. (8a), (9a)), ne partagent pas les propriétés : que V_{pp}⁰¹ + Adj) Ω, puisque :

(14) *(Une fois + à peine) que (suggérées + payantes), les idées affluaient

(15) *(Une fois + à peine) que (prise au piège + consentante), on l'éliminera.

Alors que d'autres Conjs(5) : dès, depuis, qui partagent les propriétés : que (V_{pp}⁰¹ + Adj) Ω (cf. (10a), (11a)), ne partagent pas les propriétés : (V_{pp}⁰¹ + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω, puisque :

(16) *(Dès + depuis) (suggérées + chimères + dans l'air), les idées affluaient

(17) *(Dès + depuis) (prise au piège + chanteuse + sur ses gardes), on l'éliminera.

(iii) Enfin, un troisième argument pour rejeter une analyse qui dériverait les constructions sans que : $(V_{pp}^{O1} + Adj + (Prép + E) N + Adv) \Omega$ à partir des constructions : que $(V_{pp}^{O1} + Adj) \Omega$ est fondé sur l'observation suivante :

La notation de la réduction que $(V_{pp}^{O1} + Adj) \Omega$ recouvre une réalité particulière et différente de celle de la réduction $(V_{pp}^{O1} + Adj) \Omega$ au niveau des formes Adj.

En effet, cette dernière réduction (i.e. sans que) s'observe en présence des Conjs(5) pour tout Adj entrant dans la construction N est Adj, ces Adj pouvant indifféremment se substituer aux Vpp.

Tel n'est pas le cas de la réduction : (que $V_{pp}^{O1} + Adj) \Omega$.

Si toutes les formes correspondant à Vpp peuvent, comme dans le cas précédent (: $(V_{pp}^{O1} + Adj) \Omega$, sans que), donner lieu à ce type de réduction, e.g. :

à partir de :

(16) (Dès + sitôt) que les choses sont dites, les choses sont faites

(16') (Dès + sitôt) que dites, les choses sont faites ;

- en revanche, les formes Adj ne correspondent pas aux Adj figurant dans les réductions précédentes (de type : $(V_{pp}^{O1} + Adj + (Prép + E) N + Adv) \Omega$), i.e. sans que.

En effet, à partir de :

(19a) (Sitôt + dès + une fois + ...) que Marie sera malade + grande), Marie sera sage ;

l'on obtient :

(19b) (Sitôt + une fois + ...) (malade + grande), Marie sera sage

où la réduction sans que s'observe en présence d'Adj_i entrant dans la construction N est Adj_i; alors que l'on ne peut avoir :

(19c) *(Sitôt + dès) que (grande + malade), Marie sera sage

la réduction avec que ne s'observant pas en présence de ces Adj_i entrant dans la construction N est Adj_i.

- toutefois, l'on observe l'emploi (courant dans la langue moderne)⁽¹⁾ de phrases telles que :

(20a) Faites-moi signe, (dès + (aus)sitôt) que nécessaire

ou :

(21a) Je viens (dès + (aus)sitôt) que possible

de forme superficiellement identique, i.e. correspondant au même cadre :
Pi, Conjs que Adj_i.

Mais inter vient pour ces formes (20a), (21a), une légère différence dans l'analyse, en ce que l'élément N_{io} effacé ne peut être ici coréférent au N_{io} ou au N_{i1}, puisque les phrases correspondantes :

(20b) ≠ Faites-moi signe, (dès + (aus)sitôt) que (vous serez + je serai) nécessaire

(21b) ≠? Je viens, (dès + (aus)sitôt) que je serai possible

(1) Par différenciation avec l'usage plutôt littéraire et parfois archaïsant des réductions analogues où figure Vpp, cf. (10a), (11a) et (18').

lorsqu'elles sont acceptables, diffèrent nettement en sens des premières (20a), (21a).

Cependant, dans la mesure où le sujet de ces formes être Adj particulières peut être : soit le il impersonnel (corrélé à une complétive extraposée soit sa source : une complétive sujet ; l'autre solution s'imposant ici est que le Niio soit une complétive. Celle-ci, pour être effacée comme coréférente, ne peut être que la phrase précédente, i.e. Pi.

En sorte que nous avons pour phrases-source des phrases réduites (20a), (21a), les formes :

(20c) Faites-moi signe, (dès + (aus)sitôt) que (que vous me fassiez signe + me faire signe) sera nécessaire

(21c) Je viens, (dès + (aus)sitôt) que (que je vienne + venir me) sera possible

qui apparaissent strictement équivalentes, du point de vue du sens, des premières (20a), (21a),

et non les séquences :

(20d) *Faites-moi signe, (dès + (aus)sitôt) que nécessaire de me faire signe

(21d) *Je viens (dès + (aus)sitôt) que possible de venir

qui correspondraient au cas avec il impersonnel pour sujet de ces formes être Adj particulières.

Ainsi, pour ces formes être Adj particulières, la réduction (avec que) est observée quand : $\text{Nio} = \text{que P} + \text{V}\Omega = \text{Pi}$.

Ce phénomène différencie encore ce type de formes réduites :
que (V⁰¹ + Adj), Ω , des précédentes : V⁰¹ + Adj + (Prép + E) N + Adv), Ω
(i.e. sans que).

- En effet, l'on n'observe pas dans ce dernier cas de formes telles que :

(22a) *Faites-moi signe, (une fois + à peine + sitôt) nécessaire

(23a) *Je viens (une fois + à peine + sitôt) possible

i.e. qui seraient obtenues pour : $\text{Nio} = \text{que P} + \text{V}\Omega = \text{Pi}$.

Alors que les phrases-source :

(22b) Faites-moi signe, (une fois + à peine + sitôt) que
(que vous me fassiez signe + me faire signe) sera nécessaire

(23b) Je viens, (une fois + à peine + sitôt) que (que je vienne
+ venir me) sera possible

ne semblent pas du tout interdites.

I.e. en présence de ces Conjs(5) les constructions réduites (V⁰¹ + Adj + (Prép + E) N + Adv), Ω (sans que) ne sont obtenues que pour $\text{Nio} = \text{Nhum} + \text{N-hum}$ (les complétives étant exclues de Nio).

L'ensemble de ces données justifie donc une analyse de ces différentes formes réduites :

- 3/. (V⁰¹_{pp} + Adj + (Prép + E) N + Adv) Ω
et 4/. que (V⁰¹_{pp} + Adj) Ω

indépendamment l'une de l'autre :

- la première étant obtenue (cf. supra) au moyen des règles
[que N_{ii}o z.] et [T → ant] s'appliquant corollairement, suivies de la
règle [étant z.]

- pour la seconde, par application des règles [N_{ii}o z.] et [E → ant]
suivies de la règle [étant z.] : le que étant conservé dans la forme
réduite, ainsi que nous l'avons déjà observé dans le cas des formes du
tableau (4)⁽¹⁾.

Nous noterons, pour ultime constatation, sur cette propriété :
que (V⁰¹_{pp} + Adj) Ω, la coïncidence suivante : parmi les Conjs(5) marquant
l'antériorité de P_{ii} par rapport à P_i, les Conjs(5) : dès, depuis, sitôt,
pas plus tôt, aussitôt, qui partagent cette dernière propriété, sont
précisément celles qui (sémantiquement) marquent en outre l'origine du
procès principal (: P_i).

o
o o

(1) Cf. p. 34

Remarque :

Nous avons fait le choix, à ce stade de la description, de ne pas indiquer en tableau certaines contraintes de forme très spécifiques concernant le T fini de la complétive non réduite (que P) qui peuvent être relevées en présence de l'une ou l'autre des Conjs (5) de ce groupe.

Par exemple, la contrainte que nous avons observée sur la réduction de que P à l'infinitif en présence de l'ensemble de ce groupe de Conjs (5) s'observe également pour la complétive non réduite en présence de la Conjs (5) après. En effet, celle-ci (seule de tout ce groupe de Conjs (5)) impose obligatoirement la présence des auxiliaires du passé (avoir ou être) pour le Vii à forme finie :

*Pierre arrive toujours après que Marie (part +
parte)

vs. Pierre arrive toujours après que Marie (est +
soit) partie.

Ce phénomène qui représente une contrainte de forme doit être considéré comme totalement indépendant des cas de concordance des temps (qui pourraient être abordés à propos de toutes les Conjs (5) mais que nous avons par principe exclus de ce stade de la recherche).

Egalement en dehors des cas de concordance des temps, l'on peut noter une particularité (qui représente un autre type de contrainte) quant au T fini de la complétive attachée à la Conjs (5) depuis. En présence de cette Conjs (5), en effet, le futur simple apparaît exclu pour le Vii :

*Depuis qu'il partira, Pierre est malheureux
alors que le futur immédiat construit avec l'auxiliaire aller :

Depuis qu'il va partir, Pierre est malheureux

apparaît naturel.

Cette particularité d'emploi distingue les Conjs (5) depuis et dès : cette dernière n'imposant pas ce type de contrainte. L'explication d'un tel phénomène doit être trouvée dans le sémantisme différent de ces Conjs (5).

o
o o

5.2.2. - Les entrées : avant, d'ici à, jusqu'à (5), jusqu'à (tant, temps) de, en attendant, le temps de, entrent dans les cadres :

Conjs Dét Nt où P (fut)
= Conjs que P subj

A la différence du tableau (2) où la présence de subj dans la forme que P attachée à toutes les Conjs(2) est une contrainte transmise par les Nq (ou par une forme verbale, e.g. comptant bien) sur lesquels sont construites ces entrées :

- ces Nq imposant subj à Pii = que P, e.g. :

Je l'ai fait (afin + dans le but) qu'il
(vienne + *vient + *viendra)

- la présence de subj dans la forme que P attachée à certaines des Conjs(5) n'est pas liée à la nature des Nt (exprimés ou sous-jacents dans ces entrées).

En effet, cette restriction n'est pas observable sur les Nt : ceux-ci permettant indifféremment Vii au futur ou au passé.

La présence de subj constitue en présence de ces Conjs(5) une marque de temps futur au niveau de la forme que P (complétive). Elle est en effet à relier à la présence de T = futur (notée au moyen du signe + en colonne dépendante de la propriété où P) observable dans la construction parallèle Dét Nt où P attachée à ces Conjs(5).

La présence du marqueur subj comme de T = futur apparaît ainsi corrélée à l'interprétation d'une postériorité de Pii par

rapport à Pi que marquent ces Conjs(5).

Ainsi, dans les phrases :

(1) Pierre sort (avant + d'ici à + jusqu'à + en attendant) (ce) que Marie arrive

et

(2) = Pierre sort (avant + d'ici à + jusqu'à + en attendant) le moment où Marie arrivera

strictement équivalentes du point de vue du sens comme de l'acceptabilité, en (2) le remplacement de (ce) que P subj par Dét Nt où P associé à T = futur fournit une paraphrase de (1).

L'équivalence de la présence de subj adjoint à P dans la phrase imbriquée précédée de que, et de la présence de T = futur dans la forme (Dét Nt) où P est encore observable au niveau de l'opération (mi-distributionnelle, mi-transformationnelle) de pronominalisation de la complétive attachée à ces Conjs(5).

En effet, la forme Pii = que P subj attachée à ces Conjs(5) se trouve (dans la structure à trois phrases résultante de cette opération : Pii, Conjs que Piii, Pi) permutée comme 1ère occurrence dans l'ordre linéaire sous forme d'une phrase simple (sans que) au futur.

E. g. à partir de (1) l'application de Pro fournit comme résultat :

(3) Marie (va + doit) arriver + arrivera),
(avant + d'ici à + jusqu'à + en attendant)
(cela + ce Nt là), Pierre sort

(avec : Futur de forme simple ou composée).

o
o o

Remarque : A noter l'emploi de deux de ces Conjs(5) : d'ici à, jusqu'à, associées dans le cas de pronominalisation (outre les formes qu'elles partagent avec les autres Conjs(5), i.e. : cela et ce kt là), à une troisième possibilité de forme pronominale : là ; ainsi : (d'ici + jusqu) là, analysable par effacement de à ce (cf. paragraphe Pro).

o
o o

La réduction de la complétive au subjonctif (que P subj) attachée à ces Conjs(5) est de la forme :

(E + de) V°

(i.) - V°, lorsqu'il n'y a pas introduction d'une nouvelle Prép, e.g. :

(4) D'ici à ce qu'on s'en aille, on a le temps

(4') D'ici à s'en aller, on a le temps

- de V^o , dans le cas contraire, e.g. :

(5) (Avant + en attendant) qu'on fasse cela, on peut faire autre chose

(5') (Avant + en attendant) de faire cela, on peut faire autre chose

(5'') (*Avant + en attendant) faire cela, on peut faire autre chose)

En effet, dans le cas de ces deux Conjs(5) : avant et en attendant l'introduction de cette nouvelle Prép est limitée à la réduction à l'infinitive, puisqu'elle n'apparaît pas en présence de V-n pour laquelle l'on n'a pas :

(6) *(Avant + en attendant) de cette activité, on peut faire autre chose

mais :

(6') (Avant + en attendant) cette activité, on peut faire autre chose

En revanche, en présence des autres Conjs(5), par exemple celle figurant en (4), (4'), la Prép (ici : à) est conservée :

(7) D'ici à (un + notre) départ, on a le temps

(alors que devant la complétive l'application de pc z. peut s'observer).

(ii) La propriété (E + de) V^o signifie : que le Vii à l'infinitif peut ne pas comporter l'auxiliaire avoir (ou être) ainsi :

- (8) Pierre a encore un bout de chemin, (avant de + d'ici à) (manger + arriver)

comme transformée de :

- (8') Pierre a encore un bout de chemin, (avant + d'ici (à ce) qu'il (mange + arrive)

ou encore que le Vii peut comporter l'auxiliaire avoir (ou être), ainsi :

- (9) Pierre a encore un bout de chemin, (avant d' + d'ici à) (avoir mangé + être arrivé)

comme transformée de :

- (9') Pierre a encore un bout de chemin, (avant + d'ici (à ce) qu'il (ait mangé + soit arrivé)

En effet, ces Conjs(5) peuvent apparaître avec l'une ou l'autre construction, sans contrainte sur la forme de la réduction.

Ce caractère non-contraint n'est signalé que par le + en colonnes (E + de) V° qui note l'emploi (indifféremment) de l'infinitif associé ou non aux auxiliaires ou modaux.

En revanche, le signe - apparaît en face de ces Conjs(5) dans la colonne avoir V° qui indique une contrainte spécifique, de forme comme de temps, sur la réduction à l'infinitif : cas du groupe précédent de Conjs(5).

De fait, des formes telles que : (avoir mangé + être arrivé) en (9') ne correspondent pas à un cas de contrainte de temps comme le montre leur comportement avec les AdvT intrinsèquement passé en

présence de ces Conjs(5) :

(9'') *Pierre a encore un bout de chemin, (avant d' + d'ici à) (avoir mangé + être arrivé) hier

I.e. le résultat de l'adjonction d'Advt intrinsèquement passé aux formes telles que (9) est une séquence inacceptable, contrairement au cas précédent des Conjs(5) entrant dans le cadre : Conjs avoir V°.

o
o o

Remarque :

L'entrée jusqu'à (5) doit être considérée comme totalement indépendante de la Conjs(3) jusque (là + E) à.

En effet,

1) la Conjs(3) est d'abord, et superficiellement, susceptible de comporter la forme pronominale là entre jusque et à.

2) la présence de là entraîne en outre la possibilité que cette Conjs(3) soit modifiée par l'insertion d'un Modif, par exemple même :

Marie t'a attendu, jusque là (même + E)
(à ce) qu'elle en a été lassée

Ces apports sont peu visibles ; jusque là
(même + E) (à ce) qu'il faut quelque réflexion
pour les remarquer

entre les éléments jusque là et à ; alors que cette modification n'est pas possible pour la Conjs(5) :

Marie t'a attendu jusque (*même + E) à ce qu'elle s'en soit lassée

3) De plus, la règle pc z. est susceptible de s'appliquer devant la forme que P attachée à la Conjs(3) :

Marie t'a attendu, jusque là même (à ce + E) qu'elle en a été lassée

alors que l'application de cette règle est exclue pour la Conjs(5) :

Marie t'a attendu, jusque (à ce + *E) qu'elle s'en soit lassée

4) la forme que P attachée à la Conjs(3) est de type que P (E + subj), i.e. elle peut comporter le subjonctif ou l'indicatif selon le contenu sémantique en question :

Ces apports sont peu visibles, jusque là même qu'il (ait fallu + faut) quelque réflexion pour les remarquer

En revanche, la phrase attachée à la Conjs(5) est obligatoirement de type que P subj, i.e. au subjonctif :

Marie t'a attendu jusqu'à ce qu'elle s'en (*est + soit) lassée

5) Enfin, la séquence jusqu'à (5) ce que P subj peut être antéposée ou insérée par rapport à P_i , la phrase matrice :

Jusqu'à ce qu'elle s'en soit lassée, Marie
t'a attendu

Marie, jusqu'à ce qu'elle s'en soit lassée,
t'a attendu

alors que la séquence jusque là (même + E) (à ce) (3) que P
(E + subj) ne possède pas cette permutabilité adverbiale par
rapport à Pi :

*Jusque là (même + E) qu'elle en a été lassée,
Marie t'a attendu

*Marie, jusque là (même + E) qu'elle en a
été lassée, t'a attendu

et

*Jusque là (même + E) qu'il (ait fallu + faut)
quelque réflexion pour les remarquer, ces
apports sont peu visibles

*Ces apports, jusque là (même + E) qu'il (ait
fallu + faut) quelque réflexion pour les
remarquer, sont peu visibles

5.3. - Conjs (que + E) P

Nous retrouvons ici le groupe de Conjs(5) qui échappe au phénomène d'alternance (où + que) P quasi définitionnel de cette table.

Sauf alors (5) et maintenant, ces Conjs(5) : cependant (5) comme (5), aussi longtemps (5), tant (5), tandis, quand (5), lorsque, ne sont pas susceptibles d'un emploi adverbial.

Ce dernier groupe de Conjs(5) est, de plus, caractérisé par l'absence de réduction et/ou de substitution de forme (pronominale, ou nominale complexe, i.e. V-n) pour la phrase Pii (= P ou que P) qui leur est attachée.

En 5.3.1. nous examinons le cas des entrées auxquelles est attachée une forme P ; alors qu'en 5.3.2. nous envisageons celui des entrées auxquelles est attachée une forme que P obligatoirement à l'indicatif.

o

o o

5.3.1. - Trois de ces entrées : comme (5), lorsque et quand (5), sont associées à une forme P (≠ que P).

. La construction de l'entrée quand (5) doit être distinguée de constructions telles que :

(a) Je (demande + déteste) quand tu viens

(correspondant ou apparentées aux questions indirectes).

- Cette forme (a) apparaît paraphrasable par :

Je (demande + déteste) le moment où tu viens

i.e. un complément direct du Vi (= V principal),

. et non par :

*Je (demande + déteste) au moment où tu viens

où figurerait la séquence au moment où P,

. alors que le remplacement de quand (5) P par cette dernière fournit une paraphrase :

(b) (Je ris + m'en vais) quand tu viens
= Je (ris + m'en vais) au moment où tu viens

La séquence au moment où P présente un comportement en tous points analogue à celui de la séquence quand (5) P, dont la permutableté avec Pii par rapport à Pi :

Quand tu viens, je (ris + m'en vais)
= Au moment où tu viens, je (ris + m'en vais)

Ce comportement adverbial n'est pas partagé par la séquence quand tu viens (= le moment où tu viens) associée au Vi = Je (demande + déteste), puisque :

*Quand tu viens, je (demande + déteste)
= *le moment où tu viens, je (demande + déteste)

Un dernier teste syntaxique permet, enfin, la différencia-

tion de l'emploi de quand (5) P d'avec la fonction de la séquence quand tu viens objet direct de Vi (= je (demande + sais + déteste)).

Il s'agit de la possibilité de faire subir à la phrase contenant cette dernière séquence quand tu viens la transformation d'"extraction de complétive (1)" (dont les conditions d'application sont soumises à la présence : d'un verbe opérateur dans le premier membre formé par une relative, et d'une complétive correspondant au verbe opérateur du 1er membre associée à c'est dans le 2°). Ainsi, on obtient de (a) :

Ce que je (demande + sais + déteste), c'est
quand tu viens

alors que cette opération appliquée à (b) fournirait la séquence inacceptable :

*Ce que je (ris + m'en vais), c'est quand
tu viens

o

o o

En outre, l'entrée quand (5) doit être considérée comme totalement indépendante de quand (6), e.g. in :

Quand (même + E) tu viendrais, je rirais

qui présente des contraintes de temps très particulières : obligatoirement conditionnel (cette entrée est paraphrasable par même si avec P l'indicatif), et excluant le futur puisque :

Quand tu viendras, je rirai

représente un emploi de quand (5).

Cette limitation au conditionnel concernant simultanément les temps de Pi et Pii est une propriété proprement syntaxique qui diffère de phénomènes plus complexes relevant de la concordance des temps que nous avons, d'emblée et par principe, écartés de cette étude.

Nous avons déjà envisagé (cf. tableau 4) le cas de quand (4) qui diffère de toutes les précédentes par la forme que P subj (= Pii) qui lui est attachée, e.g. in :

Quand que tu viennes, je saurai rire

= A quelque moment que tu viennes, je saurai rire

o

o o

La Conjs "temporelle" comme (5) doit également être considérée comme indépendante de comme (1) "causale" et de comme (8) "comparative", par l'absence de toute possibilité de réduction ou de substitution de forme à la forme Pii = P qui lui est attachée, e.g. in :

Comme Marie arrivait, Pierre est parti

(*Marie arrivait, comme cela, Pierre est parti)

Nous avons vu (au 1.1.1.) que comme (1) apparaît en

revanche caractérisée par une éventuelle réduction de forme :
Pii → V^{01} ant Ω . E.g. à partir de la phrase :

Comme Utique était le port le plus proche de Carthage,
César convoitait Utique

(i.e. sous la condition Niio = Ni1), il est possible de trouver :

Comme étant le port le plus proche de Carthage,
César convoitait Utique

Tandis que la forme Pii présente, en présence de comme (8) des réductions analogues à celles opérées sous l'effet des Conjio, e.g. in :

Il me voit comme il (se + le) voit
Il me voit comme lui

i.e. avec effacement des éléments identiques et/ou pronominalisation de ceux-ci ;

. ou encore pronominalisation de Pii par application de la règle P → cela, caractéristique des comparatives, e.g. in :

Il me voit comme cela

o

o o

5.3.b. - Figurent également dans ce groupe les entrées : alors, maintenant, cependant, tandis, tant, aussi longtemps, auxquelles est attachée une forme que P, qui n'est susceptible d'aucune

modification et/ou substitution de forme.

- L'entrée cependant (5) est différente de l'Adv conjonctif cependant (de sens "oppositif").

- Le cas de tant (5), aussi longtemps (5) s'apparente au cas précité de comme (5) par l'existence au tableau (8) de formes identiques auxquelles est attachée une forme que P au comportement en revanche caractéristique des formes comparatives (possibilité de pronominalisation de Pii par application de la règle P → cela, et non que P → cela, ou de substitution au Vii du ProV faire).

Le trait de permutabilité adverbial (par rapport à Pi) de la séquence tant (5) que P, e.g. in :

Pierre sort tant qu'il fait jour
Tant qu'il fait jour, Pierre sort

distingue en outre tant (5) de l'entrée tant (3).

Cette propriété est en effet exclue pour les Conjs du tableau (3) ("conséquentielles") où la forme Pii = que P demeure obligatoirement la seconde dans l'ordre linéaire (à la suite de Pi) ; e.g. dans la phrase :

- (i) Marie se balance, tant que la balançoire va casser
*Tant que la balançoire va casser, Marie se balance

En revanche, la Conjs tant (3) est susceptible isolément de permutations particulières telles que dans les phrases :

- (ii) Tant Marie se balance, que la balançoire va casser
(iii) Marie se balance tant, que la balançoire va casser

où tant (3) apparaît soit en tête, soit en fin de Pi, la forme que P demeurant en position inchangée de (i) à (iii).

Contrairement au cas de tant (5), aussi longtemps (5), la Conjs en même temps, sémantiquement (et traditionnellement étiquetée comme) conjonction de temps, mais dont le comportement est celui des formes comparatives (tableau 8) : syntaxiquement -n'est pas une Conjs (5), i.e. "temporelle".

Alors que les entrées à mesure de (5), au fur et à mesure de (5), qui peuvent être ressenties comme proches en sens des Conjs (8) comparatives, sont des Conjs (5). En effet, pour ces entrées s'observe outre la règle de pronominalisation : (ce) que P → cela caractéristique des complétives (et non P → cela, des comparatives). La possibilité d'une substitution à Pii = que P d'une forme nominale complexe V - n Ω, e.g. :

- (1) Pierre a souri (au fur et + E) à mesure qu'il a lu
(1') Pierre a souri (au fur et + E) à mesure de sa lecture

En revanche, en parallèle aux phrases :

- (2) Pierre a souri en même temps qu'il a lu (l'histoire en question ...)
(2') = Pierre a souri en même temps que lu (l'histoire en question ...)

ne s'observe pas :

- (2'') *Pierre a souri en même temps de sa lecture (de l'histoire en question...)

caractéristique de comportement liée à la présence de même...
comme composante de la Conjs (8) (: comparative).

L'entrée alors (5) appartient à ce groupe de Conjs (5)
auxquelles est attachée une forme Pii = que P qui n'est suscep-
tible d'aucune modification et/ou substitution de forme.

Outre ce rôle de conjonction "temporelle", e.g. dans la
phrase :

(3) Pierre est sorti, alors que Marie arrivait

alors (5) apparaît également dans des phrases complexes sans que
en emploi traditionnellement appelé adverbial. Ainsi in :

(4) Marie arrivait ; alors, Pierre est sorti

(phrase synonyme de la précédente), où ce morphème est déplaçable
comme un adverbe dans la seconde phrase (dans l'ordre linéaire) :

(4') Marie arrivait ; Pierre, alors, est sorti

(4'') Marie arrivait ; Pierre est, alors, sorti

(4''') Marie arrivait ; Pierre est sorti, alors

Dans cet emploi (que nous avons signalé au moyen du signe + dans
la colonne Adv), alors (5) apparaît coréférentiel au premier
nombre de la phrase (dans l'ordre linéaire) et paraphrasable par
à ce moment là.

Pour rendre compte de cet emploi, nous aurions pu supposer
la dérivation évoquée au parag. 5.1.1., i.e. à partir d'une hypo-
thèse sur la nature complétive de la forme que P attachée à cette

Conjs (5), qui serait pronominalisable et donc effaçable comme coréférente à la première phrase .

Or, nous n'observons pas ici non plus de forme intermédiaire telle que :

*Marie arrivait, alors cela, Pierre est sorti

I.e. la pronominalisation de la forme que P attachée à alors (5) n'est pas attestée : elle pourrait cependant éventuellement être supposée sous-jacente pour expliquer l'emploi référentiel de alors (5). Or, elle ne se justifie pas si l'on considère la source étymologiquement avancée pour alors (5).

L'autre solution, à laquelle nous nous rallions, est de considérer la forme que P attachée à alors (5) (comme aux autres entrées de ce sous-groupe) à la façon d'un modifieur, comme une relative sans antécédant nominal. De même que dans le cas des entrées figurant dans le groupe 5.1.a., l'emploi de alors (5) dans les constructions ((4'),...) doit donc être considéré comme simplement anaphorique.

Dans cet emploi adverbial, l'entrée alors (5) doit être considérée comme totalement indépendante d'une Conj_{co} alors d'interprétation "conséquentielle", e.g. in :

(5) Il est dans la note, lui, alors, tous ses efforts portent

Cette Conj_{co} alors, suivie d'une forte pause, qui serait paraphrasable par : aussi, ainsi, donc, dans les mêmes conditions, n'apparaît pas déplaçable. Ainsi les phrases :

(5') Il est dans la note, lui ; tous ses efforts, alors, portent

(5'') Il est dans la note, lui ; tous ses efforts portent, alors

(où alors subit toutes les permutations adverbiales) apparaissent différer sensiblement dans l'interprétation par rapport à (5).

La Conjs alors (5) (dans son emploi adverbial, de même que la Conjco alors (d'interprétation conséquentielle) sont à distinguer d'une autre forme alors : Conjco en emploi purement coordinatif, d'un sémantisme pauvre, à la manière d'une reprise par et dans le même emploi et en même contexte, qui est d'un usage populaire, e.g. in :

(6) Alors, j'ai pris ma veste. Alors, je l'ai mise. Alors, je l'ai boutonnée. Alors, j'ai mis mon chapeau. Alors, j'ai mis mon écharpe. Alors, je suis sorti.

Les mêmes observations peuvent être étendues à l'entrée maintenant qui figure comme Conjs (5) e.g. dans la phrase :

(7) Pierre est sorti, maintenant qu'il faudrait travailler

ou encore dans la phrase :

(8) Maintenant que Jean est allé en Chine, il va pouvoir raconter bien des histoires

où elle est associée à que P.

Outre cet emploi, cette entrée figure également dans des phrases complexes sans que. Dans ce dernier emploi, elle est traditionnellement appelée adverbe (de temps) et elle est déplaçable dans la seconde phrase (dans l'ordre linéaire). E.g. :

- (9) Il faudrait travailler ; (mais + et + E) maintenant, Pierre est sorti
- (9') Il faudrait travailler ; (mais + et + E) Pierre, maintenant, est sorti
- (9'') Il faudrait travailler ; (mais + et + E) Pierre est, maintenant, sorti
- (9''') Il faudrait travailler ; (mais + et + E) Pierre est sorti, maintenant

De même que alors (5), dans ce rôle d'adverbe cette Conjs (5) apparaît comme coréférente à la première phrase (dans l'ordre linéaire). Et nous ne disposons pas ici, non plus que pour alors (5), ou les entrées figurant au parag. 5.1.1., de forme intermédiaire où un Pro (: cela) ne serait pas effacé :

- (10) *Il faudrait travailler ; (mais + et + E) maintenant cela, Pierre est sorti

Il serait éventuellement possible ici aussi de la supposer sous jacente. Cependant nous préférons ici encore la seconde solution, considérant que la forme que P attachée à maintenant est une sorte de relative sans antécédent nominal.

L'emploi de maintenant dans les constructions ((9),...) doit donc être considéré comme simplement anaphorique ; de même que l'emploi de alors (5) et des entrées : aujourd'hui, à présent, (appartenant au groupe 5.1.a.) qui entrent dans des constructions analogues.

5.4. Question

Nous avons noté l'existence et les formes spécifiques de la question applicable aux propositions circonstancielles introduites par les Conjs (5).

Nous avons ainsi spécifié les divers pronoms interrogatifs avec leur contexte exact d'après la façon dont les Conjs (5) sont représentées.

- la colonne Prép quel Nt ? indique la possibilité de formes telles que :

A compter de quel moment, Pierre viendra-t-il ?

A quel moment, Marie passera-t-elle ?

observables pour une Conjs (5) de forme : Prép Ddéf Nt, i.e. où le Nt est inclus dans la Conjs (5) elle-même.

Cette forme interrogative en quel n'apparaît pas entièrement corrélée à l'existence de la forme pronominale déictique Prép ce Nt -là observable pour ces Conjs (5), puisque nous avons des contrastes comme :

De ce temps-là, Marie travaillait

*De quel temps, Marie travaillait-elle ?

pour la Conjs (5) : du temps (où + que) P

- La colonne Conjs quel Nt ? note l'existence de formes telles que :

Après quel moment, feras-tu cela ?

correspondant à certaines entrées pour lesquelles on a l'alternance de construction (le Nt où + que) P ; i.e. où le Nt n'apparaît pas dans l'entrée mais en colonne spécifique corrélée à où P parce que susceptible d'effacement devant que P.

o

- La colonne Conjs quoi ? représente l'existence de formes telles que :

Sitôt quoi, commenceras-tu ce travail ?

Juste le temps de quoi, est-elle partie ?

o

- La colonne Conjs quand ? diffère de la propriété définitionnelle de cette table :

Quand N_o V - il ?

question applicable à toute séquence Conjs (5) Pii, i.e. au complément circonstanciel introduit par une Conjs (5) : quelle que soit celle-ci. Cette propriété étant observable e.g. dans les paires question-réponse :

Quand Marie viendra-t-elle ?

{ Tant que Pierre sera là.
ou Avant que Pierre arrive

- En revanche, ici, le pronom quand, e.g. in :

Jusqu'à quand, Pierre se reposera-t-il ?,

apparaît en co-occurrence avec une Conjs (5) particulière pour former la question sur une circonstancielle "temporelle" particulière.

C'est ainsi que cette colonne Conjs quand ? note une propriété spécifique des Conjs (5) : avant, après, depuis, jusqu'à, d'ici à, opérateurs d'une mise en relation d'ordre linéaire. Notion qui apparaît extensible aux Conjs (5) :

à (dater + compter + partir) du Nt

puisque : à (dater + compter + partir) de quand ?

(mais non à la Conjs (5) : au bout de Dnum Nt puisque :

*au bout de quand ?)

o

- Enfin, la colonne Conjs combien de Nt ? signale la possibilité de soumettre à la question combien de temps ? le complément complexe attaché aux Conjs (5) : avant, après, depuis, jusqu'à, d'ici à, pendant, durant et au bout de Dnum Nt.

Cette propriété, pour au bout de Dnum Nt, apparaît en correspondance avec la forme de cette Conjs (5).

Ce n'est, en revanche, pas le cas en ce qui concerne les autres Conjs (5) que nous avons mentionnées.

(i) Il est, en effet, possible d'observer des paires question-réponse telles que :

{ Avant combien de temps, vas-tu parler ?
Avant (le moment où Pierre passera + le passage de Pierre)

{ Pendant combien de temps, Pierre a-t-il crié ?
Pendant l'instant où nous nous sommes arrêtés.

où la nature du Dét (= Ddéf) associé au Nt n'apparaît pas nettement corrélée à ce type de pronom interrogatif.

(ii) Cette propriété apparaît, en outre, indépendante de la possibilité d'associer à ces Conjs (5) un complément dont le Nt serait précédé d'un Dnum (= un, deux, trois, ...).

. En effet, nous avons bien des phrases telles que :

(Après + pendant) les trois années (où + que) nous sommes restés au collège, il a fallu en apprendre davantage

pour lesquelles on observe les formes de question :

(Après + pendant) combien de temps, a-t-il fallu en apprendre davantage ?

ou (Après + pendant) quel moment, a-t-il fallu en apprendre davantage ?

corrélées à ces Conjs (5) : avant, après, depuis, jusqu'à, d'ici à, pendant et durant.

Mais nous avons aussi des phrases telles que :

(A mesure de + dès) les trois années (que + où)
nous sommes restés au collège, il a fallu en
apprendre davantage

où figurent d'autres Conjs (5), i.e. : à mesure de, dès, ...,
auxquelles est associé un Nt avec Dét = Dnum (= trois,).

Or il n'est pas possible de former de question telle que :

*(A mesure de + dès) combien de temps, a-t-il
fallu en apprendre davantage ?

la séquence combien de temps ? étant exclue pour poser la ques-
tion en présence de ces dernières Conjs (5).

Mais obligatoirement, en ce cas correspondant à la réponse :

Dès les trois années (que + où) nous sommes
restés au collège

on a la question :

Dès quel moment, a-t-il fallu en apprendre
davantage ?

La présence du Dnum (=trois) ne semble donc pas devoir in-
tervenir pour déterminer la possibilité pour la subordonnée atta-
chée à telle ou telle de ces Conjs (5) de conduire à la forme
interrogative combien de temps ?

Cette propriété apparaît en revanche liée à la fonction
aspectuelle des Conjs (5) en cause.

La combinaison des signes

- dans la colonne combien de temps ?

et + dans la colonne quel Nt ?

délimite dans l'ensemble des Conjs (5) entrant dans les cadres :
Pi, Conjs (le Nt où + que) P

- celles marquant un rapport de concomitance "ponctuelle" (i.e. entre deux actions-points) de Pi à Pii (y compris par répétition d'actions-points : cas de à mesure de, au fur et à mesure de),

- par opposition à celles des Conjs (5) où l'aspect duratif (action-ligne, par opposition à action-point) de la relation établie sous la conjonction (de Pi à Pii) est marqué par la propriété combien de temps ? qui leur est associée comme la précédente : quel Nt ?

6. Les Conjonctions "conditionnelles"

Cette classe contient des Conjs dont le nom de "conditionnelles" se justifie syntaxiquement comme sémantiquement.

Cette classe de Conjs(6) est en effet, définie essentiellement par la propriété suivante :

le temps de Pii (c'est à dire la phrase attachée à ces Conjs(6) ou la subordonnée) est obligatoirement, selon la Conjs(6) envisagée :

- le conditionnel
- et/ou le futur¹
- et/ou, pour certaines formes Pii = que P, représenté par le marqueur subj qui équivaut aux temps-modes précédents.²

Nous mentionnerons cependant une exception remarquable à cette contrainte en temps-mode observable pour l'ensemble des Conjs(6), l'exception que constitue le cas de la Conjs(6) la plus usitée : si en présence de laquelle sont précisément exclus pour Pii (obligatoirement à l'indicatif) les futur et conditionnel :

* Si tu auras de l'argent, tu m'en donneras
vs. Si tu (as + dois avoir³) de l'argent, tu m'en donneras

-
- (1) Ces deux temps étant souvent, mais pas toujours ici, considérés comme variantes l'une de l'autre.
 - (2) l'analogie formelle entre les formes passées du conditionnel et du subj étant à cet égard assez remarquables.
 - (3) Comme on l'a souvent noté, l'introduction de l'auxiliaire devoir permet de faire apparaître le futur pour le temps de la subordonnée introduite par si.

*Si tu aurais de l'argent, tu m'en donnerais
vs. Si tu (avais + devais avoir¹) de l'argent, tu m'en donnerais

Toutefois, même cette exception (que nous analysons comme de caractère morphosyntaxique) peut être ramenée au cas général observable pour les Conjs de cette classe dans la mesure où l'on peut observer dans le cas d'une coordination que la Conjs(6) si possède la variante que introduisant alors le subjonctif. Ainsi les phrases :

Si tu vas là-bas et si tu ne veux pas rester seul, je t'y rejoindrai
=
Si tu vas là-bas et que tu ne veuille pas rester seul, je t'y rejoindrai

S'il venait et si je n'y étais pas, il me le reprocherait très fort.
=
S'il venait et que je n'y sois pas, il me le reprocherait très fort.

qui sont équivalentes du point de vue du sens comme de l'acceptabilité montrent qu'à la Conjs(6) si introduisant une forme P à l'indicatif est substituable une forme que Psubj (dont nous avons vu que le marqueur subj équivaut à un futur ou conditionnel).

L'observation d'une telle contrainte en temps-mode sur le Vii en présence de ces Conjs(6) est, de fait, essentielle.

(1) Comme on l'a souvent noté, l'introduction de l'auxiliaire devoir permet de faire apparaître le futur pour le temps de la subordonnée introduite par si.

Elle est déterminante dans le cas des Conjs(6) : quand(6), lors même(6), dans le cas de(6), ..., permettant de les considérer comme totalement indépendantes des Conjs morphologiquement identiques : quand(5), lors même(5), dans tous les cas de(5),

L'importance de cette propriété coïncide avec les notions sémantiques d'"hypothèse" ou de "condition" que contiennent la plupart des Conjs(6). Elle apparaît en outre coïncider avec un autre phénomène observable pour cette classe de Conjs(6) : l'importance du Modif même non seulement comme modifieur (dont la fréquence est statistiquement forte), mais surtout comme composante (obligatoire) d'un certain nombre de Conjs(6). Enfin, cette propriété apparaît en relation avec un élément nouveau, apparu à travers l'étude de cette classe, en ce qui concerne la propriété V-nΩ : l'apparition d'une contrainte quant à la nature éventuelle du Dét associé à cette complémentation nominale complexe. Ce dernier phénomène, Dét = un, apparaît en effet comme une contrainte de type aspectuel transmise par la quasi-totalité¹ de ces Conjs(6)².

Les principaux phénomènes que nous évoquons ici ressortent en fait de l'étude systématique que nous avons entreprise à partir des principaux cadres syntaxiques que nous avons rencontrés associés à ces Conjs(6). Ainsi, les variations que nous avons observées entre les propriétés :

-
- (1) Il semblerait que cette propriété particulière ne soit en effet pas partagée par celles des Conjs de sens "négatif" par rapport aux notions d'"hypothèse".
 - (2) G. Guillaume (in op. cit. p. 199-200) avait noté une certaine coïncidence entre l'expression de l'"hypothèse" et la présence de Dét = un.

- . T = futur
- . T = conditionnel
- . et/ou la présence du marqueur subj,
- . ainsi que la forme de la subordonnée (Pii) :
- . Phrase simple (P)

. ou phrase introduite par que (ou encore par : où),
interviennent dans la répartition des Conjs(6) entre les différents cadres que nous envisageons en suivant.

C'est ainsi que :

- au § 6.1., nous analysons le cas de deux Conjs(6) qui entrent dans le cadre Pi, Conjs P (cond) : où la forme F (c'est à dire une phrase non précédée de que) attachée à ces Conjs(6) est contrainte en temps-mode: obligatoirement au conditionnel. Cette contrainte en temps-mode étant également observée simultanément sur la principale représente un cas de contrainte de parallélisme transmise par ces Conjs(6). Enfin, ces Conjs(6) possèdent également la propriété Adv qui correspond à un emploi anaphorique dans des constructions complexes.

- Au § 6.2., nous considérons deux Conjs(6) qui entrent dans le cadre Pi, Conjs que P (cond) et qui partagent, à l'exception près constituée par le que précédant la phrase qui leur est attachée, toutes les propriétés des précédentes Conjs(6).

- Au § 6.3., nous avons rassemblé les quelques Conjs(6) qui entrent dans le cadre Pi, Conjs que P (cond + subj) et dont les propriétés (la forme que P(cond) exceptée) diffèrent de celles des précédentes Conjs(6). En effet, ces Conjs(6) (usitées dans des parlars dits "populaires" ou "familiers") imposent le conditionnel, ou le subjonctif, à la subordonnée mais ne transmettent pas une

telle contrainte en temps-mode à la principale. Il n'y a donc pas de contrainte de parallélisme entre temps de la principale et de la subordonnée en présence de ces dernières Conjs(6). De plus, ces Conjs(6) ne possèdent pas la propriété Adv que nous avons vue partagée par les précédentes (§6.1 et 6.2).

- Au § 6.4. figurent des Conjs(6) qui entrent dans le cadre Pi, Conjs(où P(cond) + que P(cond + subj)) c'est à dire en présence desquelles s'observe une alternance de construction en (où + que)P pour la subordonnée contrainte en temps-mode. Ces Conjs(6) qui ont la forme Prép Ddéf N de, autrement dit de groupes nominaux prépositionnels définis construits sur des N particuliers (cas, hypothèse, supposition) partagent en outre certaines propriétés spécifiques. Ainsi, nous mentionnons au § 6.4.1 la propriété V-n Ω avec des spécifications quant à la nature du Dét précédant cette complémentation nominale complexe. Au § 6.4.2, nous indiquons différentes possibilités de substituts dans le cas de pronominalisation de la phrase attachée à ces Conjs(6).

- Au § 6.5. figurent un nombre important de Conjs(6) qui entrent dans le cadre Pi, Conjs que P(subj + cond + fut). Or, une caractéristique importante pour les Conjs de ce 5ème groupe est la suivante : le conditionnel n'apparaît plus ici comme une contrainte de forme très spécifique pour la subordonnée mais comme une simple variante "passé" du futur, en particulier lorsque la principale est à un temps passé.

Parmi ces Conjs(6) nous avons distingué deux sous-groupes nettement dissociés syntaxiquement comme sémantiquement : syntaxiquement - selon que la phrase attachée à ces Conjs(6) possède ou non la réductibilité caractéristique des complétives à une infinitive ; sémantiquement - selon que ces Conjs(6)

mettent en jeu (§ 6.5 a) la notion d' "hypothèse" ou la notion de "condition" (§ 6.5. b).

. Ainsi, au § 6.5.a. les Conjs(6) ne diffèrent du groupe précédent (§ 6.4) que par l'absence d'une forme où P en parallèle à la forme que P qui leur est attachée. L'absence de cette forme où P est étroitement liée à la forme même de ces Conjs(6) qui sont très figées (sans Ddéf) ou construites sur des formes verbales, mais qui s'interprètent sémantiquement comme mettant en jeu une notion d' "hypothèse" comme les Conjs(6) du § précédent (6.4.). Enfin, pour ce sous-groupe, la forme que P qui leur est attachée n'a pas la réductibilité caractéristique des complétives.

. Au § 6.5.b. en revanche, nous avons des Conjs(6) qui s'interprètent sémantiquement comme mettant en jeu la notion de "condition" et qui ont la forme Prép (Ddéf + E)N de, c'est à dire qui sont construites sur des groupes nominaux prépositionnels dont le Dét est défini ou bien a été effacé pour les Conjs les plus figées. Et ces Conjs(6) ont la propriété V^o, 'Ω c'est à dire la réductibilité des complétives à une infinitive; Outre les propriétés V-n Ω (avec des spécifications quant à la nature du Dét) et de pronominalisation qu'elles partagent avec celles du 1er sous-groupe.

- Au § 6.6., nous avons un autre groupe important de Conjs(6) qui entrent cette fois dans le cadre Pi, Conjs que Psubj. Ici encore nous avons distingué deux sous-groupes syntactico-sémantiques :

. Le § 6.6.a. correspond à un groupe de Conjs(6) auxquelles est attachée une forme que Psubj réductible à l'infinitive

correspondante (associée également aux propriétés V-n Ω et de pronominalisation) et qui s'interprètent sémantiquement comme mettant en jeu les notions d' "opposition-restriction" avec la notion d' "hypothèse";

. alors que le § 6.6.b. correspond à un groupe de Conjs(6) qui s'interprètent sémantiquement comme mettant en jeu uniquement la notion d' "hypothèse" et en présence desquelles la forme que Psubj n'est susceptible d'aucune réduction et/ou substitution de forme (infinitive, nominale ou pronominale).

- Au § 6.7., nous abordons enfin le cas de la seule Conjs de ce tableau qui échappe au phénomène majeur spécifique de cette classe de "conditionnelles" - les contraintes de temps-mode (futur, conditionnel et/ou subj) - puisqu'à cette Conjs(6) si, qui entre dans le cadre Pi, Conjs Pii, est attachée une forme P pour laquelle précisément tous ces temps sont exclus.

*

*

*

6. 1. Pi, Conjs P(cond)

Nous étudions ici le cas de deux Conjs(6) qui introduisent une subordonnée de forme P contrainte en temps-mode : obligatoirement au conditionnel. Cette contrainte en temps-mode est d'ailleurs observée simultanément sur la principale et représente, donc, un cas de contrainte de parallélisme transmise par ces Conjs(6). Enfin, nous devons noter à propos de ces Conjs(6) qu'elles possèdent également la propriété Adv, autrement dit d'un emploi anaphorique dans des constructions complexes.

Ces deux Conjs(6) sont : quand(6) et quand bien même(6)

Nous avons distingué ces deux entrées pour la raison suivante :

- alors que l'entrée quand(6) est éventuellement modifiable par même (ce que nous avons indiqué par le signe + dans la colonne correspondante Conjs même)

- en revanche, l'entrée quand bien(6) (qui était usitée dans la langue ancienne) n'appartient plus à la langue moderne, si ce n'est sous la forme quand bien même(6) : i.e. avec l'adjonction obligatoire du Modif même, que nous avons donc fait figurer comme composante de cette entrée.

Remarque : Nous avons exclu l'hypothèse de la modification de même par l'élément bien :

- d'une part, à cause de l'existence effective de la Conjs(6) quand bien dans l'histoire de la langue,

- d'autre part, dans la mesure où l'item bien n'intervient jamais pour modifier même auprès des Conjs quelles qu'elles soient, e.g. :

<u>faute même (de ce) que P</u>	vs. * <u>faute bien même (de ce) que P</u>
<u>du fait même (de ce) que P</u>	vs. * <u>du fait bien même (de ce) que P</u>
<u>alors même que P</u>	vs. * <u>alors bien même que P</u>
<u>sans même que P</u>	vs. * <u>sans bien même que P</u>

La Conjs quand(6) doit être considérée comme totalement indépendante de quand(5) :

- En premier lieu, par la propriété T = conditionnel qui note le type très particulier de contrainte en temps que cette Conjs(6) transmet à la phrase qui lui est attachée (c.à.d. Pii). Celle-ci est en effet obligatoirement au conditionnel excluant le futur, puisque la phrase :

(a) Quand Pierre échouera, tu ne lèveras pas le petit doigt pour l'aider

représente un emploi de quand(5) dont une paraphrase possible serait du type de :

(a') Au moment où Pierre échouera, tu ne lèveras pas le petit doigt pour l'aider

alors que la phrase :

(b) Quand (même + E) Pierre échouerait, tu ne lèverais pas le petit doigt pour l'aider

représente l'emploi de quand (6) et admet comme paraphrase :

(b') Même si Pierre échouait tu ne lèverais pas le petit doigt pour l'aider

- En second lieu, la possibilité d'adjoindre le Modif même à droite de quand semble représenter également une propriété spécifique de quand(6) (trait que nous retrouverons au § 6.2.a, avec alors même(6) et lors même(6)).

Cette possibilité d'adjonction du Modif même (en même position) apparaît en revanche exclue pour quand(5).

En effet, si nous considérons la séquence :

? Quand même Pierre échouera, tu ne lèveras pas le petit doigt pour l'aider

celle-ci apparaît exclue pour deux raisons :

- 1) cette séquence apparaît sémantiquement déviante par rapport à la phrase (b) à cause du futur au lieu du conditionnel qu'impose la présence de la Conjs quand(6) ;
- 2) elle ne peut être interprétée à cause de la présence de même en cette position comme représentant un emploi de quand(5). Il

suffit pour cela de considérer la différence dans l'interprétation avec, par exemple :

Au moment (même + E) où Pierre échouera, tu ne lèveras pas le petit doigt pour l'aider

- En troisième lieu, en présence de cette Conjs(6) (ainsi que des Conjs : alors même(6), lors même(6) que nous verrons au § 6.2.a), la contrainte en temps qui est observable pour la subordonnée (c.à.d. Pii) vaut également pour la phrase principale (c.à.d. Pi) dont le temps doit être simultanément le conditionnel, avec toutefois une nuance : le futur apparaît autorisé dans la principale lorsque la subordonnée est au conditionnel (présent). Ainsi nous avons les phrases :

Quand tu travaillerais comme un fou, tu ne gagnerais pas plus d'argent

aussi bien que :

Quand tu travaillerais comme un fou, tu ne gagneras pas plus d'argent

En revanche l'inverse ne semble pas possible :

? *Quand tu travailleras comme un fou, tu ne gagnerais pas plus d'argent

c'est à dire la présence du futur dans la subordonnée avec, simultanément, le conditionnel dans la principale.

La contrainte sur le temps de la subordonnée, obligatoirement au conditionnel, apparaît donc beaucoup plus forte que sur le temps de la principale.

Tous les autres temps de l'indicatif apparaissent exclus :

* Quand tu travaillerais comme un fou, tu ne
(gagnes + gagnais) pas plus d'argent

* Quand tu (travailles + travaillais) comme un fou,
tu ne gagnerais pas plus d'argent

quel que soit le cas : principale ou subordonnée.

*

- Adv :

Nous avons noté par la propriété Adv la possibilité pour les Conjs quand (même)(6) et quand bien même(6) de figurer dans des constructions complexes du type de

(c) Il viendrait. Quand même¹ ~~//~~ j'irais là-bas

(d) Il viendrait. Quand bien même ~~//~~ j'irais là-bas

(1) A noter que dans cet emploi anaphorique l'adjonction du Modif même est obligatoire pour la forme quand(6). En effet, la séquence :

* Il viendrait. Quand // j'irais là-bas

est exclue.

où quand même et quand bien même peuvent occuper toutes les positions adverbiales par rapport à la seconde phrase (dans l'ordre linéaire):

(c') Il viendrait. J'irais là-bas # quand même

(d') Il viendrait. J'irais là-bas # quand bien même

(c'') Il viendrait. J'irais # quand même # là-bas

(d'') Il viendrait. J'irais # quand bien même # là-bas

Dans ces constructions quand même(6) et quand bien même(6) sont en emploi anaphorique : ces Conjs(6) apparaissent en effet référer au contexte gauche, c'est à dire à la première phrase dans l'ordre linéaire.

Cet emploi présente une analogie certaine avec l'emploi de certaines Conjs en même contexte après [Pro z.] , c'est à dire après effacement du pronom cela et donc de sa source : une complétive que P.

Or, si les phrases :

(e) Quand (même) il viendrait, j'irais là-bas

et : (f) Quand bien même il viendrait, j'irais là-bas

apparaissent bien synonymes des constructions précédentes :

(c), (c'), (c'') et (d), (d'), (d''), ce type d'analyse par effacement d'une complétive est tout à fait exclu en présence de ces Conjs(6) qui introduisent des subordonnées qui ont la forme P,

c'est-à-dire non précédées de que.

Aussi avons-nous noté par la colonne Adv cette possibilité d'emploi anaphorique de ces Conjs ; emploi dont nous avons rencontré des exemples dans la classe 5 des "temporelles" (entre autres avec : alors(5) et aujourd'hui).

6. 2. Pi, Conjs que P(cond)

Nous considérons ici deux Conjs(6) qui partagent, à l'exception près du que précédant la phrase subordonnée, toutes les propriétés qui caractérisent les précédentes (c.à.d. quand(6) et quand bien même).

Nous avons d'ailleurs déjà évoqué partiellement au § précédent (6.1.) le cas de ces deux Conjs(6) : alors même(6) et lors même(6)

La principale différence entre ces quatre Conjs(6) réside, nous l'avons dit, dans la forme que P attachée aux deux dernières par opposition à la forme P (sans que) attachée aux premières.

Cependant une seconde différence doit également être notée quand à la forme de ces Conjs(6) :

- alors que l'adjonction du Modif même est facultative à droite de quand(6), elle se révèle obligatoire à droite de alors(6) et de lors(6) puisque :

(a) ?* Alors qu'il devrait en mourir, il n'en démordrait pas

vs. (a') Alors même qu'il devrait en mourir, il n'en démordrait pas

et (b) *Lors qu'il devrait en mourir, il n'en démordrait pas

vs. (b') Lors même qu'il devrait en mourir, il n'en démordrait pas

Aussi avons-nous fait figurer même comme composante de ces Conjs qui apparaissent sous la forme de : alors même et lors même comme entrées de cette classe de "conditionnelles".

En revanche, (dans la classe des "temporelles") la Conjs alors(5) se distingue de alors même(6) par le fait que le Modif même n'apparaît pas comme composante obligatoire de cette entrée mais seulement comme une propriété éventuelle, ce qui est signalé par un "+" dans la colonne correspondante Conjs même.

Toutefois, la Conjs lors même(6) doit être considérée comme totalement indépendante d'une Conjs "temporelle" lors même de(5), qui inclut donc identiquement le modifieur même comme composante obligatoire, mais qui se distingue de lors même(6) à la fois par la présence de la Prép de (qui entraîne en corollaire les propriétés V-n Ω et de pronominalisation) et par l'absence des contraintes de temps-mode spécifiques de la "conditionnelle" (T = conditionnel) puisque pour la forme que P qui lui est attachée sont autorisés tous les temps de l'indicatif (sauf bien sûr le conditionnel).

Ainsi à la différence près de la forme qui leur est

attachée (que P au lieu de P), nous retrouvons pour les Conjs
alors même(6) et lors même(6) les propriétés déjà observées pour
ouand(6) et ouand bien même :

1) - la propriété T = conditionnel pour la phrase subor-
donnée (Pii) :

*Alors même que Pierre devra en mourir, tu ne
lèverais pas le petit doigt pour le sauver

*Lors même que Pierre devra en mourir, tu ne lèverais
pas le petit doigt pour le sauver

mais :

Alors même que Pierre devrait en mourir, tu ne
lèverait pas le petit doigt pour le sauver

Lors même que Pierre devrait en mourir, tu ne
lèverais pas le petit doigt pour le sauver

(i.e. excluant donc le futur pour temps de Pii)

2) - Egalement la contrainte en temps observable
simultanément pour Pi : futur ou conditionnel, excluant les autres
temps de l'indicatif :

(Alors + lors) même que Pierre devrait en mourir,
tu ne (lèveras + lèverais + *lèves + *levais)
pas le petit doigt pour le sauver

3 - La propriété Adv :

Pierre devrait en mourir. (Lors même + alors même)
tu ne lèverais pas le petit doigt pour le sauver

Pierre devrait en mourir. Tu ne lèverais pas #
(lors même + alors même) # le petit doigt pour
le sauver

Pierre devrait en mourir. Tu ne lèverais pas le
petit doigt pour le sauver # (alors même + lors
même)

Dans le cas de ces constructions qui sont synonymes de (a') et (b'), le type d'analyse par effacement d'une complétive pourrait être envisagé, mais nous l'excluons cependant pour les mêmes raisons que dans le cas de alors(5) (cf. §W5). Notre analyse est dans ce cas analogue à celle adoptée dans le cas de alors(5) ou de quand(6) et quand bien même : celle d'un emploi anaphorique de ces Conjs dans de telles constructions complexes, où ces Conjs réfèrent à la première phrase dans l'ordre linéaire.

* * *

Remarque :

La restriction au seul conditionnel pour temps de la subordonnée (Pii) différencie l'emploi de ces Conjs(6) de certaines constructions "conditionnelles" (très proches en sens) qui ont la

forme :

Pi, que Pii

≡ Pierre échouerait, que tu ne lèverais pas le petit
doigt pour l'aider

avec ici T = conditionnel simultanément pour Pi et Pii.

Toutefois pour ces constructions on peut avoir parallèlement :

≡ Pierre échouera, que tu ne lèveras pas le petit
doigt pour l'aider

c'est-à-dire T = futur simultanément pour Pi et Pii.

Mais aussi sans doute :

≡ Pierre échouera, que tu ne lèverais pas le petit
doigt pour l'aider

et

≡ Pierre échouerait, que tu ne lèveras pas le petit
doigt pour l'aider

A toutes ces différences quant aux contraintes de parallélisme sur le temps de Pi et Pii, pour ces constructions il faut adjoindre la caractéristique suivante : les deux membres (Pi et Pii) de la conjonction ne sont pas permutable :

*que Pii, Pi

≡ *que tu ne lèverais pas le petit doigt pour l'aider,
Pierre échouerait.

Or, ce trait : non-permutabilité de la séquence que Pii en antéposition par rapport à Pi, distingue de manière essentielle la

forme conjonctive que présente dans ces constructions des véritables Conjs(6) (quand(6), alors même(6), lors même(6)) objet de notre étude.

Enfin, toutes les différences relevées quant aux contraintes de temps observables pour Pi et Pii ainsi que l'intervention des membres de la phrase complexe Pi et Pii autour de la conjonction :

Pierre échouerait, que tu ne lèverais pas le petit doigt pour l'aider

par rapport à :

Tu ne lèverais pas le petit doigt pour l'aider
(alors même + lors (même) que Pierre échouerait

phrases qui sont synonymes.

interviennent pour exclure la possibilité d'une analyse de ces constructions comme obtenues par effacement de l'une des Conjs(6) alors même ou lors même devant que Pii.

* * *

6.3 Pi, Conjs que P (cond + subj)

Nous avons ici des Conjs(6) auxquelles est attachée une forme que P généralement au conditionnel mais éventuellement au subjonctif. En outre, ces Conjs(6) présentent d'autres traits qui les distinguent nettement des précédentes, en particulier l'inexistence de la contrainte de parallélisme en temps -mode (puisque ces Conjs(6) ne transmettent pas cette contrainte à la principale) et de la propriété Adv que ne possèdent pas ces Conjs(6), non plus.

Toutes les Conjs(6) qui entrent dans ce cadre appartiennent à des parlers dits "populaires" ou "familiers"¹. Nous trouvons parmi celles-ci deux Conjs(6) construites sur le N fois précédé d'un Dind = quelque + des², ainsi : des fois, quelque fois ; et deux Conjs(6) construites sur les N coup (synonyme de fois) et supposition précédés du Dind un : un coup(c) et une supposition.

-
- 1) Elles sont en général recensées par la plupart des auteurs de la littérature grammaticale traditionnelle du français comme "expressions vulgaires" ou "triviales"...
 - 2) A la différence des Conjs(5) construites sur le N fois avec un Ddéf : (chaque + toutes les) fois, la fois, ou avec Dind (un) : une fois. En effet quoique "indéfinis" chaque et toutes les sont en un sens "définis", particulièrement par rapport à quelque qui apparaît comme totalement indéfini.

La Conjs un coup(6) doit être considérée comme totalement indé-
dante de un coup(5), qui appartient à la classe des "temporelles",
du fait de la contrainte en temps (obligatoirement conditionnel ou
subj) qu'elle transmet à la phrase qui lui est attachée (Pii).

Ainsi la phrase :

On attendra un peu, un coup qu'il (viendrait
+ vienne)

(synonyme de :

On attendra un peu, (des + queloue) fois ou'il
(viendrait + vienne))

représente un emploi de un coup(6) ("conditionnelle").

En revanche les phrases :

Un coup qu'ils se trouveront seuls, Pierre le
traitera très rudement

Un coup qu'ils se trouvèrent seuls, Pierre le
traite très rudement

(synonymes de :

Une fois qu'ils se trouveront seuls, Pierre le
traitera très rudement.

Une fois qu'ils se trouvèrent seuls, Pierre le
traite très rudement

représentent des emplois de la Conjs un coup(5) ("temporelle")
qui ne transmet pas les restrictions sur le temps imposées

par un coup(6) à la subordonnée qu'elle introduit, puisque dans les phrases ci-dessus divers temps de l'indicatif sont autorisés.

Les contraintes de temps (conditionnel ou subj) observées en présence de la Conjs un coup(6) sont également observables en présence des autres Conjs(6) qui entrent dans ce cadre, c'est à dire : des fois, quelquefois, une supposition.

Nous avons par exemple :

On attendra encore un peu, (des fois + un coup
une supposition) qu'il (viendrait + vienne)

alors que :

*On attendra encore un peu, (des fois + un coup
- une supposition) qu'il viendra.

En revanche, deux traits qui caractérisent ces quatre Conjs(6) et les différencient des précédentes (des § 6.1 et 6.2 a) sont :

- 1) l'absence de contrainte de temps simultanément pour la phrase principale (Pi), ou en d'autres termes : l'inexistence de la contrainte de parallélisme entre les temps de la principale et de la subordonnée, que nous avons observé en présence des précédentes Conjs(6).

Nous avons par exemple :

Je $\left(\begin{array}{l} \text{regardais} \\ + \text{ ai regardé} \\ + \text{ regarde} \\ + \text{ regarderai} \end{array} \right)$ sur la table, des fois que notre
lettre (serait + soit) arrivée

où divers temps de l'indicatif sont autorisés pour la principale.

-2) Ces Conjs(6) ne possèdent pas non plus la propriété Adv au contraire des précédentes, c'est à dire la possibilité d'un emploi anaphorique dans des constructions complexes du type de :

*Il viendrait. (Des fois + une supposition) ~~##~~
on attendra encore un peu

où ces Conjs(6) référerait au contexte gauche (c.à.d. à la première phrase dans l'ordre linéaire).

* * *

6.4. Pi, Conjs(où P(cond) + que P(cond + subj))

Les quelques Conjs(6) qui entrent dans ce cadre ont la forme Prép Ddéf Nde, c'est à dire de groupes nominaux prépositionnels définis construits sur des N de sens plus ou moins "hypothétique" : cas, hypothèse, supposition.

La forme même de ces Conjs(6) entraîne un certain nombre de propriétés spécifiques : nous verrons ainsi au § 6.4.a la propriété V-n Ω avec des spécifications quant à la nature du Dét précédant cette complémentation nominale complexe. Au § 6.4. b nous indiquons différentes possibilités de substitués dans le cas de pronominalisation de la phrase attachée à ces Conjs(6).

*

En ce qui concerne les Conjs(6) construites sur le N cas, nous devons noter quelques particularités :

1) Le N cas apparaît également au tableau 5 comme formant de Conjs avec une même Prép antécédente, c'est à dire dans. La différence essentielle entre les Conjs(5) et les Conjs(6) construites sur ce N réside dans la nature du Dét qui précède celui-ci :

- au tableau 5, ce Dét est plus ou moins "indéfini" (chaque, tous les). Nous avons ainsi les Conjs(5) :
dans chaque cas de, dans tous les cas de .

- En revanche, au tableau 6, le Dét est "défini"

(= le). Nous avons ainsi la Conjs(6) : dans le cas de.

En outre pour ce dernier tableau, les Prép à et pour

interviennent également devant ce N défini pour

former les Conjs(6) : au cas de, pour le cas de ;

alors que nous ne trouvons pas ces Prép associées

au N cas au tableau 5. Enfin, toujours pour ce

tableau 6, une contrainte est à noter en ce qui

concerne le Ddéf précédant le N cas : ce Ddéf est

obligatoirement le et non ce puisque nous avons :

<u>au cas de</u>	vs	* <u>à ce cas de</u>
<u>dans le cas de</u>		* <u>dans ce cas de</u>
<u>pour le cas de</u>		* <u>pour ce cas de</u> ¹

2) Cette contrainte sur le Ddéf apparaît spécifique

du N cas puisqu'elle n'est pas observée pour le

Ddéf antécédent aux N hypothèse et supposition

sur lesquels sont construites, avec Prép = dans,

les Conjs(6) :

dans (la + cette) hypothèse de, dans (la + cette)
supposition de.

*

1) Cette particularité est à relier à celle observée pour la
forme pronominale associée à ce même N (Cf § Pro)

Ainsi :

(i) Dans (l'hypothèse + la supposition + le cas) où
il y (aurait + *aura) une panne, je ne sais pas
réparer

(i') \equiv Dans (l'hypothèse + la supposition + le cas) qu'il
y (ait + aurait) une panne, je ne sais pas réparer

et :

(ii) Pour le + au) cas où tu (aurais + *auras) soif,
bois donc de l'eau

(ii') \equiv (Pour le + au) cas que tu (aurais + aies) soif,
bois donc de l'eau.

*

Outre cette première propriété d'une alternance de construction en (où + que) P pour la subordonnée qui leur est attachée, ces Conjs(6) partagent d'autres propriétés qui caractérisent les Conjs qui ont la forme Prép Ddéf N de (c'est à dire construites sur des groupes nominaux prépositionnels définis)
a) la propriété d'une complémentation nominale complexe (généralement notée $V -n \Omega$, mais pour laquelle nous introduisons ici quelques spécifications); et b) la possibilité de différents substituts pronominaux à la forme (que + où)P qui est attachée à ces Conjs(6).

*

6. 4. 1 V - n Ω

Outre la propriété d'une alternance de construction en(où + que) P, ce groupe de Conjs(6) (dont la forme que P ne possède pas la réductibilité caractéristique des complétives à une infinitive) partage la propriété d'une complémentation nominale complexe.

Cette dernière propriété n'est pas sans présenter, pour ces Conjs(6), une particularité par rapport au cas général envisagé jusqu'ici en présence des Conjs.

En effet, par rapport aux phrases :

- (a) Dans (la supposition + l'hypothèse) (où + que) Pierre (parte + partirait), tu regretterais ton entêtement

les séquences (correspondant à la propriété V - n Ω) :

- (a')? Dans (la supposition + l'hypothèse) du départ de Pierre, tu regretterais ton entêtement

sont douteuses,

alors que les phrases :

- (a'') Dans (la supposition + l'hypothèse) d'un départ de Pierre, tu regretterais ton entêtement

sont tout à fait naturelles et équivalentes en sens des phrases(a).

De même, par rapport aux phrases :

- (b) (Dans le + pour le + au) cas où tu refuserais, je saurai (s) bien me venger

les séquences (correspondant à la propriété V - n Ω) :

(b') *(Dans le + pour le + au) cas de ton refus, je saurai bien me venger

sont exclues,

alors que les phrases :

(b'') (Dans le + pour le + au) cas d'un refus de ta part, je saurai(s) bien me venger

sont tout à fait acceptables et équivalentes en sens aux premières, i. e. (b).

Nous avons donc noté par le signe "+" en colonne Dét = un dépendante de V - n Ω (qui signale ce type de contraintes sur la nature du Dét associé au V - n) l'existence des phrases naturelles (a'') et (b'') ; et par le signe "-" dans la colonne V - n Ω (qui note le cas général pour cette complémentation, c'est à dire sans contrainte sur la nature du Dét) nous avons signalé le caractère très douteux si ce n'est inacceptable des phrases (a') et (b') qui correspondent cependant au cas général de complémentation nominale jusqu'ici observé en présence des Conjs.

*

6. 4. 2 Pro

Ce groupe de Conjs(6) partage également (en liaison avec la propriété V - n 52) la possibilité d'une pronominalisation de la forme que P qui leur est attachée. Nous avons noté différentes possibilités de substituts à que P :

- Si le pronom quoi apparaît exclu ou douteux en présence de ce groupe de Conjs(6) :

Je prends ce parapluie, dans (l'hypothèse + le cas)
ou'il (pleuve + pleuvrait)

↔ Il se pourrait qu'il pleuve. Dans (? *l'hypothèse
+ *le cas) de quoi, je prends ce parapluie ;

- le pronom cela apparaît plus ou moins naturel :

↔ Il se pourrait qu'il pleuve. Dans (l'hypothèse
+ ? le cas) de cela, je prends ce parapluie

selon les Conjs(6) envisagées

- Cependant la forme pronominale déictique est généralement beaucoup plus naturelle pour ces Conjs(6) de forme Préc Ddéf Nde, même si elle n'apparaît pas entièrement corrélée ici à l'existence de cette forme de Conjs puisque nous avons des contrastes comme :

Il se pourrait qu'il pleuve. ((?Pour + dans) ce cas-là
+ dans cette hypothèse-là
+ dans cette supposition-là)

je prends mon parapluie

Il se pourrait qu'il pleuve. *A ce cas-là, je prends mon parapluie.

Le problème de l'inacceptabilité de la forme pronominale déictique (c'est à dire : *à ce cas-là) pour la Conjs(6) au cas de ne peut être relié globalement à la forme au N de de cette Conjs(6) étant donné que nous trouvons entre autres exemples de Conjs de forme identique la Conjs : au moment de (Conjs(5)) pour laquelle la forme pronominale déictique correspondante : à ce moment-là est naturelle et observée.

L'inacceptabilité de *à ce cas-là ne peut non plus être reliée clairement aux contraintes que nous avons observées sur le Ddéf précédant les Conjs(6) construites sur le N cas (qui excluent Ddéf = ce, seul Ddéf = le étant autorisé), puisque le cas de : * à ce cas-là est exceptionnel parmi les Conjs(6) construites sur le N cas. En effet, nous avons bien :

<u>pour le cas de</u>	et :	<u>pour ce cas-là</u>
<u>dans le cas de</u>		<u>dans ce cas-là</u>

Toutefois, corollairement à l'inacceptabilité de *à ce cas-là (qui constitue une anomalie que nous ne pouvons expliquer en l'état actuel de nos connaissances) nous devons noter une possibilité pronominale exceptionnelle en lequel :

Il se pourrait qu'il pleuve; auquel cas, je prends ce parapluie

qui intervient donc en suppléance pour cette Conjs(6).

Nous n'avons pas noté par une colonne spécifique cette propriété particulière qui a été d'usage courant et général dans la langue du XVII^e siècle¹ mais qui est aujourd'hui complètement marginale puisqu'elle n'est plus observée pour d'autres Conjs(6) par exemple :

? * (dans + pour) lequel cas, je prends ce parapluie

? * dans laquelle (hypothèse + supposition), je prends ce parapluie

ni non plus pour d'autres Conjs d'autres classes.

* * * *

(1) Cf. Haase, in op. cit. p. 65.

6. 5. Pi, Conjs que P(subj + fut + cond)

Un nombre important de Conjs(6) entre dans ce cadre.

Une première particularité que nous devons noter et qui différencie ces Conjs(6) des précédentes (cf. § 6.1., 6.2., 6.3, 6.4) est la suivante :

- le conditionnel n'apparaît plus ici comme une contrainte de forme très spécifique pour la subordonnée, car l'introduction du futur pour le temps éventuel de la subordonnée concurremment subjonctif ou au conditionnel en présence de ces Conjs(6) fait du conditionnel une simple variante "passé du futur, en particulier lorsque la principale est à un temps passé :

Je la laisse maîtresse de son choix, à condition qu'elle fera ce que je lui dirai

Je l'ai laissée maîtresse de son choix, à condition qu'elle ferait ce que je lui dirai

- Parmi les Conjs(6) qui entrent dans ce cadre nous avons distingué deux groupes nettement dissociés syntaxiquement comme sémantiquement.

La différence syntaxique immédiatement observable réside dans le fait que :

- pour le premier groupe de ces Conjs(6) que nous étudions au § 6.5.a, la forme que P(subj + fut + cond) qui leur est attachée ne possède pas la réductibilité caractéristique des

complétives à une infinitive,

- alors que la forme que P(subj + fut + cond) attachée au 2^e groupe de ces Conjs(6) (cf § 6.5.b) possède cette propriété (notée (E + de) V Ω).

Nous avons donc établi notre distinction entre ces deux groupes sur la base de l'existence (ou non) de cette propriété de la forme que P(subj + fut + cond) attachée à ces Conjs(6). De plus, d'autres propriétés syntaxiques spécifiques de l'un ou l'autre groupe concourent à cette distinction (également fondée morphologiquement).

*

6.5.a. Les Conjs(6) qui entrent dans ce cadre et appartiennent au 1er groupe ne diffèrent des Conjs(6) qui entrent dans le cadre précédent (§ 6.4.) que par l'absence d'une forme où P en parallèle à la forme que P qui leur est attachée. L'absence de cette forme où P est étroitement liée à la forme même de ces Conjs(6).

En effet, nous trouvons dans ce groupe de Conjs(6) :

a) une Conjs(6) construite sur le N cas qui se présente, à la différence des précédentes, sous une forme figée sans Dét :
en cas de ;

b) des Conjs(6) construites sur des formes verbales, de même famille morphologique que le N supposition, qui ont la forme :

. soit de groupes verbaux prépositionnels (à l'infinitif, ou gérondif) : à supposer, en supposant,

. soit de formes participiales, ainsi : supposé et (morphologiquement apparenté) posé¹ ;

c) deux Conjs(6) construites sur des formes verbales, l'une au participe présent : moyennant, l'autre sous forme d'un gérondif : en admettant.

d) Enfin deux Conjs(6) construites sur des formes verbales à des temps finis : n'était, n'eût été (dont l'origine serait si ce n'était, si ce n'eût été) qui appartiennent à la langue littéraire. Ces deux dernières Conjs(6) doivent être considérées comme totalement indépendantes des constructions si c'était et si c'eût été où figure la Conjs(6) si associée aux expressions verbales c'était, c'eût été. En particulier, ces Conjs(6) n'était et n'eût été possèdent la propriété V - nS_i, c'est à dire d'une complémentation nominale complexe, puisque en parallèle aux phrases :

(1) Ces deux formes sont analysables par effacement de étant : étant (supposé + posé). Par ailleurs E. Borlé (in op. cit.) signale le fait qu'au XVIème siècle on trouve dans Rabelais en alternance avec la forme posé et dans le même emploi la locution conjonctive posé le cas [que Psubj] .

N'eût été que les plantes se (développent + dévelop-
peront + développeraient) mal sur ce terrain, j'au-
rais volontiers planté des arbustes à cet endroit.

N'était qu'il (ait + aura) un embonpoint précoce,
Pierre paraît jeune

on observe les phrases :

N'eût été la mauvais développement des plants sur
ce terrain, j'aurais volontiers planté des arbustes
à cet endroit

N'était son embonpoint précoce, Pierre paraît jeune

qui correspondent à la propriété V - n Ω .

En revanche, pour les constructions où figure la Conjs(6)
si associée aux expressions verbales c'était, c'eût été, les sé-
quences qui correspondraient à cette propriété (V - n Ω) :

*Si c'eût été le mauvais développement des plants
sur ce terrain, je les aurais plantés ailleurs

*Si c'était son embonpoint précoce, Pierre devrait
surveiller

sont totalement exclues, alors les phrases parallèles :

Si c'eût été que les plants se développeraient
mal sur ce terrain, je les aurais plantés ailleurs

Si c'était qu'il (ait + aura) un embonpoint pré-
coce, Pierre devrait se surveiller

sont observées.

De fait, hormis la différence constituée par l'absence de la forme où P (en parallèle à la forme que P qui leur est attachée) tout ce groupe de Conjs(6) possède les mêmes propriétés que les précédentes ; à savoir : une complémentation nominale complexe dont nous donnerons différentes caractéristiques au § 6.5.a.1, et différentes possibilités de substituts à la phrase qui leur est attachée en cas de pronominalisation ainsi que nous le verrons au § 6.4.a.2..

6.5.a.1 V - n Ω

Nous venons de voir que les Conjs(6) n'était et n'eût été possèdent la propriété V - n Ω , c'est à dire d'une complémentation nominale complexe pour laquelle ne s'observe aucune restriction quant à la nature du Dét antécédent au V - n.

Tel est également le cas pour la Conjs(6) moyennant en présence de laquelle on observe les phrases :

On l'a relâché, moyennant qu'il (promette + promet-
trait) de ne rien faire de mal

et : On l'a relâché, moyennant sa promesse de ne rien
faire de mal.

En revanche, en présence des autres Conjs(6) nous avons par exemple :

En (admettant + supposant) même que vous m'aidiez,
je n'y arriverai pas

et : En (admettant + supposant) même une aide de votre
part, je n'y arriverai pas

mais non : *En (admettant + supposant) même votre aide, je n'y
arriverai pas

séquence qui correspondrait à la propriété V - n_Ω

Ou encore :

(A supposer + posé) même qu'il refuse, on trouvera
quelqu'un d'autre

alors que :

*(A supposer + posé) même son refus, on trouvera
quelqu'un d'autre

mais :

(A supposer + posé) même un refus de sa part, on
trouvera quelqu'un d'autre

Nous avons noté au moyen du signe "+" dans la colonne
Dét = un ces cas de contrainte sur la nature du Dét modifiant
le V - n en présence de ces Conjs(6):

- La Conjs(6) en cas de pose un problème un peu diffé-
rent dans la mesure où en parallèle à la phrase :

En cas que tu(refuses + refuserais), il saura
bien me venger

la séquence :

*En cas de ton refus, il saura bien me venger

(qui correspondrait à la propriété $V - n\Omega$) est bien exclue comme précédemment,

mais la séquence :

? En cas d'un refus de ta part, il saura bien me venger

(qui correspond au cas noté par la colonne Dét = un) semble ici plus ou moins douteuse par comparaison avec la phrase tout à fait naturelle :

En cas de refus de ta part, il saura bien me venger

(qui correspond au cas noté par Dét = E, cette propriété notant une restriction sur l'apparition du Dét modifiant le V - n en présence de cette Conjs(6)).

6.5.a.2 Pro

Les substituts possibles en cas de pronominalisation de la phrase attachée à ces Conjs(6) sont les suivants :

a - Le pronom quoi, observé en présence de moyennant :

Nous aurons son appui, moyennant que nous le paierons

Nous le paierons ; moyennant quoi, nous aurons son appui.

En revanche, ce pronom apparaît exclu en présence de toutes les autres Conjs(6) de ce groupe. Par exemple :

(A supposer + en (admettant + supposant)) ou'il refuse, nous trouverons quelqu'un d'autre

↔ *Il se pourrait ou'il refuse ; (à supposer + en (admettant + supposant)) ouoi nous trouverons quelqu'un d'autre

et : Je prendrai ce parapluie, en cas ou'il pleuve

↔ Il se pourrait qu'il pleuve ; *en cas de ouoi, je prendrai ce parapluie

b - Le pronom cela, observé en présence de n'était, n'eût été, moyennant, en admettant :

N'était ou'il ait un embonpoint précoce, il paraîtrait jeune

↔ Il a un embonpoint précoce, n'était cela, il paraîtrait jeune

et : Nous le paierons, moyennant cela, nous aurons son appui .

De même pour les Conjs construites sur d'autres formes verbales :

Il se pourrait que la terre tourne ; (à supposer + en supposant +⁹supposé + posé) cela, le cours des astres s'explique facilement

en présence desquelles ce pronom apparaît cependant d'emploi plus difficile parfois.

- En présence de la Conjs(6) en cas de le pronom cela apparaît très douteux (si ce n'est exclu) :

Il se pourrait qu'il pleuve ; en cas de cela, je prends ce parapluie .

Toutefois nous observons pour cette Conjs(6) une possibilité de forme telle que :

Il se pourrait qu'il pleuve ; en cas, je prends ce parapluie

qui rappelle le cas de la Conjs(1) à force de pour laquelle la forme à force était analysable en même contexte comme obtenue après [Pro z.] c'est à dire après effacement du pronom cela.

Telle est l'hypothèse que nous formulons ici aussi en considérant la forme très figée de la Conjs(6) en cas de.

Nous devons signaler à propos de la Conjs(6) en cas de

un phénomène absolument contradictoire avec tout ce que nous venons de dire de l'allure figée de cette Conjs(6) et avec toutes nos observations antérieures¹ : l'apparition exceptionnelle de la forme déictique démonstrative apparemment associée à cette Conjs(6) pour référer au contexte gauche, par exemple dans la phrase :

Il se pourrait qu'il pleuve ; en ce cas(-là), je prends ce parapluie.

Peut être serait-il à propos de s'interroger ici sur une éventuelle corrélation entre les deux phénomènes relevés pour deux des Conjs(6) construites sur le N cas :

- d'une part, l'absence exceptionnelle de la forme déictique démonstrative pour au cas de : *à ce cas-là ;

- d'autre part, l'apparition exceptionnelle de cette forme déictique démonstrative pour en cas de : en ce cas(-là) (alors que nous n'avons pas de nos jours : *en(le + ce) cas de).

Certains y verront sans doute une sorte d'"influence analogique" de l'une de ces Conjs(6) sur l'autre. Pour nous, nous nous bornons à constater ces deux anomalies qui contre- viennent à l'observation d'ensemble que nous avons pu dégager

(1) Outre ce trait commun de formes analysables comme issues de [Pro z.] dans le cas de pronominalisation, la Conjs(6) en cas de et la Conjs(1) à force de présentent un même type de restriction sur l'apparition du Dét modifiant le V-n dans le cas de leur complémentation par un groupe nominal complexe, c'est à dire Dét = E.

quant à l'apparition de la forme déictique démonstrative en présence des Conjs de toutes classes. Peut-être faut-il y voir comme une survivance exceptionnelle d'un état non figé sans Dét de la Conjs au niveau de la forme pronominale seule.

*

6.5.b

Le second groupe des Conjs(6) qui entrent dans le cadre Pi, Conjs que P(subj + fut + cond) est caractérisé par la propriété $(E + de) v^0, 1 \Omega$, c'est à dire par la réductibilité de la forme que P qui leur est attachée en un prédicat à l'infinitif, trait caractéristique des formes complétives.

Parmi les Conjs(6) qui appartiennent à ce 2ème groupe nous trouvons :

des groupes nominaux prépositionnels qui ont la forme Prép (Ddéf + E) N de, c'est à dire construits sur des N particuliers. Ces N sont en effet des N de "condition" (et non d'"hypothèse" comme ceux sur lesquels sont construites les précédentes Conjs(6) de même forme qui entrent dans le cadre : Pi, Conjs (où P(cond) + que P(subj + cond)) Cf. § 6.4.). Le Ddéf antécédent à ces N est ici susceptible de s'effacer pour celles de ces Conjs(6) qui sont les plus figées et les plus usitées.

Ainsi pour Prép = à + sous + avec et les N réserve et condition nous avons les Conjs(6) :

<u>à (la + cette) condition de</u>	et	<u>à condition de</u>
<u>sous (la + cette) condition de</u>		<u>sous condition de</u>
<u>avec (la + cette) condition de</u>		<u>*avec condition de</u>
<u>à (la + cette) réserve de</u>	et	<u>*à réserve de</u>
<u>sous (la + cette) réserve de</u>		<u>sous réserve de</u>
<u>avec (la + cette) réserve de</u>		<u>*avec réserve de</u>

De même, avec Prép = à et le N charge, nous avons les Conjs(6) :

à (la + cette) charge de et : à charge de.

*

6. 5. b. 1 $V^{\circ,1} \Omega$

La réduction de la complétive attachée à ces Conjs(6) à une infinitive a la forme : $V^{\circ,1} \Omega$, c'est à dire que le sujet du verbe à l'infinitif (Nio) peut être soit le sujet du verbe principal (Nio) soit un de ses compléments (Ni1) ; autrement dit, la réduction a lieu en présence de ces Conjs(6) quand Nio = Nio + Ni1. Nous avons ainsi les phrases :

Je t'emmène, sous la simple (condition + réserve)
de m'en aller tout de suite,

transformées des phrases :

Je t'emmène, sous la simple (condition + réserve)
que je m'en (aille + irait) tout de suite,

où la réduction de que P(subj + fut), qui met en jeu la condition Nio = Nio, a la forme $V^{\circ} \Omega$.

Ou encore les phrases :

Je lui ai donné ma maison, à (la) (charge + condition)
de payer mes dettes,

transformées des phrases :

Je lui ai donné ma maison, à (la) (charge + condi-
tion) qu'(il + elle) (paye + payerait) mes dettes,

où la réduction de que Psubj, qui met en jeu la condition

Nio = Ni1, a la forme V¹ - Ω.

*

Outre la propriété d'un complément à l'infinitif
(V^{0,1} Ω), ce groupe de Conjs(6) partage a) : la propriété d'une
complémentation nominale complexe (V - n Ω) : avec des contraintes
sur la nature (Dét = un) ou l'apparition (Dét = E) du Dét modi-
fiant le V - n ; et : b) la propriété Pro, c'est à dire la pos-
sibilité de pronominalisation de la phrase qui leur est attachée.

*

6. 5. b.2. V - n Ω

En présence de ce sous-groupe de Conjs(6) nous retrou-
vons un certain nombre de contraintes déjà observées pour d'autres

Conjs de cette classe sur la forme de la complémentation nominale complexe.

Ces contraintes portent sur la nature ou la présence du Dét modifiant le V - n et sont donc notées en colonnes dépendantes de la propriété V - n Ω.

A. - Nous observons en présence de ces Conjs(6) une contrainte en ce qui concerne la nature du Dét modifiant le V - n.

En effet, en parallèle aux phrases :

- (a) J'accepte, à (la + E) condition que vous m'(aidiez + aiderez)
- (b) On a échaffaudé ce système, sous condition que le franc (fluctuât + fluctuerait)
- (c) On agrée votre participation, (à charge + sous réserve) que vous (apportiez + apporterez) des capitaux,

Ces Conjs(6) n'autorisent pas les séquences :

- (a') *J'accepte, à (la) condition de votre aide
- (b') *On a échaffaudé ce système, sous condition de la fluctuation du franc
- (c') *On agrée votre participation, (à charge + sous réserve) de votre apport de capitaux

(qui correspondraient au cas général noté par la propriété $V - n\Omega$),
mais les phrases :

- (a") J'accepte, à (la) condition d'une aide de votre part
- (b") On a échaffaudé ce système, sous condition d'une fluctuation du franc
- (c") On agrée votre participation, (à charge + sous réserve) d'un apport de capitaux de votre part

qui correspondent au cas de contrainte, noté par la propriété
Dét = un, sur la nature du Dét modifiant le $V - n$.

B. - De plus, pour certaines des Conjs(6) de ce groupe, nous observons la possibilité d'une complémentation nominale sans Dét, par exemple dans les phrases :

- (d) Je te rends ce service, à charge de revanche
(= Je te rends ce service, à charge que j'en aurai (la + une) revanche)
- (e) Son papier a été accepté, sous réserve de modification(s)
(= Son papier a été accepté, sous réserve qu'il serait modifié).

et peut être les phrases :

J'accepte, (à + sous) condition que m'(aiderez
+ aidiez)

↔ Il faut que vous m'aidiez ; ? (à + sous) condition
de cela, j'accepte ;

Je lui donne ma maison, à charge qu'il paiera
mes dettes

↔ Il paiera mes dettes ; ? à charge de cela, je lui
donne ma maison

De plus, l'emploi du pronom cela entre en certains cas
en concurrence pour les Conjs(6) de forme Prép Ddéf Nde avec :

b) la possibilité d'emploi de la forme déictique
démonstrative généralement observée en présence des Conjs de
forme Prép Ddéf N de.

Ainsi nous avons les phrases :

J'accepte, (sous + à + avec) la condition que vous
m'aiderez

↔ Vous m'aiderez ; (sous + à + avec) cette condi-
tion-là, j'accepte,

Son papier a été accepté, (avec + sous) la réserve
qu'il serait modifié

↔ Il faudrait qu'il soit modifié, (avec + sous) cette réserve (-là), son papier a été accepté.

Mais nous avons également des contrastes tels que :

Son papier a été accepté, à la réserve qu'il serait modifié

et : ↔ Il faudrait qu'il soit modifié ; *à cette réserve-là, son papier a été accepté,

alors que : ↔ Il faudrait qu'il soit modifié ; à la réserve de cela, son papier a été accepté .

En revanche, en présence des Conjs(6) à la charge de, à charge de, les deux possibilités (emploi du pronom cela ou emploi de la forme démonstrative déictique) apparaissent exclues puisque :

Je lui ai donné ma maison, à (la + E) charge qu'il (paierait + payât) mes dettes

et : ↔ Il faudrait qu'il paie mes dettes ; ? *à (la + E) charge de cela, je lui ai donné ma maison

↔ Il faudrait qu'il paie mes dettes ; *à cette charge-là, je lui ai donné ma maison .

- Le pronom quoi apparaît exclu en présence de toutes ces Conjs(6) y compris les plus figées :

Vous m'aidez ; ? *à condition de quoi, j'accepte

Il faudrait qu'il soit modifié ; ? sous réserve de quoi, son papier a été accepté.

6.6. Pi, Conjs que Psubj

Parmi les Conjs (6) qui entrent dans ce cadre nous avons ici encore distingué deux sous-groupes :

- le premier correspond à un groupe de Conjs (6) auxquelles est attachée une forme que Psubj réductible à l'infinitive correspondante, ou à une complémentation nominale complexe (V-n Ω) avec les propriétés de pronominalisation qui leur sont généralement corrélées.

- En revanche, le second sous-groupe est constitué d'un nombre restreint de Conjs (6) en présence desquelles la forme que Psubj ne présente aucune sorte de réductibilité (que ce soit à une infinitive ou au participe présent). Et ces quelques Conjs (6) ne possèdent pas non plus la propriété V-n Ω ni une quelconque possibilité de pronominalisation de que Psubj.

La forme de la complémentation (que Psubj) associée aux propriétés (E + de) V Ω, V-n Ω et Pro apparaît étroitement liée à l'interprétation de ces Conjs (6) : celles qui s'interprètent sémantiquement comme mettant en jeu les notions d'"opposition restriction" avec la notion d'"hypothèse" partagent l'ensemble de ces propriétés (ce qui correspond au premier sous-groupe parmi ces Conjs (6)) ; alors que celles qui ne possèdent que la propriété que Psubj (c'est-à-dire le deuxième sous-groupe) ne mettent pas en jeu les notions d'"opposition-restriction" mais uniquement la notion d'"hypothèse".

6.6.a. Parmi le premier sous-groupe de ces Conjs (6) qui partagent donc outre la propriété que Psubj les propriétés : (E + de) V° Ω, V-n Ω, et Pro, et qui mettent en jeu les notions

d'"opposition-restriction" avec la notion d'hypothèse, nous observons trois sortes de formes conjonctives.

1. - La majorité de ces Conjs (6) ont la forme : (Prép + E) (Ddéf + E) N de, c'est-à-dire de groupes nominaux prépositionnels construits sur des N de sens "restrictif" : risque, peine, faute, défaut, moins. Les Prép antécédentes à ces N correspondent à celles des groupes précédents de Conjs (6) de même forme, c'est-à-dire : à et/ou sous.

Cependant ces dernières Conjs (6) ont une allure très figée par rapport aux précédentes :

. deux d'entre elles (celles construites sur les N peine et faute) sont complètement figées sans Ddéf :

(à + sous) peine de (1)

et faute de (cette dernière est elle-même analysable comme ayant subi en outre l'effacement d'une Prép antécédente : par ou à (2), à partir d'une forme primitive qui serait par faute de ou à faute de) ;

. les autres Conjs (6) (celles formées sur les N défaut et risque) apparaissent :

. parfois sous une forme figée sans Ddéf :

à défaut de,

. parfois avec Ddéf antécédent au N :

au défaut de, au risque de,

. mais en ce cas avec la contrainte Ddéf = le obligatoirement puisque :

* à ce défaut de et * à ce risque de

(1) On avait autrefois sur peine de jusqu'à la fin du XVII^e siècle (cf. Haase et Brunot). A peine de est aujourd'hui réservé au langage juridique.

(2) La forme à faute de, qui était la plus usitée, a survécu jusqu'au XVII^e siècle inclus (cf. Haase).

. enfin nous devons adjoindre à ces Conjs : à moins de, construite sur moins, dont E. Borlé⁽¹⁾ mentionne pour le XVI^e siècle une variante de forme : au moins de.

2. - Quelques unes parmi les Conjs (6) de ce premier sous-groupe sont construites sur des formes adverbiales⁽²⁾ (suivies de Prép à ou de) qui s'interprètent également comme mettant en jeu les notions de "restriction" et d'"hypothèse".

Ainsi nous avons : quitte à, sauf à, qui sont très proches en sens de au risque de.

Ces deux Conjs (6) ne sont pas susceptibles d'une application de [pc z.] devant la forme que Psubj qui leur est attachée puisque nous avons :

Je viens, (quitte + sauf) à ce que tu me renvoies

mais non : *Je viens, (quitte + sauf) que tu me renvoies

La Conjs (6) sauf à⁽³⁾ doit être considérée comme totalement indépendante de la Conjs (7) sauf (qui dénote unique^{ment} "exception"). En effet sauf à (6) possède la propriété V° Ω, c'est-à-dire la réductibilité de la forme que Psubj qui lui est attachée à l'infinitive correspondante. Ainsi cette Conjs (6), d'usage à peu près

(1) In op. cit.

(2) L'on peut hésiter pour certaines de ces Conjs (6), quitte à et sauf à, entre une origine adjectivale (qui est effectivement primitivement celle de ces morphèmes) et leur emploi adverbial (invariabilité) dans ces locutions dites "prépositives" par l'ensemble des grammairiens traditionnels.

(3) D'usage archaïsant et littéraire.

exclusivement littéraire, se rencontre dans des exemples comme:

Il mange énormément, sauf à (ce qu'il grossisse + grossir)

synonymes de: Il mange énormément, quitte à (ce qu'il grossisse + grossir)

Or tel n'est pas le cas pour sauf (7) que l'on observe par exemple dans la phrase:

Il est bien le même, sauf qu'il a beaucoup grossi.

(où elle est associée à une forme que P à l'indicatif) alors que la séquence qui correspondrait à la réduction à l'infinitif:

*Il est bien le même, sauf (d'+E) avoir beaucoup grossi.

n'est pas observée.

Sauf (7) ne possède donc pas la propriété $V^{\circ}\Omega$, c'est à dire la réductibilité (sous condition d'identité des sujets) à l'infinitive correspondante de la forme que P qui lui est attachée.

De fait, la propriété $V^{\circ}\Omega$ que possède sauf à (6) est à distinguer de la possibilité de complémentation à l'infinitif telle qu'on peut l'observer en présence de sauf (7):

Il n'a rien retiré de l'affaire, sauf (E + de) grossir,

phrase dont la source serait:

Il n'a rien retiré de l'affaire, sauf
qu'il a retiré (le fait + E) de gros-
sir

c'est à dire qui est analysable par effacement d'éléments identiques sous certaines conditions de parallélisme.

3.- Enfin, deux des Conjs (6) de ce premier sous-groupe sont formées sur la Prép sans: (ne...pas) sans (6) et même sans (6). Leur forme correspond aux contraintes très particulières régissant la présence de ces formes construites sur sans dans cette classe des "conditionnelles".

La première de ces formes: (ne...pas) sans(6) doit être considérée comme totalement indépendante des Conjs sans (3) ("conséquentielle") et sans (4) ("concessive"). En effet, sans (6)⁽¹⁾ n'apparaît dans la langue moder-

(1) La forme primitive sans ce que P, c'est à dire avec ce antécédent à que P, apparaît encore parfois au XVII^e siècle (cf. Haase); époque à laquelle son emploi ne présentait pas non plus de contrainte spécifique sur le contexte gauche (négatif ou non) puisque l'on observait alors des phrases comme:

Ils vous auraient écrit tous deux,
sans qu'ils sont accablés (Sév., IX, 269, cité par Haase), ici à l'indicatif mais ailleurs au subjonctif, qui sont de toutes façons exclues de nos jours faute d'un contexte gauche négatif.

ne qu'avec une négation en contexte gauche (c'est à dire dans la principale), alors que le contexte gauche est indifféremment négatif ou non en présence des Conjs sans (3) "conséquentielle":

- (1) Je ne traversais pas une rue, sans que son souvenir (ne) me revienne.
- (2) Je le défie de marcher, sans que je (ne) reconnaisse son pas.

et sans (4) "concessive":

- (3) Pierre vient, sans qu'on l'ait appelé.
(= Pierre vient, bien qu'on ne l'ait pas appelé.)
- (4) Sans que cela paraisse, il n'a pas peur du tout.
(= Bien que cela ne paraisse pas, il n'a pas peur du tout.)

Remarque:Nous avons choisi de représenter ce contexte gauche négatif au moyen de la négation ne...pas. Nous aurions pu tout aussi bien le représenter par le symbole Nég, étant donné que ce contexte négatif peut prendre aussi bien la forme de ne...pas que la forme d'autres morphèmes négatifs tels que: rien, ..., ou même du préfixe in-, comme par exemple dans les phrases:

Sans m'avoir vu (il n'en fera rien + il ne rencontrera personne)
Sans avoir une longue expérience, il est impossible de prétendre à

ce poste.

Toutefois, la négation présente en contexte gauche de sans (6) reste étroitement liée à ces morphèmes spécifiques et ne comprend pas d'autres éléments plus ou moins traditionnellement considérés comme mettant en jeu une notion de "négation" tels que les V nier, refuser,..., puisque l'on ne peut avoir de phrases comme:

Il niera tout sans qu'on le lui demande

avec l'interprétation:

Il niera tout si on ne le lui demande pas.

c'est à dire où l'élément sans correspond à si ne... pas, ce qui est le cas pour sans (6) précédé de Nég.

De plus, dans des phrases comme:

(5) Pierre ne vient pas, sans qu'on (ne) l'ait appelé.

(= Pierre ne vient pas, si on ne l'a pas appelé.)

(6) Je n'aurais pas pu réussir, sans que vous (ne) m'ayiez aidé.

(= Je n'aurais pas pu réussir, si vous ne m'aviez pas aidé.)

La Conjs sans (6) n'est pas modifiable par seulement ou même (en position droite):

(5') *Pierre ne vient pas, sans
(même + seulement) qu'on(ne)
l'ait appelé.

(6') *Je n'aurais pas pu réussir,
sans (même + seulement) que
vous (ne) m'ayez aidé;

alors que dans les phrases:

(3') Pierre vient, sans (même +
seulement) qu'on l'ait appe-
lé.

(4') Sans (même + seulement) que
cela paraisse, il n'a pas
peur du tout,

la Conjs sans (4) "concessive" apparaît en revanche modifiable, en même position, par seulement ou même.

De même, dans les phrases:

(1') Je ne traversais pas une
rue, sans (seulement +
?même) que son souvenir(ne)
me revienne,

(2') Je le défie de marcher,
sans (seulement + ?même)
que je (ne) reconnaisse
son pas,

la Conjs sans (3) apparaît modifiable, en même position, par seulement et de façon plus douteuse par même qui est ressenti comme redondant (en cette position) auprès des Conjs (3).

-Une troisième différence réside dans le fait que sans (6) possède la propriété Pro, c'est à dire la

possibilité d'une pronominalisation de la forme que P subj qui lui est attachée. Ainsi, correspondant à (5) et (6), l'on a :

(5'') Il faut qu'on l'appelle;
sans (quoi + cela), Pier-
re ne vient pas,

(6'') Il fallait que vous m'a-
yez aidé; sans (quoi +
cela) je n'aurais pas pu
réussir.

Alors que l'on n'a pas :

(3'') *On l'appelle; sans (cela
+ quoi), Pierre vient,

(4'') *Cela paraît; sans (cela
+ quoi), il n'a pas peur
du tout,

qui correspondraient à (3) et (4) où figure la Conjs sans (4) "concessive". Cette Conjs ne possède donc pas la propriété Pro.

De même cette propriété apparaît exclue pour la Conjs sans (3), puisque l'on n'a pas :

(1'') *Son souvenir me revenait;
je ne traversais pas une
rue sans cela.

(2'') *Je reconnais son pas; je
le défie de marcher sans
cela

qui correspondraient à (1) et (2).

-En outre, sans (6) possède la propriété de permuta-

bilité de la séquence sans(6) que Psubj par rapport à Pi, par exemple en antéposition:

Sans qu'on l'ait appelé, Pierre ne vient pas,

Sans que vous m'ayiez aidé, je n'aurais pas pu réussir,

propriété que possède également sans (4):

Sans qu'on l'ait appelé, Pierre vient.

Sans que cela paraisse, il n'est pas pauvre du tout,

mais non sans (3):

*Sans que son souvenir(ne)me revienne, je ne traversais pas une rue,

*Sans que je (ne) reconnaisse son pas, je le défie de marcher.

Les propriétés de permutabilité (de la séquence sans que Psubj) et de pronominalisation (de la forme que Psubj) n'apparaissent donc pas corrélées pour ces trois Conjs (sans (3), (4) et (6)) puisque: si sans (6) possède à la fois la permutabilité et la propriété Pro alors que sans (3) ne possède ni l'une ni l'autre, en revanche sans (4) possède seulement la permutabilité mais non la propriété Pro.

-La seconde forme même sans (6) apparaît de façon tout à fait indépendante de la première: (ne...pas) sans (6).

De fait, la première forme (ne...pas) sans (6) dont nous avons vu qu'elle n'est pas modifiable par même

ou seulement en contexte droit, n'est pas non plus modifiable par ces mêmes Modif en contexte gauche puisque:

*Pierre ne vient pas, (même + seulement) sans qu'on l'ait appelé.

*Je n'aurais pas pu réussir, (même + seulement) sans que vous m'ayiez aidé.

Or, l'impossibilité d'une modification de (ne... pas) sans (6) par même en contexte gauche distingue nettement cette première Conjs (6) de la seconde, c'est à dire même sans (6).

De plus, nous justifions la forme de cette dernière Conjs (6) où nous avons fait figurer même comme composante de la Conjs et non pas comme Modif⁽¹⁾ par l'observation suivante: la forme même sans (6) possède la propriété Pro; alors que la disparition de même devant sans (en même contexte) entraînerait la disparition de la propriété Pro.

On observe ainsi:

(1) Ce qui correspondrait à une propriété éventuelle de la Conjs, ce qui est en revanche le cas de la Conjs sans (4).

Je sortirai d'ici, même sans (en
avoir le droit + que j'en aie le
droit)⁽¹⁾

et:

Il faudrait que j'en aie le droit;
même sans (cela + *quoi), je sorti-
rai d'ici

c'est à dire la possibilité d'une pronominalisation
en cela de la forme que Psubj attachée à même sans (6).

En revanche, la phrase:

Je sortirai d'ici, sans (en avoir le
droit + que j'en aie le droit)⁽²⁾

(où sans figure sans être accompagné de même) n'apparaît pas avoir pour correspondant:

≠ Il faudrait que j'en aie le droit;
sans cela, je sortirai d'ici.

Ce dernier phénomène justifie donc syntaxiquement
la présence d'une forme même sans comme entrée du ta-
bleau 6, alors que nous en avons exclu la forme même

(1) Synonyme de:

Je sortirai d'ici, même si je n'en ai
pas le droit.

(2) Synonyme de:

Je sortirai d'ici, bien que je n'en aie
pas le droit.

c'est à dire où figure sans (4).

si pour laquelle aucune justification autre que sémantique ne saurait être trouvée puisque cette forme possède toutes les propriétés de la Conjs (6) si. Nous avons de ce fait analysé même si comme un emploi de la Conjs (6) si avec adjonction en ce cas du Modif même.

6.6.a.1. Les propriétés V⁰Ω :

Ce groupe de Conjs (6) est caractérisé en premier lieu donc par la réductibilité de la forme que Psubj qui leur est attachée à une infinitive. Celle-ci a la forme: V⁰Ω. En effet, la réduction de que Psubj met ici en jeu:

-soit la condition Niio = Nio, c'est à dire l'identité des sujets, comme dans les phrases:

Je t'emmène, (sous peine de + quitte à) m'enliser définitivement

transformées des phrases:

Je t'emmène, (sous peine de + quitte à) ce que je m'enlise définitivement.

-soit sous la condition Niio = Ni1, comme dans les phrases:

(A moins + faute) de t'en aller te coucher immédiatement, je vais te punir

transformées des phrases:

(A moins + faute) (de ce) que tu t'en ailles te coucher immédiatement, je vais te punir.

6.6.a.2.(Pro)

Les substituts possibles à la forme que Psubi dans le cas de pronominalisation sont pour ce groupe:

* le pronom quoi qui est observé en présence de certaines de ces Conis (6); par exemple pour:

Pierre ne viendra pas, (sans + faute) qu'on l'appelle,

l'on a: Il faut qu'on l'appelle, (faute de + sans) quoi, Pierre ne viendra pas,

En revanche, il apparaît exclu en présence des autres Conis (6): sous peine de, au risque de, (à + au) défaut de, quitte à, sauf à et même sans (6).

*le pronom cela qui est observé sans exception; par exemple pour:

Sous peine d'avoir une amende, on vérifiera ces registres,

(Il se pourrait qu'il y ait une amende); sous peine de cela, on vérifiera ces registres,

* la propriété [Pro z], qui correspond à l'effacement éventuel du pronom cela en présence de certaines Conjs, est ici observée pour l'entrée à défaut de.
Ainsi pour:

A défaut que tu y ailles, j'irai

l'on a: Il faudrait que tu y ailles; à défaut de cela, j'irai,

ou encore après [Pro z]:

Il faudrait que tu y ailles; à défaut, j'irai.

*En revanche, la propriété notée Prép ce N-là (qui correspond à la forme déictique démonstrative observable pour les Conjs de forme Prép Ddéf N de) n'est pas observée pour cette même entrée. En effet, nous avons pour au défaut de:

-au défaut de cela

mais non: -* à ce défaut-là,

Le cas de cette entrée rappelle en cela celui de la Conjs (6) au cas de pour laquelle nous n'avons pas non plus: * à ce cas-là.

Cependant cette dernière Conjs (6) présentait une certaine forme de suppléance pronominale en lequel (à l'absence de la forme déictique démonstrative): auquel cas; alors que cette possibilité de pronominalisation en lequel ne s'observe pas en présence de au défaut de puisque nous n'avons pas: *auquel défaut.

Au contraire, l'entrée au risque de semble posséder la propriété Prép ce N-là puisque nous avons par exemple pour:

J'irai, au risque de lui déplaire

(Il se pourrait que je lui déplaise); à ce risque-là, j'irai.

6.6.a.3.V-n Ω

En présence des Conjs (6) de ce groupe, c'est à dire: à moins de, sauf à, quitte à, sous peine de, au risque de, faute de, à défaut de, au défaut de, (ne...pas) sans (6), même sans (6), l'interprétation et les formes de la complémentation nominale sont globalement analogues à celles observées en présence de la majorité des Conjs (6). C'est à dire que la plupart de ces Conjs (6), à l'exclusion des cinq dernières, présentent des contraintes sur la nature du Dét antécédent à cette complémentation nominale; contraintes que nous avons signalé au moyen de la propriété Dét = un, en dépendance de la propriété V-n Ω .

-1- Ainsi, les séquences qui correspondraient à la simple notation V-n Ω ne sont pas observées en présence des Conjs (6) à moins de, sauf à, quitte à, sous peine de, au risque de, puisque en parallèle aux phrases:

(a) (A moins + sous peine + au risque) (de ce) que le franc fluc-

tue, on mettra ce système
en place,

(b) (Quitte + sauf) à ce que Pier-
re refuse, je lui soumettrai ce
projet,

les séquences:

(a')* (A moins + sous peine + ? au ris-
que) de la fluctuation du franc,
on mettre ce système en place,

(b')* (Quitte + sauf) au refus de
Pierre, je lui soumettrai ce
projet,

apparaissent très douteuses si ce n'est inacceptables.
Alors que l'on observe très naturellement, en paral-
lèle aux phrases (a), (b), les phrases:

(a'') (A moins + sous peine + au
risque) d'une fluctuation
du franc, on mettra ce sys-
tème en place,

(b'') (Quitte + sauf) à un refus
de Pierre, je lui soumettrai
ce projet,

dont la forme de la complémentation nominale corres-
pond au cas noté par la propriété Dét = un (en dépen-
dance de la propriété V-nΩ).

-2.- On observe également en ce qui concerne la
Conjs (6) sous peine de la propriété Dét = E (toujours
en dépendance de la propriété V-nΩ) qui note l'absen-

ce éventuelle du Dét devant la complémentation nominale, comme par exemple dans:

Sous peine de (panne + erreur),
il faut vérifier le montage de
cette machine.

Cette propriété, Dét = E, est également partagée par les Conjs (ne...pas) sans (6) et même sans (6) puisque l'on observe des phrases telles que:

Je n'aurais pas réussi, sans
(aide + argent),

Je sortirai d'ici, même sans
(aide + argent),

qui apparaissent en parallèle aux phrases:

Je n'aurais pas réussi, sans
(que l'on m'aide + avoir de l'ar-
gent),

Je sortirai d'ici, même sans
avoir de l'(aide + argent).

Cette propriété est également partagée par les Conjs (6) (à + au) défaut de et faute de.

-3.- Enfin, les Conjs (au + à) défaut de, faute de, (ne...pas) sans (6) et même sans (6) partagent la propriété V-nΩ, c'est à dire d'une complémenta-

tion nominale non contrainte quant à la nature du Dét qui peut être "défini" (possessif ou défini) ou "in-défini", indifféremment.

Ainsi, nous avons par exemple les phrases:

(Faute de + sans) votre accord,
nous n'avons pu signer ce contrat,
(A défaut + même sans) votre accord,
nous signerons ce contrat.

6.6.b. Nous ne faisons que mentionner ici le cas de trois Conjs (6) auxquelles est attachée une forme que Psubj qui ne présente aucune possibilité de réduction ou de substitution de forme (pronominale ou nominale complexe). Ce sont les Conjs (6) pour peu, pourvu et si tant est, que l'on trouve dans des phrases comme:

Pour peu que l'on continue dans
cette voie, la mer mourra,
J'accepterai la moitié de mon dû,
pourvu que je l'aie immédiatement,
Il a tout achevé, si tant est que
l'on puisse le croire.

Ces Conjs (6) apparaissent comme extrêmement figées, et ne donnent pas lieu non plus à un emploi anaphorique correspondant à la propriété Adv que nous avons vu partagée par exemple par les Conjs (6) des § 6.1 et 6.2.

6.7. Pi, Conjs P (ind.).

Nous abordons ici enfin le cas de la seule Conjs de ce tableau qui échappe au phénomène spécifique majeur de cette classe de "conditionnelles" -les contraintes de temps-mode (futur, conditionnel et/ou subj.)- puisqu'à cette Conjs (6) si est attachée une forme P pour laquelle tous ces temps précisément sont exclus.

Nous avons cependant déjà mentionné que même cette exception peut être ramenée au cas général des contraintes de temps-mode observables pour cette classe de Conjs (6) si l'on tient compte du fait que, dans le cas d'une coordination de deux subordonnées introduites chacune par si, il est toujours possible de substituer la Conjs que introduisant une phrase au subjonctif à la seconde Conjs (6) si, en sorte que nous avons le parallèle:

Pi, si Pii et si Piii
// Pi, si Pii et que Piii subj,

qui peut être illustré par les phrases:

Si tu venais et si je n'étais pas là, n'oublie pas de m'attendre

|| Si tu venais et que je ne sois pas là, n'oublie pas de m'attendre

Si tu as de l'argent et si tu ne sais qu'en faire, tu peux toujours m'en don-

ner un peu

≡ Si tu as de l'argent et que tu
ne saches qu'en faire, tu peux
toujours m'en donner un peu.

- Or, la Conjs (6) si doit être considérée comme totalement indépendante de la forme si qui figure dans des constructions telles que:

Pierre (demande + ne sait) s'il
vient,

correspondant ou apparentées aux questions indirectes. Nous avons déjà rencontré ce type de constructions à propos de quand (5) "temporelle" où une forme morphologiquement identique à cette dernière correspondait à un emploi spécifique de ces questions indirectes ou apparentées. Pour différencier l'emploi de la Conjs de la forme figurant dans ces constructions superficiellement identiques, les mêmes tests que nous avons appliqué pour quand (5) sont applicables ici:

1.- La Conjs (6) si avec la phrase qui lui est attachée possède la permutabilité adverbiale:

Pierre rira, si tu viens

Si tu viens, Pierre rira

Pierre, si tu viens, rira

alors que la séquence si P des questions indirectes ou apparentées ne partage pas ce comportement adverbial:

*S'il vient, Pierre (demande + ne sait

*Pierre, s'il vient, (demande + ne sait).

2.- Il est possible de faire subir à la phrase contenant cette séquence si P la transformation d' "extraction de complétive"⁽¹⁾:

Ce que Pierre (demande + ne sait), c'est s'il vient

alors que cette opération est exclue pour la Conjs (6) si et la phrase qui lui est attachée:

*Ce que Pierre rit, c'est si tu vien§.

De plus en présence de la forme si figurant dans ces questions indirectes ou apparentées, le futur et le conditionnel sont autorisés pour le verbe de la subordonnée:

(1) Cf. & 5.3.1. de la classe des "temporelles".

Pierre (demande + ne sait) s'il
(viendra + aura fini)

Pierre (demandait + ne savait)
s'il (viendrait + aurait fini),

alors qu'ils sont absolument exclus en présence de
la Conjs (6) si⁽¹⁾:

*Pierre (rira + rit), si tu (vien-
dras + auras fini)

*Pierre (rirait + riait), si tu
(viendrais + aurais fini)

qui n'autorise que les autres temps de l'indicatif:

Pierre (rira + rit), si tu (viens
+ as fini)

Pierre (rirait + riait), si tu
(venais + avais fini).

-Enfin, la forme si P figurant dans ces questions
indirectes ou apparentées n'a pas la propriété de la

(1) L'emploi du futur et du conditionnel était courant
encore en certains cas dans la langue classique, de
même que le subjonctif pour le V de la subordonnée
introduite par la Conjs (6) si. L'usage du condition-
nel peut encore se rencontrer dans le langage popula-
ire.

variante que Psubj que nous avons vu possédée par la Conjs (6) si dans le cas de coordination:

Pierre (demande + ne sait) s'il
viendra et s'il restera

*Pierre (demande + ne sait) s'il
viendra et qu'il reste.

- Un trait important de la Conjs (6) si est son emploi de manière privilégiée avec le Modif même (en adjonction à sa gauche): phénomène dont la fréquence a conduit à considérer traditionnellement cette séquence même si comme une Conjs indépendante de la Conjs (6) si, alors qu'aucune différence entre leurs propriétés ne nous permet de souscrire à ce point de vue.

Nous n'avons donc pas jugé utile d'opérer cette distinction qui ne se fonderait que sur la seule différence de sens. En effet, la différence sémantique entre si et la séquence même si peut être mise tout à fait normalement au compte de la présence de même en contexte gauche de si. Nous avons donc simplement indiqué comme propriété de la Conjs (6) si son éventuelle modification par même en contexte gauche.

V - CONCLUSION

Nous avons donc fait une première description de quatre classes de Conjs sur les huit que nous avons définies. Le choix de ces quatre premières classes a été fait plus ou moins en fonction d'une certaine parenté sémantique, intuitive, de ces classes, au moins deux à deux : "causales" et "finales", "conditionnelles" et "temporelles". Cependant, les problèmes posés, et révélés à l'étude par chacune d'elles, se sont finalement montrés très différents. En effet, malgré un point de départ commun : la description de la forme de la phrase qui leur est attachée en relation avec les Conjs elles-mêmes, le commentaire à partir des problèmes posés a pris une orientation particulière pour chaque classe.

Une seule classe apparaît morpho-syntactico-sémantiquement très homogène : il s'agit de la classe 2 des "finales". Cette classe est en effet caractérisée par une forme de phrase de type obligatoirement que Psubj en corrélation avec un type de contrainte sémantique particulier sur la nature du sujet de la principale (Nio) et une réduction de forme unique : V^oΩ. Deux sous-classes se dessinent en tenant compte de l'absence (ou de la présence) de contraintes (de type sémantique) sur l'emploi de l'auxiliaire (avoir) ou du modal vouloir associé au Vii dans la réduction à l'infinitif. Du fait de cette grande homogénéité de forme et de comportement, nous avons pu poser pour cette classe de Conjs le problème de ses conditions d'extension éventuelles par le biais

des conditions posées pour la formation et l'appartenance de ces Conjs à cette classe spécifique, et donc pour l'exclusion d'autres items.

En ce qui concerne la table 5, des "temporelles", le problème qui s'est immédiatement imposé à nous a été celui du rétablissement d'une séquence le Nt parfois effacée (devant la forme que P) en présence d'un certain nombre de Conjs(5) qui n'apparaissent pas de ce fait construites sur un tel N à la différence des autres ; de là, une importante régularisation est intervenue pour cette table. Nous devons remarquer ici que notre solution, la source de cette importante régularisation, nous a été fournie par le recours à l'histoire de la langue, qu'elle est donc fondée sur des faits précis du français ; et qu'elle recoupe des propositions d'analyse par ailleurs formulées pour l'anglais par Z. Harris¹ d'une part, et, dans une certaine mesure, par M. Geis² d'autre part. Les sous-classes apparues à l'intérieur de cette classe des "temporelles" correspondent à diverses possibilités de réduction de la forme que P qui leur est attachée en corrélation avec les notions sémantiques que dénotent ces Conjs(5).

L'élément prépondérant en ce qui concerne la classe (6) des "conditionnelles" est le type de contraintes en temps-mode qui caractérisent formellement la phrase qui leur est attachée (conditionnel, et/ou futur, et/ou subjonctif), en étroite corrélation

(1) Op.cit. [3].

(2) Op.cit. [1] et Adverbial Subordinate Clauses, unpublished doctoral dissertation, M.I.T., 1970

avec des contraintes de type aspectuel¹ sur la complémentation nominale complexe qui peut être substituée à cette complémentation phrastique. A toutes ces contraintes, il convient d'ajouter pour cette classe l'observation du rôle particulier joué par le Modif même auprès de la plupart de ces Conjs, quand il ne se révèle pas obligatoire, ce qui est le cas de quelques-unes d'entre elles pour lesquelles sa présence constitue un élément de différenciation essentiel, mais non unique, par rapport à des Conjs d'autres classes (ainsi : alors(5) et alors même(6), etc...)

Enfin, pour la classe des "causales" : au-delà d'une certaine description des formes de phrase qui leur sont attachées (description qui ne prend tout son sens le plus souvent que par opposition principalement à la classe des "finales" et accessoirement, pour certains items, à la classe des "temporelles" et à celle des "comparatives"), nous avons identifié - par le biais de critères davantage syntactico-sémantiques que ceux abordés jusqu'ici - deux sous-classes syntactico-sémantiques qui apparaissent en nette correspondance avec une différence d'origine morphologique entre les items appartenant à cette classe.

(1) Au niveau du Dét (obligatoirement un) antécédent à cette complémentation nominale en présence de la quasi-totalité des Conjs(6).

La différenciation syntactico-sémantique observée entre ces deux sous-classes se traduit au niveau du comportement de la séquence Conjs Pii, c'est à dire de la Conjs(1) avec la phrase qui lui est attachée. En effet, le comportement de la séquence Conjs Pii dans laquelle figure une Conjs(1) appartenant à la première sous-classe peut être caractérisé comme celui d'un adverbe plus ou moins lié au V principal (la Conjs(1) jouant alors le rôle d'un "opérateur" sémantique) ; alors que le comportement de la séquence Conjs Pii dans laquelle figure une Conjs(1) appartenant à la seconde sous-classe apparaît comme celui d'un adverbe de phrase, nettement indépendant donc de la phrase dite principale (la Conjs(1) jouant alors le rôle d'un "marqueur d'actes de paroles"). Nous avons, de là, tenté une première vérification auprès de quelques classes de nos Conjs sur la portée plus ou moins générale que pouvait avoir la correspondance observée pour les Conjs(1) entre l'origine morphologique de ces items et leur comportement syntactico-sémantique. La comparaison avec la classe (2) des "finales" semblait de prime abord confirmer ces observations ; mais la confrontation avec la classe(5) des "temporelles", pour laquelle cette correspondance n'existe absolument pas puisque les items de toute origine morphologique sont caractérisés par un même comportement, montre qu'il n'en est rien : le rôle de l'origine morphologique semble n'intervenir que par rapport au sémantisme propre à telle classe de Conjs (ce que confirme le comportement de la classe (4) des "concessives" également).

Mais les quelques remarques que nous venons de formuler ne sauraient constituer qu'un échantillonnage extrêmement restreint par rapport à l'ensemble des observations qu'appellent en commentaire ces tables de Conjs. Nous pouvons néanmoins encore relever par exemple le fait que non seulement le contenu sémantique des N sur lesquels sont construites ces Conjs intervient pour leur appartenance à telle ou telle classe (ce qui avait déjà été relevé par la grammaire traditionnelle¹⁾, mais la présence de telle préposition et/ou de tel déterminant associé à ce N, ainsi que le montrent les exemples des Conjs(5) : dans (chaque + tous les) cas de et des Conjs(6) : (à + pour + dans) le cas de construites sur le même N : cas ;

ou encore des Conjs(5) : à (chaque + toutes les)fois
et des Conjs(6) : (des + quelque)fois
construites sur le même N (fois)² ; sans même parler des Conjs de forme strictement identique mais qui diffèrent par les formes et le comportement spécifique de la phrase qui leur est attachée.

Parmi les points dégagés et dont nous ne pourrions vérifier l'importance que par comparaison avec l'ensemble, l'une des

(1) Cf. Clédat, op. cit. [1].

(2) Pour toutes ces Conjs intervient, outre leurs différences de Prép et/ ou de Dét, une différence syntaxique au niveau de la forme de la phrase qui leur est attachée.

principales conclusions de cette étude restreinte à quatre classes sera, il nous semble, d'avoir montré qu'il existe un continuum entre les compléments propositionnels spécifiquement de verbes (puisque restreints à certaines classes de V) d'une part et les Conjs qui imposent un comportement nettement tranché d'adverbe de phrase à la phrase qu'elles introduisent d'autre part¹, par le biais des autres Conjs qui sans être restreintes en aucun cas à des classes particulières de V apparaissent relier plus ou moins au V principal la phrase qui leur est attachée (en lui conférant un comportement adverbial proche des adverbes relativement liés au V).

Il va de soi que toutes les observations réunies dans ce travail constituent un premier niveau de description et de tentative de définition des Conjs qui porte pour l'instant sur la moitié à peu près des items en cause puisque cette étude ne porte que sur quatre classes parmi les huit déterminées. Nous avons cependant déjà tenté d'élargir la discussion sur les divers phénomènes abordés en ne négligeant pas la comparaison, même parcellaire, avec les quatre autres classes, qui constitueront, en même temps que l'approfondissement de la description réalisée ici (sur les quatre premières), la suite de l'étude.

*

*

*

(1) Et par delà à certaines Conjco dont ces Conjs se rapprochent par certains traits de comportement.

CONJ		COMPLÉMENTATION																						
A DESSEIN AFFAIRE AFIN A CETTE FIN A L'EFFET A SEULE FIN AUX FINS AVEC LA CRAINTE AVEC LA PENSÉE AVEC LA PEUR AVEC LE DESSEIN AVEC L'ESPOIR AVEC LE BUT AVEC L'IDEE AVEC L'INTENTION COMPTANT BIEN CRAINTE DANS LA CRAINTE	MODE SENT	PROPOSITIONS SUBORDONNÉE																						
		PRÉP	P	[pc 2.]	Que P	Que P subj	V°Ω	de V°Ω	V=avoir	V=vouloir	V²Ω	de V²Ω	N hum	Luz	V-n-Ω	Dét = E	Quoi	cela	la'	[pro 2.]	Prép ce N la'	CONJ quoi ?	CONJ quel NE ?	
	seulement conj	+																						
	conj seulement	-																						
	simple	-																						
	seul	-																						
	conj même	+																						

TABLE CONJS(2)

BIBLIOGRAPHIE

- ALBALAT, A. Comment il ne faut pas écrire
Plon, Paris, 1921.
- ANTOINE, G. La coordination en français
D'Artrey, Paris, 1962.
- BACH, E. "Questions"
in: Linguistic Inquiry, II, 1971,
p. 153-166.
- BALLY, Ch. Linguistique générale et linguis-
tique française
Franke, Berne, 1965.
- BAUCHE, Le français populaire
Payot, Paris, 1918, 256p.
- BLINKENBERG, A. L'ordre des mots en français mo-
derne
T.I, II
Munksgaard, Kobenhavn, 1958.
- BOONS, J.P.
GUILLET, A. et
LECLERE, C. La structure des phrases simples
en français
Droz, Genève, 1976.
- BORLE, E. Observations sur l'emploi des con-
jonctions de subordination dans la
langue du XVI^e siècle, étudié spé-
cialement dans la langue de deux

ouvrages de Bernard Palissy
(Société d'Édition) "Les Belles
Lettres", Paris, 1927.

- BRESNAN, J. "On complementizers: toward a
Sintactic Theory of Complement
Types",
in: Foundations of language, 6,
1970, p.297-321.
- BRUNOT, F. (1) Histoire de la langue fran-
çaise
t.II, III, IV.
Armand Colin, Paris, 1906.
- BRUNOT, F. (2) La pensée et la langue
Masson, Paris, 1965.
- CHERVEL, A. ...Et il fallut apprendre à é-
crire à tous les petits français...
Payot, Paris, 1977.
- CHOMSKY, N. (1) Syntactic Structures
Mouton, 1957. (Traduction fran-
çaise: Le Seuil, Paris, 1969).
- CHOMSKY, N. (2) Aspects of the Theory of
Syntax
M.I.T.Press, 1965. (Traduction
française: Le Seuil, Paris, 1971).

- CHOMSKY, N. (3) "Deep Structure, Surface Structure and Semantic Interpretation" in: Studies on Semantics in Generative Grammar, Mouton, 1971.
- CHOMSKY, N. (4) "Some Empirical Issues in the Theory of Transformational Grammar" in: Studies on Semantics in Generative Grammar, Mouton, 1972.
- CLEDAT, L. (1) "Etudes de grammaire française: les Mots Invariables" in: Revue de Philologie française, IX, p.116-166, 1895.
- (2) En marge des grammaires
Champion, Paris, 1932.
- Commentaires sur les Remarques de Vaugelas par Ménage, Bouhours,...
t.I,II.
Droz, Paris, 1936.
- CORNULIER, B.de (1) Etude des incisives en français
Thèse de 3^e cycle, Aix en Provence, 1972.
- (2) "Pourquoi" et l'inversion du sujet non clitique"
in: Actes du Colloque Franco-Allemand de grammaire transformationnelle.

I Etudes de Syntaxe, Niemeyer, Tübingen, 1974.

DARMESTER, A. et HATZFELD, A. Le seizième siècle en France
Delagrave, Paris, 1919.

DAVISON, A. (1) "Causal Adverbs and Performative Verbs"
in: C.L.S.6, 1970, p.190-201.

(2) "Insubordinate Clauses"
Sunny Stony Brook, January 76,
Unpublished.

DELESALLE, S. "A propos de la thèse de G. Antoine: la coordination en français"
in: D.R.L.A.V., papier n°15: la coordination. Université de Paris VIII, Paris, 1977.

DESSAINTE, La construction par insertion incidente
D'Artrey, Paris, 1960.

DOUGHERTY, R. "A Grammar of Coordinate Conjoined Structures"
in: Language, 1971, T.47, p.298-339.

DUCROT, O. (1) "Car, parce que, puisque" par le groupe λ -L
in: Revue Romane, t.X,II, 1975, p.248-280.

(2) La preuve et le dire
Mame, Paris, 1973.

FAUCONNIER, G. "Complement subject deletion and
the analysis of menacer"
Miméo, février 1974, CNRS et U.C.S.D.

GEIS, M.L. (1) "Time Prepositions as Underlying
Verbs"
in: Papers from the sixth regional
meeting, GLS 6, 1970.

(2) "English Time and Place Adver-
bials"
in: Working Papers in Linguistics,
n°18, Ohio State University, Colum-
bus, june 1975, p.1-11.

GEIS, M.L. et (3) "On invited Inferences"
ZWICKY, A.M. in: Linguistic Inquiry, 2, 1971,
p.561-566.

GIRY, J. Analyse syntaxique des constructions
du verbe FAIRE
(thèse, L.A.D.L. et U.Vincennes,
1973)
Droz, Genève, à paraître.

GLEITMAN, L.R. "Coordinating Conjunctions in En-
glish"
in: Modern Studies in English. Rea-
dings in transformational grammar.

Eds. D.A. REIBEL & S. SCHANE. Prentice Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 1969.

GOUGENHEIM, G.

(1) Grammaire de la langue française du XVI^e siècle

Coll. "Les langues du monde", Vol. VII, I.A.C., Lyon, Paris, 1951, 258p.

(2) Prépositions et conjonctions de subordination en français.

in: B.S.L., 56, 1, 1961.

GRAEME, R.L.

Recherche sur la syntaxe de la conjonction que dans l'ancien français

Champion, Paris, 1907.

GROSS, M.

(1) Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe

Larousse, Paris, 1968.

(2) Méthodes en syntaxe

Hermann, Paris, 1975.

(3) Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom

Larousse, Paris, 1978.

GUILBERT, L. et alii

Grand Larousse de la langue française

- t.1,2,3,4.
Larousse, Paris, 1971.
- GUILLAUME, P. Le problème de l'article et sa solution dans la langue française
Hachette, Paris, 1919.
- HAASE, Syntaxe française du XVII^e siècle
Delagrave, Paris, 1969.
- HAIMAN, J. "Concessives, conditionals and verbs of volition"
in: Foundations of Language, 11,
1974, p.341-359.
- HALL (PARTEE), B. Adverbial Subordinate Clauses
Working Paper, SR-132.
Bedford, Mass, MITRE Corp., 1964.
- HARRIS, Z.S. (1) Papers in Structural and Transformational Linguistics
Reidel, Dordrecht, 1964.
- (2) Mathematical Structures of language
John Wiley, New York, 1968.
(Traduction française: Dunod, 1971)
- (3) Notes du cours de syntaxe
Le Seuil, Paris, 1976.
- HENRY, A. C'était Il y a des lunes. Etude de syntaxe française

- Coll. Bibliothèque française et
romane. A. XV.
Klincksieck, Paris, 1968.
- HERMAN, J. La formation du système roman des
conjonctions de subordination
Ackademie-Verlag, Berlin, 1963.
- IMBS, P. Les propositions temporelles en
ancien français
Les Belles Lettres, Paris, 1956.
- ISAACS, M. The syntax of conjunction in english
P.H.D., Conell University, 1971.
University Microfilms, Ann Arbor
U.S.A.
- JACOBS, R.A. et
ROSENBAUM;P.S. English Transformational Grammar
Blaisdell Publ. C°, Walthau-Toron-
to-london, 1968.
- KAYNE,R. (1) "L'inversion du sujet en fran-
çais dans les propositions interro-
gatives"
in: Le français moderne. 1973, n°1
et 2.
- (2) "French Relative que"
in: Recherches Linguistiques, n°2
et 3, Revue du Departement de lin-
guistique de l'Université de Paris
VIII-Vincennes, Paris, 1974-1975.

- (3) Syntaxe du français. Le cycle transformationnel.
M.I.T. Press, 1975.
(Traduction française: Le Seuil, Paris, 1975).
- KEYSER, S.J. (1968) Review of Sven Jacobson, Adverbial Positions in English, Language 44, 357-74.
- KLIMA, E; Studies in Diachronic transformational syntax.
Harvard, 1965, (unpublished).
- LAKOFF, G. Irregularity in syntax
Holt, Rinehardt and Winston, New-York, 1970.
- LAKOFF, R. "If's, and's, and but's about conjunction"
in: (E.U.Fillmore and Langendoen): Studies in Semantics
Holt, Rinehardt and Winston, New-York, 1971.
- LE BIDOIS, G. et R. Syntaxe du français moderne
t.2.
Picard, Paris, 1935-1938.
- LORIAN, A. (1) L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine.
La cause

Klincksieck, Paris, 1966.

(2) "Ce pour quoi, ce pourquoi
ou c'est pourquoi"

in: Revue de Linguistique Romane
t.XXXII, juillet-décembre 1968
n°127-128.

(3) "Car recidivus"

in: Mélanges P.Fouché

Klincksieck, Paris, 1970, p.201-
212.

MARTIN, R.

"Le mot puisque: notions d'adver-
be de phrase et de présupposition
sémantique"

in: Studia Neophilologica, 1973;
p.104-114.

MARTINON, Ph.

Comment on parle en français
Larousse, Paris, 1927.

MEILLET, A.

"Le renouvellement des conjonc-
tions"

20p. in 8: (Ecole Pratique des
Htes Etudes, section des sciences
historiques et philologiques,
Annuaire 1915-1916. Paris, Impri-
merie Nationale, 1915).

Reproduit in: Linguistique histo-
rique et linguistique générale.t.I.
Champion, Paris, 1948.

- MIMIN, P. Le style des jugements
Librairie Technique, Paris, 1951.
- MOREAU, M.L. Trois aspects de la syntaxe de "c'est"
Thèse de 3^e cycle, Université de Liège, 1971.
- MORDRUP, Ole "Quelques observations sur comme"
in: Revue de Linguistique Romane
6, 1971, p.203-218.
- MORGAN, J.L. "On the treatment of Presupposition in Transformational Grammar"
Papers from the fifth regional meeting, C.L.S.5, April 1969.
- NYROP, Grammaire historique de la langue française
t.5 et 6.
Gyldendalske Nordisk Forlag, Copenhagen, 1930.
- OBENAUER, H.-G. Etudes de syntaxe interrogative du français. Quoi, combien et le complé-
menteur.
Niemeyer, Tübingen, 1976.
- PIOT, M. (1) "Quelques adverbes-conjonctifs du français"
in: Rapport de Recherche n°2 du
L.A.D.L., Paris, 1973.

(2) "Les restrictions "ne...que"
et "seul(e)(s)": aperçu à partir
de leur distribution"

in: Recherches Linguistiques, n°3.
Revue du Département de Linguisti-
que de l'Université Paris VIII,
Vincennes, Paris, 1975.

(3) "L'adverbe seulement: prédéter-
minant et conjonction"

in: Fremdsprache, Leipzig, n°3,
1977.

PICABIA, L.

Etudes transformationnelles de
constructions adjectivales du fran-
çais

Thèse, Paris VIII, Vincennes, 1970.

REGULA, M.

Grammaire française explicative
Carl Winter, Universitätsverlag,
Heidelberg, 1957.

REY-DEBOVE, J.

Le métalangage. Etude
linguistique du discours
sur le langage.
Thèse, Paris VIII-Vincennes, 1976.

ROBERT, P.

Dictionnaire alphabétique et ana-
logique de la langue française
12^e édition, Paris, 1973.

- ROSENBAUM, P.A. (1967) The grammar of English Predicate Complement Constructions
M.I.T. Press, Cambridge, Mass.
- ROSS, J.R. "On the Cyclic Nature of English Pronominalisation"
in: To Honour Roman Jakobson
The Hague, Mouton & Co, 1967, II,
p.1669-1682.
- ROTHER, WOLFGANG Strukturen des Konjunktives im Französischen
Max Niemeyer Verlag, Tübingen,
1967.
- RUWET, N. (1) "Adverbs on the question: where do they all come from?"
February 1968, Miméographié, inédit.
- (2) "Une construction absolue en français"
Juillet-aout 1976. Département de linguistique générale de l'Université Paris VIII, Vincennes, miméographié, non publié.
- SANDELD, Kr. Syntaxe du français contemporain
t.II: Les propositions subordonnées
t.III: L'infinitif
Droz, Genève, 1965.

- SCHREIBER, P.A. (1968) English Sentence Adverbs: A Transformational Analysis
New-York, University Doctoral Dissertation, University Microfilms, Ann Arbor, Mich.
- SPANG-HANSEN, E. Les prépositions incolores du français moderne
G.E.C. Gads Forlag, Copenhague, 1963.
- STEFANINI, J. (1) "Remarques sur la syntaxe d' "après que" en français moderne"
in: Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, t.27.
Gap, Ed. Ophris, 1953.
- (2) "Nouvelles remarques sur la syntaxe d' "après que""
Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, t.29.
Gap, Ed. Ophris, 1955.
- (3) "Modèle transformationnel et linguistique historique"
in: The formal analysis of natural languages
Mouton, Paris-The Hague, 1973.
- STOCKWELL, R.P. et alii The Major Sintactic Structures of English
Holt, Rinehart and Winston, New-York, 1973.

TOBLER, A.

"Aussitôt, sitôt, une fois"
in: Vermischte Beiträge zur fran-
zösischen grammatik von Adolf
Tobler
t.3, Leipzig, 1902-1912.
traduction française: Mélanges
de grammaire française, trad.
Kuttner et Sudre, Paris, Picard,
1905.

Trésor de la langue française,
Dictionnaire de la langue du 19^e
et du 20^e siècles
T.1, 2, 3, 4, 5, 6.
Klincksieck, Paris, 1971.

WEERENBECK, B.H.J.

Participe présent et gérondif
Champion, Paris, 1927 et Dekker
and C°, Niemiegue-Utrecht, 1927.

Table des Matières

-Avant-Propos.....p. I-II-
-Présentation.....p. 1.
-Notations.....p. 9.

Chapître

I.-Introduction.....p. 17.
1.1.Définition de la conjonction.....p. 17.
1.2.La distinction: coordination/subordination..p. 19.
1.3.Définition,et schéma général, de la conjonction de subordination.....p. 43.

II.-Principes méthodologiques.
2.1.La méthode d'analyse.....p. 48.
2.2.Les données.....p. 53.
2.3.Délimitation de l'étude.....p. 61.
2.4.La présentation en tables.....p. 74.

III.-Les propriétés
3.1.Les propriétés distributionnelles.....p. 82.
1.1.Les Conjs.....p. 83.
a.Entrées constituées d'un seul élément...p. 83.
b.Entrées construites sur un substantif ou sur un pronom.....p. 84.
c.Entrées comportant un symbole.....p. 86.
d.Entrées verbales.....p. 86.
e.Les prépositions.....p. 87.
1.2.Les Modif.....p. 87.
1.3.La proposition subordonnée: P.....p. 89.
1.4.Le N subordonné: N.....p. 90.

3.2. Les propriétés transformationnelles.....	p. 91.
2.1. La proposition subordonnée.....	p. 91.
.1. Les relatives.....	p. 92.
a. <u>où P</u>	p. 93.
b. <u>que P(E + subj)</u>	p. 95.
.2. Les complétives.....	p. 97.
a. <u>(ce) que P</u>	p. 97.
b. <u>(ce) que Psubj</u>	p. 98.
.3. Les réductions de <u>Prép: [p z.]</u>	p. 101.
.4. Les réductions de Complétives:.....	p. 104.
1. Les réductions <u>(E + de) V^{o,1} Ω</u>	p. 104.
2. Les contraintes sur le <u>V</u> de la complétive.....	p. 106.
3. Les autres réductions de <u>que P</u> :.....	p. 109.
(a) <u>Nio (V-pp + Adj + (Prép + E)N + Adv) Ω</u>	p. 109.
(b) <u>(V^{o,1} pp + Adj + (Prép + E)N + Adv)</u>	p. 109.
(c) <u>que (V^{o,1} pp + Adj)</u>	p. 109.
4. Les réductions de <u>P</u> :.....	p. 117.
(a) <u>V^{o,1} ant Ω</u>	p. 119.
(b) <u>(V^{o,1} pp + Adj + (Prép + E)N + Adv) Ω</u>	p. 122.
2.2. Le <u>N</u> subordonné: (a) <u>V-n Ω</u>	p. 131.
(b) <u>Dét = E</u>	p. 134.
(c) <u>Dét = un</u>	p. 135.
2.3. La Pronominalisation.....	p. 136.
.1. Les pronoms:.....	p. 137.
a. <u>Quoi</u>	p. 137.
b. <u>Cela</u>	p. 140.
c. <u>Là</u>	p. 141.

.2. Formes particulières:.....	p. 142.
a. [<u>Pro z.</u>].....	p. 142.
b. <u>Prép ce N-là</u>	p. 142.
2.4. <u>La [question]</u>	p. 143.
a. <u>Conj quoi?</u>	p. 144.
b. <u>Conj= Prép quel N?</u>	p. 144.
c. <u>Autres formes</u>	p. 145.
IV.-Les Commentaires de tables.....	p. 146.
4.1. Les conjonctions "causales".....	p. 146.
4.2. Les conjonctions "finales".....	p. 229.
4.5. Les conjonctions "temporelles".....	p. 260.
4.6. Les conjonctions "conditionnelles".....	p. 331.
V.-Conclusion.....	p. 414.
VI.-Les tableaux.....	p. 420.
-Bibliographie.....	p. 426.
-Table des Matières.....	p. 442.